

Réalisme au Cameroun

Le même jour que les Français, mais dans un contexte institutionnel qui ne laissait pas le moindre doute quant au résultat du scrutin, les Camerounais étaient appelés aux urnes pour une élection présidentielle. Déjà désigné pour la magistrature suprême en 1984, avec plus de 99 % des voix, M. Paul Biya, seul candidat, sollicitait un nouveau mandat.

Le seul piment de cette journée électorale bien dans la tradition de l'unanimité africain était le choix qui s'offrait par ailleurs aux électeurs entre deux listes pour le renouvellement de l'Assemblée nationale. En effet, une évolution s'amorçait au sud du Sahara pour un aménagement du système du parti unique. Ce relatif progrès consistait à permettre aux citoyens de départager les hommes choisis par le pouvoir, plusieurs candidats étant présentés pour un seul siège à pourvoir. Le Cameroun avait déjà, l'année dernière, fait l'expérience de la double liste lors d'élections municipales, fort animées.

Le vote du 24 avril n'a pas offert l'intérêt de l'élection présidentielle au Sénégal, en février. Du moins a-t-il permis de remettre en question certaines rentes de situation. Les « baobabs », vieux caciques du Rassemblement démocratique du peuple camerounais, avaient souvent à affronter des rivaux plus jeunes et supposés plus intégrés. Une vaste campagne contre la corruption, avec arrestations de plusieurs hauts fonctionnaires, avait d'ailleurs précédé le scrutin.

Avec le Sénégalais Abdou Diouf, M. Paul Biya est l'un des présidents de l'Afrique francophone intronisés par des « pères de la nation » qui acceptèrent de se retirer en raison de leur âge : MM. Senghor et Ahidjo - lequel regretta ensuite sa décision. Technicien compétent mais sans grand passé politique, catholique né au Sud, M. Biya se trouva propulsé à la place du vieux « nordestin » musulman, habile et parfois brutal, qui était venu à bout de toutes les tentatives de sédition dans un pays où la décolonisation fut particulièrement compliquée. Le nouveau président dut notamment rassurer les provinces occidentales du pays, celles où l'on parle toujours anglais depuis le partage du Cameroun allemand entre les Français et les Britanniques au cours de la première guerre mondiale.

Mais le défi que doit relever le successeur de M. Ahidjo est surtout d'ordre économique. Autosuffisant sur le plan alimentaire, producteur de café, de cacao et de pétrole, le Cameroun a été durement frappé par l'effondrement de ses recettes d'exportation. Il lui a fallu faire des révisions déclinantes après des années de triomphalisme. Contrairement à la plupart des pays touchés par la crise, le Cameroun soutint pendant longtemps qu'il pouvait se dispenser de passer sous les « fourches caudines » du FMI. La France et la RFA, toujours influentes dans son ancienne colonie, lui firent comprendre que ce n'était pas réaliste.

Aujourd'hui, Yaoundé discute un accord avec le FMI et prépare un plan d'ajustement structurel en concertation avec la Banque mondiale. Il ne sera pas agréable à M. Biya d'expliquer ce revirement nécessaire après des années de propagande officielle en sens contraire. Mais, au Cameroun comme ailleurs, la tentation est de tenir le langage de vérité après plutôt qu'avant les élections.

M 0147 - 0427 0 - 4,50 F
379147004500 04270

La campagne pour le second tour de l'élection présidentielle

- M. Mitterrand appelle à un « grand rassemblement » des républicains
- M. Chirac a « entendu » les électeurs de M. Le Pen « comme les autres »

Le PCF se désistait en faveur du président-candidat

Au cours d'un meeting à la Guadeloupe, M. Mitterrand a lancé, le mardi 26 avril, un appel à un « grand rassemblement » des républicains ; il espère qu'aucun candidat ne se laissera aller jusqu'à traiter avec le Front national. La veille, à TFI, M. Chirac avait indiqué qu'il avait « entendu les 15 % des

Français » qui ont voté pour M. Le Pen « comme les autres », les invitant à se prononcer en fonction de ses propositions sur le chômage, la sécurité et l'immigration. Il a réuni, dès lundi, les principaux responsables de la majorité pour s'assurer de l'appui des barristes. MM. Mitterrand et Chirac s'affronteront à la télévision jeudi.

- Lire**
- Page 7 M. Mitterrand à la Guadeloupe.
 - Page 8 Le désarroi de l'UDF. La progression du Front national.
 - Page 9 M. Chirac organise l'union de la majorité.
 - Pages 10 et 11 L'évolution des voix de droite, de gauche et de M. Mitterrand de 1965 à 1988.
 - Page 12 Une enquête sur les électeurs de droite.
 - Page 13 Troubles et contestations en Nouvelle-Calédonie. Les réactions à l'étranger après le premier tour.
 - Page 14 L'extrême droite dans les pays européens.



Faisceau de peurs

par Bruno Frappat

« La France a peur. » Nombreux sont les Français qui se souviennent de la dramatique formule lancée un soir à 20 heures à la télévision, par Roger Gicquel à propos d'un fait divers oublié. Depuis dimanche 20 heures, la France a peur, ou joue à se faire peur. Elle a, plus exacte-

ment, une raison supplémentaire d'avoir peur de l'avenir. Il y avait la crainte du chômage, l'angoisse suscitée par la crise économique, l'effroi devant l'insécurité, le terreur provoquée par le terrorisme, la peur de l'immigration, celle du SIDA, l'épouvante nucléaire, la méfiance envers les avancées mal maîtrisées de la science... Désor-

mais, il y a, pour une bonne partie des Français, la peur de Jean-Marie Le Pen. Peur à droite, peur à gauche. Quelques 85 % d'électeurs n'ont pas voté dimanche pour le candidat du Front national ; c'est une manière rassurante de présenter les résultats du premier tour... (Lire la suite page 2.)

Un phénomène sans précédent dans le camp socialiste

La Hongrie, terre d'asile des réfugiés roumains

En réaction à des conditions de vie de plus en plus difficiles en Roumanie, et à la politique d'assimilation forcée du président Ceausescu à l'égard des minorités nationales, les Roumains de souche hongroise fuient par milliers la région frontalière de Transylvanie pour se réfugier en Hongrie, qui se reconnaît désormais le statut de « nation-mère ».

DEBRECEN de notre envoyée spéciale

« En voilà encore un ! » Presque fier, M. Jozsef Csorba, le directeur de la crèche transformée en foyer d'hébergement provisoire à Debrecen, à une trentaine de kilomètres de la frontière roumaine, pousse devant lui un adolescent dégingandé et rougissant dans son surêtement bleu. L'air d'un gamin pris en faute, Istvan B., dix-huit ans, a pris la veille une décision qui engagera sans doute le restant de son existence : sans même en avertir ses parents, il a profité d'une visite chez sa grand-mère, près de la frontière hongroise, pour sauter le pas et franchir clandestinement la frontière pendant la nuit. Aujourd'hui, il est en Hongrie, et les choses ne se

présentent pas trop mal pour lui. Il a déjà en main une petite carte grise, frappée du tampon lancé un soir à 20 heures à la télévision, par Roger Gicquel à propos d'un fait divers oublié. Depuis dimanche 20 heures, la France a peur, ou joue à se faire peur. Elle a, plus exacte-

ment, une raison supplémentaire d'avoir peur de l'avenir. Il y avait la crainte du chômage, l'angoisse suscitée par la crise économique, l'effroi devant l'insécurité, le terreur provoquée par le terrorisme, la peur de l'immigration, celle du SIDA, l'épouvante nucléaire, la méfiance envers les avancées mal maîtrisées de la science... Désor-

SYLVE KAUFFMANN
(Lire la suite page 5.)

Une ville et son château

Les noces de Versailles

Versailles, ville nouvelle ? Le château attire de plus en plus de visiteurs. La cité ne veut pas être seulement un lieu de passage. Hôtels et commerces vont fleurir à l'ombre de la Petite Ecurie du Roi. Mais le projet fait grincer bien des dents.

Le maire de Versailles, M. André Damien (CDS), vient de faire le point sur l'avancement des travaux du « Grand Versailles » (Le Monde du 11 mars) et sur la part prise par la ville à sa réalisation. Associés à la Caisse des dépôts et consignations et au Crédit national, l'Etat

et la ville ont désormais deux années, et un crédit de dix millions de francs, pour affiner le projet. La municipalité engage sans attendre la construction de l'« îlot des Manèges ». Tout près de la Petite Ecurie du roi, deux hôtels, une résidence, pour personnes âgées, des commerces et des bureaux remplaceront les manèges construits sous Napoléon III dont la démolition a commencé.

Que faire de Versailles ? Née d'une volonté politique, la ville s'est bâtie, il y a trois siècles, avec le château. Entré l'une et l'autre, l'harmonie n'a pas toujours régné. Mais peut-être sont-ils en train de vivre un moment décisif de leur histoire, depuis qu'a germé, l'an dernier, l'idée du « Grand Versailles ». Pour accueillir près de cinq millions de visiteurs chaque année, malgré ses trois gares et sa bonne volonté, la ville n'est plus sûre de tirer tout le profit possible de la formidable séduction qu'exerce le joyau du Grand Siècle. Ses responsables sont conduits à repenser les rapports entre la cité et le palais, qui n'est d'ailleurs pas son palais, puisque paro et château appartiennent à l'Etat.

Fin lettré, férme d'histoire, M. André Damien ignore moins que quiconque quelles traverses ont jalonné ces rapports. Il s'en est fait l'historien (!) pour rappeler qu'à plusieurs reprises la ville a sauvé le château. Singulièrement en 1793, quand une démarche pathétique de la municipalité parvint à convaincre la Convention de renoncer à le détruire.

CHARLES VIAL

(Lire la suite page 16.)

(1) Les Versailles et leur château, Édition Miguel Post, 100 pages, 79 F.

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

- Catastrophes : les secours grippés.
- SIDA et transfusion sanguine au Brésil.
- Les spermatozoïdes à la trace.
- Avions sans pilote.

Pages 25 à 27

SIGMUND FREUD

Une névrose infantile - Métapsychologie

Premier volume des Œuvres Complètes, ce tome met en valeur les résultats de l'unification terminologique et la force des nouveaux principes de traduction. Les fondements sémantiques de la psychanalyse trouvent ici la double légitimité de leur jeunesse et de leur genèse.

Tome XII (1914-1915) - 360 pages - 295 F
Volume relié pleine toile sous jaquette

ŒUVRES COMPLÈTES DE FREUD

Direction de la publication: André Bourgeois, Pierre Coste.
Direction scientifique: Jean Laplanche.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

هلنا امنا، لا حول

Débats

RELIGION ET SOCIÉTÉ

La République et l'islam

par GILLES KEPEL (*)

Le développement spectaculaire de l'islam en France au cours des quinze dernières années est un phénomène dont on commence aujourd'hui à prendre la mesure. On sait désormais qu'il y a un million de musulmans et salles de culte dans l'Hexagone, plus de six cents associations islamiques enregistrées comme telles. L'histoire complexe, tumultueuse, de la naissance de cette religion en France émerge lentement de l'incertitude.

Pour autant, le statut de l'islam dans notre pays reste flou : s'il est sorti de la marginalité au du faitisme, il n'a pas véritablement, à l'instar du christianisme ou du judaïsme, « droit de cité » en France, pas d'instance représentative officielle, médiatrice entre les fidèles et les pouvoirs publics.

Certains appellent de leurs vœux de nouvelles mesures juridiques dans l'espoir de faire de l'islam en France une religion comme les autres. Sa banalisation dissiperait les tensions et les inquiétudes qu'il cristallise dans l'opinion ; la transparence dans la gestion du culte permettrait d'éviter, croit-on, les menées des mouvements islamistes à objectif politique et l'ingérence d'États étrangers. D'autres imaginent même que la création d'une Église musulmane de France contribuerait à faire s'épanouir une France croyante, dont les ouailles s'abandonneraient au prochain millénaire sous la houlette de leurs évêques, pasteurs, rabbins et imams.

D'autres, à l'opposé, redoutent la consécration de l'islam : mettant en évidence l'origine ou l'attachement étranger de la plupart de ses fidèles, ils y voient une menace pour l'identité nationale, le cheval de Troie de l'islamisation du pays. Soulignant le contraste entre la décadence démographique de l'Europe et la fécondité des populations d'origine méditerranéenne, ils appréhendent l'invasion. Pour l'heure, le climat des idées du djihad sert leur

propos : la sacralisation de la prière d'otages et du terrorisme enrichit leur argumentaire.

Entre les apôtres du millénarisme et les prophètes de l'apocalypse, la République laïque ne sait à quel saint se vouer. C'est qu'il lui échoue de définir enfin une politique ; or, faute d'avoir mobilisé les compétences adéquates, les responsables sont en peine de décider et maîtrisent mal les enjeux.

Abandon de souveraineté

Jusqu'ici, l'État a mené la politique de l'autruche, abandonnant l'islam en France à des puissances étrangères et laissant les maires gérer seules les projets d'édification de mosquées qui leur étaient soumis. Ainsi, les autorités algériennes ont pu mettre la main sur la Grande Mosquée de Paris depuis l'automne 1982, tandis que d'autres pays ou organisations transnationales islamiques se sont taillé des fiefs dans le réseau associatif musulman de l'Hexagone, contrôlant qu'un réseau de lieux de culte, qui une station de radio, etc.

Ce curieux abandon de souveraineté avait deux causes : on n'avait pas perçu que les fidèles musulmans étaient engagés pour le plupart dans un indéfectible processus de sédentarisation en France et que leurs enfants ou eux-mêmes allaient devenir français à moyen terme ; on les considérait comme des immigrés temporaires, dont le devenir culturel, politique ou religieux s'inscrivait dans le cadre d'États étrangers dont ils étaient les ressortissants. Il revenait donc à Alger, Rabat, Ankara, Riyad... de les encadrer socialement grâce à des ambassades ou à des réseaux d'imams qui soulageraient leurs inquiétudes et guideraient leur conduite jusqu'au retour au pays.

Ce retour-là devient aujourd'hui un mythe, et beaucoup de temps a été perdu là où il aurait fallu organiser plus tôt des dispositifs explicites d'intégration à la société française. Cette erreur de perception a été aggravée, au tournant des années 80, avec les inévitables idées de tentatives d'exportation de la révolution iranienne vers les populations musulmanes en France. Désarmées face à la multiplication de mosquées et d'associations incontrôlées, incapables dans un premier temps de distinguer ce qui était expression de piété et ce qui était expression de préférence d'opérations idéologiques de Téhéran ou de Beyrouth, les autorités ont eu pour principal souci le maintien de l'ordre public sur le très court terme.

Considérant que les régimes en place outre-Méditerranée avaient la même hantise de la révolution islamique et plus de savoir-faire dans la surveillance des mosquées, on a, dans l'urgence, favorisé leur contrôle sur le foisonnement de l'islam en France, sans guère se demander si l'ingérence ne serait pas un prix politique trop élevé à payer.

Sur le terrain, cette gestion étrangère de l'islam, conditionnée par la logique politique, a pourtant trouvé rapidement ses limites quand, sur les bureaux des maires, ont commencé à arriver des projets d'édification de mosquées. Comment les élus locaux pouvaient-ils identifier leurs interlocuteurs musulmans, arbitrer entre plusieurs associations rivales s'accrochant mutuellement de subvention, ne pas céder à l'émotion d'un électeur hostile ou inquiet ? Au consulat de quel pays

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur des *Radicaux de l'islam, naissance d'une religion en France*, La Seuil.

s'adresser pour guider une décision d'édification ?

Dans l'incertitude, beaucoup de maires ont choisi d'exercer leur droit de préemption sur les propriétés convoitées. Cette solution, quand il en est usé, loin de calmer les esprits, risque à terme de pousser des fidèles frustrés vers ce militantisme islamiste que l'on a voulu exorciser en refusant l'édification d'une mosquée. Pourtant, le désarroi des élus est compréhensible : si l'État a abdiqué ses responsabilités, pourquoi prendraient-ils les leurs ?

La Grande Mosquée de Dijon

Conflits dans les communes, ingérences étrangères multiples et contradictoires : la situation est complexe. Faute de prévoyance, l'État en est aujourd'hui réduit au rôle de police-secours, comme l'illustrent des incidents survenus il y a six mois à la Grande Mosquée de Dijon. Un vendredi, une échauffourée eut lieu durant la prière, et l'un des fidèles fut blessé d'un coup de couteau. Deux autres mosquées, largement dotées de subventions étatiques ayant transmis par Genève — chaque tourneur du pétrole-islam en Europe — de nombreux croyants, principalement marocains et jouissant de l'appui de leur conseil, souhaitaient voir déguerpir l'imam irakien qu'on leur avait affecté et à qui il était reproché de subvertir la jeunesse par des sermons trop « radicaux » et une attitude trop sectaire. Partisans et adversaires en étaient venus aux mains, et le sang a coulé. Le vendredi suivant, d'importantes forces de police prirent place alentour, et le préfet se rendit sur les lieux pour vérifier le bon déroulement de la prière, guidée par un nouvel imam espagnollement arrivé de Suisse.

Pour prévenir le renouvellement de semblables affaires, il ne suffit pas de modifier quelques dispositifs juridiques. L'évolution du statut de l'islam en France, qui passe par la création d'une instance représentative, n'aure d'importance que si elle constitue une pièce d'une vaste politique d'intégration, échéance s'il en est du prochain septennat.

S'il convient en effet de mettre un terme à l'ingérence étrangère dans un domaine sensible, on ne saurait croire que, du jour au lendemain, l'islam en France se transformerait en une religion comme les autres, parce que nombre de ses fidèles sont encore aujourd'hui ressortissants étrangers (ce qui n'est pas le cas des autres confessions) et parce que cette religion est traversée de mouvements largement perçus par la société française comme une menace pour sa stabilité et ses institutions.

En d'autres termes, une instance représentative ne saurait être ni le cadre dans lequel se perpétuent les affrontements ni une instance marquée par une puissance extérieure : elle doit être l'un des crans qui contribuent à faire de la plupart des musulmans présents en France des Français, en favorisant une acceptation de cette religion qui s'harmonise avec nos institutions laïques.

Une telle perspective a notamment pour objet que l'attachement à la communauté nationale française prime sur l'attachement à une communauté religieuse transnationale. Cette vue n'est pas partagée par tous ceux qui, dans l'Hexagone, se font les porte-parole de l'islam, et elle ne pourra l'emporter que si l'État met en œuvre, simultanément, une politique volontariste d'intégration culturelle, sociale et économique qui fasse de l'attachement à la France une impérieuse nécessité qu'un atout pour les intéressés.

Au courrier du Monde

CONFUSION

Combien de beurs ?

La lettre de M. Kaltenbach sur l'électorat français d'origine maghrébine, parue dans le *Monde* du 30 mars, me laisse perplexe. Évoquant une argumentation incompréhensible (« français chiffre arrondi impliqué un rapport de 10/3 »), le directeur du Fonds d'action sociale indique que, « par conséquent », il faudrait 5 millions de « Franco-maghrébins » pour avoir 500 000 électeurs beurs.

Certes, des chiffres extrêmement précis sont impossibles à fixer mais tous les observateurs (légalistes, administrateurs, journalistes) s'accordent cependant sur les grandes masses de cet électorat, c'est-à-dire ces citoyens français d'origine maghrébine âgés de dix-huit ans et plus : 350 000 électeurs français musulmans répartis (les ex-béotiens et leurs familles) 300 000 électeurs, fils et filles d'immigrés maghrébins nés en France (les beurs), et 150 000 électeurs maghrébins naturalisés. Cela fait bien 800 000 électeurs français maghrébins.

GEORGES MORIN, président du *Coup de soleil*.

MÉCÈNES

Souscription et culture

Une émission sur la D chaîne était consacrée, il y a quelques jours, au « mécène », à propos de la souscription pour l'achat d'un *Georges de La Tour* — généreusement « cédé » pour la modique somme de 32 millions de francs. Permettez-moi de donner du mot « mécène » la définition de Robert : « personne riche et généreuse qui aide les écrivains et les artistes ».

Ce Georges de La Tour, grand artiste certes mais personnage odieux, n'était pas pauvre et, de toute manière, il ne s'agit pas en l'occurrence de sa situation, mais de celle d'un musée qui ne manque pas d'articles célèbres et qui possède ses La Tour. Ces 32 millions ne pourraient-ils pas être consacrés à

secourir des peintres et des sculpteurs de grand talent, nombreux en France ?

D'HENRI LECAYE, (Les Mureaux, Yvelines).

PROCES

Défense des hommes politiques

Il est de bon ton actuellement (cf. l'article de M. Maffessoli dans le *Monde* du 20 mars) de souligner que les candidats à l'élection présidentielle n'ont pas de projets, qu'ils « emploient moins à convaincre qu'à agiter » et qu'ils « se cantonnent aux combats, aux coups bas, aux expédients ».

Permettez-moi de prendre la défense de ces hommes politiques.

Comme, je le suppose, l'immense majorité des Français, je n'ai pas assisté à un seul meeting politique. Comment les électeurs présents-ils connaissance des discours qui y sont tenus ? Par la télévision surtout. Or, je crois que les journalistes de la télévision, qui ne peuvent retransmettre que deux minutes d'un discours qui dure au moins une heure, privilégient les phrases assassines, celles qui font mouche, en un mot « les coups bas ».

Et les cinquante-huit autres minutes, à quoi seraient-elles consacrées ? Peut-être à des projets fort intéressants pour la nation. Mais le bon peuple n'en saura rien.

Quand, toujours à la télévision, j'entends un candidat lancer, contre un concurrent, une attaque violente, ironique ou chingante, je constate que les électeurs présents dans la salle applaudissent à tout rompre comme un seul homme. Et si ces phrases assassines, nous les préférons à tous les développements sur la Sécurité sociale ? Et si nous les aimons, ces « coups bas » ?

Si nous aimons les hommes politiques que nous méprisons ?

JEAN ALBERTY, professeur (Saint-Nazaire).

HABITUDE

Desproges et Bossuet

À propos de la mort de Pierre Desproges, je constate dans le *Monde* du 20 avril que le défunt plaisait son humour aux sources les plus autorisées, lorsqu'il répondait dans un dialogue supposé avec la mort : « J'ai pris l'habitude de vivre... ». Les hommes redoutent la mort parce qu'ils ont l'habitude de vivre. Telle était la formule employée par Bossuet dans le sermon *Sur le mal*. Rien de neuf sous le soleil, sauf ceci : si Desproges n'avait peut-être pas la Bossuet, il avait, comme lui, capté une vérité de fond. Et cela seul est important.

LOUIS CAMIER, (Yver, Allier).

PROPORTION

« Françaises, Français »

Peut-on considérer que la France est habitée par les Français, c'est-à-dire par des femmes et des hommes en proportions à peu près égales ?

Non, si l'on en croit nos dirigeants politiques qui, depuis quelques années, ont pris l'habitude de nous décomposer en Français et en Françaises ou l'inverse.

Imagine-t-on le radio de Londres diffusant pour les résistants une émission intitulée « Les Français et les Françaises » ou les manuels d'histoire nous appelant que nos ancêtres les Gaulois et les Gauloises vivaient de chasse et de pêche ? Et que dire d'une Promenade des Anglais et des Anglaises, ou d'un boulevard des Italiens et des Italiennes ?

Heureux les Russes, les Yougoslaves, les Belges, les Tchèques, les Bulgares, les Guinéens ou les Mongoliques à qui ces désagréments sont épargnés. Il est vrai qu'à l'inverse ils n'ont pas, comme nous, le plaisir d'être Français. Ou Françaises. PIERRRE MEUNIER, (Nîmes).

PRATIQUE

Rendez-vous les annuaires !

Nous sommes à la pointe du progrès : si vous cherchez des renseignements téléphoniques dans un bureau de poste, il n'y a plus d'annuaire ; à quoi bon, puisque nous avons le mini-ot.

L'ennui, c'est qu'il y a aussi deux personnes qui attendent pour le consulter ou pour faire jouer leurs enfants, et, comme la chose ne va jamais très rapidement, vous devez, soit perdre une heure sans être sûr d'obtenir ce que vous désirez, soit vous contenter de renseignements périmés si vous trouvez encore un vieux annuaire.

Il serait intéressant de voir, alors que des pays entiers de notre économie s'efforcent chaque jour, si nos concurrents victorieux ont des méthodes aussi modernes et aussi maladroites, ou s'ils en sont restés à des systèmes archaïques mais éprouvés.

M. ANDRÉ, (Vincennes).

AMBIGUITÉ

La dette belge

Ayant pris connaissance de l'article de M. José-Alain Fralon sur la situation politique actuelle en Belgique dans le *Monde* du 14 avril, je souhaiterais attirer votre attention sur l'ambiguïté qu'il y a à présenter la Belgique comme « un des pays les plus endettés du monde ».

La dette publique belge est certes très élevée — exprimée en pourcentage du produit national brut, elle est l'une des plus élevées au sein de l'OCDE — mais elle est détenue, pour sa plus grande part, par des résidents belges. La composante de cette dette, qui est exprimée en monnaies étrangères, ne représente actuellement qu'un sixième du total et se trouve logée elle-même, en partie, dans les portefeuilles de résidents belges. Si donc les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'État au sens large, sont fortement endettés, le pays ne l'est que très peu.

On notera au surplus que la progression de la dette publique belge dans les trois dernières années, qui s'explique essentiellement par

l'impact cumulé des charges d'intérêt, a été couverte plus qu'en totalité, par l'épargne intérieure.

VERNER VERTONEN, conseiller économique et financier à la délégation belge auprès de l'OCDE.

DISPARITION

Le Titien de la Mafia

À la suite de notre article intitulé « La Mafia s'intéresse à un Titien disparu depuis plus d'un siècle », paru dans le *Monde* du 14 avril, M. Flaminio Delalio nous apporte les précisions suivantes : « Le tableau évoqué n'avait pas pour sujet la crucifixion de saint Pierre, mais la mort de saint Pierre martyr. Cette œuvre, connue par des gravures, des copies, dont celle souvent attribuée à Cingoli qui rompt l'original dans l'église Santa-Jean-et-Paul de Venise, et des descriptions enthousiastes, est un point de départ de l'évolution de la carrière du Titien. »

La redécouverte de cette œuvre, considérée comme définitivement perdue dans l'incendie de la chapelle du Rosaire le 16 août 1867 (et non 1869), serait donc un événement considérable.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 850572 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Le Monde

TELEMATIQUE

Composés 38-15 - Types LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	MONDIAUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS vols normaux
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 932 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 430 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, Renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse détaillés en préambule ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'enveloppe à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire pour les noms propres en capitales d'imprimerie.

Jean Negulesco

« Le magnifique album de Jean Negulesco est un petit bijou. Ce flâneur à Hollywood restitue avec talent le Paris des années 20 et le cinéma américain de l'après-guerre. Ce dilettante est aussi un artiste, ses dessins et portraits le prouvent. »

ANETTE COLIN-SIMARD
LE JOURNAL DU DIMANCHE

PRESSES DE LA CITÉ

كلنا من الأصل

Les retrouvailles du président Assad et de M. Arafat

L'OLP entend demeurer le seul maître de la « décision palestinienne »

BEYROUTH de notre envoyée spéciale

Quatre heures d'entretien entre le président syrien Hafez el Assad et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, ont consacré, lundi 25 avril à Damas, les retrouvailles syro-palestiniennes. Dans la mesure où le chef de l'OLP avait accepté de venir dans la capitale syrienne, cette rencontre était attendue. Mais le président Assad n'a pas cherché à blesser. Il a reçu M. Yasser Arafat moins de vingt-quatre heures après son arrivée. Celui-ci était accompagné des autres responsables du Front principale tendance de l'OLP - actuellement présent à Damas.

comb, chef du Front de libération de la Palestine (FLP), et le représentant du Parti communiste palestinien (PCP), M. Soleymou Najjab. Selon M. Natiché, membre du comité central du Front, les participants avaient mis au point les grandes lignes du dialogue avec la Syrie avec la volonté d'« aborder tous les dossiers, même les plus litigieux, dont notamment celui des rattachés de l'OLP avec l'Egypte ». Dans une déclaration à l'AFP, M. Natiché avait précisé : « Notre souhait est de mener le dialogue dans un esprit constructif et d'ouverture, car nous ne sommes pas venus à Damas pour dicter aux Syriens notre politique ni pour recevoir leurs directives ».

Libération de Palestiniens à Damas

Cet aveu témoigne d'un certain sérieux dans la manière d'aborder le rapprochement sans doute dans des conditions à surmonter. Le moindre d'entre eux n'est pas la volonté inébranlable de l'OLP de demeurer le seul maître de la « décision palestinienne ».

En l'absence de toute information sur ces quatre heures d'entretien, il est difficile de se faire une idée exacte de la réalité de ces retrouvailles. Sur un plan pratique elles ont d'ores et déjà eu un effet bénéfique sur les Palestiniens de Syrie, dont un petit nombre - et l'on espère qu'il s'agira de plus en plus - ont été libérés. Elles pourraient aussi avoir un effet positif pour les Palestiniens du Liban, principaux victimes de la trouille syro-palestinienne.

On peut penser qu'à quatre mois de l'élection présidentielle au Liban, que la Syrie veut voir se dérouler sans heurts, le président Assad a demandé à M. Arafat une certaine prudence sur la scène libanaise. Comme l'a dit un diplomate arabe : « La Syrie ne peut avoir contre elle au Liban, en même temps, les milices chrétiennes, le Hezbollah et les Palestiniens ».

Mais pour les Palestiniens, le soulèvement dans les territoires occupés a réouvert pour l'instant au second plan les aventures libanaises, et un terrain d'entente a donc pu être trouvé. L'éventuelle reconstruction des camps de Beyrouth, détruits sur

trois quarts par les trois ans de guerre avec la milice chiite Amal, principal allié de Damas, sera un test de la bonne volonté syrienne.

C'est sans doute lors du sommet arabe extraordinaire prévu en juin à Alger pour adopter une position commune arabe face au soulèvement dans les territoires occupés que l'on pourra le mieux apprécier le rapprochement syro-palestinien. Déjà l'Egypte, qui a plus ou moins appuyé l'initiative américaine, s'apprête des conséquences de cette reprise de dialogue, alors que la Jordanie a fait savoir qu'elle « accueillait favorablement » celle-ci. Le président Assad a d'ailleurs téléphoné au roi Hussein quelques heures avant de recevoir le chef de l'OLP, et le souverain avait lui-même réaffirmé peu auparavant que « son pays n'assurera jamais le rôle de l'OLP ». Le réalisme qui a présidé à ces retrouvailles laisse à penser qu'elles ne seront pas qu'un feu de paille, même si beaucoup de problèmes restent en souffrance.

FRANÇOISE CHIPPAUX.

L'assassinat d'Abou Jihad

Le Conseil de sécurité évite de condamner directement Jérusalem

Le président tunisien Zine el Abidine Ben Ali a estimé, le lundi soir 25 avril, que l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution condamnant « vigoureusement » l'assassinat à Tunis d'Abou Jihad, était une « grande victoire pour son pays contre le terrorisme d'Etat israélien ».

En cours de la matinée, les autorités tunisiennes avaient rendu publics de nouveaux éléments de l'enquête officielle sur l'assassinat qui prouve qu'Israël est « impliqué dans cet assassinat et dans la violation de l'intégrité territoriale de la Tunisie ». Selon les indications publiées de source officielle tunisienne, les services de la sûreté libanaise (autorité chargée de délivrer les passeports au Liban) ont informé la Tunisie que deux des trois passeports libanais utilisés par des membres du commando « avaient été contrefaits par les autorités israéliennes à des Libanais ».

L'enquête avait permis la semaine dernière d'établir que trois véhicules utilisés par le commando pour ses déplacements avaient été loués à deux sociétés libanaises par trois personnes détestées de passeports libanais.

NEW-YORK (NATIONS UNIES) de notre correspondant

Après trois jours de débats très serrés, le Conseil de sécurité a finalement, lundi 25 avril, « vigoureusement condamné l'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Tunisie, commise le 16 avril » par 14 voix pour et 1 abstention, celle des Etats-Unis. Sans le formuler clairement, le conseil condamne ainsi les auteurs de l'assassinat du dirigeant palestinien Khalil Al-Wazir, dit Abou Jihad, perpétré par un commando que l'on soupçonne très fortement d'être venu d'Israël.

En raison de désaccord des principales puissances occidentales, la résolution n'accuse pas directement le gouvernement de Jérusalem d'avoir ordonné l'action. Néanmoins, les rapprochements que le texte fait entre, d'une part, la plainte de la Tunisie contre Israël et, d'autre part, la condamnation officielle d'Israël pour l'attaque perpétrée de la même manière, en 1985, contre le siège de l'OLP à Tunis, ne laissent aucun doute sur l'identité du pays visé par la présente condamnation.

La Tunisie a dû accepter cette formulation ambiguë en raison du refus des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne d'admettre les informations fournies par le gouvernement tunisien comme constituant des preuves formelles de la culpabilité d'Israël. Non sans raison, ces trois pays estimaient que des articles de presse ne sauraient constituer une preuve juridique. En l'absence d'un avis officiel de la part de Jérusalem, seule une enquête indépendante, conduite par le Conseil de sécurité, aurait pu être prise en compte.

C'est donc davantage une question de principes, plutôt qu'un désaccord sur les faits, qui a amené le Conseil de sécurité à cette solution mi-chemin. Si le représentant des Etats-Unis a justifié son abstention en déplorant la tendance du texte à blâmer un événement isolé pour la dégradation d'une situation plus complexe, d'autres ont fait remarquer qu'il privait de la sorte le bloc arabe et du tiers-monde de condamner la Corée du Nord, pour l'attentat au novembre, contre un avion sud-coréen, avait été motivé également par « l'absence de preuves formelles et indépendantes ».

CHARLES LESCAUT.

ISRAËL : La condamnation à mort du bourreau de Treblinka

Le procès de John Demjanjuk a été aussi celui des thèses « révisionnistes »

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le verdict de culpabilité rendu la semaine dernière ne laissait guère de choix : si John Demjanjuk était bien « Ivan le Terrible », le bourreau du camp de Treblinka, où furent exterminés plus de 300 000 juifs, il ne pouvait être condamné qu'à une seule peine : la mort par pendaison. La sentence a été rendue lundi 25 avril par le tribunal spécial de Jérusalem. (nos dernières éditions du 26 avril), en charge depuis quatre mois de ce qui a peut-être été le dernier des grands procès pour crimes contre l'humanité, et le seul à être tenu en Israël depuis celui d'Adolf Eichmann, pendu il y a plus d'un quart de siècle.

Les délibérations du tribunal ont duré trois mois, avant que le juge Zvi Tal, chargé de lire la sentence, ne se fasse en quelques mots : « Notre verdict (rendu lundi 19 avril) était sans équivoque, et rien, depuis, n'est venu ébranler nos convictions [...]. Aucun châtiment ne sera à la mesure de crimes qui ne peuvent être oubliés; nous condamnons (John Demjanjuk) à la peine de mort ». Ni le président, ni le juge Dov Levin, ni le troisième magistrat composant le tribunal, M^{rs} Dalia Dorner, n'en dirent plus.

Il est un peu plus de 14 heures. Dans le box des accusés, John Demjanjuk n'a pas bronché. Pas un signe d'émotion, pas la moindre réaction de la part de cet Ukrainien réfugié à l'issue de la guerre aux Etats-Unis, à Cleveland, et d'où il fut extradé il y a deux ans pour être confronté, à Jérusalem, à un passé qu'il n'a cessé de nier.

Le condamné, qui ne peut marcher du fait d'un mal de dos persistant, a immédiatement été conduit hors de la salle du tribunal sur son fauteuil à roulettes. Il n'es pas fini

avec la justice : ses avocats ont fait appel, et c'est à la Cour suprême qu'il reviendra de se prononcer en dernier instant où nul n'est dans des conditions de recours en grâce présidentielle.

Innocentes et chants de joie

Mais dans l'assistance, où figuraient plusieurs membres de Treblinka, on se souciait peu de procéder. On était convaincu que le paisible garagiste de Cleveland avait bien été Ivan le Terrible, l'auxiliaire des SS chargé de mettre en marche les moteurs des chambres à gaz et qui, durant trois ans (1942-1945), à l'intérieur des « showers », s'occupait de sa tâche avec un extrême sadisme. Dans un tonnerre d'applaudissements, on insulta la défense avant de passer à l'exécution des chants de joie : « Israël vit ». On se bousculait à l'accès, pour tenter d'embrasser le bourreau du condamné, harcelé par la police encore « trop douce » et brandir une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « Laissez la bête ukrainienne mourir de faim ».

La séance s'était ouverte en début de matinée par la réquisition du procureur Yona Batzman. Plaidoyer en forme de dévotion liturgique. « Dès lors, a-t-il dit, que le tribunal a établi que John Demjanjuk était bien Ivan le Terrible, qu'il est responsable de la mort et de la torture de dizaines de milliers de personnes, nous n'avons pas d'autres choix que d'imposer la peine de mort ». Mais l'émotion et le cœur transparent aussi : « Demjanjuk n'était pas un petit rouge, a poursuivi le procureur, il a participé de ses mains, avec ferveur, faisant du zèle, il poussait les déportés dans les chambres à gaz avec une brutalité sans pareille ».

Demjanjuk manifesta alors des signes d'irritation. Il démentait de la tête et posait les déclarations du procureur d'autant de mythes que de croix (gestes de pardon ou d'excuse?). Son avocat américain, M. John Gill, reprocha au tribunal de s'être essentiellement fondé sur des témoignages vus de près de cinquante ans. Il évoqua l'histoire judiciaire pour mettre en avant plusieurs cas d'erreurs tragiques où de terribles témoignages virent innocenter un condamné à mort déjà exécuté.

Avant la sentence, le dernier mot revenait à l'accusé. Silhouette épaisse, costume bleu, col ouvert, John Demjanjuk qui s'exprime en ukrainien, dira d'une voix forte : « Ce fut très douloureux pour moi d'entendre la terrible tragédie dont fut victime le peuple juif [...]. Je suis sûr que les atrocités évoquées eurent bien lieu à Treblinka et qu'il

y avait bien dans le camp un dénommé Ivan le Terrible, mais ce n'était pas John Demjanjuk [...]. C'est une erreur, un erreur très grave. Vous avez jugé quelqu'un d'autre [...]. Je suis innocent, innocent, innocent, et Dieu m'en est témoin ».

La Cour suprême jugera. Mais ces quatre mois de scrupuleux débats, de réels et témoignages parfois incontestables suivis par des dizaines de milliers de jeunes Israéliens, firent aussi un autre procès : celui de ces très actuelles thèses révisionnistes qui nient l'existence des chambres à gaz et qui proposent volontiers certains milieux de l'extrême droite européenne, sociaux de banaliser la Shoah, d'en gommer la singularité historique. Ce procès-là était à coup sûr opportun.

ALAIN FRACHON.

A Paris, un rassemblement de solidarité

« Le peuple juif est bien vivant et debout »

Paris a connu, lundi soir 25 avril, sa première grande manifestation populaire de soutien à Israël depuis le début des évènements de Gaza et de Cisjordanie. Dans un Zénith chauffé à blanc, six mille cinq cents juifs français - quatre mille personnes n'avaient pas pu entrer, toutes organisations et générations confondues, ont été à leur manière, le quarantième anniversaire de la création de l'Etat hébreu.

Dans une marée de drapeaux français et israéliens, quarante jeunes porteurs de flambeaux ont escorté jusqu'à la tribune les deux orateurs vedettes de ce meeting, le grand rabbin de France, M. Joseph Struk, et l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. David Soffer. Sous les cris de « Allez Joï », le premier devait créer l'ambiance en déclarant d'entrée : « Nous ne sommes pas 14,5 % (allusion au score réalisé la veille par M. Le Pen), mais nous sommes ceux qui doivent enseigner au monde l'éthique et la morale, pour lesquelles tant et tant de juifs ont sacrifié leur vie ».

« Le peuple juif est bien vivant et debout », lança, à plusieurs reprises, le grand rabbin de France, déclenchant alternativement l'émotion et l'enthousiasme dans un public à qui il a proposé, comme solution à la crise israélienne, de « se boucher les oreilles et regarder droit devant ».

M. Joseph Struk devait se voir décerner un brevet de « grand rabbin sioniste » par le maître de cérémonie, M. Jacques Orsz, président de la fédération des organisations sionistes de France. Après lui, pourtant, c'est un discours encore plus militant que devait prononcer l'ambassadeur d'Israël, demandant en particulier à tous les juifs français de soutenir l'Etat hébreu « sans état

d'âme, sans s'accuser et inconditionnellement ».

Interrompus à plusieurs reprises par les cris de la foule - « Israël ! Israël ! Oïl, oïl ! » - « balles bleues », coupables, selon lui, de prendre le parti des « agresseurs », l'ambassadeur israélien devait affirmer : « L'Etat juif est né de deux mille ans de persécutions, de la promesse d'aller dans Jérusalem et de la Shoah. L'agression dont il est victime aujourd'hui lui donne le droit et lui fait un devoir de résister et de riposter ».

Mais cela fit quarante ans qu'Israël résiste victorieusement aux agresseurs, devait s'écrier M. Soffer, faisant accuser Teshah, « capable de tout et capable de toutes les missions », affirmant enfin que le gouvernement de Jérusalem n'est pas « en lutte avec le peuple palestinien, mais en guerre avec les terroristes ».

C'est une fois par an, à l'occasion de Yom Haatzmaout (jour de l'indépendance d'Israël), que le communauté juive de France s'offre une telle fête, avec la participation de nombreux artistes, à laquelle - campagne électorale oblige - un certain nombre de personnalités, chrétiennes, socialistes et communistes, avaient, cette année, décidé de s'associer. MM. Stolau, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Bas, Marcus, étaient là. M^{rs} Barzach, MM. Juppé, Mauroy, Rocard, Pimlin, Fabius, Joseph, Delebarre, Rossignol, etc., avaient envoyé un message.

Mais la fête de l'indépendance n'avait jamais, autant que cette fois, rassemblé à une manifestation politique, comme si la communauté juive française, divisée par la situation israélienne, avait décidé, pour un soir, de penser ses propres peines et d'oublier.

HENRI TINCO.

Amériques

ÉTATS-UNIS : selon un sondage

M. Dukakis l'emporterait sur M. Bush même s'il constituait un « ticket » avec M. Jackson

Selon un sondage publié par le magazine Time dans son édition datée du 2 mars, le démocrate Michael Dukakis l'emporterait largement face au vice-président George Bush lors de l'élection présidentielle de novembre. Sans tenir compte du vice-président que choisirait M. Dukakis, les Américains sont d'accord 50 % des voix à celui-ci, contre 39 % à M. Bush. Au cas où le gouvernement du Massachusetts constituerait un « ticket » avec le sénateur du Tennessee Albert Gore, il l'emporterait par 49 % des voix contre 39 % à M. Bush. Et s'il faisait campagne en s'alliant au sénateur Jesse Jackson, sa victoire serait même importante, mais il l'emporterait avec 47 % des voix contre 42 % à M. Bush. Il s'agit du premier sondage donnant M. Dukakis largement vainqueur s'il constituait un « ticket » avec M. Jackson. En revanche, si M. Jackson était choisi candidat à la Convention

démocrate d'Atlanta en juillet prochain, il se recueillerait que 42 % des suffrages contre 47 % pour M. Bush.

M. Dukakis a entamé dimanche 24 avril une campagne épuisante en Pennsylvanie, Etat industriel du Nord-Est, où il a été accueilli par des foules enthousiastes, lorsqu'il a effectué un tour en tournée des principales grandes villes, où le taux de chômage touche parfois jusqu'à 30 % de la population active.

Selon les sondages réalisés dans cet Etat, il obtiendrait mardi pour les primaires de l'Etat plus de 30 % d'avance sur M. Jackson, qui n'a pas remporté de grand succès dans les autres primaires depuis les caucus du Michigan, le 26 mars, où il avait devancé M. Dukakis. Dans ses discours, M. Dukakis s'est surtout attaché, il est vrai, à montrer que, s'il était élu à la Maison Blanche, il pourrait donner des emplois aux chômeurs et redresser l'économie. (Reuters.)

Washington n'élargirait pas la mission de ses forces navales

Le gouvernement américain a nettement fait machine en arrière, le lundi 25 avril, le propos de son intention d'élargir la mission de ses forces dans le Golfe. La suggestion d'envoyer dans le Golfe des navires garde-côtes pour assurer des missions d'escorte, avancée par plusieurs responsables du Pentagone, a par ailleurs été sévèrement critiquée au Congrès. Plusieurs parlementaires spécialistes des questions de défense ont affirmé qu'il n'était pas question d'envoyer sur un théâtre de guerre des bâtiments faiblement armés et ne disposant d'aucun système de défense anti-missiles.

« Tout le monde reconnaît que nous devons revenir à des règles plus restrictives », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater. Il a affirmé que l'élargissement des règles d'engagement de la marine américaine répondait à la situation enregistrée lundi dernier lorsque l'Irak avait tenté de répondre aux repré-

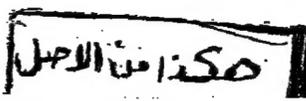
sailles américaines contre le mouillage de mines par la République islamique dans les eaux internationales. Cette situation n'est plus d'aujourd'hui », a-t-il souligné.

A Bagdad, l'Irak a déclaré lundi avoir testé avec succès un nouveau missile sol-sol d'une portée de 900 kilomètres. Selon le général Hussein Kamel, directeur de l'Organisation de l'industrie militaire, cet engin, baptisé Sidra El Abbas (du nom d'un lieu sacré), a été réalisé « en un temps record » et constitue une version améliorée du missile sol-sol Al Hussein d'une portée de 650 kilomètres.

Au cours de la dernière « guerre des villes », qui connaît une trêve depuis mercredi à l'initiative de Bagdad, l'Irak a annoncé le tir de 189 de ces missiles contre des villes iraniennes dont 135 sur Téhéran, 23 sur Qom, 22 sur Isfahan, 4 sur Fahirz, 3 sur Chiraz et 2 sur Karadj. (AFP.)

Advertisement for Eric Laurent's book 'MOSCOU WALL STREET' with a quote 'Pas croyable ? Et pourtant c'est vrai!' and publisher information 'Germann-Lévy'.

Handwritten text in Arabic script: 'سكوت من الراجل'.



Diplomatie

M. Shultz a rendu compte aux alliés de ses entretiens de Moscou

Les Soviétiques recherchent sincèrement un terrain d'entente, estime le secrétaire d'Etat

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

M. George Shultz est revenu confiant de ses derniers entretiens de Moscou. Selon lui, la mécanique de négociation américano-soviétique fonctionne de façon satisfaisante. Qu'il s'agisse de la réduction des armes stratégiques (START), des droits de l'homme, de la stabilisation des forces conventionnelles en Europe, de la recherche de solution au conflit du Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain semble convaincu que les autorités de Moscou cherchent sincèrement un terrain d'entente avec les Etats-Unis. Tel est le sens du compte rendu de ses derniers entretiens avec les dirigeants soviétiques que M. Shultz a donné aux représentants des autres pays de l'alliance atlantique, le lundi 25 avril, lors de son passage à Bruxelles.

Le sommet Reagan-Gorbatchev de la fin mai ne risque-t-il pas d'être un compromis dans le cas où les deux parties ne seraient pas prêtes alors à signer un traité portant sur la réduction de 50 % de leurs arsenaux nucléaires stratégiques ? M. Shultz répond sans équivoque de façon négative. Il fait valoir que l'ordre du jour du sommet sera en tout état de cause chargé : on y débitera des questions ayant trait au contrôle des armements, mais aussi des questions bilatérales, des problèmes humanitaires, des conflits régionaux. « Dans ces quatre domaines, on a progressé au cours des trois ou quatre dernières années, voire dans les six derniers mois. » Bien sûr, admet M. Shultz, il serait souhaitable que les conversations actuelles permettent de conclure un traité à l'occasion du sommet. Mais, ajoute-t-il en substance, personne ne fera un drame si ce n'est pas le cas. « C'est un travail de longue haleine qui suit son cours de façon satisfaisante. Il nous faut parvenir à un accord qui soit ressenti comme un bon accord par les deux camps. Nous savons que nous ne pouvons pas nous tromper. Il s'agit après tout des armes qui sont à la base de notre stratégie de dissuasion depuis quarante ans. », a expliqué M. Shultz.

Quelles sont les difficultés auxquelles butent les négociations ? Des problèmes d'inspection ou de vérification ? Le souci des Soviétiques de profiter de l'occasion pour obtenir en matière d'application du traité ABM (il s'agit de la mise en œuvre du programme IDS de guerre des

états) des engagements auxquels l'administration Reagan ne veut pas souscrire ? A entendre M. Shultz, il n'existe aucun obstacle rédhibitoire. « Il y a effectivement un certain nombre de difficultés conceptuelles, mais elles sont abordées de part et d'autre de bonne foi. On constate un effort de négociation soutenu pour les surmonter », a-t-il commenté. M. Shultz juge particulièrement ardues les problèmes de comptage et de décomptage, ainsi que celui du degré de liberté de manoeuvre à laisser à chacune de deux parties pendant les périodes de non retrait. Pas une fois au cours de la conférence de presse tenue lundi à l'issue de la consultation avec les alliés atlantiques M. Shultz n'a laissé entendre que les conversations sur les Start pourraient finalement échouer. « Si nous n'aboutissons pas avant le sommet, nous poursuivrons nos efforts, car les deux camps souhaitent vivement parvenir à un accord. Nos équipes présidentielles travaillent d'arrache-pied », a insisté M. Shultz. Par ailleurs, l'élection présidentielle ne constitue pas un obstacle et ne nécessite pas une pause puisque les efforts en vue de la réduction de 50 % des armes stratégiques sont soutenus par l'ensemble des candidats à la Maison Blanche.

Mise en garde aux Danois

Toutefois, M. Shultz n'a pas caché que le comportement de certains alliés, en l'occurrence le Danemark, risquait, en affaiblissant la discipline du camp occidental, de saper les efforts déployés par les Etats-Unis en faveur de la réduction des armements nucléaires.

Des élections anticipées ont été convoquées au Danemark en raison de la crise ouverte par une résolution parlementaire faisant obligation à tout bâtiment circulant dans les eaux territoriales de déclarer s'il transporte des armes nucléaires. Le secrétaire d'Etat, qui avait eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères danois, M. Ellemann-Jensen, a rappelé que l'appartenance à une alliance suppose certains devoirs : « Si l'on tient aux avantages de cette appartenance — à savoir la paix, le fait que des progrès sont réalisés dans les négociations — alors on devrait en assumer aussi les responsabilités. » M. Ellemann-Jensen avait tenté de rassurer son interlocuteur américain en citant notamment les derniers sondages qui montrent que 70 % des Danois tiennent à l'appartenance à l'OTAN.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

Le rapprochement gréco-turc trébuche sur la question de Chypre

Luxembourg. — La réunion du Conseil d'association entre la CEE et la Turquie a été ajournée sine die lundi soir, 25 avril, à Luxembourg à la suite d'un différend sur la question chypriote, pomme de discorde entre Ankara et Athènes.

Les deux pays avaient cependant commencé à normaliser leurs relations à la suite d'une rencontre en janvier à Davos (Suisse) entre les premiers ministres turc et grec. Turquie avait notamment adhérent mercredi dernier à l'Accord d'association CEE-Turquie de 1963, ce qu'elle refusait de faire jusque-là, malgré son entrée dans la CEE en 1981.

Dès l'ouverture de la réunion, lundi soir, la délégation turque a

refusé de siéger avec les ministres des affaires étrangères de la CEE, en signe de protestation contre la décision des Douze de parler du problème de Chypre, qui oppose Athènes et Ankara. Le ministre grec-allemand des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, dont le pays préside la CEE, s'est employé sans succès, pendant près de trois heures, à convaincre la délégation turque de s'asseoir à la table des négociations. Les chefs de la diplomatie de la CEE avaient décidé d'aborder la question chypriote à la demande insistante de la Grèce, qui en faisait une condition de sa participation à la réunion.

Chypre, dont la moitié nord-est occupée depuis 1974 par la Turquie, reste un des principaux points de contentieux entre Ankara et Athènes.

Les Douze avaient décidé d'évoquer cette question lundi de manière « informelle » avec la délégation turque. Dans une déclaration commune, les Douze soulignaient également que le problème de Chypre était susceptible d'avoir des répercussions sur les relations entre la Communauté et la Turquie. La délégation turque a estimé, quant à elle, que ce problème relève de ses relations bilatérales avec Athènes, et ne doit pas interférer dans sa coopération avec la CEE. — (AFP.)

COURS DE LANGUES
PORTUGAIS - ESPAGNOL - BRETON - ANGLAIS
TEL 45 41 39 60
21 bis, rue des Plantes
75014 Paris

POLOGNE : arrêt de travail dans les transports

Premier succès pour des grévistes depuis la dissolution de Solidarité en 1981

La Pologne a connu, le lundi 25 avril, sa première grève sérieuse depuis la dissolution de Solidarité en 1981, avec un arrêt de travail de quelque deux mille employés des transports en commun qui ont paralysé pendant deux heures les services d'autobus et de tramways à Bydgoszcz et à Inowrocław, dans l'ouest du pays.

Les grévistes ont repris le travail après avoir obtenu une augmentation de salaire de 63 %, qui devrait compenser une partie des effets des hausses de prix imposées par les autorités depuis le 1^{er} février. Leurs autres revendications, notamment la démission du directeur de la société des transports régionaux à Bydgoszcz et la modernisation du parc de véhicules, feront l'objet de « négociations ultérieures », a déclaré à PAP le préfet de la région, M. Stanislaw Kubczak.

Bien que le radio polonais ait affirmé que les syndicats officiels (OPZZ) mis en place par le pouvoir après l'instauration de l'état de siège, n'avaient pas participé à l'organisation de la grève, la délégation des grévistes aux négociations avec l'administration était conduite

par le responsable local du syndicat officiel, M. Krzysztof Wojt, qui est aussi membre du Parti communiste et chauffeur d'autobus. La délégation comprenait d'autres membres des OPZZ, ainsi que d'anciens membres du syndicat dissous Solidarité. M. Jan Kulewski, l'ancien responsable de Solidarité à Bydgoszcz, a été interpellé dans un dépôt de tramways, où il avait rejoint les grévistes, et a été relâché au bout de cinq heures.

La grève avait éclaté de manière spontanée tôt le matin parmi les deux mille sept cents employés de l'entreprise de transports de Bydgoszcz, avant de s'étendre à la ville voisine d'Inowrocław. M. Wojt a rapidement formé une délégation de dix employés pour mener les pourparlers avec les autorités. Certains travailleurs ont cependant déclaré qu'ils n'étaient pas satisfaits du résultat des négociations.

Jedi 21 avril, cinq mille métallurgistes des aciéries de Stalowa Wola, dans le centre de la Pologne, s'étaient réunis pour réclamer des augmentations en menaçant de faire grève. — (AFP, UPI, Reuter.)

TCHÉCOSLOVAQUIE

La pétition sur la liberté religieuse a déjà recueilli près de cinq cent mille signatures

Le cardinal-archevêque de Prague, Mgr Frantisek Tomasek, a né publiquement, le samedi 23 avril, le caractère « politique » du rassemblement en faveur de la liberté religieuse, brutalement réprimé par les autorités le 25 mars dernier à Bratislava (Slovaquie).

Il a annoncé également, lors d'une messe à la cathédrale de Prague, que la pétition en faveur de la liberté religieuse qui circule depuis le début de l'année en Tchécoslovaquie a d'ores et déjà recueilli près d'un demi-million de signatures.

Les autorités et les médias tchécoslovaques avaient présenté la manifestation catholique de Bratislava comme une « provocation politique » organisée principalement depuis l'étranger.

« Cela n'a pas été une action politique. Les gens ont été conduits par la vision de Christ », a rétorqué le primate de Bohême dans sa première prise de position publique sur ces événements, qui a déclenché de longs applaudissements de plusieurs milliers de fidèles assistant à la messe. « Il est bon que vous voyez la messe entendre de plus en plus », a lancé Mgr Tomasek aux laïcs catholiques qui, a-t-il souligné, forment « 99 % de l'Eglise ».

Par ailleurs, les négociations entamées fin 1987 entre les autorités de Prague et le Vatican pour l'amélioration de la situation de l'Eglise en Tchécoslovaquie semblent dans une impasse, si l'on en croit les derniers propos de responsables catholiques et du pape Jean-Paul II lui-même.

Symbole des relations conflictuelles entre l'Eglise et l'Etat, jamais surmontées depuis le prise du pouvoir par les communistes voilà quarante ans, dix des trente diocèses qui composent la Tchécoslovaquie sont actuellement vœux. Les autorités de Prague entendent étayer un droit de regard sur les nominations religieuses et encouragent systématiquement une association d'ecclésiastiques favorable au régime.

Lors d'une messe, samedi au Vatican, Jean-Paul II a rendu un vibrant hommage à Mgr Tomasek, âgé de quatre-vingt-trois ans, en le qualifiant de « personnage extraordinaire ». Le pape a demandé de « prier Dieu pour qu'il lui accorde de physiques forces spirituelles et physiques afin qu'il puisse continuer à donner son témoignage comme successeur de saint Adalbert dans son siège de Prague ». — (AFP.)

YOUGOSLAVIE : témoin du réveil de l'Eglise orthodoxe

La cathédrale Saint-Sava à Belgrade surpassera Sainte-Sophie d'Istanbul

BELGRADE de notre correspondant

La crise économique dans laquelle elle se débat depuis sept ans a contraint la Yougoslavie de reporter, pour des temps meilleurs, nombre de projets d'ouvrages publics. Faute d'argent, Belgrade, par exemple, a interrompu la construction d'une gare centrale, d'un pont sur le Danube. Un chantier demeure ouvert et l'on y travaille à plein rendement. C'est celui de la cathédrale de Saint-Sava, qui par ses dimensions sera la plus grande église orthodoxe du monde, plus grande que la célèbre Sainte-Sophie d'Istanbul et que Saint-Isaac de Léningrad. En dépit de la crise, les travaux se poursuivent au rythme prévu, et aura, étonner, avec se dressent déjà vers le ciel. Ils sont financés exclusivement par les dons des fidèles de Yougoslavie et les Serbes de l'étranger et leur coût se chiffre à des millions de dollars.

Avec une superficie intérieure de 6 400 mètres carrés, la cathédrale pourra accueillir quinze mille fidèles. Elle aura 70 mètres de hauteur, plus une croix de 10 mètres. La coupole centrale, haute de 17 mètres, aura 35 mètres de diamètre et pèsera 4 000 tonnes. Elle sera façonnée sur le chantier même et déposée, le moment venu, par des grues géantes (de production française). L'opération durera vingt-sept jours. Les murs de la cathédrale, constitués par des éléments préfabriqués en béton armé recouverts, à l'extérieur, par des plaques de marbre, sont coulés de façon à résister aux secousses sismiques et à les

protéger de la pollution. L'intérieur sera en mosaïque et la crypte (7 mètres de profondeur) sera recouverte de fresques.

Edifiée sur le plateau de Vracar, la cathédrale dominera la capitale. L'ingénieur Branko Pesic, professeur d'université, qui a la haute main sur l'ensemble des travaux, estime que ceux-ci seront terminés en 1992. Une exposition des plans de la cathédrale fut officiellement le jour de la Yougoslavie. A la fin de l'année en cours, elle se tiendra dans des villes d'ouest-est, de l'Europe centrale et occidentale (y compris Paris), où les Serbes sont nombreux.

Fondateur de l'Eglise autocephale orthodoxe serbe et son premier archevêque, saint Sava, né en 1171, est le personnage dominant de l'histoire nationale serbe. Ecrivain et fin diplomate, il fut le grand éducateur de son peuple. Mort en 1236 au retour de Palestine, il fut enterré au monastère Mileseva, en Serbie du Sud. Pour mettre un terme au culte national qui lui était voué, les Turcs transportèrent, deux siècles plus tard, sa dépouille marquée à Vracar, la brûlèrent et en dispersèrent les cendres. Les Serbes continuèrent néanmoins à en célébrer la mémoire et en 1930 l'Eglise décida de construire une cathédrale à l'emplacement où son corps fut brûlé.

Les travaux commencent en 1935 mais furent interrompus par la seconde guerre mondiale. Après 1945, le régime communiste nationalisa le terrain et transforma ce qui existait de l'édifice en dépôt et garage. Après plus de quatre-vingts interventions du patriarche germano-allemand, des autorités, l'Eglise obtint, enfin, le feu vert

RFA : le remplacement de M. Wörner

M. Rupert Scholz, nouveau ministre de la défense, un conseiller écouté du chancelier Kohl

BONN de notre correspondant

Le chancelier Helmut Kohl a annoncé mardi 26 avril, la désignation de M. Rupert Scholz (CDU) au poste de ministre de la défense, en remplacement de M. Manfred Wörner, qui succèdera, au mois de juin prochain, à lord Carrington au secrétariat général de l'OTAN.

Cette nomination met fin à une longue période de spéculations qui durait depuis le 25 septembre dernier, date à laquelle le chancelier avait annoncé que le gouvernement fédéral avait décidé de soutenir la candidature de M. Wörner à l'OTAN. Les noms de MM. Heinz Riesenhuber, ministre de la recherche, Volker Rübe, vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, et même celui de M. Manfred Rummel, ministre de Stuttgart et fils de célèbre marchand, avaient tour à tour été avancés.

Le choix du chancelier s'est finalement porté sur une personnalité peu connue du monde politique allemand, mais qui passe pour avoir toute la confiance personnelle de M. Kohl. M. Rupert Scholz, cinquante-trois ans, occupait jusqu'à ce jour les fonctions de sénateur pour la justice et pour les relations avec l'Etat fédéral du gouvernement de Berlin-Ouest. Ce juriste spécialiste du droit constitutionnel n'a pas effectué de service militaire ; il appartient en effet aux « classes blanches », c'est-à-dire à cette catégorie de citoyens ouest-allemands parvenus à l'âge de l'incorporation avant la création de la Bundeswehr. Jusqu'à ce jour, M. Scholz n'a été signalé pour les questions militaires, à la différence de son prédécesseur, ancien pilote de chasse, qui fut de longues années porte-parole du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour les questions de défense.

Le choix du chancelier est interprété par la plupart des commentateurs comme la manifestation d'une volonté de consolider la cohésion du cabinet dans une période où la coalition au pouvoir est traversée de conflits sur les sujets les plus divers : la réforme fiscale et des finances locales, et celle de la Sécurité sociale. M. Scholz, tard venu à la politique (il n'est membre du Parti chrétien-démocrate que depuis 1983), s'est acquis la confiance du chancelier en assurant en 1986, devant les tribunaux, la défense de M. Kohl lors de l'enquête sur l'achat de l'argent du groupe financier Flick.

Ses qualités de juriste et d'administrateur, minutieusement reconnues, l'ont qualifié, aux yeux du chancelier, pour prendre en main la plus grande organisation centralisée existant en République fédérale d'Allemagne, la Bundeswehr.

Le cri d'alarme de l'Allemagne

« La prise de fonctions intervient à un moment où se manifeste une inquiétude très vive dans l'état-major de l'armée ouest-allemande. Un rapport du général von Kleemann, chef du département de planification du ministère de la défense, laisse un cri d'alarme. Les réductions de crédits et la chute démographique sont de nature, selon le général von Kleemann, à affaiblir considérablement la capacité de la Bundeswehr à remplir les missions qui lui sont assignées dans le cadre de la « défense en avant » de l'Allemagne. Les services militaires, actuellement fixés à dix-huit mois, peinent difficilement à être allongés, et l'incorporation des jeunes filles se heurte à des résistances dans les milieux politiques. M. Scholz devra donc faire preuve de diplomatie pour garder auprès du ministre des Finances le soutien de militaires sociaux et préserver l'efficacité d'une unité conventionnelle dont les équipements, de plus en plus sophistiqués, coûtent très cher. »

M. Manfred Wörner, l'ancien ministre de la Défense, a été nommé, en octobre 1987, à la tête de la Bundeswehr, cette colline de Bonn où se dresse le ministère de la Défense. Dès son entrée en fonction, il avait commis une erreur fatale : celle de nommer un officier militaire ouest-allemand, ne lui ont pas pardonné. Il avait mis à la retraite anticipée le général Kling, chef d'état-major, car il prétendait, sur la foi d'informations erronées de la sécurité militaire, que le général fréquentait les milieux communistes de Cologne. M. Wörner avait été obligé de faire passer le général Kling à la retraite de son poste de commandant en chef de l'armée fédérale. M. Wörner a été remplacé par le général Genscher, la libération de son allégeance au chancelier et son départ pour Bruxelles vont lui donner une liberté d'expression plus grande : on sait M. Wörner partisan farouche de la modernisation des armes nucléaires à court terme.

LUC ROSENZWEIG.

GRANDE-BRETAGNE : l'Eurofighter en compétition avec le Rafale

Londres lance son programme d'avion de combat européen

LONDRES de notre correspondant

Le ministre britannique de la Défense, M. George Younger, a confirmé, lundi 25 avril à Londres, que le Royaume-Uni veut, de décider de s'engager officiellement dans le programme Eurofighter d'un avion de combat produit en coopération avec l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale, et concurrent en Europe du projet français Rafale.

En prévoyant d'acheter deux cent cinquante exemplaires de l'Eurofighter, la Grande-Bretagne participera, à hauteur de 33 %, au développement de cet avion, soit une dépense globale de 6 à 7 milliards de livres (environ 64 à 75 milliards de francs), dont 1,7 milliard de livres (environ 18,2 milliards de francs) pour la mise au point des prototypes. « C'est une grande chance pour l'industrie britannique », a expliqué M. Younger, et principalement pour British Aerospace (pour la cellule) et Rolls Royce (pour le réacteur) :

quatre décennies du régime communiste. « C'est dans la déroute que la Serbie va à l'Eglise », écrit dans son œuvre magistrale, « La Serbie et son Eglise », le professeur de la Sorbonne, Jean Monnet. « C'est une manifestation de sa foi dans son peuple, de sa plénitude envers son histoire, de son indéchirable confiance envers son avenir. »

PAUL YANKOVITZ.

A Londres, on croit savoir que l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale pourraient annoncer officiellement, la semaine prochaine, leur ralliement au projet Eurofighter.

« La semaine dernière (le Monde du 22 avril), le gouvernement français a officiellement fait savoir qu'il avait donné son accord au lancement du programme Rafale pour les besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale, et qu'il demeurerait ouvert à toute perspective d'une coopération européenne. L'annonce par la Grande-Bretagne de son choix en faveur de l'Eurofighter, s'il est suivi par ses trois autres partenaires comme tout le laisse prévoir, limiterait la collaboration entre Européens : cette coopération, désormais, pourrait se réduire à des productions de sous-ensembles ou d'équipements communs aux deux modèles d'appareils. »

Europe

Un phénomène sans précédent dans le camp socialiste

La Hongrie, terre d'asile des réfugiés roumains

(Suite de la première page.)
 Pour l'heure, « ces gens » répondent donc à l'appellation toute simple de « ressortissants étrangers désireux de s'établir provisoirement en Hongrie ». A les entendre pourtant, le mot « provisoirement » paraît superflu. « Jamais ! » s'écrit sans une demi-seconde d'hésitation un autre adolescent du foyer de Debrecen lorsqu'on lui demande s'il pense retourner un jour en Roumanie. Lui a dix-sept ans, il a franchi la frontière l'avant-veille en traversant la rivière, l'eau jusqu'à la taille. Cette fois-ci, c'était une expédition de groupe : « On était sept, trois filles et quatre garçons. On se doutait que, au moment de la Pâque orthodoxe, les gardes-frontières roumains seraient moins vigilants. » Capturé par des gardes-frontières hongrois, il a été commenté en voiture au poste de police voisin où on les a interrogés. « A un moment, on a eu l'impression qu'on allait nous renvoyer là-bas. On s'est mis à pleurer. »

« Pas de droits, pas de vivres »

Le jeune homme, qui, comme les autres, ne veut pas que son nom soit publié par crainte de représailles contre sa famille restée en Roumanie, affirme qu'il avait fait une première tentative « avec un copain » le 14 mars, mais qu'ils ont été renvoyés aux gardes-frontières roumains. « Ils (les Roumains) nous ont frappés, nous avons été transportés au commandement et pendant deux jours nous avons eu peur, les yeux bandés. Nous avons été encore frappés. » A présent, il pense trouver bientôt du travail dans sa spécialité — il est apprenti mécanicien — et feuillette les offres d'emploi accrochées au mur de la crèche où il est gratuitement hébergé pour une semaine avec son « copain », qui dit aussi avoir dix-sept ans mais en paraît quatorze, le visage criblé de taches, de roussette avec deux grands yeux qui devaient tout en silence. L'administration leur a aussi donné un petit peu d'argent pour voir venir.

Pourquoi ont-ils quitté leur pays ? Soupir, geste las. « En Roumanie, les Hongrois n'ont pas de droits et pas de vivres. Un ingénieur de quarante ans, originaire d'Oradea (Nagyvarad en hongrois), s'explique plus volontiers : « Le mouvement de fuite a commencé il y a trois ans mais, alors, ça se faisait légalement avec des demandes officielles. C'était plus lent, moins massif. Dans les entreprises, on s'est mis à déposer les cadres hongrois, à les licencier. L'an dernier j'avais demandé un passeport, cette année on me l'a refusé, comme à la plupart des intellectuels. Il y a eu une dégradation sensible ces derniers mois. Alors, je suis parti sans papiers. » Pâle sous ses cheveux gris, il a laissé derrière lui sa femme et ses deux enfants, qu'il espère faire venir un jour en Hongrie au titre de la réunification des familles. Il parle des tickets de rationnement en Roumanie, « même pour le pain », et ajoute : « Quand on n'a pas de liberté éco-

nomique, on n'est pas maître de son destin. C'est de l'esclavage. » Les autorités de Budapest reconnaissent que ces réfugiés dont on ne veut pas dire le nom sont sans doute à présent environ dix mille. « Dix mille à douze mille, quinze mille au maximum », commente un intellectuel de l'opposition, Gaspar Miklos Tamas, lui-même originaire de Transylvanie, qui dirige des comités indépendants d'aide aux réfugiés. La véritable nouveauté, c'est que le gouvernement hongrois s'est décidé à passer à l'action. « Sous la pression de l'opposition », souligne M. Tamas.

s'organise à différents niveaux pour accueillir les réfugiés. A Debrecen par exemple, pourtant bastion calviniste, un prêtre catholique d'une quarantaine d'années, le Père Mihaly Timar, est le premier à monter spontanément une opération d'assistance, dès le 8 février. Dans son presbytère, encore aujourd'hui jonché de tas de vêtements donnés par les paroissiens de Sainte-Anna, il arrange en hâte trois dortoirs, organise une collecte d'argent, de vivres, demande à ses fidèles de faire connaître leurs possibilités d'emploi et de logement. « En deux mois, nous avons accueilli ici six cent vingt réfugiés », dit-il

en Transylvanie à la crise politique en Hongrie, et demande que l'Etat hongrois assume ses responsabilités. Le 10 mars, le gouvernement hongrois crée un comité interministériel chargé de superviser toute la question des réfugiés, avec l'aide de comités de coordination dans les départements les plus concernés. Le 17 mars, l'Assemblée nationale vote un crédit de 300 millions de forints (35 millions de francs) pour l'aide aux arrivants de Transylvanie. Un compte bancaire est ouvert pour les dons du public, la presse publie toutes sortes de numéros de téléphone pour canaliser les initiatives individuelles, les

dans les entretiens du chef de l'Etat soviétique, M. Andreï Gromyko, à Budapest fin février. Quelque 170 000 Hongrois vivent en Ukraine sub-carpathe, dont six cents en moyenne s'installent définitivement chaque année en Hongrie. « Essentiellement des cas de réunification de famille », s'empresse-t-on de souligner à Budapest, pour lesquels les Soviétiques feraient moins de difficultés depuis deux ou trois ans.

Mais il existe encore bien des demandes non satisfaites, et les Hongrois ont réitéré à la délégation de M. Gromyko leur préoccupation à l'égard de la sauvegarde de l'identité culturelle de la minorité hongroise, en particulier linguistique.

Si ce genre d'affaires se traite aussi à l'amiable avec Belgrade et Prague, il n'en va pas de même avec la Roumanie. Les représentants hongrois n'hésitent plus désormais à critiquer ouvertement Bucarest dans les forums internationaux (le Monde du 21 avril) et les contacts bilatéraux sur cette question paraissent totalement coupés.

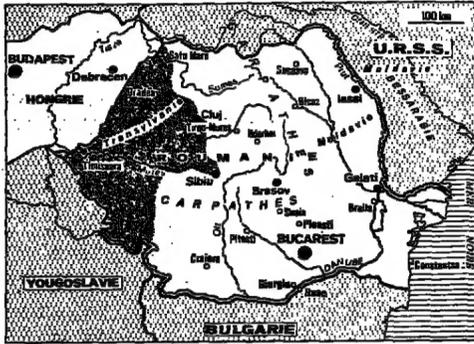
« Éviter la rupture »

« Nous souhaitons éviter la rupture, mais la clé de la solution n'est pas entre nos mains », nous a déclaré le président du comité interministériel hongrois, M. Zoltan Gal, qui est aussi vice-ministre de l'Intérieur. « Nous dénonçons un certain nombre de choses parce que c'est notre devoir, la question est devenue un problème intérieur hongrois. La volonté de coopération côté roumain est aujourd'hui quasi inexistante, et ce serait une erreur que d'espérer une solution rapide de cette situation. »

Concrètement, cela signifie par exemple que les quelque trois cents demandes de réunification de famille déposées par de récents arrivés ne sont pas près d'être satisfaites. La Croix-Rouge hongroise ne les a d'ailleurs même pas encore transmises à la Croix-Rouge roumaine. Il est vrai que Budapest garde le souci de ne pas encourager une émigration massive de Transylvanie, qui aurait pour effet de « roumaniser » davantage cette région considérée comme culturellement hongroise.

Fin janvier, M. Szarus avait même appelé de manière voilée la minorité hongroise à résister à l'oppression en Transylvanie, en l'assurant de « l'appui de la nation mère et d'autres peuples ». L'URSS, par exemple ? Tout en affirmant que Moscou se gardera bien d'intervenir dans ce conflit « gênant entre frères d'une même famille », les responsables hongrois ne se font pas trop prier pour dire qu'ils se sentent soutenus par le Kremlin. C'est ce qu'ils ont compris d'une récente remarque de M. Mikhail Gorbatchev, qui a lancé à Belgrade : « J'aimerais bien visiter un pays qui n'ait pas de problème de nationalités ! » Une semaine plus tôt, M. Ceausescu avait affirmé qu'en Roumanie « la question nationale était définitivement résolue ».

En attendant, malgré les protestations de l'opposition qui



Le 10 janvier 1988, un organisme para-officiel, le conseil des clubs pour la politique sociale, s'indigne dans une lettre adressée au premier ministre, M. Karolyi Gerez, que les jours précédents des permis de séjour aient été retirés à des Roumains, priés de regagner la Roumanie ou, affirmant-ils, « des camps de détention » les attendent. Le 19 janvier, dans un appartement de Budapest, plusieurs intellectuels présents à la presse étranger, « une déclaration de solidarité à nos amis roumains » signée par trois cent cinquante Hongrois,

en exhibant un registre impeccablement tenu, dans lequel il a consigné les noms et les sommes d'argent données comme aide d'urgence. « Nous avons pu persuader deux cents personnes de repartir retrouver leur famille avant qu'il ne soit légalement trop tard. » Depuis un mois, observe-t-il, c'est plus difficile, car les trois quarts des arrivants viennent désormais clandestinement. Les renvoyer chez eux est donc exclu. Le Père Timar a ainsi décelé une tendance inquiétante, que nous confirmeront un responsable hongrois, M. Zoltan Gal : les autorités roumaines ont considérablement réduit l'attribution de permis de circuler aux résidents frontaliers, qui, sous prétexte de rendre visite à des parents de l'autre côté de la frontière, restaient en Hongrie.

Quatre-vingts pour cent des réfugiés qui arrivent à Debrecen sont des hommes, la plupart sont artisans ou ouvriers qualifiés, les trois quarts ont entre dix-sept et trente-trois ans. Et tous ont quelque chose en commun : « le désir de vivre et de fuir l'humiliation », selon le Père Timar. « Ils subissent là-bas, les discriminations les plus graves, tous les témoignages concordent. Ici, ils trouvent un regain d'espoir, ils s'encouragent mutuellement à venir. »

Discussions avec les Soviétiques

Comment en est-on arrivé là ? Le problème ne date pas d'hier, et cela fait des années que les intellectuels de Transylvanie émigrent — légalement — en Hongrie, au point que certains accusent le président roumain M. Nicolae Ceausescu de vouloir débarrasser la Transylvanie de son intelligentsia hongroise. Mais le régime hongrois, si l'on en croit les responsables du département des affaires internationales du Comité central (1), a récemment repensé sa conception du problème des minorités nationales en constatant que, contrairement à toutes ses attentes, le socialisme n'avait pas apporté de solution à cette question. La presse s'est progressivement fait l'écho de prises de position sur la « nation mère » hongroise responsable de tous les Hongrois vivant aussi bien en Yougoslavie qu'en Tchécoslovaquie, en URSS ou en Roumanie — un tiers de la population magyare vit hors des frontières hongroises.

Selon un responsable du parti, la question est maintenant évoquée dans les relations bilatérales avec les pays voisins, et à même figuré de manière détaillée, et pour la première fois à ce niveau,

Arrivants clandestins

Le 25 janvier, M. Matyas Szendrő, secrétaire du comité central du Parti hongrois, chargé des relations internationales, évoque à Radio-Budapest le sort des Hongrois à l'étranger « blessés » dans leur identité nationale, et souligne la nécessité pour la « nation mère » (la Hongrie) d'intervenir de la manière la plus ferme « pour le respect de leurs droits. En l'absence de statut de « réfugiés politiques » et en attendant « un cadre juridique adéquat, ajoute le dirigeant, nous ne souhaitons pas prendre de mesures administratives contre les personnes résidant provisoirement dans notre pays ». En clair : plus question de renvoyer chez eux les Hongrois de Roumanie, même s'ils se trouvent en situation irrégulière en Hongrie. Une ouverture sans précédent dans un pays socialiste.

La nouvelle se répand en Transylvanie. En Hongrie, la société

considère les moyens mis en œuvre comme nettement insuffisants (« 300 millions de forints, c'est un logement pour dix-sept familles », dit M. Tamas), le gouvernement hongrois considère, qu'il peut faire face aux circonstances dans les proportions actuelles (2) sans appeler les organisations internationales à la rescousse. Mais, reconnaît M. Gal, il y a « un élément d'incertitude effrayant. On ne sait pas si un jour il ne faudra pas créer des camps de réfugiés ».

SVLVIE KAUFFMANN.
 (1) Magyar Nemzet, 13 février 1988.
 (2) Deux mille six cents et un permis de séjour temporaire délivrés entre le 1^{er} janvier et le 9 avril 1988.

Les instants les plus tropicaux ne sont pas les plus chers

LE VOL PARIS - POINTE-A-PITRE ALLER RETOUR A PARTIR DE 2400 F

50, RUE RAMBUTEAU
 4273 1064 MINITEL 36 16 + NF

NOUVELLES FRONTIÈRES

25 AU 30 AVRIL • PARIS-NORD VILLEPINTE

SICOB 88

LE LANGAGE DES AFFAIRES

25 avril. Jour J. SICOB 88, le Salon Européen des Technologies de Communication d'Entreprise. Un événement. Des Expositants du monde entier dans le Parc d'Expositions le plus moderne d'Europe (117 000 m²). Un nouveau langage : innovation, savoir-faire, expérience professionnelle. SICOB 88 : Informatique, Télécom, Bureautique, Espace Bureau.

Conférences

28 avril. Sicob-Expansion. 1^{re} Journée Management et Informatique. 26-27 avril. Sicob-Le Monde Informatique. Convention Européenne des Télécom. 25 au 29 avril. Journées d'Informatique Administrative. 25 au 27 avril. Journées d'Études et d'Appliquées. 25-26 avril. Conférences Espace - Bureau. 25 au 29 avril. Sicob - Informatique Hebdo. Débats - Visites. 25 au 30 avril. Espace Caméras. Le Salon du Recrutement des Informaticiens avec Le Monde Informatique.

MINITEL 36 16 CODE SICOB

سكوت من الاجل

Asie

En marge du conflit sino-vietnamien sur les Spratleys

Les Philippines ont élu un maire sur les îlots qu'ils contrôlent

PAGASA (Iles Spratleys) correspondance

Le maire, M. Alejandro C. Rodriguez, élu avec 100 % des suffrages exprimés, - il n'y avait que vingt et un électeurs - est le premier administrateur civil d'une municipalité toute nouvelle, celle des Iles Kalayaan-Philippines : 227 000 kilomètres carrés dont 225 000 submergés en permanence, le reste réparti en une vingtaine d'îlots et de récifs éparés (altitude moyenne : 1,60 mètre à marée haute) que M. Rodriguez ne peut compter que sur un contribuable, un météorologue perdu, et bénéficie d'une maigre allocation octroyée par l'Etat philippin. Pourtant sa commune serait sans doute la plus riche d'Asie s'il pouvait exploiter ce pétrole que l'on dit - un peu vite il est vrai - en quantités microbolantes sous ses pieds.

Pagasa (Titlu selon la cartographie internationale), chef-lieu des Kalayaan (1) : à 500 kilomètres des côtes des Philippines et à 600 kilomètres de celles du Vietnam, 32 hectares à fleur de l'eau et une piste d'atterrissage en corail concassé débordant sur la mer aux deux extrémités. Le sol est jonché de débris de tôle ondulée et de barils de fuel vides et rouillés par le sel. Des blocs en béton renforcé protègent les abords. Et, dans un coin, une demi-douzaine de chars lourds, amoncelés là on ne sait trop quand, tombent en ruine sous un soleil de feu, les obus dans les chargeurs.

La liaison avec la base aérienne de Puerto-Princesa (Palawan) est irrégulière et le danger le plus immédiat pour une garnison constamment sur le qui-vive est l'emmi. Pagasa a de l'eau potable et une végétation luxuriante. Les papayes sauvages poussent en abondance et une partie de l'île est boisée.

Depuis la fin des années 50, les Spratleys sont l'enjeu de revendications à la fois du Vietnam, du régime de Taïwan, de la Chine populaire, de la Malaisie et des Philippines. Découvert au fil des passages d'une longue lignée de voyageurs, ces écueils éparpillés et dangereux pour la navigation ont été longtemps délaissés. Jusqu'au jour

où, le potentiel économique et militaire se révélant, les nations rivales se sont souvenues d'y avoir trouvé des bouts de vaisseau amirauté, que, en 1864, le capitaine du HMS-Riflemen les inscrivent dans son livre de bord au nom de la future impératrice des Indes, que, le 13 avril 1930, la marine française les intègre à la province vietnamienne de Baria.

Autant de bribes d'histoire qui allaient justifier les revendications. Les Japonais les occupèrent lors de la seconde guerre mondiale, mais la conférence de San-Francisco (1951), où les vainqueurs redistribuèrent les souverainetés des vaincus de 1945, oublia tout simplement ces « poussières d'écume ». Entre-temps, l'armée d'un Tchiang Kai-shek, soucieux de briser les confins de son étroit réduit taïwanais, avait débarqué sur la plus grande de ces îles, I-tu-Abu (42 hectares).

En 1970, la Malaisie prit possession de trois îlots. Quatre ans plus tard, après que les soldats chinois l'eurent chassé des Paracels, archipel situé plus au nord et également disputé, le gouvernement de Saïgon se vengea en profitant d'un moment d'inattention d'un planton philippin pour planter son drapeau sur « Southwest Bay ». Au lendemain de la chute de Saïgon, les communistes vietnamiens s'approprièrent sept autres bancs de sable, dont l'île proprement dite de Spratley. Après une courte accalmie, les passions s'enflammèrent de nouveau : en 1978, le président Marcos formalisa une occupation militaire philippine commença dix ans plus tôt sur six îles et revendiqua la portion orientale de l'archipel (Manille se désintéressa de l'île de Spratley et de celles qui lui sont proches). Révoqué tardif : en 1984, un Philippin, Tomas Cloma, avait annoncé, dans des placards « publiés dans les grands journaux du monde », qu'il prenait possession à titre privé des Kalayaan.

Cloma convoitait des eaux fécondes en poissons et un sol riche en phosphates. Les gisements de gaz étaient connus de longue date. Au début du siècle, une compagnie japonaise les avait exploités. Auparavant, deux anciens soldats,

un Anglais et un Américain, y avaient cherché fortune. Le descendant de l'Américain, un certain Morton P. Meads, déclare, en 1963, la région - territoire de la République de Maroc-Songhrat-Meads - pour y constituer un « royaume de l'humanité ». Cloma échoua lui aussi. Le gouvernement philippin de l'époque, aux prises avec une première insurrection communiste, ne s'intéressa guère au projet. Lorsque Marcos tenta de rattraper le temps perdu, le « conflit des Spratleys » avait commencé.

Bien entendu, les Philippines ne peuvent espérer repousser des « empiétements » par les armées les plus puissantes de la région. Tout en plaçant un « règlement négocié » avec la Chine et le Vietnam, le gouvernement Aquino a décidé de favoriser l'essor économique des îles qu'il contrôle et encouragé leurs « colonisations ». Le 18 janvier 1988, lors des dernières élections locales, les Kalayaan ont été déclarées « démilitarisées » et remises au maire, M. Rodriguez, élu par les soldats philippins sur place.

M. Alejandro Rodriguez a la tâche ingrate de mettre en valeur ces lopins de sable au grand large en attendant une solution internationale au litige. Les compagnies-pétrolières ne dresseront pas leurs derrick tant que subsistera une situation de conflit. Un directeur de pêcheries a été dépêché sur place. Le « décret municipal numéro un » de M. Rodriguez renforce la « protection des tortues de mer géantes », dont ces îles sont un des derniers refuges.

Mais, après le décollage de Pagasa, à 20 kilomètres au sud-ouest du réduit philippin, l'avion survola une hutte sur pilotis posée en mer. A quelques encablures de la hutte, une frégate battant pavillon rouge, vietnamien ou, plus vraisemblablement, chinois, veille, ses armes anti-aériennes prêtes à la riposte. L'exploitation est relativement simple : la loi maritime internationale indique qu'un pays ne peut revendiquer une « zone économique exclusive » de 200 milles marins autour d'une île que « celle-ci peut « abriter une habitation humaine ». Les Malaisiens ont résolu le problème en « coulant du béton » sur des écueils. Les arrivants plus récents qui n'ont pas eu le temps de le faire et ont, à

la hâte, construit de frêles bicoques sur tout roc à fleur d'eau.

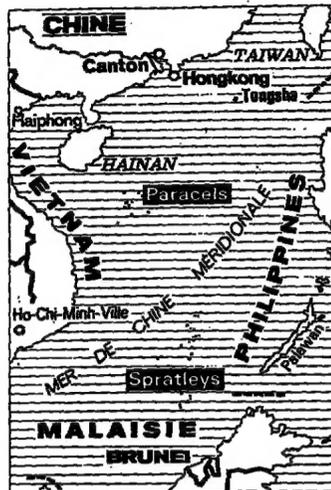
Des six zones contestées en mer de Chine (2), les Spratleys ont, selon des chercheurs américains, les « réserves estimées d'hydrocarbures » les plus riches, et de loin. L'intérêt des Spratleys est donc ailleurs. Pendant la Seconde guerre mondiale, les Japonais y avaient installé une base de sous-marins très opérationnelle. Aujourd'hui, l'intérêt militaire est évident : l'archipel long, en effet, la route maritime entre l'Ouest et le Japon. Les Spratleys seraient une clef permettant de verrouiller le passage entre l'océan Indien et le Pacifique : le cas échéant, un contre-poids à la VII^e flotte américaine basée à Subio-Bay aux Philippines.

Vue d'avion, la mer ressemble à un gigantesque labyrinthe de courbes : du bleu outre-mer au turquoise, indiquant une dénivelation sous-marine d'une incroyable complexité. Dès 1982, le gouvernement philippin, dans un rapport pour le président Marcos, avait noté : « Si une nation ennemie arrive à cartographier la zone avec précision, elle peut y placer un sous-marin nucléaire équipé de missiles de type Polaris capable de contrôler un rayon de 4 000 kilomètres autour des îles de la population mondiale. La bathymétrie (des Spratleys) est telle que la détection d'un sous-marin est impossible... »

Manille semble miser sur une solution de compromis sur la base de « chacun garde ce qu'il occupe », ce qui paraît bien optimiste en raison de la tension actuelle entre le Vietnam et la Chine. Ainsi, tout ce se contentant d'un dispositif de défense de Pagasa peu impressionnant, les Philippines se préparent, comme les autres, à une campagne d'« occupation d'îles désertes ». On lorgne tout autour tant soit peu accessible. La course aux récifs « porteurs de huttes » en mer de Chine n'a fait que commencer.

KIM GORDON-BATES.

(1) Kalayaan étant le nom philippin de la partie orientale des Spratleys, que Pékin appelle Nansha et Hsiao Truong-Sa.
(2) Ces zones contestées sont : le golfe de Tonkin (Paracels), les Spratleys, l'île de Natuna, l'est du golfe de Thaïlande, le large de l'Etat de Brunei et la mer d'Arabie.



A travers le monde

Afghanistan

Kaboul propose de retirer ses troupes de la frontière pakistanaise

Le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, a proposé, le lundi 25 avril, de retirer ses troupes des positions qu'elles occupent le long de la frontière avec le Pakistan. Parlant à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution, il a déclaré : « Nous sommes prêts à ordonner une ligne démilitarisée où cela sera nécessaire, si le Pakistan et l'opposition sont d'accord pour permettre le retour des réfugiés. » Cette offre est considérée par des diplomates occidentaux en poste à Kaboul comme une reconnaissance tacite que les forces soviéto-afghanes ont perdu le contrôle des régions en question.

Le général Abdul Haz Ullah, chef de la commission militaire du Parti démocratique du peuple (communiste) au pouvoir, a fourni des précisions sur cette proposition : plusieurs dizaines de zones démilitarisées pourraient, selon lui, être mises en place. Trois d'entre elles pourraient être centrées autour de Barikot, Maruf et de Darwaz-Agal, au nord-est de Maruf. Barikot et Maruf sont deux des trois positions que viennent d'abandonner les forces soviétiques.

Enfin, Washington a qualifié d'« absurde » la proposition de M. Najibullah d'une cessation de l'aide américaine au Pakistan en échange de l'arrêt de celle fournie par l'URSS au régime de Kaboul. (Reuter, AP, AFP.)

Ethiopie

Mise en œuvre de l'accord de paix avec la Somalie

Addis-Abeba. - L'Ethiopie et la Somalie ont achevé le retrait de leurs troupes à une distance de 10 à 15 kilomètres de part et d'autre de la frontière, conformément à l'accord de paix signé entre les deux pays le 3 avril, a annoncé, le lundi 25 avril, le ministre éthiopien des affaires étrangères. Le retrait qui, selon les termes de l'accord, aurait dû être achevé au plus tard le 15 mai a été effectué dans un temps record, souligne un communiqué.

La création d'une zone démilitarisée à la frontière constitue la première étape sur la voie de la réconciliation entre les deux pays. Le président Mengistu Haile Mariam et son homologue somalien Mohammed Siad Barre, après dix années d'hostilités, suscitées par le guerre de l'Ogaden en 1977-1978 entre les deux voisins de la Corne de l'Afrique. Outre le retrait des troupes, l'accord de paix prévoit notamment le rétablissement des relations diplomatiques. Les deux pays doivent également mettre fin à « toutes activités subversives et à la propagande hostile l'un contre l'autre ».

Le traité de la frontière commune, contracté jusqu'à présent par la Somalie et qui avait constitué les dernières années l'essentiel du différend entre Mogadiscio et Addis-Abeba, sera examiné ultérieurement par une commission mixte. (AFP.)

Mauritanie

Les criquets pèlerins menacent le centre et le sud du pays

Le ministre mauritanien du développement rural, M. Harroum Ould Ely, a informé, le lundi 25 avril, les représentants des pays et organisations donateurs de la menace grandissante de l'invasion des criquets pèlerins en Mauritanie et appelé la communauté internationale à accorder à son pays l'aide nécessaire pour venir à bout de ce fléau.

M. Ould Ely a expliqué que les criquets, qui commencent à envahir le centre et le sud du pays après avoir fait des ravages dans le nord, risquent de détruire aujourd'hui les oasis et constituent une menace grave pour la prochaine campagne agricole.

Pour le moment, les opérations de lutte ont permis de traiter 6 810 hectares de terrain dans tout le pays, et un plan d'intervention d'urgence vient d'être élaboré avec l'aide de la communauté internationale. Des secours officiels, ou indiqués que les essaims de criquets pèlerins observés dans le sud de la Mauritanie sont passés au Sénégal et au Mali. Mais les criquets pourraient revenir en Mauritanie le mois prochain si la situation qui prévaut au Maghreb n'est pas maîtrisée de toute urgence. (AFP.)

Tunisie

Un milliard d'aide française

Tunis. - La France vient de faire un substantiel effort envers la Tunisie avec la signature à Paris, le 19 avril, de deux protocoles financiers d'un montant global de 1 milliard de francs. De secours officiels, ou indiqués que les essaims de criquets pèlerins observés dans le sud de la Mauritanie sont passés au Sénégal et au Mali. Mais les criquets pourraient revenir en Mauritanie le mois prochain si la situation qui prévaut au Maghreb n'est pas maîtrisée de toute urgence. (AFP.)

Le triplement de l'aide « programmée » par rapport à 1986 est allé de pair avec une amélioration des conditions financières (taux de montage et délai de remboursement) et un assouplissement des conditions d'utilisation de cette aide, la liste des produits éligibles couvrant pratiquement tous les produits manufacturés que la Tunisie importe.

Pour le quotidien gouvernemental la Presse, « le dialogue franco-tunisien est d'autant plus approfondi en Tunisie que la signature de ces protocoles est intervenue moins d'une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle, ce qui confirme une fois de plus l'attachement des relations franco-tunisiennes ». (Correspondant.)

LAGOS : élections législatives en juin. - Les premières élections législatives depuis la prise du pouvoir par les communistes en 1976 auront lieu le 26 juin, a annoncé lundi 25 avril l'agence officielle NTA. Des élections régionales et locales seront organisées plus tard. La République démocratique et populaire lao n'a ni Constitution ni Assemblée nationale depuis 1975. (AFP, Reuter.)

JAPON

Comment un ministre réécrit l'histoire de la Seconde guerre mondiale

Décidément, le spectre de la Seconde guerre mondiale n'a pas été totalement exorcisé chez certains vieux dirigeants politiques japonais. En résumant ces déclarations incendiaires de M. Selsuke Okuno, ministre de l'Agence nationale des terres et ancien chef provincial de la sécurité pendant la guerre.

M. Okuno a suscité la colère des Chinois et des Coréens pour avoir déclaré, selon le Washington Post, que le Japon n'avait pas été un agresseur pendant le conflit, mais qu'il s'était battu pour protéger sa sécurité. « La race blanche, a-t-il ajouté, avait transformé l'Asie en colonie. [...] Et quand la guerre s'est terminée, ce sont les Japonais étaient les agresseurs ».

M. Okuno a fait ces déclarations, le vendredi 22 avril, après sa visite au secrétaire de Yasuhiro Nakasone, dédié aux victimes japonaises du conflit, y compris les anciens criminels de guerre. « Il faut qu'on cesse de nous mener par le bout du nez » et de « détruire le sentiment du peuple japonais ». Le ministre a cependant tenu à préciser qu'il ne voulait offenser personne par ses propos.

De source officielle à Tokyo, on déclare que de tels propos ne représentent pas la position du gouvernement, et qu'ils risquent de nuire à la visite, l'été prochain à Pékin, du premier ministre M. Takeshite. Toutefois est-il que l'agence officielle chinoise a dénoncé cette déclaration « complètement absurde et intolérable pour le peuple chinois ». La presse sud-coréenne n'a pas été en reste, condamnant le « sectarisme » de M. Okuno, qui « jette de l'eau froide » sur les relations nippono-coréennes.

POUR VOUS C'EST BIEN PARTI POUR 1992, SI VOTRE SECRÉTAIRE VOUS FAIT VOYAGER PAR LE BUSINESS AIRPORT PLUTÔT QUE PAR LES ROUTINE AIRPORTS.

Au cœur de Londres, le London City Airport est le Premier Business Airport Européen. Avant, pendant, après le vol, vous êtes toujours traité en VR Le London City Airport, c'est du temps gagné - embarquement en 10 min, temps minimum de roulage au sol, pas d'embarcadere aérien.

Le London City Airport c'est aussi plus d'efficacité. A votre disposition : 1 bureau centre avec salles de réunions, restauration de qualité, interprète, secrétaire, télécommunications.

Le London City Airport : 11 vols quotidiens, jusqu'à 2 heures* de gagnées dans votre journée de businessman.

11 VOLS QUOTIDIENS PARIS-LONDRES A-R.

London City Airways: 7h30 11h 13h 15h 17h 19h 21h
 Air France: 11h 10i 12h 30i 14h 15i 16i 18i 20i
 Meridiana: vols agents

LONDON CITY AIRPORT LE PREMIER BUSINESS AIRPORT.

Après le premier tour de l'élection présidentielle

Un duel sous la pression du Front national

Si les menaces échangées la semaine dernière par les deux principaux prétendants à l'Élysée avaient pu faire craindre le pire aux traditionalistes de la 194e politique, les voilà rassurés : le rite du deuxième tour de l'élection présidentielle sera respecté. Le face-à-face télévisé entre M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac aura bien lieu, le jeudi 28 avril au soir.

Mais les deux champions croisent déjà le fer.

Sorti du premier tour en tête, on ne s'est pas toujours, dans une course de fond, la meilleure position. M. Mitterrand, qui prévoit un sprint final « plus serré que ne le donnent les sondages », a porté la première attaque sur le terrain où son adversaire éprouve en ce moment de grosses difficultés : la Nouvelle-Calédonie. C'est de bonne guerre. Les violences qui meurtrissent de nouveau ce territoire donnant malheureusement raison à ses analyses, M. Mitterrand avait de bons arguments pour réclamer au Conseil constitutionnel l'annulation des résultats locaux du scrutin présidentiel. Ce qui est aussi une façon de condamner le scrutin régional dont l'organisation a été à l'origine des incidents provoqués par les indépendantistes.

M. Chirac a été pris au dépourvu de cette démarche, le premier ministre s'étant employé, au contraire, devant le gouvernement réuni au grand complet à l'Hôtel Matignon, à minimiser la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie afin de rassurer, si possible, ses alliés centristes, sceptiques sur ce point. M. Juppé avait même souligné que, tout compte fait, le scrutin s'était déroulé dans de bonnes conditions tout à fait convenables. Ce qui procédait d'une vision optimiste à

propos d'une campagne électorale qui a déjà été marquée par la mort de quatre gendarmes et de deux jeunes gens, par la prise de nombreuses otages, par de nombreux blessés et par une tension quasi insurrectionnelle qui persistait encore mardi matin, à l'écart, il est vrai, des pages tranquilles de Nouméa.

« Une manœuvre mesquine »

M. Chirac a estimé que le président-candidat s'était livré à « une manœuvre mesquine ». Voilà qui promet un beau dialogue, de sourds sur le dossier calédonien jeudi soir.

M. Mitterrand ne s'en est pas tenu là. Dès son arrivée en Guadeloupe, lundi soir, il a porté une autre attaque, beaucoup plus frontale, en visant le point le plus faible — politiquement parlant — de M. Chirac : l'enflure de l'« effort Le Pen ». Revenant à son compte le « conseil » d'ami donné tout aussi « amical » le dimanche soir, par M. Raymond Barre à son rival victorieux, le président-candidat a adressé à son contradicteur une mise en garde qui n'a d'autre but que d'essayer de le ligoter face aux électeurs du Front national.

Quand M. Mitterrand dit qu'il « espère qu'aucun candidat responsable ne se laissera aller jusqu'à débattre, traiter, prévoir l'avenir d'un gouvernement en compagnie du mouvement politique qui, à l'égard du racisme, montre tant de complaisance », il cherche tout bonnement à empêcher M. Chirac de dire quoi que ce soit en direction de l'électorat de M. Le Pen. Car, qui dit le premier ministre-candidat sera aussitôt taxé par les socialistes de vou-

loir se compromettre avec l'extrême droite.

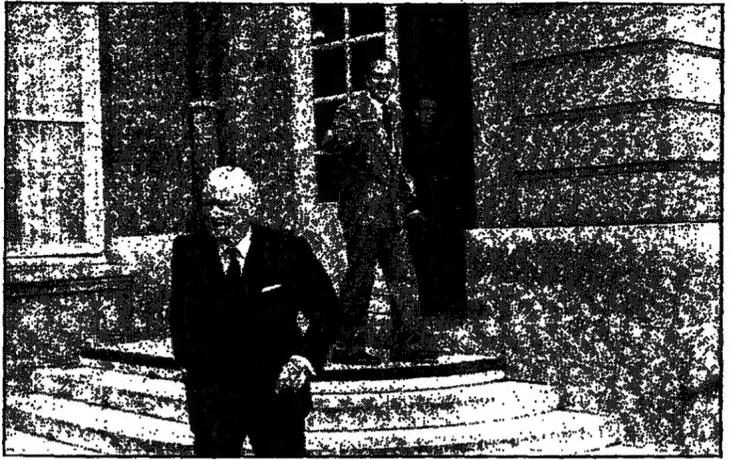
Cette manœuvre-là n'a pas surpris M. Chirac qui tenait sa riposte toute prête et qui s'est montré très clair dans son propos en disant, sur TF 1, qu'il n'aurait « aucune négociation avec qui que ce soit ». Ce qui ne l'empêchera pas, bien entendu, d'être à l'écoute des « préoccupations » des électeurs du Front national, comme à celles des autres citoyens. Mais qui pourrait trouver à redire à cela ? Certainement pas M. Mitterrand, puisque lui-même tend la main à tout le monde dans ses appels à la « réconciliation » des Français. Sauf à verser dans les procès d'intention.

M. Chirac a contre-attaqué sur-le-champ en proposant aux électeurs concernés de départager les deux candidats à partir de leurs propositions respectives sur les sujets qui les taraudent : le chômage, l'immigration, la sécurité, la « nouvelle pauvreté », l'image de la France. A l'électorat de juger chacun des deux en fonction de son bilan et de ses actes. Un concours sur pièces ? Pourquoi pas ! Le problème, c'est, justement, que 14,1 % des suffrages exprimés le 24 avril ont déjà renvoyé MM. Mitterrand et Chirac dos à dos et qu'ils réclament des surechères.

L'un et l'autre sachant parfaitement à quoi s'en tenir sur leurs engagements réciproques, il paraît peu probable que le face-à-face de jeudi soir soit déterminant sur ce point. Peut-être faut-il même souhaiter qu'il ne le soit pas. Un match nul prouverait au moins que les deux concurrents parviennent, au-delà des polémiques électorales, à la même conception de la démocratie parlementaire. Par les temps qui courent, ce constat serait somme toute plutôt réconfortant.

ALAIN ROLLAT.

Les VUES de Raymond Depardon



LUNDI 25 AVRIL, 13 h 30

Hôtel Matignon
Tout le gouvernement
est sorti depuis longtemps
de la salle du conseil
les journalistes sont partis
Jacques Chirac accompagne
Jacques Chaban-Delmas

sur le pas de la porte
« Je ne suis pas venu
pour enfler des perles »
assure le président
de l'Assemblée nationale
à une jeune et jolie
reporter de la Cinq accourue

La visite de M. François Mitterrand en Guadeloupe

« Tendre la main, ouvrir les bras »

M. François Mitterrand devait se rendre, le mardi 26 avril, à Fort-de-France (Martinique), dernière et dernière étape d'une visite d'une semaine et demie aux Antilles. La veille, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), il s'était adressé à plusieurs milliers de personnes rassemblées devant l'hôtel-de-ville, où il a été accueilli par le maire communiste, M. Henri Bangou. M. Mitterrand est accompagné pendant ce voyage par M^{lle} Isabelle Thomas, M. Harlem Désir — dont le père est Martiniquais — MM. Louis Mermaz, Pierre Joux et Henri Emanuelli.

POINTE-A-PITRE de notre envoyé spécial

« Que vive le combat unitaire des travailleurs guadeloupais pour le succès de... » sur la bande-roule tendue devant la place de la mairie de Pointe-à-Pitre, le lundi 25 avril, on avait remplacé, passé le premier tour de l'élection présidentielle, André Lajoinie par François Mitterrand, le « camarade Mitterrand,

président de la République ». Sous les lampes multicolores, devant une maigre tenture et un pupitre tricolore, le maire, M. Bangou, sénateur (PC), a vanté, en accueillant le président-candidat pour le meeting d'entre deux tours, « les orientations socialistes » de la gauche guadeloupéenne. Le Parti communiste guadeloupéen a appelé, dès lundi, à se prononcer pour M. Mitterrand au second tour. Certains de ses dirigeants avaient donné en sous-main des consignes pour voter en faveur du président-candidat dès le premier tour.

Refuser les exclusions

M. Bangou, devant plusieurs milliers de personnes, a dénoncé « les inégalités sociales » ainsi que « le pouvoir au service de l'argent » que représentent, selon lui, les médias locaux. Il est vrai que France-Antilles, quotidien du groupe Hersant, qualifiait le même jour le vote en faveur de M. Mitterrand (55,11 % au premier tour) d'« irrégulier », ou, au choix, de « bêttement légitimiste ». « A bas Le Pen », s'e-



voudrais pas que se forme une coalition hétéroclite. Elle n'est pas possible si j'en juge par le respect qu'on a de la République d'autres républicains, dans un autre camp, mais qui n'en sont pas moins fidèles aux sources de la démocratie. Je veux permettre aux Français de se réconcilier, de se rassembler sur des valeurs profondément démocratiques. J'ai besoin de vous, de votre concours, de votre enthousiasme. J'ai besoin de vous.

A propos du « grand rassemblement » qu'il appelle de ses vœux pour le second tour de scrutin et auquel, M. Mitterrand a précisé : « J'y crois sans céder en rien à la fidélité à moi-même. Non, il ne faut pas renoncer à l'idéal qui nous anime, il faut regarder autour de soi, tendre la main, ouvrir les bras. Faisons un pas supplémentaire, restons unis, soudés, rassemblés. C'est comme cela que nous refuserons les exclusions qu'on nous propose. »

JEAN-YVES L'HONNEAU.

ont entendu dans la foule lorsque le maire a évoqué le racisme, le Front national et « les méfaits du colonialisme » en Nouvelle-Calédonie. La voie était donc toute tracée, s'il en était besoin, pour M. Mitterrand, qui a déclaré : « En France, des mouvements de passion, de théorie de violence et de ségrégation commencent à se faire entendre (...). C'est avec vous que je compte débattre, à bref délai, pour mettre un terme au déchaînement des passions dangereuses. J'espère

qu'aucun candidat responsable — il n'en reste que deux, après tout — ne se laissera aller jusqu'à débattre, jusqu'à traiter, jusqu'à prévoir l'avenir du gouvernement en compa-

gnie du mouvement politique qui, à l'égard du racisme, montre tant de complaisance. C'est à des actes de ce genre, à des pactes de cette espèce que l'on juge les véritables intentions, que l'on jugera le 8 mai. Je ne

POINT DE VUE

La preuve par quatre

par Michel Durafour ancien ministre sénateur UDF de la Loire

J'ai soutenu la candidature de Raymond Barre fidèlement et loyalement. Ses évidentes qualités d'homme d'État m'avaient convaincu depuis longtemps. J'éprouve un grand respect pour sa dignité et son honnêteté intellectuelle et morale. Sa compétence méritait d'être mise au service de la nation, au niveau que lui permettait sa stature.

Les certitudes qui m'attachaient à sa personne rencontraient l'espoir politique qu'il lui serait donné d'agir dans la bonne direction : un État impartial, un libéralisme éclairé, un projet dynamique pour l'emploi, une confédération politique européenne — et l'égalité des chances pour tous sans considération de fortune ni de naissance. Il incarnait, à ce premier tour, ce que l'on nomme le centre, c'est-à-dire le lieu de rencontre et d'expression de toutes celles et de tous ceux qui refusent la cassure du pays en deux blocs ennemis et appellent de leurs vœux une France sociale et paisible.

Puisque Raymond Barre ne sera pas présent dans le deuxième tour, je vais observer, en toute indépendance et de mon propre mouvement, déterminer mon choix. Cela me conduit à réfléchir à ce que ma conscience de citoyen et d'eu considère comme essentiel : en effet, si l'alternance a eu le mérite de débarrasser les socialistes de leurs archaïsmes idéologiques et les Français, en général, de leurs comportements machinés anachroniques, des questions subsis-

tant pour lesquelles, me semble-t-il, le compromis n'est pas possible, car elles doivent être tranchées dans un sens ou dans l'autre. Voici les quatre interrogations qui me paraissent décisives : 1) L'attitude face au Front national. — Concernant ce dernier, aucune finasserie n'est admissible : il n'y a pas lieu de chercher des distinctions subtiles entre son idéologie, ses dirigeants, son programme, ses dupes. Dans un pays qui, l'an prochain, commémorera sous les regards du monde entier le bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration des droits de l'homme autour des idées de liberté, d'égalité et de fraternité, il n'y a pas de place pour la pollution qu'apporterait toute concession, toute ruse tactique, toute indulgence. Le rejet du Front national doit être immédiat, global, explicite ; 2) L'attitude à l'égard des gestionnaires auxquels on confie la responsabilité des administrations, des entreprises publiques ou même des entreprises privées livrées à des noyaux durs d'actionnaires choisis arbitrairement. — Rien n'est plus détestable ni perverse que l'accaparement de l'État par des groupes, parti politique, consortium financier, organisation parallèle, qui occupent toutes les places fortes afin d'organiser leur prospérité et leur financement. Aucune société démocratique n'a jamais résisté à de telles pratiques ; 3) L'attitude à l'égard de la construction de l'Europe. — Les incantations et les conversions bruyantes ne suffisent pas. Les échéances de 1992 seront rudes ; elles demandent une détermination absolue, surtout si l'on est conscient des assauts répétés des groupes de pression d'ici là. Il faut être sincèrement prêt à abandonner de souveraineté, comme un monnaie européenne et une Banque centrale européenne l'exigeront inévitablement. L'objectif est l'Europe politique, une confédération dotée de vrais pouvoirs. La survie de notre vieux continent, face aux États-Unis, à l'URSS, à la Chine, est à ce prix ; 4) L'attitude à l'égard des mécanismes de solidarité. — Dans une société démocratique, éprouvée par un haut niveau de chômage, des distorsions de revenu, le nombre croissant des exclus de l'expansion, les nouveaux pauvres, on ne peut pas laisser la logique inhumaine du marché ébranler l'équilibre social, déjà fragile, dont nous disposons. L'État doit affirmer sa vocation de garant de la solidarité nationale. Cela signifie notamment que les acquis de la Sécurité sociale doivent être défendus. Cela signifie que, même s'il rapporte peu, un impôt sur les grandes fortunes est d'une portée psychologique importante, qu'il a sa place dans la nécessaire réforme des fiscalités nationale et locale, sous réserve de l'exemption de l'outil de travail et de la première résidence jusqu'à hauteur d'une certaine somme. Sur ces quatre points fondamentaux, je vais comparer les pratiques passées, les intentions présentes et les propositions des deux candidats. Comme d'autres Français, j'ai besoin de cette preuve par quatre pour décider de mon vote avec sérénité et certitude.

Entraînement

Le Boeing 747 qui transportait lundi 25 avril M. Mitterrand aux Antilles a servi au président-candidat de salle d'entraînement pour le match télévisé, finale catégorie poids lourds, qui opposera le jeudi 28 avril à M. Chirac. M. André Emanuelli, ancien ministre socialiste, député des Landes, poids moyen doté d'un joli jeu de jambes et d'un culot à faire pâlir Cassius Clay lui-même, a fait office de sparring-partner. Fiqué au jeu, il a rapidement donné dans les coups interdits au-dessous de la ceinture, provoquant une grosse colère du champion. Il s'est retrouvé aussitôt dans la position du punching-ball et a mis quatre-vingt-dix minutes à s'en remettre selon les confidences faites par un témoin, après l'entraînement, aux journalistes.

L'application et la concentration de M. Mitterrand suffiront à démentir le jugement qu'il porta sur ce genre d'exercices qui s'apparentent selon lui aux « jeux du cirque », qui ne déplacent pas une voix et ne l'amusent qu'à une fois tous les sept ans : « A son avis, compte tenu de son expérience de 1974 et 1981, les jeux sont faits pour le deuxième tour deux ou trois jours seulement après le premier.

Boue française, américaine, japonaise ou chinoise ? M. Mitterrand affirme qu'il se moque du choix des armes. La française — que l'on appelle aussi la savate — présente à ses yeux un inconvénient majeur. Elle accorde le « droit de mentir », puisque les journalistes-arbitres ne peuvent pas dire à l'un ou l'autre des adversaires : « Vous mentez ». Bref, « l'ai plus à perdre que Chirac car à sine ce et pas moi », s-t-il dit.

Quelques de ces

A l'en croire, et malgré ses entraînements intenses, M. Mitterrand n'a jamais accordé un intérêt excessif à ce genre de débats, qui comportent cependant « toujours un risque ». En 1981, il s'est demandé, raconte-t-il, face à M. Giscard d'Estaing : « Qu'est-ce que je fais là ? » « Souvent, ajoute-t-il, je m'endors. Dans ce genre de débat, on se bat quelquefois pour des queues de cerise. » M. Mitterrand ne tient pas, dit-il, à emmagasiner des colonnes de chiffres, de références et des piles de documents. « Les chiffres, je les

saurai dans la tête, j'espère que je m'en souviendrai. »

Au cours d'une conversation avec les journalistes, M. Mitterrand a également répondu par l'ironie à quelques critiques dont il est l'objet. Ainsi, après s'être livré au public, vendredi dernier au Bourget, à une rapide imitation de M. Chirac, il en a fait autant, lundi, à propos de M. Chaban-Delmas, qui a émis lors de la soirée électorale du premier tour à la télévision quelques jugements sévères à son égard. Il a aussi attaqué les subtils pléiaristes de M. Pierre Messmer, qui l'a traité, il y a peu, de « vieille coquette hardie ». « Grattez, grattez là, s-t-il dit à une journaliste du Figaro en désignant sa joue droite. L'interpellée s'étant refusée à pareil crime de lèse-majesté, le président-candidat l'a encouragée sans plus de résultat à lui tirer un cheveux afin de faire la démonstration qu'il n'utilise aucune teinture.

Dans l'avion qui le conduisait en Guadeloupe, première étape de son voyage, M. Mitterrand avait réservé une place pour un enfant myopique originaire de Châteaufort qui, par lettre, avait exprimé le désir de voir un jour les Antilles.

J.-Y. L.

CHINOIS IN CHINE advertisement with various text and graphics.

Handwritten text in Arabic script: « كذا من الاجل »

Face au désarroi de l'UDF

M. Barre plaide pour la constitution d'une nouvelle force libérale et centriste

L'UDF ne sait pas trop où elle va, mais elle y va. Dès lundi, elle s'est rangée avec discipline derrière M. Chirac. Mais rares sont, de ce côté-là de la majorité, ceux qui imaginent que le candidat du RPR puisse, en douze jours, renverser la vapeur.

Après le bureau politique UDF de lundi matin tenu au grand complet, chacune des composantes s'est employée à officialiser son « soutien loyal et actif ».

Pour être loyal, le soutien de l'UDF à M. Chirac n'en sera pas moins vigilant. Le mot n'a pas été

employé, mais chacun des principaux responsables de l'UDF, en s'inspirant clairement de la déclaration de M. Raymond Barre, a tout clairement tenu à mettre en garde M. Chirac contre toute tentation de dérive lepéniste.

Ce n'est pas le seul motif d'inquiétude. Certains également se sont alarmés d'apprendre que, dans quelques départements, des responsables du Front national avaient été sollicités pour assister à des réunions publiques du RPR.

sur l'identité nationale, l'immigration clandestine, selon cette note, est « une incitation à la délinquance et à la marginalisation. Cet excès d'immigration est à la source des colères qui font apparaître la tentation raciste ».

Ce n'est pas le seul motif d'inquiétude. Certains également se sont alarmés d'apprendre que, dans quelques départements, des responsables du Front national avaient été sollicités pour assister à des réunions publiques du RPR.

M. Bernard Stasi déclarait, sur RTL, que M. Chirac avait donné à ses amis « des assurances et pris des engagements qui les rassurent ».

Toutes les hypothèses

Pour l'heure, les responsables de l'UDF manifestent plus de courage à exercer leur vigilance à l'endroit de M. Chirac et du RPR qu'à prendre à bras-le-corps le problème du Pen, qui se pose avec acuité dans leurs rangs.

Il est vrai que poser le problème du Pen revient en réalité à poser aussitôt la question de l'identité et de l'existence même de la confédéra-

tion UDF, au lendemain de l'élection présidentielle du 8 mai. Or, chacun tient à éviter pareil débâcle entre les deux tours. Mais en coulisse chacun déjà y réfléchit. Pour l'instant, on s'interroge plutôt sur l'ampleur de la victoire de M. Mitterrand le 8 mai. Qu'il dissolve, fort d'un large succès, et comme l'a dit lundi matin M. Giscard d'Estaing, la moitié des députés de la majorité « se retrouveront au tapis ».

Confédération RPR-UDF, UDF restructurée, groupe centriste, parti centriste : toutes les hypothèses sont à présent livrées à la réflexion. Les fédérations du Parti républicain ont pour l'instant tiré la conclusion qu'il faut plutôt donner

un grand coup de balai dans le personnel politique. Les « vieilles têtes » ayant vécu. Ce n'est sans doute ni le sentiment de M. Giscard d'Estaing, ni celui de M. Barre. Parant lundi soir devant les représentants de ses comités de soutien, l'ancien premier ministre leur a au contraire confié qu'il n'a nullement l'intention « de se retirer après le scrutin présidentiel ».

DANIEL CARTON.

La progression du Front national

M. Le Pen savoure sa revanche contre le gaullisme

Tandis que ses amis s'activent pour préparer un défilé monstre pour la « fête du travail et de jeunesse d'Arc », le dimanche 1^{er} mai, M. Jean-Marie Le Pen attend le sourire au lycée.

Comme pour M. Raymond Barre, son soutien a second tour est d'autant plus facile que l'élection du premier ministre semble hypothéquée. M. Le Pen devrait donc appeler à tout le monde à voter à droite pour battre la gauche.

Pour l'heure, M. Le Pen et ses amis savourent un score qui sonne pour eux comme une formidable revanche contre le gaullisme.

ovationné jeudi dernier à Paris lors du dernier meeting de M. Le Pen.

« Notre terrain c'est la crise »

C'est maintenant à l'héritage gaulliste et à l'électorat socialiste que le FN veut s'attaquer. Le secrétaire général du FN, M. Jean-Pierre Stirbois, n'en fait pas mystère.

Dans cette optique, les cantonales de septembre vont être pour le FN un banc d'essai des municipales de 1989. « Ce seront les primaires des municipales », estime M. Jean-Yves Le Gallou, conseiller régional FN d'Île-de-France.

(Suite de la première page.)

Nombres sans doute, dans les deux camps, seront ceux qui auront accueilli avec inquiétude le résultat de Jean-Marie Le Pen, en particulier « 14,4 » qui pèse sur l'Hexagone comme un véritable Tchernobyl politique.

Voici donc la France confrontée à une cohabitation des frousces : l'électorat de M. Le Pen continuerait de ressentir toutes les peurs qui expliquent son vote ; l'électorat de la droite classique sera partagé entre la crainte du socialisme qu'incarne encore - si peu que ce soit... - le président-candidat et une redoutable concurrence idéologique qui plonge les modérés dans l'inconfort ; quant à la gauche, elle éprouvera à des degrés divers l'effrayant sentiment de la montée des périls, cette « fascination » du paysage français qui nourrit depuis des décennies ses cauchemars les plus noirs.

Ainsi tout le monde se trouve-t-il avec une mentalité d'assagés ayant des ossements et des effets divers. Fantômes contre fantasmes, mythes contre mythes. De surcroît, assurément, cette sorte de « queue de bois » nationale qui a suivi les résultats du premier tour, ce goût d'amertume qu'avaient eu pour les politiciens commentateurs, établis par la surprise Le Pen, ces deux ou trois points de plus que qu'évaluaient prévu les sondages électoraux.

P. S.

Faisceau de peurs

président du Front national. L'image était juste. Un séisme, cela naît dans les profondeurs insondables de la géologie, cela ne se prévoit pas aisément, nul n'est épargné, et les secousses conservent longtemps en eux le souvenir de leur peur.

Séisme et terrain

Les politologues examineront à la loupe la nature du terrain sociologique où ce séisme est né. Il suffira peut-être de rappeler que cet électoral ne saurait se limiter à l'extrême droite classique. Qui est populaire, et pas seulement réactionnaire ou sans-idéologie traditionnelle. Quelques chiffres l'indiquent. A Paris, c'est dans les arrondissements les plus populaires que M. Le Pen a fait ses meilleurs scores (17,8 % dans le dix-huitième, 18,3 % dans le dix-neuvième et 18,4 % dans le vingt-troisième).

tar de prendre cet électoral dans le sens de la peur au lieu de le rassurer, ce qui donnerait indirectement raison à M. Le Pen, et à gauche de s'abriter derrière les grands principes et les grands sentiments sur fond d'une mémoire historique (le fascisme, le nazisme...), s'interdisant ainsi de répondre aux préoccupations immédiates de cette France perturbée.

« Nous sommes la force montante », a dit M. Bruno Mégret, au nom du Front national. Cette force peut-elle être entraînée dans son accession ? Quel que soit l'« élu » du scrutin, une partie notable du scrutin se sera bien sûr « déplacée » sur son terrain, pré-électorat défilé - une structure, une cohésion, une tenue de nature à redonner confiance à cette France des marges qu'il refuse, pour des raisons qui ne sont pas toutes idéologiques, le coup de boutoir du réalisme économique, la rhétorique d'une généralité qui ne colle pas toujours à ses difficultés.

Ce n'est pas une question de report de vote, il est à craindre que, dès le 9 mai, le nouvel élu - ou réélu, - dans l'euphorie de la victoire, ne soit tenté d'oublier le leçon du 24 avril, cette éternité vingt ans après mai 1968, avec secousses telluriques qui engendra-

tant d'espoirs et tant de peurs... d'une France hargneuse, ébranlée, vicieuse, protestataire. Il est des peurs salutaires. Si celle qui ressent le droit indéfectible de conduire à l'avenir - comme l'a fait aussi M. Barre - toute compréhension idéologique avec les héritiers de l'idéologie, si la peur de la gauche l'entraîne à négliger moins les causes profondes du « séisme » du 24 avril en se contentant plus d'une dénonciation incantatoire, la secousse aura eu du bon.

Si non, la sociologie séisme, la crise, perdant, et les idéologies n'est pouvoir, mais, les camps opposés de la droite se renforcent les uns les autres dans un tirantier ministériel aux effets imprévisibles. L'Europe de 1993 aura besoin d'une France saine et saine à défaut d'être éternelle. Pour l'heure, elle n'est pas saine, comme l'époque mentalement, cherchant ses marques et ne les trouvant plus. Depuis lundi elle ne se reconnaît pas. C'était donc ça, l'effet Le Pen : le doute d'un pays sur lui-même, la quête désordonnée de certitudes, même fausses ? Qui, il a suffi de la panoplie d'un politicien - car c'en est un - de « talent » et d'une minorité exaspérée par ses travers multiples.

BRUNO FRAPPAT.

Un sondage CSA - « La Vie »

Une fraction marginale des catholiques et des protestants a voté Le Pen

L'hédomadaire la Vie publie, dans son édition du 27 avril, un sondage réalisé à la sortie des urnes au premier tour de l'élection présidentielle par l'institut CSA sur le vote par famille religieuse. 4078 électeurs (sur 5800 interrogés) ont répondu au questionnaire.

Sur les 458 catholiques pratiquants réguliers (11,2 %), les deux tiers ont partagé leurs voix entre Jacques Chirac (33,7 %) et Raymond Barre (32,7 %). 12,2 % ont cependant voté pour Jean-Marie Le Pen, alors que 15,8 % se sont prononcés pour François Mitterrand.

Dans l'électorat juif (0,9 %), la gauche est également majoritaire. 44,5 % ont voté pour François Mitterrand. Celui-ci devance Jacques

Chirac (32,8 %) et surtout Raymond Barre (11,6 %).

Chez les musulmans, 68 % se sont prononcés pour le président de la République et 5,3 % pour Le Pen, mais il faut se méfier de résultats qui portent ici sur une fraction très faible (0,5 %) des électeurs interrogés le 24 avril.

Pour le deuxième tour du 8 mai, 77,6 % des catholiques pratiquants réguliers ont exprimé l'intention de voter pour Jacques Chirac et 22,4 % pour François Mitterrand. Chez les protestants, les résultats sont inversés : 63,3 % pour François Mitterrand et 36,7 % pour le premier ministre. 60 % de l'électorat juif se prononcera aussi pour le président-candidat, ainsi que 86,4 % de l'électorat musulman.

H. T.

« C'est une grave erreur d'avoir abandonné à Le Pen le drapeau tricolore »

assure M. Jean-Pierre Chevènement

M. Jean-Pierre Chevènement était, le lundi 25 avril, l'invité des étudiants socialistes de l'Institut d'études politiques de Paris. Devant quelque quatre-vingts étudiants réunis dans l'ampthéâtre Emile-Boutigny, le député socialiste du territoire de Belfort a ironisé sur M. Jacques Chirac, qui « paie la rançon de sa démagogie » en lançant, à propos du FN : « Quand on flâne ce genre de position, il arrive que la création dépasse le créateur ».

Le maire de Belfort, comme les autres socialistes, observe que le chômage est l'« humus » sur lequel se développe le FN. La « réponse politique » au phénomène Le Pen se situe donc sur ce terrain, et M. Chevènement observe, pour le déplorer, que la question du chômage a été largement absente de la campagne.

Mais M. Chevènement ajoute deux terrains supplémentaires de lutte : un terrain « presque historique » et un terrain « culturel ».

Le maire de Belfort veut réagir contre « la crise de l'idée de nation » et trouve que c'est « une très grave erreur d'avoir abandonné à Le Pen le drapeau tricolore ». Pour M. Chevènement, il s'agit de « redonner à la France le sens de son destin » et de développer une « approche culturelle » aux antipodes de celle de M. Le Pen, mais aussi loin d'« une certaine gauche à la mode ». Le dirigeant de Socialisme et République dénonce « le triomphe de l'éphémère » et du « narcissisme individualiste ». « Tout ce qui s'appelle, souligne-t-il, effort, patience [...] est dévalorisé. Il faut donc « réhabiliter ces valeurs profondes et faire une révolution culturelle au bon sens du terme ».

M. Chevènement demande « la revalorisation des valeurs du long terme par rapport aux valeurs de l'instantanéité », car une partie des couches populaires, celles qui sont sensibles aux thèses de M. Le Pen, « ne peuvent pas vivre dans le court terme, parce que [pour elles] le court terme est insupportable ». C'est pourquoi, selon M. Chevènement, faite d'attaquer le mal à la racine, le phénomène Le Pen est une « hydre » dont les têtes reparaissent chaque fois qu'elles sont coupées.

BIBLIOGRAPHIE

« Les dits et les non-dits » du président du Front national

Les valeurs de la virilité

Après les « portraits-tout » de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, Pierre Jouve et Ali Maguoli récidivent en brochant celui de M. Jean-Marie Le Pen (1).

Une gageure, à première vue, tant le personnage, fort en gueule et bien en couleur, est passé maître dans l'art de semer ses pourparlers. Patiemment, nos Rouletoille, matiné de Fremd, ont suivi, tout au long de l'année 1987, le « menhir tricolore » pour tenter d'en percer le secret. Laisant aux thuriferaires les coups d'annonce et à ses subordonnés les tir au but, Jouve et Maguoli sont parvenus à tracer avec brio une esquisse équilibrée qui permet de mieux saisir les ressorts psychologiques d'un personnage qui fait de la politique comme d'autres font la guerre.

Le sentiment d'exclusion, le formidable besoin de revanche, l'aspiration à la considération : ce sont quelques-uns des traits de caractère de cet ancien « plus jeune député de France » (c'était en 1956). « J'ai été la Minou Drouot de la politique [...] L'affaire algérienne m'a repoussé dans le désert », explique-t-il avec amertume. Dans son bateau naufragé, il a recueilli, depuis 1983, tous ceux qui partagent avec lui ce même sentiment d'injustice existentielle. A tel point que la souffrance elle-même finit par devenir l'objet d'une sorte de culte. « Ils s'affirment tellement comme un groupe humain bouffé par l'histoire de la nation », écrit Jouve et Maguoli à propos des lepénistes, qu'on se demande s'ils n'aiment pas leur condition de victimes des temps modernes, au point de se placer d'eux-mêmes dans des situations d'imposée d'oe-

surprenant. J'ai même l'année, l'échéance.

A l'évidence, le chef de file de l'extrême-droite éprouve, dans ses meetings un plaisir certain à dresser le décor de la décadence, du SIDA, de l'invasion. Ce que montrent très justement les auteurs, c'est que l'ancien lieutenant parachutiste ne se sent bien que dans des situations extrêmes, dans un cadre apocalyptique. La peur est un dopant : « Il se trouve que le danger me porte plutôt au défi », se vante M. Le Pen. Il joue en permanence le « pompier pyromane ». Volontiers paillard dans ses propos, il se fait tout aussi « le défenseur des valeurs pudiques ». Il est en tout. Il est le Dieu ». Sa relation à l'autre est tout entière marquée par une question qui, chez lui, n'est pas un jeu : l'autre va-t-il me tuer ? Pour preuve, cette phrase prononcée tout à trac par M. Le Pen, au cours d'un de ses entretiens avec Jouve et Maguoli : « Vous savez, vous pourriez me piéger, sortir un revolver et me tirer dessus ». La peur, toujours la peur.

Finalement, M. Le Pen aurait dû naître dans un siècle plus tumultueux. Confronté à une démocratie qui tend sensiblement, depuis sept ans, au fil des alternances, à se pacifier, le président du Front national tente de ressusciter un monde manichéen, dans lequel il espère retrouver enfin ses marques et faire valoir « les valeurs de la virilité ».

PIERRE SERVENT.

(1) Les Dits et les Non-dits de Jean-Marie Le Pen, enquêtes et psychanalyse. Ed. La Découverte-Époches, 83 F.

de l'élection présidentielle

M. Chirac organise l'union de la majorité

M. Chirac, après avoir participé, le mardi 26 avril, au déjeuner hebdomadaire du comité de la majorité, devait prendre la parole devant les groupes parlementaires UDF et RPR. Il devait, en outre, s'adresser, au siège de la région Ile-de-France, les vingt présidents de conseils régionaux appartenant à la majorité. Le comité central du RPR a été convoqué d'urgence pour la fin de journée de mardi.

« Faire vite et avec tout le monde » : telle est la résolution prise par M. Chirac après la mauvaise surprise des résultats du premier tour. Surprise double, avouée lundi soir sur TF 1 : que M. Mitterrand ne franchisse pas le seuil des 35 % et que M. Le Pen approche celui des 15 %. Mais surtout, déception pour lui-même. Il convenait dès lors que M. Chirac s'assure du soutien de tous ses alliés et parte à la conquête d'autres électeurs. Déormais candidat unique de la majorité, il doit aussi apparaître comme le seul candidat anti-socialiste.

Lundi matin, il a donc vérifié que le concours de toutes les formations de la majorité serait « total et loyal ». Les ministres, réunis au grand complet en conseil de cabinet, l'en ont assuré. Ainsi M. François Léotard, secrétaire général du PR, affirme-t-il que, « au deuxième tour, on peut gagner », sans qu'il soit nécessaire de « partir à la chasse aux électeurs de Le Pen ». Il affirme également que l'union sera faite entre toutes les formations de la majorité, « mais dans le respect de leur diversité ». M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, découvre que « la France est plus fragile et plus catégorielle que prévu », et il ajoute, en direction de M. Chirac : « Bien entendu, nous ferons campagne pour vous, mais dans le respect de la sensibilité de chacun ».

M. André Rossinot, président du Parti radical, exprime la même opinion. Tous les chefs de formations de l'UDF, qui se sont préalablement rencontrés au bureau politique de ce groupement, donnent alors nettement l'impression à leurs collègues qu'ils souhaitent, bien préserver la personnalité de chacun des partis

qu'ils dirigent et qu'ils rejettent toute perspective de fusion et même de confédération comme celle que M. Edouard Balladur avait envisagée dans ces colonnes. (Le Monde du 18 avril).

Chacun a donc tenu à la fois à être irréprochable, en appliquant à fond le « code de bonne conduite » et en pratiquant la solidarité majoritaire, mais sans oublier de rappeler l'autonomie de chacun, c'est-à-dire de conserver toute liberté pour les lendemains du second tour.

M. Jacques Chirac a pris acte des déclarations de ses ministres et il les en a remerciés. Il a, ensuite, réitéré qu'il n'est pas question de « négocier avec qui que ce soit », mais que sa victoire est possible « si l'on tient compte des sensibilités exprimées par les électeurs ». Il a, enfin, annoncé qu'il tiendra un langage « plus concret, plus près du quotidien » au cours des meetings qu'il présidera.

Les « vieux démons » socialistes

M. Alain Juppé, à l'issue de ce conseil de cabinet, a assuré que « la campagne du second tour sera menée avec une grande vigueur, afin d'éviter à la France une longue période de laisser-aller, de confusion et d'instabilité, car c'est bien de cela qu'il s'agit si M. Mitterrand était, de nouveau, élu ». Il a expliqué : « Nous entrons, en effet, dans une période qui marquerait une radicalisation de la vie politique, car, installés au pouvoir pour longtemps, les socialistes seraient repris par leurs vieux démons ». En conséquence, selon M. Juppé, M. Chirac aborde cette nouvelle étape « avec résolution et esprit offensif ».

M. Juppé a expliqué que le vote protestataire émis, dimanche, en faveur de M. Le Pen, révèle « une manifestation d'inquiétude et des attentes ». Parmi celles-ci, il a cité le chômage — à propos duquel M. Mitterrand est resté, « étrangement silencieux » — et, plus généralement, le besoin de sécurité pour l'avenir. De même, le porte-parole a indiqué que « la construction européenne était, parfois, perçue comme un défi et comme la remise en cause

des situations acquises ». Sur ces deux domaines, notamment, a assuré M. Juppé, le premier ministre sera « plus explicite qu'avant le premier tour ».

Enfin, commentant le compte-rendu du scrutin qu'avait présenté M. Pasqua, ministre de l'intérieur, M. Juppé a noté qu'une partie du corps électoral avait fait preuve d'une grande hésitation, parce qu'il s'était déterminé au dernier moment. Il a évoqué « l'opération assez machinélique » lancée par M. Mitterrand, avec la rumeur sur le droit de vote à accorder aux immigrés, qui avait « pour but de favoriser un vote en faveur du Front national ». Il en a conclu que c'était là « un procédé pas très convenable, mais efficace ».

Après avoir reçu M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, puis, séparément, M. Léotard et M. Méhaignerie, M. Chirac

s'est rendu au Sénat, en compagnie de ce dernier, pour la réunion du comité de liaison de la majorité. Celui-ci, qui, pendant deux ans, s'est réuni chaque mardi, est élargi à des personnalités barristes (1).

« La victoire est tout à fait à la portée de la majorité, pour peu que l'union de cette majorité se confirme et que l'union des Français se réalise », a déclaré M. Juppé. Il a indiqué que le comité de liaison élargi se réunira quotidiennement, à 9 heures, au siège commun de la campagne, 57, rue de Babylone, à Paris. MM. Fohrer et Balladur coprésideront le comité national de soutien à la candidature de M. Chirac. Dans les départements, les comités de soutien « coordonneront leur action », a dit M. Juppé, « selon les modalités qui seront jugées les plus appropriées ».

Le porte-parole de M. Chirac a annoncé que le meeting au cours

duquel M. Barre et le premier ministre prendront la parole aura lieu le vendredi 29 avril, à 18 h 30, au Palais omnisports de Bercy. Six grands meetings régionaux sont prévus, en outre, le 30 avril et les 2, 3, 4, 5 et 6 mai (2). Le comité de liaison fixera les lieux de ces meetings, qui commenceront à 19 heures et qui seront précédés, chacun, d'un « déjeuner républicain » dans une autre ville de la région. Sont prévus, enfin, cent réunions ministérielles, co-présidées par des « personnalités nationales » de l'UDF et du RPR, d'ici au 8 mai.

15 % d'électeurs comme les autres

A 20 heures, M. Chirac, invité du journal de TF 1, a déclaré : « Les que l'on observe que 15 % des Français ont voté pour le Front national, cela veut dire qu'il y a une fraction non négligeable qui considère que le langage qui leur a été tenu n'est pas celui qu'ils attendaient ou que l'action qui a été menée est insuffisante par rapport à ce qu'ils souhaitent. Ils adressent, d'abord, une sanction à M. Mitterrand. Il m'appartient de leur dire clairement ce que je compte faire sur les sujets qui les intéressent. »

M. Chirac cite, alors, le chômage, en demandant qui, de lui-même ou de M. Mitterrand, « est le mieux placé pour lutter contre », et la sécurité. Il demande, aussi : « Qui a engagé une politique pour lutter sérieusement contre l'immigration et, notamment, contre l'immigration clandestine ? » Il cite l'Europe et ajoute : « Qui a tenu les mains aux trop nombreux Français qui n'ont rien pour vivre ? » Il évoque le décret Bérégovoy, « supprimant les indemnités aux chômeurs de longue durée ». Il conclut : « J'ai confiance dans le jugement final des Français ».

En réponse à des questions, il rappelle qu'il a déjà proposé l'élargissement de la procédure référendaire et précise que, sur l'immigration, il ne « changera pas de discours ». Il ajoute que 15 % d'électeurs ont été, « par exemple, outrés de la façon dont les gendarmes ont été traités en Nouvelle-Calédonie, choqués par des choses qui, depuis plusieurs années, ont porté atteinte au crédit, à la grandeur de notre pays ». « Ça,

je le comprends et je le partage, dit-il. Bien sûr, j'ai entendu ces 15 % d'électeurs, comme les autres. » En conclusion, le candidat Chirac indique que, lors de son face-à-face télévisé avec M. Mitterrand, il exprimera « une synthèse de ce que rassemblent l'ensemble des électeurs qui appartiennent à la droite et au centre et qui veulent restaurer les valeurs de la France ».

M. Chirac s'efforce, ainsi, de « rebondir » pour tenter de passer la barre, même de justesse ou, à défaut, pour s'en rapprocher le plus possible. Car, pour l'avenir, cette classification aura, aussi, une grande importance.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Outre MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale; Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale; Roger Romani, président du groupe RPR du Sénat; Jacques Toubon, secrétaire général du RPR; Jean Lecanuet, président de l'UDF; Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale; François Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du PR; Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du Parti radical; André Sautin, ministre délégué à la communication, président du Parti social-démocrate; Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation; Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, se sont retrouvés, autour de M. Chirac et de M. Alain Fohrer, président du Sénat; MM. Daniel Hoël, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat; Marcel Lucotte (PR), coordinateur de la majorité sénatoriale; Jean-Pierre Cantogri, représentant le groupe de la Gauche démocratique; Philippe Mestre et Charles Millon, responsables de la campagne de M. Barre. M. Chaban-Delmas a participé, aussi, à cette réunion, de même que M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole de M. Chirac, qui en a rendu compte.

(2) Sont envisagés des réunions à Marseille, Clermont-Ferrand, Rennes, Strasbourg, Lille et Lyon, cette dernière avec l'éventuelle participation de M. Barre.

Bienheureux Sénat

Ils sont tous arrivés, l'un après l'autre, à peths pas, dans ce miracle de paix et de verdure qu'est la présidence du Sénat, comme à la recherche d'un temps perdu. Balladur, Pasqua, Chaban, Léotard et les autres puis, enfin, Méhaignerie dans la voiture de Chirac. Cela s'appelle un « comité de la majorité élargi », a expliqué Alain Juppé.

L'élargissement n'allait pas jusqu'à Raymond Barre, ex-cusé, mais incluant les dormeurs du barreau, Philippe Mestre et Charles Millon et c'était là l'essentiel.

L'essentiel était de s'associer tous ensemble devant les photographes et de décider, pour l'entre-deux tours, de la création de toutes sortes de comités communs. Cela s'appelle, selon les chiraquiens, « entretenir la dynamique de l'union ».

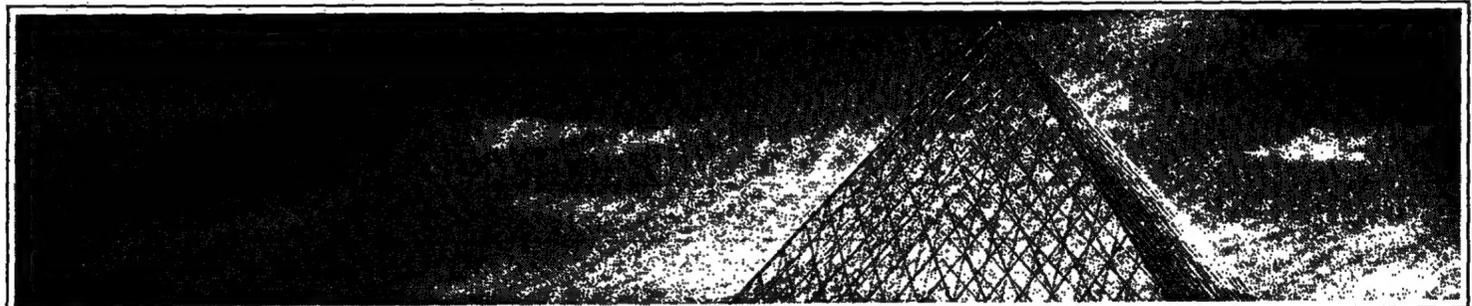
On s'assait donc. Puis on fit entrer d'abord les cameramen, suivis des photographes, durent arriver. Arrivé en retard, Charles Pasqua a esquissé à l'intention des journalistes un geste indéchiffrable, se pinçant la pomme d'Adam entre le pouce

et l'index. Ce qui signifie, au choix, une extinction de voix ou l'intention de « serrer le kiki » à quelqu'un. Mais à qui ?

Le rôle important joué par le cadre du Sénat dans « la dynamique de l'union » — le « comité élargi » de lundi siégeait dans le même décor qui avait vu, la veille, l'apparition commune Chirac-Barre, — n'est paradoxal qu'en apparence. Le Sénat, c'est la politique raisonnable, les joutes toujours courtoises, le respect des règles du sérail, une sorte de police d'assurance contre les casticyames. Ce sont aussi des huisseries pléthoriques et somnolentes, des cours rappées de fins gravier où crissent les pneus des limousines, bref tout ce qui évoque le temps béni où les consultations des présidents du Conseil présentaient tantôt en balais la France entière aux Actualités Gaumont. Où mieux tenter, le temps d'une brève escapade, d'oublier Le Pen ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

SAINT-GOBAIN LA TRANSPARENCE



POUR LA PYRAMIDE DU LOUVRE,
SAINT-GOBAIN CRÉE
UNE NOUVELLE TRANSPARENCE.

Un verre incolore, pur, résistant. Telle est la performance réalisée par Saint-Gobain pour la pyramide du Louvre.

1^{er} producteur européen et 2nd producteur mondial de vitrage, la force de Saint-Gobain, depuis 300 ans, c'est sa capacité à faire évoluer ses matériaux, à s'adapter aux nouvelles utilisations, dans le domaine du vitrage, mais aussi dans celui de l'espace, du nucléaire, de l'électronique, du bâtiment, de l'emballage. C'est à cette tradition d'innovation que Saint-Gobain doit son rang de leader.

La pyramide du Louvre, c'est tout un symbole: celui du dynamisme et de l'avance technologique de Saint-Gobain.



NOTRE MÉTIER: LA COMPÉTITION

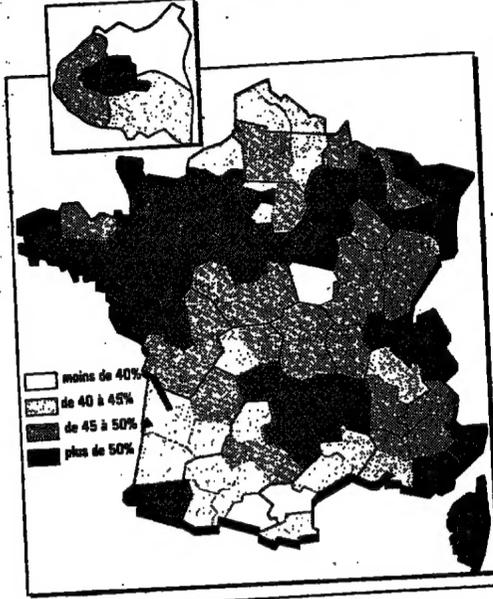
سكزا من الاجل

حکومت الاحل

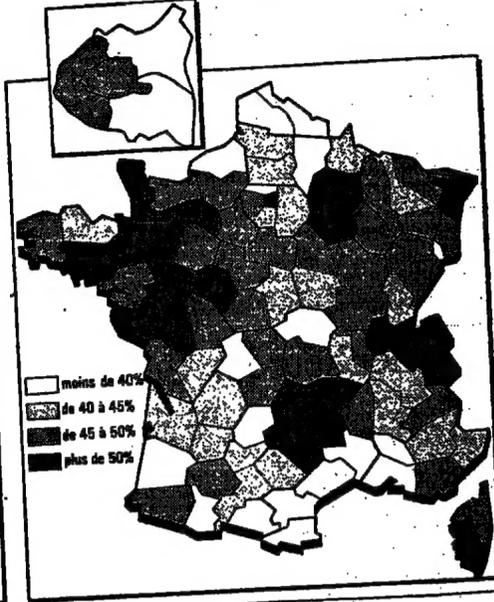
Après le premier tour

L'évolution des voix de droite

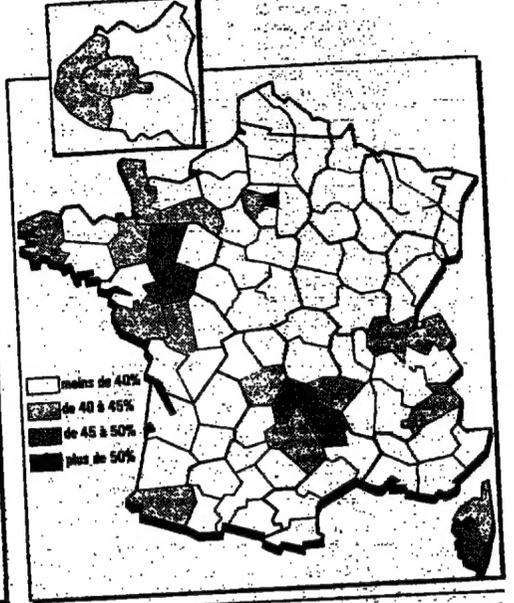
26 avril 1981 : M. Chirac + M. Giscard d'Estaing + M. Debré + M^{me} Garaud



16 mars 1986 : RPR + UDF + divers droite

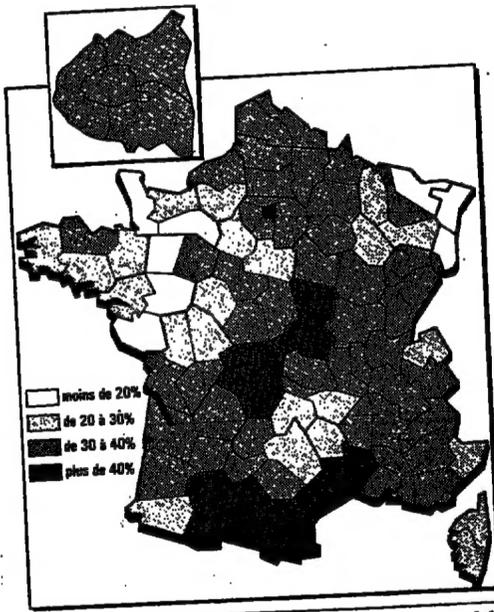


24 avril 1988 : M. Chirac + M. Barré

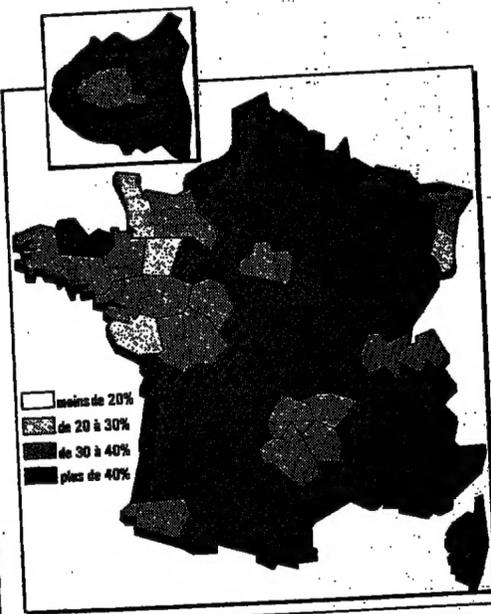


L'évolution des voix de M. Mitterrand

5 décembre 1965



5 mai 1974

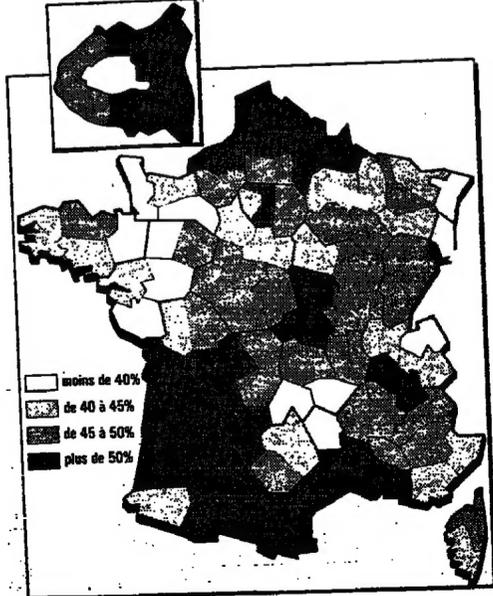


26 avril 1981

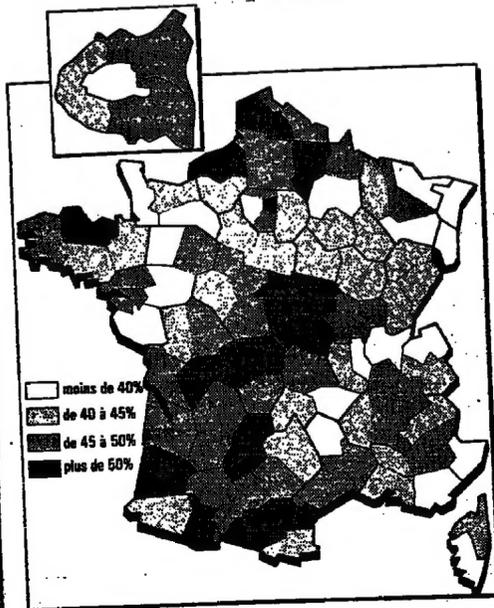


L'évolution des voix de gauche de 1981 à 1988

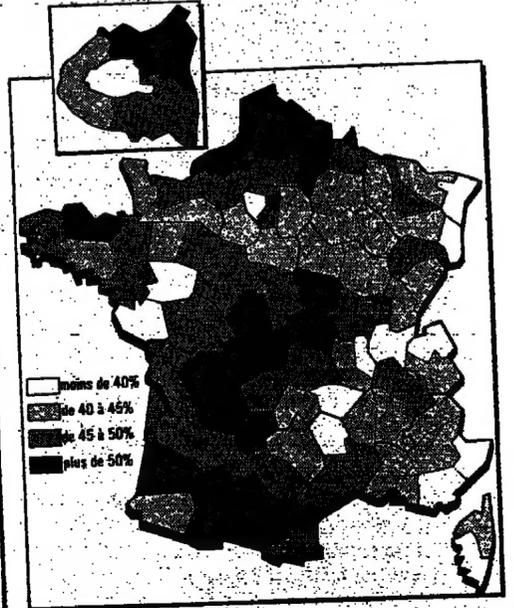
26 avril 1981 : M. Mitterrand + M. Marchais + M^{me} Laguiller + M^{me} Bouchardeau



16 mars 1986 : PS + PC + divers gauche



24 avril 1988 : M. Mitterrand + M. Lajoinie + M. Juquin + M. Boussel + M^{me} Laguiller

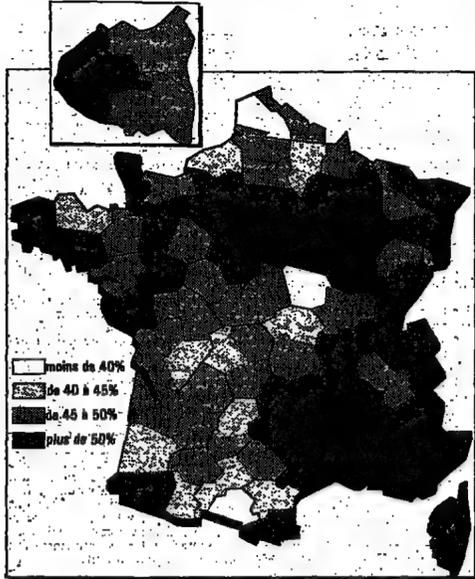


de l'élection présidentielle

de 1981 à 1988

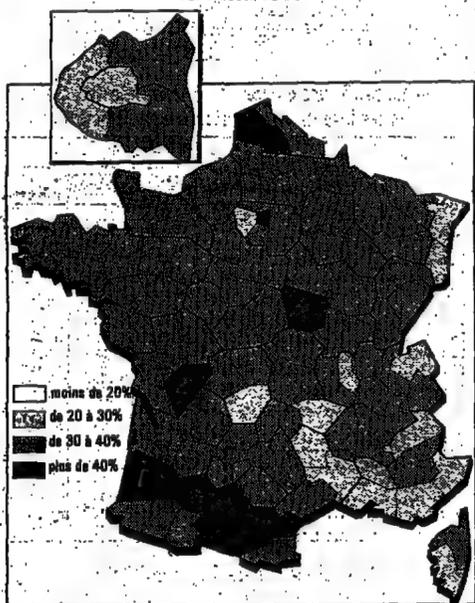
24 avril 1988 :

M. Chirac + M. Barre + M. Le Pen



de 1965 à 1988

24 avril 1988



RECTIFICATIF. — Lors des élections législatives du 16 mars 1988, en Gironde, la liste créditée de 5 192 suffrages est une liste d'extrême droite, dissidente du Front national. Nous avons, par erreur de composition, attribué à cette dernière formation la paternité de cette liste. Deux erreurs se sont glissées dans l'analyse des résultats des Côtes-du-Nord. M. François Mitterrand obtient un score légèrement supérieur à celui réalisé par la liste PS menée par M. Charles-Joseph de L'Écluse, président du conseil général. D'autre part, à Loudéac, M. Jacques Chirac ne progresse pas, mais régresse comme l'indiquent les chiffres (21,42 % en 1988 contre 22,66 % en 1981).

Les « petits » candidats et le financement de la campagne

Objectif : 6 millions de francs

M. Daniel Gluckstein, qui a supervisé la gestion financière de la campagne du candidat trotskiste Pierre Bousset : « Nous étions partis sur la base de 4 millions de francs. En fait, les dépenses dépasseront sans doute 6 millions. » M. Jean-Louis Vidal, directeur de campagne et responsable de la trésorerie pour le compte de M. Antoine Waechter, candidat des Verts : « Le budget tournera autour de 7 millions de francs. » M. Pierre Anberger, un nom de M. Pierre Juquin : « Environ 8 millions de francs. » M. Cécile Bernier, enfin, au nom de M. Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) : « De 6 à 8 millions de francs. »

Il est évident que tous les « petits » candidats ont adapté leur stratégie financière de campagne à la possibilité ouverte par la loi nouvelle : un remboursement forfaitaire de 6 millions de francs par l'État, chacun d'eux étant persuadé qu'il se pouvait dépasser le seuil de 5 % des suffrages qui leur aurait donné accès au pactole de 30 millions.

M. Laguiller aura consacré aux affiches 3 millions de francs environ, location de panneaux comprise. Hormis les souscriptions (1,27 million de francs à ce jour), la candidate affirme n'être riche que de la patience des créanciers que rassure la perspective du remboursement.

Un million et demi de dépenses pour la « propagande écrite », un million pour les voyages, un autre pour les frais départementaux, 500 000 francs pour l'organisation

La trésorière de M. Barre : une loi à refaire

M. Gilberts Beaux, administrateur de la Générale occidentale, qui a tenu les cordons de la bourse et en a gardé le contenu pendant la campagne de M. Raymond Barre, ne souhaite pas entrer dans le détail du financement de campagne avant de l'avoir établi de manière précise et définitive.

Si elle juge « une bonne chose pour le principe » et même « nécessaire » l'existence d'une loi sur le financement de la vie publique, elle estime que celle-ci est « rigide » et « dépourvue de souplesse ». Elle la trouve même « totalement injustifiée ».

Il est clair aux yeux de M. Beaux que les comptes de campagne qui seront établis cette fois à partir du 12 mars alors que certaines campagnes étaient massivement engagées depuis des mois « n'auront aucune signification ».

Pour M. Beaux, la loi est très lacunaire. Exemple : les dépenses accomplies directement par les partis en faveur de tel candidat n'entrent pas dans le compte de campagne ; de plus, il régit sur le financement des partis des zones d'ombre que la trésorière de M. Barre souhaiterait voir disparaître.

Fallait-il faire figurer un plafond de dépenses dans la loi ? Beaux ne le pense pas. Un système dans lequel les divers types de dépenses (affiches, meetings, etc.) seraient partiellement remboursés, jusqu'à un certain niveau, mais non plafonnés, aurait plutôt sa faveur.

De même, elle estime que les dons des personnes physiques et morales ne devraient pas être plafonnés, qu'ils aient bénéficié des déductions fiscales qu'à une partie de ces dons.

Les résultats en Polynésie française

Ins. 107 984 ; vol. 60 585
Abst. 47 399 (43,89 %)
Suffr. expr. 59 181

Mitterrand : 23 700 (39,91 %)
Barre : 5 992 (10,09 %)
Le Pen : 1 728 (2,91 %)
Waechter : 555 (0,93 %)
Lajoie : 512 (0,86 %)
Laguiller : 394 (0,66 %)
Juquin : 304 (0,51 %)
Bousset : 145 (0,24 %)

1984. — Ins. 103 667 ; abst. 26 833 % ; suffr. expr. 76 834 (74,16 %)
Div. 1 : 4 232 (5,50 %) ; Div. 2 : 13 048 (17,24 %) ; Est. : 6 680 (8,98 %) ; Est. 2 : 4 739 (6,37 %) ; Div. 3 : 4 231 (5,60 %) ; App. PS : 228 (1,11 %)
1981. — Ins. 78 496 ; abst. 33,73 % ; suffr. expr. 51 036. Giscard d'Estaing : 26 241 (51,41 %) ; Chirac : 18 323 (35,90 %) (0,01 %) ; Laloë : 376 (0,73 %) ; Girard : 331 (0,65 %) ; Dubois : 306 (0,59 %) ; Marechal : 273 (0,53 %) ; Cèpeaux : 234 (0,49 %) ; Bouchard : 184 (0,36 %)

M. Mitterrand, qui gagne la bagatelle de 36,93 points par rapport au premier tour de 1981, tire profit du discrédit de la politique conduite en Polynésie française, jusqu'à l'année dernière, par M. Gaston Flosse, secrétaire d'État chargé des problèmes du Pacifique sud, aujourd'hui en état de semi-départ après avoir exercé sur le territoire un pouvoir quasi absolu. Le président-candidat bénéficie non seulement du réflexe légitime qui caractérise souvent les scrutins outre-mer mais aussi de la campagne menée en sa faveur par les partis composant la nouvelle majorité et le nouveau gouvernement du territoire, au nombre desquels figurent bon nombre de centristes et de représentants de la droite modérée.

M. Chirac conforte son score personnel de 1981 en progressant de 15,63 points, mais il ne recueille pas tant s'en faut, les 64,05 % rassemblés à l'époque par M. Giscard d'Estaing. Malgré les difficultés économiques locales, les débats territoriaux sur l'immigration d'origine métropolitaine et les violents troubles qui a subis Papeete à l'automne dernier M. Le Pen ne fait pas recette.

Un pourcentage de participation comparable à celui de 1981

7 091 696 électeurs ne se sont pas présentés aux urnes le 24 avril 1988 pour le premier tour de l'élection présidentielle, sur un total de 38 086 857 inscrits.

Ce taux d'abstentions (18,61 %) est légèrement inférieur à celui que l'on avait pu constater le 26 avril 1981 lors du premier tour de la précédente élection présidentielle (18,90 %). On considère généralement comme satisfaisants les pourcentages de participation supérieurs à 80 %.

Le taux de participation du 24 avril infirme en tout cas l'impression laissée par une campagne jugée à la fois très longue et peu marquée, dans sa dernière phase, par des enjeux clairement identifiés : ces caractéristiques n'ont pas joué le rôle dissuasif qu'elles auraient pu avoir.

Il est encore trop tôt pour analyser dans le détail les abstentions du 24 avril et en particulier pour déceler si le « gisement » des abstentions contient des « richesses » potentielles plus importantes pour l'un ou l'autre des deux candidats appelés à s'affronter pour le second tour.

Fidèle à une solide tradition, la Corse affiche des niveaux records d'abstention : 33,19 % en Haute-Corse et 31,65 % en Corse du Sud. Les autres départements où l'on a le moins voté sont : la Seine-Saint-Denis, Paris, les Pyrénées-Orientales, la Loire, la Seine-et-Loire, la Savoie, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.

La encore, pas de surprise : zones fortement urbanisées et régions montagneuses sont souvent frappées par l'abstention.

A l'inverse, le département où l'on a le plus voté est la Corrèze (12,47 %), suivi de ceux de la Vendée, de la Somme, des Côtes-du-Nord, de la Dordogne, des Landes et du Pas-de-Calais.

Les abstentions

	26 avril 1981 %	16 mars 1986 %	24 avril 1988 %
Alsace	21,62	23,81	18,95
Alsace	15,32	19,88	16,28
Alsace	16,68	21,09	17,28
Alsace	19,18	17,51	17,77
Alsace	21,18	18,61	18,46
Alsace	20,73	21,22	19,91
Alsace	18,91	19,87	17,32
Alsace	16,99	22,18	18,43
Alsace	19,49	19,82	18,29
Alsace	18,07	23,88	18,77
Alsace	16,59	16,81	15,24
Alsace	17,83	16,74	16,49
Alsace	23,63	23,76	28,81
Alsace	17,36	22,44	18,81
Alsace	18,82	18,34	17,30
Alsace	17,14	21,34	17,34
Alsace	28,07	24,89	19,48
Alsace	16,98	21,29	17,75
Alsace	13,39	15,77	12,07
Alsace	33,28	23,29	31,66
Alsace	36,54	45,52	33,19
Alsace	19,42	22,98	18,49
Alsace	15,32	16,47	14,44
Alsace	28,15	24,32	19,77
Alsace	25,27	15,73	14,61
Alsace	18,41	19,84	16,65
Alsace	19,88	21,09	17,98
Alsace	16,24	21,27	15,65
Alsace	16,39	20,21	16,62
Alsace	17,49	20,36	16,75
Alsace	18,83	19,29	17,39
Alsace	19,38	19,78	18,48
Alsace	17,61	18,89	17,57
Alsace	18,98	21,98	17,50
Alsace	18,49	19,78	18,32
Alsace	17,41	20,77	17,82
Alsace	17,11	18,66	16,34
Alsace	18,62	22,94	18,55
Alsace	20,73	22,43	18,97
Alsace	18,54	20,39	17,49
Alsace	16,16	16,91	14,63
Alsace	16,36	18,94	15,44
Alsace	20,75	24,85	20,25
Alsace	18,86	19,05	17,62
Alsace	18,57	23,45	18,55
Alsace	16,96	19,96	16,78
Alsace	15,45	16,32	14,78
Alsace	16,41	17,88	15,58
Alsace	19,58	17,47	17,65
Alsace	16,65	21,52	15,87
Alsace	17,58	22,26	17,48
Alsace	18,57	24,19	18,39
Alsace	18,77	23,11	19,88
Alsace	14,88	17,56	14,82
Alsace	19,38	25,08	19,94
Alsace	16,96	20,25	16,68
Alsace	16,77	20,38	16,92
Alsace	18,69	22,16	17,81
Alsace	18,53	21,68	18,11
Alsace	14,85	20,53	16,78
Alsace	15,41	19,71	15,53
Alsace	16,38	20,37	16,24
Alsace	13,61	18,25	14,66
Alsace	17,04	18,92	17,56
Alsace	18,25	18,99	17,38
Alsace	20,50	19,95	19,16
Alsace	22,24	20,81	20,67
Alsace	19,43	23,85	18,42
Alsace	19,94	22,58	17,84
Alsace	21,84	23,75	19,74
Alsace	17,89	17,27	15,98
Alsace	20,38	24,23	20,09
Alsace	16,72	21,82	17,86
Alsace	21,89	23,38	20,86
Alsace	22,27	24,65	19,75
Alsace	22,49	25,32	23,06
Alsace	16,41	22,44	17,74
Alsace	18,63	23,75	18,48
Alsace	18,89	22,35	17,92
Alsace	15,95	20,56	15,81
Alsace	13,28	17,25	14,28
Alsace	14,88	15,24	14,72
Alsace	15,83	16,33	16,06
Alsace	19,26	20,96	18,99
Alsace	16,75	17,99	16,12
Alsace	14,24	18,32	13,90
Alsace	16,91	20,88	15,47
Alsace	15,28	17,76	15,70
Alsace	17,69	20,86	17,26
Alsace	18,27	21,78	17,78
Alsace	18,53	19,38	18,10
Alsace	17,91	22,85	18,22
Alsace	19,81	22,83	19,09
Alsace	20,76	22,38	22,23
Alsace	19,89	24,14	19,91
Alsace	18,27	24,75	19,97

Les résultats publiés par le ministère de l'intérieur

	MÉTROPOLE (%)	DOM (%)	TOM (%)	FRANCAIS DE L'ÉTRANGER (%)	FRANCE ENTIÈRE (%)
Inscrits	36 955 966	736 970	230 725	163 296	38 086 857
Votants	30 317 248 (82,03)	439 740 (59,66)	133 657 (58,79)	102 516 (62,77)	30 995 161 (81,38)
Exprimés	29 713 323 (80,48)	421 761 (57,22)	133 432 (57,83)	101 904 (62,40)	30 570 420 (79,73)
Abstentions	6 636 618 (17,96)	297 230 (40,33)	95 668 (41,20)	60 788 (37,22)	7 091 696 (18,61)
Barre	4 980 879 (16,49)	80 521 (19,09)	20 188 (15,66)	19 987 (19,61)	5 021 495 (16,53)
Juquin	633 254 (2,13)	2 069 (0,49)	598 (0,38)	1 640 (1,60)	637 471 (2,09)
Le Pen	4 342 639 (14,61)	7 173 (1,70)	8 369 (6,27)	9 745 (5,96)	4 367 926 (14,38)
Chirac	5 868 284 (19,74)	94 613 (28,96)	71 320 (53,30)	35 650 (34,98)	6 059 667 (19,95)
Mitterrand	10 073 427 (33,98)	227 988 (64,04)	39 216 (22,64)	29 084 (28,46)	10 360 685 (34,11)
Bousset	115 133 (0,38)	1 042 (0,24)	298 (0,22)	175 (0,17)	116 648 (0,38)
Waechter	1 138 981 (3,65)	2 983 (0,70)	1 086 (0,81)	3 993 (3,85)	1 146 983 (3,77)
Laguiller	599 995 (2,01)	3 413 (0,88)	836 (0,62)	865 (0,84)	605 107 (1,99)
Lajoie	2 040 733 (6,96)	11 989 (2,84)	891 (6,66)	985 (6,88)	2 054 518 (6,76)

L'AFP SANS ABONNEMENT SUR MINITEL :
 tapez le 36.29.36.19

Ce simple numéro de téléphone vous relie à plus de 700 dépêches quotidiennes intégralement reportées par le service AFP-PRO.
 Un geste simple, une réponse immédiate et un gain de temps dans votre organisation.

Telesystemes
 Questel

سكرا من الاجل

Une enquête CNRS-BVA - «le Monde»

Trois candidats, trois droites, trois électorats

Après l'étude des thèmes de campagne et les images des candidats parues dans le Monde du 15 avril et l'enquête sur le rôle des médias parue dans le Monde du 21 avril, nous publions aujourd'hui l'analyse d'un sondage «sortie des urnes».

par Gérard Grunberg (*) Pierre Giacometti (**) Florence Haegel (**) Béatrice Roy (**)

Le scrutin du 24 avril marque un point de rupture dans l'évolution des droites électorales. Après l'éclatement de 1984, une nouvelle étape est franchie dans le processus de balkanisation. Au-delà des traditionnelles divisions entre partis ou candidats se disputant un électoral homogène, trois droites de taille comparable renvoient aujourd'hui à trois électorats sociologiquement et politiquement distincts.

● Trois droites sociologiques

Les élections de 1981 et 1986 n'avaient pas permis à la droite d'élargir son assise sociologique traditionnelle. L'électorat conservateur demeurait décalé par rapport aux mutations de la société française: poids des inactifs, des catégories les plus aisées, des indépendants, faible représentation des jeunes, des salariés moyens et des ouvriers. En 1988, la droite classique - bariste ou chiraquienne - ne franchit pas ses frontières. Le phénomène plus nouveau est la relative hétérogénéité des deux électorats qui la composent. (Tableau I.) Au sein de la droite classique, l'électorat chiraquien est le plus proche du profil sociologique

traditionnel de l'électorat conservateur. Ironie cruelle pour celui qui revendique une filiation avec le gaullisme qui a réussi, jadis, à élargir considérablement le terrain électoral de la droite. L'électorat chiraquien en 1988 se resserre sur les bases traditionnelles de droite: électeurs plus âgés - M. Jacques Chirac recueille 37 % des voix chez les personnes de soixante-cinq ans et seulement 13 % chez les 25-34 ans - agriculteurs (36 %) et couches sociales supérieures (36 %). Fortement menacé chez les indépendants par M. Jean-Marie Le Pen, le candidat RPR n'a pas réussi à redéployer son influence électorale vers les couches salariées qui constituent la clientèle privilégiée de la gauche. Son échec à élargir ses bases sociales apparaît d'autant plus clairement que, dans ces catégories, M. Raymond Barre le concurrencé sérieusement.

Comparé à l'électorat chiraquien, l'électorat barriste présente des traits moins spécifiques de l'électorat conservateur. D'abord sa relative jeunesse: M. Barre fait un score chez les électeurs de 18-24 ans (19 %) meilleur que celui de M. Jacques Chirac (17 %). L'électorat barriste est également moins organisé autour des pôles traditionnels de la droite: les groupes dirigeants ont préféré le candidat RPR, les petits patrons, celui du Front national. En contrepartie, le score de M. Barre chez les salariés moyens est meilleur que celui de M. Chirac. Toutefois, face à M. François Mitterrand il est loin de réussir à donner consistance au rêve giscardien d'unification du «groupe central».

Contrairement aux deux candidats de la droite classique, M. Jean-Marie Le Pen chasse résolument sur les terres de gauche. Le vote ouvrier

en sa faveur conserve le haut niveau de 1986: avec 16 % des voix ouvrières, le candidat d'extrême droite fait désormais aussi bien que le candidat communiste (17 %). Nettement plus masculin, plus jeune que l'électorat chiraquien, l'électorat lepéniste est fortement concerné par le chômage. Le président du Front national recueille un score de 19 % chez les chômeurs: c'est le deuxième candidat, très loin il est vrai après M. Mitterrand (40 %) dans cette catégorie.

Cette percée de M. Le Pen dans les couches les plus défavorisées ne doit pas faire oublier qu'il atteint ses meilleurs résultats dans des catégories de droite plus traditionnelles, chez les professions libérales (21 %). Mais surtout chez les petits commerçants et artisans (31 %), une progression de quinze points par rapport à 1986. Rejoignant sur son score un nombre croissant de voix d'ouvriers et de chômeurs et de voix des petits patrons, M. Le Pen renforce le caractère populiste de son parti, et par là même l'originalité de celui-ci dans le système de partis français.

● Trois droites politiques

Ces trois droites sociologiques révélées par le scrutin du 24 avril ont aussi trois droites politiques (tableaux 2 et 3). Leurs trois électorats s'ordonnent sur l'échelle gauche-droite. Les électeurs barristes sont les plus nombreux à ne se classer «ni à gauche ni à droite» ou à se classer «à gauche ni à droite». Ceux de M. Chirac et, plus encore, ceux de M. Le Pen, se situent plus nettement à droite.

Sur certains thèmes sensibles, les électorats barriste et lepéniste sont

particulièrement distants l'un de l'autre, celui de M. Chirac occupant une position d'intermédiaire. C'est notamment le cas pour la question de l'immigration, secondaire aux yeux des premiers, essentielle aux yeux des seconds. De même pour l'idée de société multiraciale qui résonne plus agréablement aux oreilles des électeurs de M. Barre (45 % d'opinions positives) qu'à celles des électeurs de M. Le Pen (19 %).

La relance de la controverse sur l'immigration n'est dans ces conditions pas de nature à faciliter le rassemblement des électeurs de la droite. Sans compter qu'en invitant M. Chirac à défendre «une société séropolitique, qui refuse la sérophobie, le racisme et tous les extrémismes», M. Barre le place dans une situation d'autant plus délicate que les électeurs barristes (à 57 %) - et plus encore lepénistes (à 76 %) - déclarent avoir choisi leur candidat plus pour ses idées que pour sa personnalité. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les électeurs de député du Rhône se montrent réticents à l'égard d'un rapprochement entre le leader du Front national et le candidat de droite restant en lice au second tour. Alors que les électeurs chiraquiens, plus nombreux, ont introduit un autre point de divergence à droite, déclarant souhaiter une entente. Comment, dans ces conditions, faire des ouvertures aux uns sans courir le risque de voir les autres désertir? Tel est aujourd'hui le dilemme de M. Chirac.

M. Mitterrand est loin d'être dans une position aussi acrobatique. Les électeurs de gauche se retrouvent sur beaucoup de thèmes. Entre l'électorat de M. Lajoinie et celui de M. Mitterrand subsistent surtout des divergences dans le domaine économique. Comment s'étonner que seulement 28 % des électeurs communistes (42 % des socialistes) jugent négatif le mot «Bourse» symbole même du capitalisme financier?

Pour rassembler l'électorat de droite aussi composite, le premier ministre ne peut qu'être jouer que sur deux thèmes: libéralisme économique et liberté de l'enseignement sur lesquels les barristes et chiraquiens ne se différencient pas. Mais sur les autres questions de société - poids des arts, droit à l'avortement - il sera à nouveau confronté à une droite écartée idéologiquement, au sein de laquelle, son propre électoral se trouve en position médiane. La constatation du caractère plus répressif, plus attaché aux valeurs traditionnelles de l'électorat chiraquien par rapport à celui de M. Barre n'allait pas de soi avant le scrutin. Il n'était pas évident, pour beaucoup, que la candidature barriste permettrait la reconstitution d'un électoral de sensibilité plus contrastée.

Handicap supplémentaire pour le candidat du RPR, les électeurs barristes et lepénistes, si différents sur tant de sujets, se rapprochent sur un point qui les distingue nettement des chiraquiens: près d'un tiers d'entre eux ont une opinion positive de M. Mitterrand et jugent de manière négative M. Chirac. Comment s'étonner alors, que face à la confiance sans faille des électeurs chiraquiens en la victoire de leur candidat, une forte proportion de barristes et lepénistes, provoquant la victoire du président sortant?

● Second tour: les obstacles au rassemblement

Challenger en avril 1981, M. Mitterrand aborde sa quatrième expérience de second tour en position de favori, alors même que le rapport gauche-droite au premier tour lui est moins favorable qu'il y a sept ans. L'ensemble des candidats de gauche totalisent alors 47,2 %, pour 45,4 % dimanche dernier. Les anticipations du second tour - qu'elles soient calculées à partir des taux de report indiqués par le sondage sortie des urnes, ou mesurées par un sondage réalisé après que les électeurs ont eu connaissance des résultats du premier tour (1), confirment les données recueillies tout au long de la campagne par les principaux instituts de sondages.

Le premier atout de M. Mitterrand réside dans l'attraction qu'il exerce aujourd'hui sur une masse d'environ 500 000 électeurs d'origine barriste et approximativement 800 000 électeurs de M. Le Pen du premier tour. Le profil de ces électeurs pourrait expliquer que se produise une dynamique en faveur de M. Mitterrand.

En termes de profession et de statut social, les électeurs barristes ou lepénistes qui voteront demain pour M. Mitterrand (on les appellera par commodité électeurs défaits) sont différents des partisans de M. Chirac au second tour (designés plus loin comme barristes «fidèles» ou lepénistes «fidèles»): leur profil est plus proche de celui de l'électorat de gauche, davantage de salariés, moins d'inactifs. Très minoritaires parmi les électeurs lepénistes fidèles à la droite, les ouvriers sont plus d'un tiers parmi les lepénistes «défaillants».

L'hétérogénéité des électorats de premier tour se manifeste également sur une série d'indicateurs politiques. Seuls 16 % des électeurs Le Pen «défaillants» se situent à droite alors qu'ils ont 81 % parmi les «fidèles», et la tendance est identique chez les barristes «défaillants»: dont 28 % seulement se situent à droite. Mais la plus forte caractéristique de ces électeurs qui s'appellent à passer d'un camp à l'autre est de se situer massivement «ni à gauche ni à droite».

Pour une large part d'entre eux, le vote en faveur de M. Mitterrand constitue un retour vers un vote antérieur. La moitié des lepénistes, les tiers des barristes qui déclarent choisir le président sortant au second tour de 1988, a voté à gauche au scrutin législatif de 1986.

Leur sensibilité aux thèmes de gauche se manifeste dans les appréciations qu'ils font de l'égard d'un certain nombre de mots marqués idéologiquement. Pour la majorité d'entre eux, «grève», «syndicat», «socialisme» sont connotés positivement.

On voit mal aujourd'hui comment les électeurs barristes «défaits» à M. Mitterrand, alors que M. Chirac souffre chez eux d'une double appréciation négative - sur sa personnalité et sur son bilan gouvernemental. L'image du président sortant y fait quasiment unanimement (80 % en ont une bonne opinion). Il se voit désapprouver un satisfait quant au bilan de son septennat. Le rassemblement des droites s'annonce difficile.

(1) Sondage BVA réalisé après 20 heures le 24 avril pour l'ensemble de la France. Les données sont issues de l'ENI, Centre de recherche en études électorales.

I. - Profil sociologique des électorats du 24 avril 1988

Table with 9 columns: Ensemble, Boussel Lajoinie, Mitterrand, Waechter, Barre, Chirac, Le Pen, Total Barre Chirac Le Pen. Rows include Sexe, AGE, PROFESSION DE L'ÉLECTEUR, STATUT.

II. - Profil politique des trois droites

Table with 4 columns: Barre, Chirac, Le Pen. Rows include Echelle gauche-droite, Motivations du vote, Opinion sur Chirac, Opinion sur Mitterrand, Souhait entente Chirac-Le Pen, Importance du problème de l'immigration, Pronostic de victoire.

III. - Opinions positives par électoral sur

Table with 7 columns: Lajoinie, Mitterrand, Barre, Chirac, Le Pen, Ensemble. Rows include Droit à l'avortement, Enseignement privé, Bourse, Peine de mort, Société multiraciale.

IV. - Les reports de voix au second tour (Intentions de vote au second tour)

Table with 4 columns: Vote Mitterrand %, Vote Chirac %, Abstention. Rows include Ensemble (1).

(1) Soit sur les intentions de vote exprimées: 54 % pour M. Mitterrand et 44 % pour M. Chirac.

V. - Le profil des électeurs de Raymond Barre selon leurs intentions de vote au deuxième tour

Table with 5 columns: Électeurs Barre 1er tour, Électeurs Barre votant Chirac, Électeurs Barre s'abstenant, Électeurs Barre votant Mitterrand. Rows include Sexe, AGE, PROFESSION.

VI. - Le profil des électeurs de Jean-Marie Le Pen selon les intentions de vote au deuxième tour

Table with 5 columns: Électeurs Le Pen 1er tour, Électeurs Le Pen votant Chirac, Électeurs Le Pen s'abstenant, Électeurs Le Pen votant Mitterrand. Rows include Sexe, AGE, PROFESSION.

VII. - Electeurs de Raymond Barre Selon leurs intentions de vote au deuxième tour

Table with 5 columns: Électeurs de Barre votant Chirac, Électeurs de Barre s'abstenant, Électeurs de Barre votant Mitterrand. Rows include Électeurs se situant à gauche, Électeurs se situant ni à gauche ni à droite, Électeurs se situant à droite.

VIII. - Electeurs de Jean-Marie Le Pen Selon leurs intentions de vote au deuxième tour

Table with 5 columns: Électeurs de Le Pen votant Chirac, Électeurs de Le Pen s'abstenant, Électeurs de Le Pen votant Mitterrand. Rows include Électeurs se situant à gauche, Électeurs se situant ni à gauche ni à droite, Électeurs se situant à droite.

La fiche technique

Ce sondage a été effectué par BVA et BVA, dimanche 24 avril, auprès de 2 837 électeurs venus de voter. L'entretien a été réalisé en la soirée: les électeurs, dès qu'ils ont quitté les bureaux de vote, ont été invités à remplir un questionnaire portant sur leur vote du jour; leurs votes antérieurs, leurs motivations, leurs intentions de report pour le second tour. La taille de l'échantillon permet une analyse plus détaillée que celle que l'on peut faire à partir des sondages traditionnels. Ce sondage a été commandé par le Centre de recherche en études électorales de la Sorbonne, Paris-Marché, avec l'estimation des résultats du premier tour effectuée par BVA et BVA diffusée à 20 heures. Rappelons qu'il s'agit des données du sondage l'ensemble des données de l'échantillon ont été analysées et les résultats sont disponibles, dans un délai de quelques heures, de vote politique.

de l'élection présidentielle

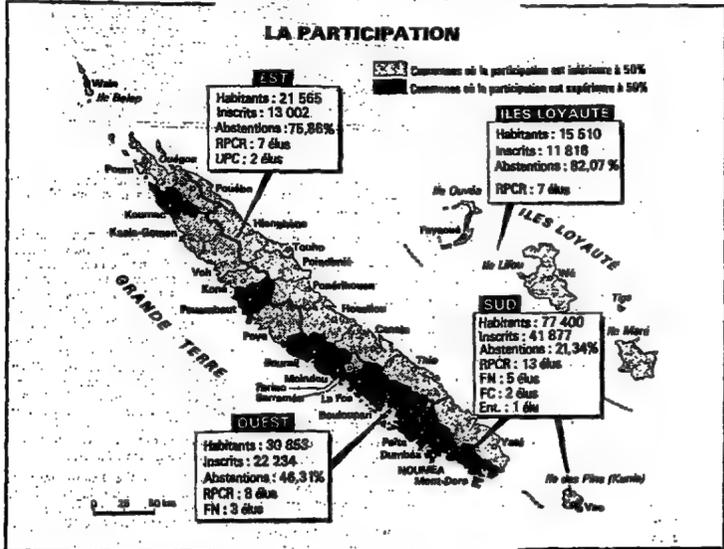
Un adolescent tué sur le territoire où persistent plusieurs foyers de tension

Le gouvernement a décidé de « répondre aux armes par les armes » en Nouvelle-Calédonie

Quelques instants à peine après que M. Chirac eut estimé, le lundi 25 avril, par l'intermédiaire de son porte-parole, M. Alain Juppé, que le double scrutin régional et présidentiel s'était déroulé en Nouvelle-Calédonie « dans des conditions normales », M. François Mitterrand, en route pour les Antilles, faisait savoir, par son propre entourage, qu'il avait saisi le Conseil

donné aux forces de l'ordre des consignes de fermeté. Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a précisé que les gendarmes avaient reçu l'ordre de « répondre aux armes par les armes ».

Il avait été découvert blessé par balles au thorax quelques heures auparavant, près de la tribune de Gondé, dans la chaîne centrale de la Grande Terre, entre Bourail et Houaïoua. On ne sait pas dans quelles circonstances ce jeune homme a été abattu. A Nouméa, l'un des principaux chefs du FLNKS, M. Léopold Jorédié, a répondu aux propos de M. Pons en



constitutionnel en demandant l'annulation des résultats de l'élection présidentielle sur ce territoire.

A cause de la tension régnant dans certaines zones, les autorités locales avaient en effet décidé, dimanche, de ne pas ouvrir trente et un (et non trente-huit comme indiqué initialement) des cent trente-neuf bureaux de vote prévus.

Le FLNKS ayant, pour sa part, boycotté le double scrutin, la consultation a en effet été troublée. M. Mitterrand a recueilli 2 536 voix, soit 4,98% des suffrages exprimés, contre 38 025 pour M. Chirac (74,67%).

Sur TF1, M. Chirac a estimé qu'il s'agissait, de la part de M. Mitterrand, d'une « manœuvre un peu mesquine ». « Je laisse au Conseil constitutionnel le soin de juger », a déclaré le premier ministre-candidat. « Il jugera bien, je n'en doute pas ».

Sur le terrain, la situation restait mardi matin très tendue. Un adolescent de dix-sept ans, Martial Fansa, a été tué par une balle de la côte Est et aux Iles Loyales. Le gouvernement a

« commandé » de FLNKS qui a attaqué la semaine dernière le poste de gendarmerie de Fayouat en tuant quatre hommes. M. Pons a indiqué que les otages et leurs ravisseurs n'avaient pas encore été localisés avec précision. « Nous pensons que les otages sont détenus dans une zone qui fait à peu près 20 000 kilomètres carrés et qui est très difficile à explorer puisqu'il y a une végétation extrêmement dense et un terrain particulièrement difficile », a souligné le ministre des DOM-TOM. L'île est toujours interdite au trafic aérien.

Interrogé sur les incidents d'Ouvéa, lundi soir, sur TF1, M. Chirac a déclaré que le gouvernement entend faire preuve « de la plus grande détermination et de la plus grande fermeté, de manière que la sécurité et l'ordre public ne soient plus troublés ». Le premier ministre a qualifié de « groupe de sauvages » les auteurs des meurtres des quatre gendarmes. « Ils seront pris et déferés à la justice comme terroristes », a-t-il ajouté.

Sur la Grande Terre, les incidents ont fait une nouvelle victime. Un adolescent de dix-sept ans, Martial Fansa, a été tué par une balle de la côte Est et aux Iles Loyales. Le gouvernement a

dit : « Chaque fois qu'il y aura de nouvelles victimes, il y aura riposte des Kanaks. Les Kanaks ne se laisseront pas abattre comme du bétail. M. Pons croyait trouver à Ouvéa un cas isolé. Il est tombé sur un cas. Sa seule solution est alors de dire aux gens qu'il faut tirer sur les Kanaks ».

A Paris, le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, a estimé que le résultat de l'élection régionale en Nouvelle-Calédonie était « une absurdité et une folie. Je ne comprends pas comment M. Chirac et Pons ont pu s'orienter selon ce schéma, et-t-il ajouté. Je comprends les intérêts de Lafleur [président du RPCR, député RPR], mais je ne comprends pas que ce soit avec cette fleur au fusil qu'avance M. Chirac ».

M. Hayden appelle à la modération. « Le ministre australien des affaires étrangères a appelé, le mardi 26 avril, à la modération en Nouvelle-Calédonie, estimant que la violence ne résoudra pas les problèmes. Il existe une situation coloniale inacceptable en Nouvelle-Calédonie », a ajouté M. Hayden. — (AFP).

M. Mitterrand demande l'annulation des résultats locaux du scrutin présidentiel

M. François Mitterrand, agissant en qualité de candidat à l'élection présidentielle, a demandé, le lundi 25 avril, au Conseil constitutionnel de prononcer l'annulation de la totalité des opérations électorales du 24 avril en Nouvelle-Calédonie, relatives au premier tour de l'élection présidentielle.

Cette démarche ne vise pas le déroulement des élections régionales, qui ont eu lieu le même jour et qui ne sauraient faire l'objet d'une procédure analogue. Pour justifier sa requête, M. Mitterrand fait valoir que de nombreux bureaux de vote (23 sur 139) n'ont pu être ouverts aux électeurs. Il invoque aussi l'impossibilité où se sont trouvés ses représentants de contrôler, dans les bureaux de vote ouverts, la régularité des opérations électorales.

Cette initiative de M. Mitterrand, qui succède à de nombreuses mises en garde qu'il avait formulées à diverses reprises dans ses fonctions de chef de l'Etat, ne constitue pas une surprise. Il avait, en effet, laissé paraître une vive irritation lorsque le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, avait décidé, au début de cette année, que les deux scrutins auraient lieu le même jour, le 24 avril, sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.

Après les sanglants événements de ces derniers jours, que M. Mitter-

rand interprète comme l'aboutissement inévitable de l'attitude du gouvernement de M. Jacques Chirac, les perturbations qui s'en sont suivies sur place le 24 avril expliquent la requête que vient d'adresser M. Mitterrand au Conseil constitutionnel.

Dans le passé, il avait déjà plusieurs fois saisi le Conseil constitutionnel, à l'occasion de ses précédentes candidatures. En décembre 1965, il avait successivement demandé l'annulation des opérations électorales dans « l'ensemble », puis dans « la majorité » des départements et territoires d'outre-mer. Ces deux réclamations avaient été rejetées.

En avril 1974, M. Mitterrand s'était élevé, auprès de la même instance, contre l'attribution, comme signe distinctif à M. Jacques Chaban-Delemas, de la croix de Lorraine. En vain.

Quelle que soit l'issue de cette nouvelle réclamation de M. Mitterrand — la décision du Conseil sera connue en même temps que la proclamation officielle des résultats du premier tour, avant le mercredi 27 à 20 heures, — il n'est pas douteux que

le candidat en attend un minimum le bénéfice de l'effet politique lié à sa dénonciation incessante de l'évolution de la situation néo-colonialiste.

Il est à noter que, si la proclamation des résultats des élections présidentielles précédentes par le Conseil constitutionnel a souvent donné lieu, sous forme de rectifications, à des annulations pour irrégularités des résultats de quelques bureaux ou groupes de bureaux de vote, jamais une contestation portant sur un territoire entier d'outre-mer n'a été suivie à ce jour d'effet.

M. Pons a qualifié le mardi 26 avril à Nouméa de « manœuvre purement politicienne » la réclamation de M. Mitterrand, qui veut, selon le ministre des DOM-TOM, « jeter une suspicion générale sur l'ensemble des élections qui se sont déroulées en Nouvelle-Calédonie ». D'autre part, dès le vendredi 22 avril, M. Michel Charasse, mandataire national de M. Mitterrand, a demandé à la Commission nationale de contrôle de l'élection de déléguer, pour le second tour en Nouvelle-Calédonie, un magistrat dans chaque bureau de vote, comme cela s'est fait au moment du référendum du 13 septembre 1987.

MICHEL KAJMAN.

Les réactions à l'étranger

Etats-Unis : ni inquiétude ni grand intérêt

WASHINGTON de notre correspondant

Deux petites phrases au creux du journal télévisé de dimanche soir : la chaîne NBC a estimé que c'était bien assez pour rendre compte des résultats du premier tour de l'élection en France, ou plutôt pour donner en tout et pour tout le nom des deux candidats arrivés en tête, MM. Mitterrand et Chirac.

Dire que les médias américains se passionnent pour le grand moment de la vie politique française serait tout à fait excessif, même si les correspondants à Paris des principaux quotidiens ont rendu compte consciencieusement de la campagne et en ont tiré des conclusions aussi banales qu'inévitables : l'étonnante parodie de M. Le Pen accroit notablement les chances de M. Mitterrand au second tour.

Le Washington Times (conservateur) salue le succès du président-candidat en publiant à la « une » la photo de l'homme qui a « distancé » tous ses rivaux. Le Washington Post (libéral) est plus économe dans son pronostic, et les portraits qu'il fait de M. Mitterrand, comme de M. Chirac, sont sans complaisance. Le New York Times souligne, lui, combien les projets politiques des deux candidats restent en lice se ressemblent. Seul le Wall Street Journal esquisse une publication d'ensemble en constatant : « Le meilleur résultat des communistes, la bonne performance de M. Le Pen et la modération du programme de M. Mitterrand attestent que l'ensemble du paysage politique français a considérablement glissé vers la droite, comme c'est le cas dans de nombreux autres pays d'Europe ».

Prié de donner son opinion, un porte-parole du département d'Etat a opposé le « no comment » attendu. D'ailleurs l'administration comme l'ensemble de la classe politique américaine, donne l'impression que le choix par les Français de leur président ne changera rien à la face du monde. Si l'intérêt est faible, c'est que l'inquiétude est absente. Cela fait belle lurette — ou plus exactement sept ans — que M. Mitterrand ne fait plus peur à personne ici, et le Mitterrand « nouvelle manière » encore moins. Quant au phénomène Le Pen, il intrigue sans doute, mais phutoc comme une biserre bien française.

J. K.

URSS : analyse sans complaisance du recul du PCF

MOSCOU de notre correspondant

Convaincus depuis plusieurs semaines que M. Mitterrand sortirait en bonne position du premier tour, les dirigeants soviétiques s'attendent maintenant qu'il soit réélu le 8 mai — et s'en félicitent, bien que sans enthousiasme.

Soucieux de ne pas sembler intervenir dans la campagne, et d'éviter surtout le moindre risque d'avoir mis sur la mauvaise cheval, ils se tiennent toutefois, dans l'attente des résultats du second tour, à tout autre commentaire qu'un laconique : « Pas de surprise ! ». La presse s'en tient à cette prudence, et la Pravda est ainsi le seul quotidien à s'aventurer, mardi 26 avril, hors des simples comptes rendus, en proposant une analyse du recul électoral du PCF, le fait qui frappe le plus les Soviétiques dans cette élection.

Le correspondant parisien de l'organe du comité central y voit

trois raisons : « La scission des forces de gauche » et en particulier « les activités des [renouveaux] de toutes sortes au sein même du PCF » ; le passage au Parti socialiste d'anciens partisans des communistes, et M. Le Pen, enfin, qui a su « tirer bénéfice des fruits amers qu'a signifiés la politique d'austérité pour les travailleurs ».

Au-delà du mutisme officiel, tout laisse cependant penser que les dirigeants soviétiques sont, à tout prendre, satisfaits de voir M. Mitterrand en passe de rester à l'Elysée. S'ils n'aiment guère l'homme, ils ont, en effet, été heureusement surpris par ses plus récentes déclarations sur les questions du désarmement, qui leur ont paru marquer une évolution dans le scepticisme des Français sur la réalité et la solidité des changements amorcés à Moscou.

Pour M. Gorbatchev, la France, seule puissance nucléaire à avoir jusqu'à présent résisté à son charme, est aujourd'hui un enjeu capital.

B. G.

RFA : les Français sont mal placés pour dénoncer le néo-nazisme outre-Rhin...

BONN de notre correspondant

« Mêmes l'Alsace ! » Le chancelier Helmut Kohl a particulièrement été impressionné par le succès de M. Le Pen à quelques kilomètres de son Palatinat natal. Le score imposant du Front national fait l'objet de tous les commentaires et alimente les conversations dans la capitale ouest-allemande.

Les commentateurs essaient de cerner le phénomène et font de louables efforts pour ne pas céder à la facilité de voir dans la poussée de l'extrême droite française la pure et simple répétition d'une histoire qui fut celle de l'Allemagne voici cinquante ans. La Frankfurter Allgemeine Zeitung trace un portrait du « démagogue » Le Pen, en s'étonnant du fait qu'il n'ait pas été atteint par les multiples scandales de sa vie privée et publique et qu'il ait pu survivre politiquement après avoir qu-

lité de « détail » l'existence des chambres à gaz. Dans les milieux politiques de Bonn, nombreux sont ceux cependant qui ne peuvent s'empêcher de faire remarquer à leurs interlocuteurs français que ces derniers sont maintenant mal placés pour clouer la République fédérale au pilori pour les très minoritaires manifestations politiques des archéo et néo-nazis.

M. François Mitterrand est considéré comme le favori du duel opposant à M. Jacques Chirac par la presse et les observateurs allemands de la vie politique française. Ces pronostics favorables au président de la République correspondent au souhait profond qui se manifeste discrètement mais de manière non équivoque dans les couloirs de la chancellerie et plus encore dans ceux du ministère des affaires étrangères de M. Hans Dietrich Genscher.

L. R.



Israël : un « signal » pour le monde libre

Le premier ministre n'a nommé personne ni désigné de jury particulier, mais c'est bien au succès de M. Le Pen à l'élection française qu'il pense en déclarant dès lundi à la radio : « Nous devons des raisons d'inquiétude devant les dangers émergents à l'occasion des élections dans certains pays occidentaux ». Pour M. Itzhak Shamir, ces « dangers » sont un « signal » que le « monde libre » ne peut ignorer.

La réaction du chef du gouvernement est en général partagée par les commentateurs et la classe politique en Israël. On n'a pas oublié ici les déclarations sur le « détail » qu'aurait constitué l'existence des chambres à gaz.

La radio d'Etat Kohl Israël a affirmé que « de nombreux juifs français » continueraient à solliciter des informations sur les possibilités d'émigrer en Israël. Qualifiant le Front national de « parti antisémite », le quotidien Maariv (conservateur) écrit : « La semaine où Ivan le Terrible a été condamné à mort à Jérusalem, près de cinq millions de Français ont voté pour Jean-Marie Le Pen, qui a déclaré que les chambres à gaz n'étaient qu'un détail ».

Un peu moins de deux mille Français (dont un grand nombre de personnes ayant la double nationalité) ont voté dimanche en Israël. Les résultats confirment la sympathie toute particulière dont bénéficie le président sortant dans ce pays : François Mitterrand 66,5 % des voix ; Jacques Chirac 21,5 % ; Raymond Barre 6,7 %. Et il s'est trouvé quelques dizaines d'électeurs pour voter en faveur de Jean-Marie Le Pen (2 %). — (Corresp.)

Espagne : préoccupant

Madrid. — Les élections françaises ont fait, comme de coutume, la « une » de toute la presse en Espagne. Ici comme ailleurs, c'est la percée de l'extrême droite qui retient l'attention des commentateurs, tous s'accordant à la juger préoccupante.

Diario 16 (indépendant), brocardé « le mensur Le Pen, cet animal politique préhistorique qui revendique les valeurs de la race française et dénonce le virus de la barbarie inoculée à la France par les immigrants nord-africains ». Dans son éditorial intitulé « Le Pen, le grand perturbateur », le quotidien observe : « La seule manière dont Chirac pourrait dépasser Mitterrand, ce serait en récupérant en bloc les voix de Le Pen. Mais est-ce que cela vaut la peine de parvenir à l'Elysée avec un tel boulet ? »

De son côté, le quotidien ABC (monarchiste de droite) estime que « François Mitterrand obtient une victoire qui n'est pas tellement due à ses propres résultats », mais bien à « l'échec de Jacques Chirac ».

ABC formule le même pronostic qu'El País (centre gauche) qui affirme : « Tout laisse à penser qu'une partie des électeurs de Barre appuieront Mitterrand, principalement ceux qui ne veulent pas perdre le poids de leur vote avec celui des trois millions d'électeurs qui ont donné leur suffrage à l'extrême droite de Le Pen. Chirac ne pourra vaincre qu'au prix d'un fort abstentionnisme de la gauche et d'une discipline à cent pour cent des électeurs de Barre et de Le Pen, une opération difficile, voire impossible. » — (Corresp.)

Italie : « la France amère »

Le quotidien la Stampa, traditionnellement mesuré dans ses titres, n'hésite pourtant pas à intituler son éditorial : « Un 68 noir », c'est-à-dire néofasciste dans la terminologie italienne. Il Manifesto (extrême gauche) parle en gros caractères de la « France amère ». Pour la Repubblica, « maintenant Le Pen fait peur à la France ». Secolo d'Italia, organe du MSI (Mouvement social italien, le parti néofasciste), consacre l'essentiel de sa « une » à la victoire des « camorristi » transalpins, titrant triomphalement : « La France profonde a vaincu ».

Dans l'Unità, le quotidien du Parti communiste italien, Augusto Paoletti explique, pour sa part, comment le terrain de l'extrême droite a été préparé à demi involontairement par la droite traditionnelle. — (Corresp.)

Algérie : un risque de banalisation du racisme

Seule l'agence officielle Algérie presse service (APS), dans une brève dépêche de son correspondant à Paris reprise par les quotidiens du matin, rend partiellement compte du premier tour de l'élection présidentielle française. APS remarque que « trois tendances essentielles se dégagent : consolidation du vote pour François Mitterrand, spectaculaire montée de l'extrême droite raciste et ultra-nationaliste de Jean-Marie Le Pen et tassement de la droite traditionnelle ».

L'agence note que « Jean-Marie Le Pen arrive devant les candidats de droite dans onze départements » et que son parti « devient le premier à Marseille, où il espère enlever le maire ». APS estime en conclusion que « le vote des Français lors du premier tour du scrutin présidentiel » non seulement risque de banaliser le racisme, mais aussi de préparer un terrain favorable pour l'émergence d'un néofascisme ». Parmi les électeurs français résidant en Algérie, M. Le Pen a recueilli plus de 11 % des voix. — (Corresp.)

سكزا من الاجل

سكنا من الاجل

Politique

Présente dans la plupart des pays européens

L'extrême droite n'approche nulle part le score du Front national

Dans les différents pays d'Europe, les formations d'extrême droite ont suivi ces dernières années des évolutions diverses, et sont en voie de disparition ou en progression, selon les cas. Toutefois, dans aucun pays elles n'approchent, même de loin, le score réalisé, le dimanche 24 avril, en France par le Front national (14,41 % des suffrages exprimés).

EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE, si l'on estime à environ 5 % le potentiel des électeurs qui se situent à droite des grands partis démocrates-chrétiens (CDU-CSU), il faut noter que le principal parti d'extrême droite (qui fut longtemps le seul légal) n'a jamais eu de représentation parlementaire, c'est-à-dire qu'il n'a jamais franchi la barre des 5 % au-dessous de laquelle on n'entre pas au Bundestag. Créé en 1964, le NPD a fait sa principale percée en 1969 en obtenant 4,3 % des suffrages (près de 1,5 million de voix), avant de s'effondrer aux législatives sui-

vantes à moins de 1 %. La voie parlementaire semblait dès lors bouchée, l'extrême droite allait se replier sur des groupuscules d'action violente, voire terroriste.

On assiste cependant depuis un peu plus d'un an, surtout dans les scrutins régionaux, à une nouvelle poussée de l'extrême droite, dont la première manifestation fut, en 1986, le score de 3 % recueilli lors des élections locales en Bavière par le Parti républicain qui se situe à droite de la CSU de M. Franz-Josef Strauss. Par ailleurs, en septembre 1987, un député de la Deutsche Volkspartei parvenait à entrer au Parlement régional de Brême. Cette poussée s'est traduite récemment encore, en mars dernier, dans les élections régionales du Bade-Wurtemberg où, à elles trois, les formations d'extrême droite ont rassemblé environ 5 % des voix (dont 2,4 % pour le NPD).

L'immigration est en RFA, comme un peu partout en Europe, l'un des thèmes favoris des divers

partis d'extrême droite. C'est cependant toujours la question allemande et la revendication de réunification qui reste leur principal cheval de bataille, ces groupements reprochant à la droite classique de mener une politique à l'Est comparable à celle des sociaux-démocrates.

EN ITALIE, M. Jean-Marie Le Pen recevait en décembre dernier, à Sorrente une véritable ovation : celle des délégués du Mouvement social italien (MSI) venus saluer le départ du président de leur parti, fondateur du mouvement en 1946, et ami politique du leader français, M. Giorgio Almirante qui, à soixante-seize ans, laissait la place aux plus jeunes.

Le MSI a en Italie un électoral remarquablement stable, qui se situe autour de 6 % à 7 % des voix (6,8 % aux législatives de juin 1987), c'est-à-dire une proportion non négligeable. Toutefois, même s'il fit scandale en 1960 en donnant un appui déterminant au gouvernement du démocrate-chrétien Fernando Tambroni, même s'il contribua en 1971 à l'élection de M. Leone à la présidence de la République, le mouvement n'a jamais eu l'occasion depuis la guerre d'approcher directement ou indirectement du pouvoir, pas même au niveau local : une seule commune italienne de plus de 5 000 habitants a actuellement un maire MSI.

Une règle non écrite veut, en effet, que ce parti - *extrême à l'arc constitutionnel* - soit tenu à l'écart des gouvernements nationaux, régionaux et des conseils municipaux. Les médias italiens, parmi lesquels s'est installé une sorte de tacite consensus, l'ignorent en général plus qu'ils ne le critiquent.

S'il a parfois talonné la démocratie chrétienne dans certaines grandes villes comme Naples (20 % aux élections de 1983), le MSI n'a opéré récemment de véritables percées que dans le Haut-Adige, où il a, en juin 1987, supplanté la DC dans l'électorat italien, face au parti nationaliste germanophone.

Le thème de l'immigration n'est jusqu'à présent guère sensible en Italie. Le MSI est divisé entre les partisans d'un fascisme pur et dur d'inspiration sociale anti-chrétienne, comme celui qui, à l'été 1970, attisait de vio-

lentes émeutes à Reggio-de-Calabre, et une tendance plus « institutionnelle », conservatrice, qui oriente désormais sa lutte traditionnelle contre la « partitocratie », vers la revendication d'un régime présidentiel fort.

EN GRANDE-BRETAGNE, le National Front, divers groupuscules néo-nazis et les dangereusement célèbres hoodligns que sont les « skinheads », ont prouvé qu'ils étaient capables de causer de graves désordres dans les rues et surtout dans les stades de football, parvenant même à exporter leur violence sur le continent. Mais l'extrême droite britannique n'a jamais réussi pour autant à faire réellement impression sur le plan électoral.

An plus fort de son développement - à la suite du boom de l'immigration dans les années 60 - le Front n'a obtenu que 230 000 voix lors d'élections locales en 1977 sans gagner un seul siège. S'il comptait à cette époque une vingtaine de milliers d'adhérents, le Front ne disposerait plus aujourd'hui que d'un quart à peine de ces effectifs. Et ses performances dans les derniers scrutins se situent bien au-dessous de ce pour cent.

Il est indéniable que la venue au pouvoir de Mme Thatcher et de la tendance « dure » du Parti conservateur, qui ont tenu un discours très sévère à l'égard de l'immigration, ont grandement contribué à diminuer le clientèle de l'extrême droite.

Quelque 2 500 personnes ont toutefois défilé le samedi 23 avril, à Londres pour protester contre « le monde du racisme et du fascisme » en Grande-Bretagne et dans le reste de l'Europe, et pour dénoncer la candidature de M. Le Pen.

EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS, les formations d'extrême droite s'orientent autour de courants très proches du Front national, dont elles partagent notamment les thèmes en matière d'immigration. Aux dernières élections générales belges (décembre 1987), les listes d'extrême droite n'ont cependant recueilli qu'un pourcentage infime de voix. En Flandre seulement, le Vlaams Blok, qui associe ses revendications régionalistes de thèmes extrémistes, a réussi à envoyer deux députés à la Chambre.



EN SUISSE, l'extrême droite a progressé au cours de récentes consultations. La formation Action nationale-vigilance a réussi, à l'automne 1985 et au printemps 1986, à faire élire plusieurs de ses représentants dans les cantons de Genève et de Vaud.

EN ESPAGNE, treize ans après la mort de Franco, l'extrême droite ne représente qu'une force électorale dérisoire. Sa principale formation, le « Falange » espagnole, n'a recueilli que 0,2 % des voix aux élections législatives de juin 1986.

DANS LES PAYS NORDIQUES, des partis dits « du progrès », qui affirment s'entretenir aucun contact avec le Front national, ont réussi à canaliser au cours des quinze dernières années les courants néofascistes. Au départ, en Danemark par exemple, sous l'impulsion de l'homme Mogens Glistrup, il s'agissait d'un mouvement de protestation plus ou moins fantaisiste contre les impôts excessifs et l'instabilité gouvernementale chronique. Avec la crise économique, l'accroissement du chômage et l'afflux de réfugiés, notamment du Proche-Orient et du Pakistan, sur les portes de la Scandinavie, l'idéologie « poupe-

liste » de cette formation a glissé petit à petit vers la xénophobie et le racisme.

Les mouvements d'extrême droite en Scandinavie ont connu des hauts et des bas. Beaucoup pensaient qu'ils seraient éphémères, mais ils sont bel et bien installés aujourd'hui dans la vie politique danoise et norvégienne. Les deux députés du parti « du progrès » du Parlement d'Oslo ont contribué à la chute du gouvernement de centre-droit de M. Willoch en mai 1986, et l'audience de ce parti « ultra-libéral » (environ 10 % des voix) s'est fortement accrue aux municipales de l'automne dernier, notamment dans les districts traditionnellement travaillistes.

L'extrême droite danoise devrait, si l'on en croit les sondages, obtenir également quelque 16 % des suffrages aux législatives de 10 mai prochain.

En Suède, le Parti suédois n'a pas de députés, mais a recueilli aux élections municipales de 1983 plus de 9 % des voix dans la ville de Malmö, un des fiefs de la social-démocratie. En Finlande, cependant, les populations de parti rural qui défendent les « petites gens » sont en perte de vitesse.

(Publicité)

LES PRÉSIDENTIELLES SUR RADIO J (94.8 FM)

A 7 h 55

Mardi 26 avril Patrick DEVEDJIAN	Mercredi 27 avril Roland DUMAS
Jeudi 28 avril Georges SARRE	Vendredi 29 avril Édouard BALLADUR
Lundi 2 mai Michel ROCARD	Mardi 3 mai Henri HAJDENBERG
Mercredi 4 mai Pierre BEREGOVY	Jeudi 5 mai (7 h 30) Bernard STASI
Jeudi 5 mai (7 h 55) Jacques TOUBON	Vendredi 6 mai Pierre JOXE

Renseignements : RADIO J, tél. 42-41-99-00

"Pour mes transmissions de données..."

Tout un choix de solutions.

FRANCE TELECOM

AU SICOB

BAT 4 ALLEE P-R SAND 4000
MARC 200 REPONSES EN 20 SECONDES
00 20 20 20 20 20

FRANCE TELECOM

... je consulte FRANCE TELECOM"

Aux assises de la Gironde

Les ambitions immodérées de François Korber

BORDEAUX de notre envoyé spécial

C'est dit ! Plus rien ne presse. Quand la cour d'assises affiche à son rôle une affaire criminelle qui remonte à 1982, autant prendre ses aises. Le dossier Korber, — du nom d'un jeune loup RPR de trente-six ans, aujourd'hui accusé tout bonnement d'assassinat, — promet donc de s'étirer en longueur sur une bonne semaine. Ce sera un procès à feu doux, dont il n'est tout de même pas dit qu'il sera sans fièvre, ni sans éclat, car les années n'effacent pas la passion.

C'est une histoire en soi, toute triste. Histoire de Jean-François Korber, un tribun qui partit plein d'espoir, voilà plus de dix ans, sous l'étiquette néo-gaulliste, persuadé que la fronde droite de Bordeaux, à gauche de toute éternité, rendrait les armes devant sa fougue et sa prestance. Personne, à l'époque, ne s'est ému de voir ce jeune présomptueux, mégalo-mane lettré, s'enhardir à vouloir s'emparer de la municipalité de Tresses (Gironde). On l'encouragea même, puisqu'il le désirait tant, à mener campagne, en 1978, aux élections législatives, dans cette circonscription si rétive à la droite.

« Coups tordus »

C'était le temps des illusions, des rêves fous. Jean-François Korber, si on le poussait un peu, revendiquait le titre de fils spirituel de Jacques Chaban-Delmas. En 1980, dans le rôle inchangé du challenger, il se présentait encore aux cantonales et à une élection législative partielle. Deux entreprises qui lui furent fatales sur le plan financier et, en définitive, le conduisirent à sa chute.

Il a fallu, le 25 avril, près de deux heures au greffier pour lire les deux arrêtés de renvoi concernant cette affaire. Rien n'interdit cependant de les résumer en quelques lignes : à partir de 1980-

1981, sommé par ses créanciers de régler ses dettes, Jean-François Korber commença à se livrer à un trafic d'or et de devises entre le Luxembourg et la France, pour de mystérieux commanditaires. Et, comme la rentabilité de ses allées et venues entre Bordeaux et Luxembourg ne suffisait visiblement pas à combler ses besoins, il organisa, en janvier 1982 — épaulé par une poignée de demi-sels, — une agression contre son partenaire luxembourgeois et rafle la totalité des valeurs qui lui étaient confiées.

Cette série de « coups tordus » ne sont que les premiers dérapages de Korber. L'un de ses comparses, Jackie Eichers, trente ans, dit « Bob Jones », collègue d'affiches à ses heures, se met en effort en tête de la faire chanter. Les menaces ne durèrent pas longtemps ; le 14 mars 1982, dans la permanence électorale de Jean-François Korber, Jackie Eichers est tué de deux balles de 22 long rifle dans la tête.

La carabine est assurément tenue par Roger Ambeau, chauffeur-livreur au chômage, autre porte-oton de Korber. Mais le candidat RPR n'a-t-il pas lancé pour tout requiem : « Voilà un charognard en moins » ? Le ministre public le soutient avec force, d'autant plus de force qu'il a visiblement pris en grippe un accusé passé maître en chicane. Cette mauvaise humeur, méchante conseillère, a en tout cas conduit le parquet à audier sans élégance ce procès entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Suite des débats mardi 26 avril. LAURENT GRELSAMER.

« RECTIFICATION. — C'est par erreur que le Monde du 22 avril, à l'arrêt de la Cour de cassation qui avait à statuer sur la nature — meubles ou immeubles — de franchises retirées d'une chapelle des Pyrénées-Orientales en 1984 et vendues ensuite à un amateur suisse.

Après les détournements financiers dont l'ancien dictateur est accusé

La cour d'appel d'Aix-en-Provence se déclare compétente pour juger le différend entre l'ancien président Duvalier et l'Etat haïtien

L'Etat haïtien a marqué un point dans la procédure civile qu'il a engagée en France pour obtenir la restitution d'une somme de 120 millions de dollars (680 millions de francs) que le clan Duvalier aurait détournée (le Monde daté 24-25 avril) au préjudice de divers organismes publics ou para-publics d'Haïti (1). Dans un arrêt rendu le lundi 25 avril, la première chambre civile de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Marcel Vincensini, a, en effet, infirmé le jugement en date du 23 juin 1987 (le Monde du 24 juin), par lequel le tribunal de grande instance de Grasse s'était déclaré incompétent. Usant de son pouvoir d'évocation, la cour a renvoyé l'affaire à son audience du 27 juin pour statuer tant sur les autres moyens de forme en sursis qu'au fond.

AIX-EN-PROVENCE de notre correspondant régional

Dans son jugement du 23 juin 1987, le tribunal de grande instance de Grasse avait estimé que les demandes de l'Etat haïtien relevaient exclusivement, en droit français, de la compétence de la juridiction administrative. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a considéré, pour sa part, que cette règle n'avait de signification que dans les seuls rapports internes français.

Elle a relevé, d'autre part, que « les rapports entre une collectivité

publique et celui de ses agents qui, par sa faute, lui cause un préjudice, sont des rapports d'ordre privé (...). Les demandes, s'il est observé, n'étant fondées (...) sur aucune règle ou principe de droit haïtien, il convient de se référer, pour la détermination de la juridiction compétente, aux règles de la compétence territoriale interne, lesquelles doivent être étendues à l'ordre international et érigées en règles de compétence internationale. » Dans ce sens, s'est-elle conclue, les dispositions du nouveau code de procédure civile, qui donnent compétence à la juridiction du lieu où demeure le défendeur (2), établissent simultanément la compétence internationale des tribunaux français et la compétence spéciale de telle juridiction.

Un éventuel pourvoi en cassation

Le tribunal de grande instance de Grasse était donc normalement compétent. Cependant, plutôt que de renvoyer les affaires et les jugements à la juridiction de grande instance, la cour a décidé d'évoquer, c'est-à-dire de juger elle-même le litige et d'éviter une navette supplémentaire sur appel du jugement qui aurait été rendu en première instance. Cette décision a procuré une « immense satisfaction » aux avocats de l'Etat haïtien, M^{rs} Colin et Salès, du barreau de Paris. « Il s'agit d'une première jurisprudence dans des affaires comme celle de Duvalier et de Marcos, qui sont l'objet de différends procéduriers, notamment aux Etats-Unis, en Suisse et en France », a souligné M^{rs} Colin.

Cependant, pour les défenseurs des Duvalier, la bataille est loin d'être terminée. « Nous allons examiner avec nos clients l'opportunité d'un pourvoi en cassation », a indiqué M^{rs} Pierre Camy, M^{rs} Sauveur Vaïsse, avocat de Jean-Claude Duvalier, laisse entendre, pour sa part, de longs débats concernant une

série d'exceptions de nullité ou de fin de non-recevoir qui ont été soulevées dès le début du procès, mais n'ont pu être vidées. Il s'agit des moyens tirés, notamment, de l'existence des procédures concurrentes à Haïti et de l'absence de la saisine préalable de la Haute Cour de justice de Port-au-Prince.

« Nous avons également des arguments à faire valoir sur le fond de l'affaire, a précisé M^{rs} Vaïsse, qui démontrent que toutes les procédures budgétaires haïtiennes ont été respectées. Les sommes que l'on accuse mon client d'avoir détournées ont été purement utilisées dans le cadre d'opérations ressortissant de la défense nationale et, par conséquent, couvertes par le secret mais qui, s'il le faut, seront révélées. »

Les propos du défenseur de Jean-Claude Duvalier rejoignent, en l'occurrence, certaines déclarations faites par l'ancien président lui-même, qui a menacé de rendre publics « les noms de responsables étrangers des principaux pays avec lesquels Haïti entretenait des liens très étroits dans les cinq dernières années de ma présidence, aux Etats-Unis et en France en particulier ». L'ex-dictateur haïtien se souvient, à l'en croire, livré à un « lobbying extrêmement onéreux » après d'un grand nombre de personnalités étrangères.

GUY PORTE.

(1) Dix personnes ont été citées par l'Etat haïtien, dont l'ancien président à vie déchu, son épouse Michèle ; sa mère, Simone Ovide ; ses trois sœurs, Simone, Marie-Denise et Nicole ; ainsi que, parmi ses proches, M. Franz Mercurio, ancien ministre des finances.

(2) Après avoir quitté Haïti, dans la nuit du 6 au 7 février 1986, Jean-Claude Duvalier et sa famille ont séjourné à Tallahassee (Floride), avant de se fixer à Grasse, puis à Mougins, dans les Alpes-Maritimes. Le tribunal administratif de Grenoble a statué, le 10 avril 1987, les arrêtés d'expulsion pris contre l'ancien dictateur et ses proches, le 14 février 1986, par le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Pierre Joxe.

DÉFENSE

La France modernisera les Mirage vénézuéliens

La France a accepté la demande du Venezuela de moderniser la flotte ancienne de ses avions de combat Mirage-3 et Mirage-5 (le Monde du 15 mars). Ce contrat n'a pas été officiellement annoncé par les constructeurs français concernés par un marché qui consiste à transformer les appareils vénézuéliens en avions Mirage-50 plus modernes et plus puissants.

Il y a une quinzaine d'années environ, le Venezuela a acheté à la France quinze Mirage, des modèles Mirage-3 et Mirage-5, dont il reste en service, à l'heure actuelle, douze exemplaires. L'intention de l'armée de l'air vénézuélienne a été de disposer, au minimum de frais, d'un avion de combat polyvalent et bisocié, aux performances opérationnelles accrues.

Performances augmentées

La transformation, acceptée par la France, permet de monter sur les Mirage-3 ou les Mirage-5 actuels un nouveau réacteur (l'Atar 9 K-50 originellement destiné au Mirage-5), des systèmes électroniques et des armements élaborés. Par rapport à l'avion primitif, le Mirage-50, qui en découle, va plus loin. Il emporte une charge militaire plus importante et il embarque un radar et un système de navigation et d'attaque perfectionnés.

Plusieurs pays, notamment en Amérique latine, font ainsi appel à la France ou à Israël, qui les ont armés, pour disposer de nouveaux avions, aux performances augmentées, à partir de leur ancienne flotte. En même temps que le Venezuela obtenait de la France de moderniser ses Mirage-III et ses Mirage-5, la Colombie, par exemple, a décidé d'acquiescer auprès de l'armée israélienne treize avions Kfir.

"Pour mes transmissions de données..."

Une volonté de qualité. Des plus hauts aux plus bas degrés par le respect de la norme de par le monde. Une volonté de qualité, c'est aussi une volonté de progrès. A travers chacune de ses solutions, FRANCE TELECOM démontre sa volonté de servir au mieux ses clients. FRANCE TELECOM, c'est l'assurance d'une solution personnalisée et innovante. FRANCE TELECOM, c'est la garantie d'une performance optimale et d'un service de qualité. FRANCE TELECOM, c'est la garantie d'une solution personnalisée et innovante.

FRANCE TELECOM

je consulte FRANCE TELECOM

سكوت من الاموال

Société

ILE-DE-FRANCE

Les noces de Versailles

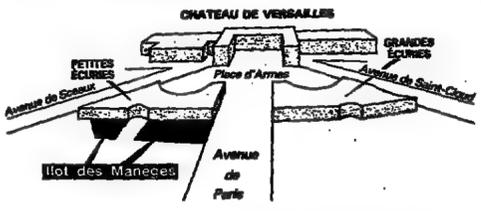
(Suite de la première page.) C'est le château qui avait suscité la ville. Louis XIV voulait y loger nobles et artisans, et prolonger l'ordonnance architecturale du palais. En faisant de Versailles la préfecture de la Seine-et-Oise, la Constituante avait préservé la cité d'un irrémédiable déclin. Aux premières lueurs du dix-neuvième siècle, les grandes eaux, en présence du préfet et du maire de la ville, attirèrent jusqu'à trente-cinq mille visiteurs. Le même nombre que celui des touristes, aujourd'hui, les jours de pointe... On croirait, pourtant, que la ville a mésestimé les bienfaits de cette affluence et manqué d'égards posthumes au Roi-Soleil. Exemple : l'hôtel de ville, érigé en 1906, dépasse délibérément d'un étage la hauteur fixée par ordre de Louis XIV le niveau de la cour de marbre. Plus récemment, en 1955, la ville et le château ont eu recours au Conseil d'Etat pour savoir enfin à qui appartenait la place d'Armes.

faire connaissance avec les autres richesses de Versailles.

L'hôtel des Menus Plaisirs sera rénové; le jardin réaménagé évoquera la salle provisoire où se sont réunis les Etats généraux en 1789; une académie interstatio-

Louis ont été dépoussiérées et les carrés Saint-Louis rajoutés.

Ainsi la ville, avec ses 100000 habitants, ne veut-elle plus être une simple ville de banlieue. Chaque matin, 30000 personnes viennent travailler à Ver-



sale de sculpture s'installera l'an prochain dans l'autre partie du bâtiment. La salle du Jeu de paume, refuge des députés du tiers état et du bas clergé, le 20 juin 1789, fermée depuis un demi-siècle, est déjà restaurée. La Grande Ecurie sera libérée des services administratifs qui l'occupent; une académie équestre y reprendra les traditions de l'école de Versailles, et un musée des Carrosses sera ouvert au public. A la Petite Ecurie, l'administration se laissera convaincre pour organiser la visite du musée des Moulages antiques. Les musées Lambinet, riche de souvenirs de la vie versaillaise, est en cours de modernisation. L'église Notre-Dame et la cathédrale Saint-

saïles, alors que 23000 seulement quittent la ville pour travailler ailleurs. Les commerces se sont développés. Une population plus jeune y réside. Le recteur de Versailles est à la tête de l'académie la plus importante de France. Versailles peut prétendre devenir une ville universitaire de plein exercice; un premier cycle de deux ans, rattaché pour l'instant à l'université Paris-VI, fonctionne déjà dans les disciplines scientifiques; un autre en lettres et en droit ouvrira bientôt sous la tutelle de Paris-Nanterre.

Le nouveau Versailles a cependant grand-peine à se dégarer du plan que ne cesse d'imposer à la ville le château. L'une des plus grandes rues transversales n'a été

Les richesses méconnues. Aujourd'hui, le conflit s'apaise. L'un des objectifs du «Grand Versailles» est de mettre en osmose la ville et le château. L'idée, rappelle le maire, remonte à M. Jean-Philippe Lecat. Le ministre de la culture de M. Girard d'Estaing l'avait formulée ainsi : « Diffuser le château dans la ville ». Les touristes qui se pressent en foule vers le palais du Roi-Soleil seront ainsi invités à

percée que dans les années 50. L'avenue de Paris, « la plus large artère du monde », coupe encore Versailles en deux : le quartier Saint-Louis d'un côté, Notre-Dame de l'autre. Si bien qu'il manque un cœur à la cité.

L'« îlot des manèges » pourrait être l'occasion de créer ce centre qui fait défaut. Le projet prend forme, après quinze ans de discussions, tergiversations et embûches administratives. Mais son architecte, si elle offre toute garantie financière grâce à l'appui de la Caisse des dépôts et consignations, ne brille pas par son imagination. La résidence pour personnes âgées, prévue près des deux hôtels, aura bien du mal à insuffler la vie et l'animation que tout le monde souhaite. « Dans ce Versailles qui au dix-septième et au dix-huitième siècle a été le lieu de toutes les audaces, pense M^{me} Brigitte Gréay, la conseillère municipale, qui, seule, s'est opposée au choix du projet, il aurait donc fallu toujours plus d'audace. Or on est resté dans la médiocrité », déplore-t-elle.

« La greffe du tissu vivant », que promet le maire, est encore un espoir.

CHARLES VIAL

FAITS DIVERS

Dans l'Ain

Un enregistrement d'écoutes téléphoniques relatives à des ventes d'armes est saisi dans une radio locale

BOURG-EN-BRESSE de notre correspondant

Le Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon a procédé, le 22 avril, à la saisie d'un enregistrement d'écoutes téléphoniques relatives à des ventes d'armes en interrompant cette diffusion sur l'antenne d'une station de radio locale Radio Zones, qui émettait depuis son studio de Ferney-Voltaire (Ain) à proximité de la frontière suisse, face à Genève.

Les policiers lyonnais, agissant sur commission rogatoire après une plainte pour atteinte à la vie privée déposée auprès du parquet de Bourg-en-Bresse par M. Georges Starckmann - dirigeant de la société helvétique Star Production et propriétaire de la salle de spectacle l'Alcazar à Paris - mis en cause par la station. Il ont entendu pendant deux heures deux journalistes suisses de cette radio, Jean Musy et Lucienne Bittar.

Destinataire d'un envoi resté anonyme, la radio associative était entrée en possession de la copie d'une bande magnétique relatant une substantielle heure de conversations qui apportait, selon l'émission, la preuve de l'existence d'un réseau de trafiquants d'armes, établi en Suisse. Ces derniers commercialisent les dispositions relatives à l'embargo sur les ventes de matériels militaires français et américains à destination de l'Irak, la Libye, et au Chili sous couvert de pays tiers et de sociétés écran. Sur l'ensemble des documents - également adressés au journal chrétien progressiste de Suisse romande, le Courrier de Genève - la police française n'aurait saisi qu'une cassette enregistrée de quinze minutes, première d'une série de quinze émissions prévues par Radio Zones dans le cadre de la diffusion d'un feuilleton intitulé « Ruses caillots et noir caizo », auquel la station renonce actuellement sur le conseil de ses avocats.

qui attendent le développement judiciaire de cette affaire. Installée dans un grand ensemble de Ferney-Voltaire au rez-de-chaussée d'un immeuble aux allures HLM de standing, Radio Zones est autorisée à émettre en France depuis 1981 dans un rayon de trente kilomètres. Ce qui lui permet d'émettre sur le territoire suisse et notamment la ville de Genève où s'est établie sa radio sous l'égide d'une association helvétique « les Amis de Radio Zones », animée par quelques bénévoles. Conformément à la loi française, elle dispose d'un émetteur de 100 watts, ses programmes permanents de musique et d'informations, diffusés en direct ou en différé (sauf des exceptions, expliquant des responsables, « pour 30 % environ », aux communautés immigrées (espagnoles, turques, maghrébines), locales (écologistes, pacifistes), ainsi qu'aux réfugiés (latino-américains, polonais, turcs ou africains).

Les responsables de la station, qui le présentent comme « une radio pour ceux qui vivent, même s'il ne faut pas » et la définissent comme « progressiste, communautaire, alternative et anti-fasciste », évitent pour autant toute forme de vénération à l'Autisme. Un ton professionnel, épicé seulement d'un léger accent suisse, précède au journal quotidien de trente minutes qui s'aborde « tout ce qui ne s'est pas » sur les réseaux.

Peu surveillée jusqu'à présent par la gendarmerie, la radio est manifestement peu écoutée à Ferney-Voltaire par les jeunes, qui lui préfèrent les réseaux NRJ ou Nova90.

Aujourd'hui, la station espère exploiter ses copies d'écoutes téléphoniques, mais en France, notamment en France, comme le Courrier de Genève. Les auteurs du communiqué anonyme qui accompagnait cet envoi affirment de leur côté que leur but est de réduire à néant le réseau de trafiquants d'armes, tout des raisons philosophiques.

MICHEL LECOMTE

A la recherche d'un centre perdu

L'opération « îlot des Manèges » réalisée par la Ville de Versailles doit être terminée dans deux ans. Elle consiste à remplacer un ensemble de bâtiments vieux d'un siècle et situés derrière la Petite Ecurie, par un complexe d'hôtels, de commerces, de bureaux et une résidence pour personnes âgées. L'endroit occupe une place stratégique dans la ville : il est au carrefour de l'axe château-hôtel de ville (dont il est tout proche) et de l'axe quartier Saint-Louis et quartier Notre-Dame. Bien placé donc pour assurer la « continuité urbaine » qui manque à la ville, et devenir son véritable centre.

conservé et surajouté au projet architectural retenu. Celui-ci prévoit la construction de deux blocs coupés par une ouverture qui permettra d'avoir vue sur le dôme et le fronton. La galerie commerciale accueillera 3600 m² de boutiques. L'hôtel de prestige (186 chambres) appartiendra à la chaîne Pullmann, l'hôtel 2 étoiles (74 chambres) à la chaîne Arcade. La résidence club accueillera 180 personnes âgées dans 101 appartements et 28 studios. Des bureaux (3 000 m²) et 350 places de parking souterrain compléteront le tout.

était le seul moyen de rétablir le projet. Sinon, c'étaient des appartements de haut standing, ce que nous ne voulions pas. La salle polyvalente qui certains réclamaient aurait « mangé » toute la place, sans compensation financière.

Rentabiliser... L'argument économique est aussi celui que les élus invoquent pour justifier le projet architectural qui personne ne semble admirer vraiment. Le maire en convient : « Il n'est pas emballant, il est monotone, mais il est modeste. Il a surtout deux mérites. Appuyé par la Caisse des dépôts qui nous paie le terrain 31 millions il nous permet de réaliser une opération sans frais, et même d'acheter un terrain près de notre palais des congrès pour y construire une salle, à toutes garanties de fin de programme. En outre, il a trompé de toutes les commissions qui l'ont examiné. » Son adjoint, M. Braugier, ajoute que les contraintes étaient telles, de hauteur, de volumes, de « densification », que la façade seule pouvait prêter à l'originalité.

Ce que dément le projet d'un architecte, Raymond Nicolas, qui renouvrait le coup de génie de Mansart dessinant les écuries en demi-lune, avait imaginé un arc ouvert sur la place. « Pas assez solide financièrement », ont jugé les conseillers municipaux. La rentabilité, toujours...

Ch. V.

Les trois bâtiments des manèges s'étendent sur près d'un hectare. La marchanderie, longue bâchée étroite, les sépare de la Petite Ecurie, surmontée de son dôme à peine visible et du fronton de Girardon. La Petite Ecurie et la marchanderie datent de Mansart, les manèges ont été construits sous Napoléon III, pour servir à l'entraînement des militaires en casernement à la Petite Ecurie. Ils étaient néanmoins classés monuments historiques jusqu'au décret du 18 mars dernier qui les a déclassés. La Ville avait besoin de ce texte officiel pour pouvoir toucher aux bâtiments, et, a fortiori, les démolir. Trois portails seront cependant

L'argument économique. Si le choix d'implanter ici hôtels et commerces suscite plutôt l'approbation des habitants de Versailles, deux points, en revanche, attirent leurs foudres. Pourquoi une résidence pour personnes âgées à l'endroit exact chargé de créer l'animation ? M^{me} Gréay, conseillère municipale, ne comprend pas : « Alors qu'une personne sur quatre qui passe la journée à Versailles a moins de vingt-cinq ans, s'indigne-t-elle, on va faire renaitre l'image que l'on commençaient enfin à casser, celle d'une ville de vieux. » Réponse de la municipalité : « Cette résidence

SCIENCES

Un accord franco-japonais pour l'industrialisation de grands écrans informatiques en couleurs

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'organisme japonais d'aide à l'innovation (JRDC) viennent de passer deux accords en vue de développer et d'industrialiser les technologies de base relatives à la réalisation d'écrans de visualisation en couleurs de grandes dimensions (jusqu'à 1,4 mètre), fondés sur la technologie cristalline liquide analogique à qui servent à l'affichage des informations sur les moniteurs et les consoles de visualisation des micro-ordinateurs. Par le premier de ces accords, la division d'électronique, de technologie et d'instrumentation (LEIT) du CEA concède la licence des brevets qu'elle a développés sur la technologie des cristaux liquides (la biréfringence contrôlée électriquement) au JRDC qui, à son tour, concède à la fois le développement (70 millions de francs environ) de la fabrication de grands écrans en couleurs à la société Stanley Electric.

Le second de ces accords donne au CEA des droits exclusifs de licence pour industrialiser et commercialiser en Europe les technologies et les brevets japonais ainsi que les brevets issus du développement commandité par le JRDC. C'est la raison pour laquelle ces droits pourraient être « mixés en œuvre » par un organisme commun créé entre une société française et Stanley Electric. Une manière de faire progresser l'introduction de grands écrans couleurs d'une définition équivalente à celles des tubes cathodiques de même taille sur un marché prometteur - mais sur lequel, affirme le communiqué du CEA, beaucoup de constructeurs ont adopté une position d'attente » (Le Monde du 23 mars).

Démantèlement d'un trafic d'héroïne à Lanzhou

Poudre chinoise

La police chinoise a annoncé, le jeudi 14 avril, une importante saisie de drogue à Lanzhou, capitale de la province du Gansu, au nord-ouest du pays. Un trafic de la ville alors qu'il s'agissait de vendre 374 grammes d'opium et d'héroïne à un complexe. La drogue devait être revendue 3 200 yuans (1 yuán vaut environ 1,50 F) le kilogramme (gramme). Informés par « les masses », c'est-à-dire agissant sur dénonciation, les policiers ont trouvé comme l'écrit sur les ordonnances.

Bangkok avait été arrêté en possession de 1,3 kilo d'héroïne. Le fait que la drogue ait été saisie aussi loin de cette voie traditionnelle, et que la police ait indiqué son prix de vente sur le marché « normale » indique qu'elle était destinée à des consommateurs locaux. Versait-elle du Triangle d'or ou du Pakistan, ou bien s'agit-elle de produits sur place, au Yunnan par exemple ? La faible prix de l'héroïne - bien qu'il soit considérable par rapport au niveau de vie chinois, où le revenu moyen mensuel urbain est d'environ 100 yuans - laisserait à penser que la drogue pourrait avoir été raffinée en Chine. Dans ce cas, ce serait l'une des premières indications d'une « filière » chinoise.

Toujours est-il que les arrestations de Lanzhou montrent un développement de la toxicomanie - parallèle à celle des « crimes graves » - en Chine, et son extension de l'opium, drogue traditionnelle, ou du hashisch, à des produits plus sophistiqués comme l'héroïne.

P. de B.

REPÈRES

Instituteurs Examen boycotté à l'école normale des Batignolles

Le recteur de Paris a reporté la date des épreuves de l'examen de sortie de l'école normale d'instituteurs des Batignolles, qui ont été boycottés le lundi 25 avril par certains élèves.

Les candidats ont été empêchés de composer par les normaliens de première année et la « coordination régionale parisienne des élèves instituteurs », composée notamment de membres du SNI (FEN) et du SCSN-CFDT. Toutefois, dans leur grande majorité, ils approuvent tacitement cette action qui leur a permis de ne pas passer l'examen sans encourir les sanctions de l'administration.

Les normaliens entendent ainsi protester contre l'instauration d'une épreuve théorique, comptant pour un quart de la note finale, par un décret du 14 mars 1986 qui entre cette année en application. Ils réclament aussi une augmentation de la part de la pédagogie dans la formation et contestant le principe d'un classement des élèves à l'issue de leurs

études, établi en fonction de critères scolaires et non personnels (nombre d'enfants, éloignement du domicile...). Ils craignent que ce classement, qui détermine leur première affectation, n'influence toute leur carrière et l'estiment nuisible au travail d'équipe.

Environnement Nuage d'amiante sur l'Angleterre

Alerte dans le comté du Shropshire, en Angleterre. La police recommande aux habitants de rester calfeutrés chez eux et surtout de ne pas tondre les pelouses. Motif : un énorme nuage de fumée chargée de poussières de goudron et d'amiante flotte au-dessus des localités de Donnington, Telford et Wellington sur lesquelles retomberont quantités de débris dangereux pour les bronches. Depuis lundi 26 avril un entassement de pièces détachées militaires de l'OTAN est la proie d'un gigantesque incendie dont les flammes sont visibles à 8 kilomètres.

C'est la seconde fois depuis 1983 que ce dépôt est ravagé par un incendie accompagné de fumées

toxiques. Des centaines d'hommes vêtus de combinaison protectrice sont au travail pour nettoyer les poussières. Lundi soir, le nuage se dirigeait vers le Pays de Galles.

Rhin Un chèque de Sandoz pour M. Brice Lalonde

Le groupe chimique suisse Sandoz, responsable d'une importante pollution du Rhin en novembre 1986, va signer un contrat de 2 200 000 F avec le bureau français de l'Institut européen pour une politique de l'environnement (IEEP), dirigé par M. Brice Lalonde. L'écologiste, qui avait été associé aux travaux de la commission internationale pour la protection du Rhin, à l'initiative du ministre français de l'environnement, M. Alain Carignon, a soumis à la Fondation Sandoz - créée après l'accident de Bâle - un projet de base internationale de données intitulé Inforhin. Cet organisme privé devra fournir chiffres, fiches documentaires, annuaires, films, cartes et photos à tous les partenaires de la gestion du Rhin, de sa source à son embouchure.

Un enfant tué par un vigile. - Un enfant de trois ans, Alexandre Frézier, domicilié à Clichy (Hauts-de-Seine), a été mortellement blessé, dimanche 24 avril, par un vigile armé d'une carabine 22 long rifle. L'adolescent jouait en compagnie de trois camarades dans un carré de pierre de Gagny (Seine-Saint-Denis) lorsque Jacques Giraud, cinquante-neuf ans, préposé à la surveillance du lieu, tira sur lui « pour lui faire peur ».

Les enquêteurs devaient constater que Jacques Giraud et un autre surveillant qui l'accompagnait étaient en état d'ivresse. Placés en garde à vue, ils devaient être déférés au parquet du tribunal de Bobigny.

Ticket modérateur au barreau de Bergerac. - Le barreau de Bergerac (Dordogne) vient de mettre en place un système de remboursement partiel des consultations d'écarts au bénéfice des personnes à revenus modestes. Les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide judiciaire pour une procédure civile - c'est-à-dire avec un revenu inférieur au SMIC - peuvent ainsi consulter un avocat de leur choix et se faire rembourser auprès de l'ordre 150 F des 200 F d'honoraires versés.

Nous souhaitons ainsi dédramatiser la procédure judiciaire et éviter au public les consultations gratuites

au parquet », déclare le bâtonnier Brendel. - La première consultation permet, de plus, de s'informer précieusement des tarifs de procédure, et le ticket modérateur sécurisé le client quant à la qualité du service rendu.

Le remboursement des consultations est effectué grâce aux fonds de la Caisse des dépôts et consignations des avocats (CARPA) de Bergerac, qui représente environ 10 millions de francs.

Un promoteur condamné à un million de francs d'amende pour défaut de permis de construire. - Le tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) a condamné, le 25 avril, à une amende d'un million de francs un promoteur immobilier de la ville pour « défaut de permis de construire préalable » à la mise en chantier de deux immeubles dans le centre de la cité.

Le promoteur, M. André Perrin, avait commencé à édifier des murs, ce qui découvrit un fonctionnaire de la direction départementale de l'équipement d'Armev venu vérifier si le projet présenté pouvait s'intégrer à l'environnement architectural du quartier. Le tribunal n'a toutefois pas ordonné la démolition des constructions commencées illégalement.

A Bayonne

Un militant de l'ETA arrêté en possession de 35 millions de francs

José Félix Pérez-Arteaga, militant présumé de l'ETA, arrêté mardi 26 avril à Bayonne par la police de l'air et des frontières (PAF), était en possession d'une grosse somme d'argent - plus de trente-cinq millions de francs en espèces - correspondant, selon les enquêteurs, à la rançon versée pour la libération d'un industriel madrilène, Emiliano Revilla, enlevé l'11 août deux mois par le mouvement séparatiste basque.

Un cousin de son arrestation, José Félix Pérez-Arteaga, qui était réfugié dans les Pyrénées-Atlantiques, a été arrêté par deux policiers qui s'étaient présentés chez la maîtresse à son domicile clandestin des « Marilles » à Bayonne, blessant une jeune inspectrice, M^{me} Catherine Schalk. Le militant présumé de l'ETA s'est lui-même blessé involontairement au pied.

Un autre réfugié espagnol, Aguir Saiz, qui était aussi recherché depuis plusieurs mois, a profité de la confusion pour s'enfuir.

Société

MÉDECINE

Pour la première fois en France Des chirurgiens réussissent la greffe de deux poumons

Pour la première fois en France, une équipe chirurgicale dirigée par le docteur Philippe Dartevielle a tenté une greffe des deux poumons. L'intervention a été pratiquée le dimanche 24 avril au centre chirurgical Marie-Lannelongue (Le Plessis-Robinson, Hauts-de-Seine) sur un homme de quarante-deux ans atteint d'une affection pulmonaire grave (emphyseme).

Ce type d'intervention est encore peu pratiqué à travers le monde. Les différentes tentatives de ces dernières années ayant échoué à la fois pour des raisons techniques (risques importants d'hémorragie) et immunologiques (phénomène de rejet).

Depuis peu toutefois, il semble que quelques équipes chirurgicales spécialisées ont trouvé le moyen de pallier ces difficultés. « L'équipe du professeur Pasterson de Toronto (Canada) a notamment réussi ses derniers mois sept interventions de ce type », explique le docteur Dartevielle, dont l'équipe a déjà réalisé avec un fort pourcentage de succès dix-sept greffes de bloc « cœur-poumons ». L'un des avantages de la greffe des deux poumons est, compte tenu de la pénurie d'organes transplantables, de pouvoir greffer le cœur du donneur sur un autre malade.

L'annonce de la tentative de l'équipe du centre chirurgical Marie-Lannelongue a immédiatement

suscité une controverse similaire à celle qu'avait déclenchée il y a quelques semaines l'annonce d'une greffe simultanée cœur-reins à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) par l'équipe du professeur Jean-Paul Cachera (Le Monde du 5 avril).

Le professeur Christian Cabrol a notamment démenti que la tentative du docteur Dartevielle soit « une première européenne » faisant valoir que d'autres greffes similaires avaient été réalisées à Londres par l'équipe du professeur Magdi Yacoub (hôpital de Harefield). De fait, en novembre 1986, ce chirurgien avait annoncé avoir effectué « pour la première fois au monde » trois double transplantations des poumons.

« Je ne veux pas polémiquer sur ce sujet, nous a déclaré le docteur Dartevielle. J'ai été amené à parler de notre tentative car il y avait eu des fuites et que les journalistes avaient été avertis. J'ai parlé de « première européenne » parce que je n'ai pas eu connaissance des cas anglais, qui n'ont pas, je pense, été publiés. Qu'il s'agisse d'une « première européenne » ou d'une « première française » n'a d'ailleurs pas grande importance. Ce qui l'est, en revanche, c'est que nous puissions, aujourd'hui, réaliser de telles interventions. »

J.-Y.N.

Selon une étude statistique française Le taux de malformations serait plus élevé chez les enfants conçus par fécondation « in vitro »

Existe-t-il véritablement un risque de malformations congénitales chez les enfants nés après avoir été conçus par fécondation in vitro? Une étude réalisée dans le cadre de l'Association FIVNAT (1), et présentée par le docteur Jean Cohen lors des troisième Journées de pédiatrie organiques à Montpellier (Le Monde du 23 avril), ne permet pas de répondre de manière tout à fait rassurante à cette question. Une question pourtant essentielle, compte tenu du développement des pratiques de la procréation médicalement assistée.

L'étude, réalisée par l'Association FIVNAT (docteur Jacques de Monzon, INSERM), portait, au départ, sur l'ensemble des enfants qui avaient été conçus par fécondation in vitro au cours de l'année 1986. En pratique, seules 580 grossesses ont pu être suivies et, compte tenu des complications obstétricales (fausses couches notamment), 575 enfants sont nés de cette manière.

L'analyse des résultats obtenus permet d'abord de mettre en évidence une proportion très importante de grossesses gémeillaires (18 %) et de grossesses triples (2 %). Ce phénomène correspond de toute évidence à l'implantation d'un nombre élevé d'embryons dans l'utérus des femmes concernées. Cette pratique vise à augmenter les chances de succès de la technique de la fécondation in vitro. Mais le pourcentage accru de ces grossesses multiples entraîne, dans une proportion plus élevée que la moyenne, un nombre important d'accouchements prématurés et de césariennes. Le problème le plus important soulevé par cette enquête concerne la proportion des enfants fécondés in vitro et porteurs de malformations.

Les résultats de l'étude FIVNAT mettent ainsi en évidence, sur les 575 enfants, 17 cas de malformations parmi lesquels un cas de trisomie 21 (ou mongolisme), 3 cas de bec de lièvre (ou fentes labiales), 3 cas de spina bifida (malformation de la moelle épinière) et 5 cas de malformations cardiaques.

Ces chiffres sont plus élevés que ceux observés pour les grossesses dites « naturelles » et les malformations cardiaques. Ils sont d'autant plus préoccupants en considération qu'ils coïncident avec les résultats d'une étude déjà effectuée sur le même thème auprès d'enfants nés après fécondation in vitro en Australie et qui aboutit à des conclusions similaires.

Les résultats de l'étude française n'incluent pas, d'autre part, les différents cas d'interruptions thérapeutiques de grossesses réalisées après les fécondations in vitro pour des raisons de malformations.

Deux types d'hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène : soit l'âge de la mère (qui, plus il est élevé, plus est grand le risque de certaines malformations chez les enfants), soit les conséquences éventuelles des manipulations que l'on fait subir aux cellules sexuelles (ovules ou spermatozoïdes) pour réaliser avec succès une fécondation in vitro.

Ces résultats imposent, en toute hypothèse, la poursuite des travaux menés dans le cadre de l'Association FIVNAT. Seule la poursuite de cette enquête, mais aussi la transparence absolue des résultats obtenus dans chaque centre de fécondation in vitro, permettra de conclure quant à l'importance du phénomène et à ses causes.

JEAN-YVES NAU.

Communication

En RFA

Conflit dans la famille Burda autour de la revente de 26 % des actions du groupe Springer

Le conflit pour le contrôle du groupe de presse Springer déchire maintenant la famille Burda elle-même. Ainsi l'éditeur ouest-allemand Hubert Burda, a-t-il attaqué en justice la semaine dernière la vente, par ses deux frères, Franz et Frieder, de leur paquet d'actions dans le groupe Springer aux descendants du fondateur du groupe. Après cette transaction portant sur 26,1 % du capital et conférant aux héritiers Springer la majorité absolue des actions, la difficile bataille qui avait opposé les frères Burda (alliés à Leo Kirch) aux héritiers Springer semblait pourtant terminée.

Ce nouveau rebondissement pourrait bien cette fois déstabiliser le groupe Burda lui-même, autre géant de l'édition ouest-allemande, les trois frères étant encore liés dans la gestion de la société holding qui coiffe l'ensemble des activités du groupe. M. Hubert Burda se prévaut d'un droit de préemption qui lui aurait été reconnu par ses frères, lesquels affirment qu'il n'y a eu ni accord ni projet de vente et ne s'y était d'abord pas opposé.

L'Office des cartels de Berlin, qui est chargé de faire respecter les règles de la concurrence en RFA et qui s'était déjà prononcé dans le passé contre le rapprochement des activités de Springer et de Burda, a annoncé qu'il s'opposerait « presque certainement » au rachat des parts de ses frères par Hubert Burda.

● Nomination au « Courrier de l'Ouest ». — M. Jean-Marie Desgrées du Lou, PDG du Courrier de l'Ouest, quotidien régional édité à Angers, a annoncé la nomination de M. François Benoit comme directeur général adjoint. Cette décision vise à renforcer la structure de direction du quotidien, le nouveau directeur général adjoint devant assister le PDG et l'équipe de direction dans l'élaboration et la mise en place d'un plan de développement.



CAMPUS

Bourse : avant le 30 avril

LES candidats à une bourse d'enseignement supérieur doivent en faire la demande avant le 30 avril. Ils peuvent retirer et remettre leur dossier au secrétariat d'établissement, qu'ils fréquentent (lycée, université, grande école), au service des bourses d'enseignement supérieur du rectorat de leur académie ou, s'ils sont étrangers, au consulat de France de leur pays. Pour avoir droit à ce type d'aides, qui sont réservées aux premier et deuxième cycles universitaires, il faut remplir un grand nombre de conditions (notamment être issu d'une famille ne disposant pas de revenus suffisants ou avoir travaillé ou résidé en France depuis deux ans si l'on est ressortissant de la CEE ou étranger). Le détail des critères d'attribution figure sur les dossiers d'inscription ou peuvent être consultés sur le service téléphonique du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, « ENSUP », accessible par le 36-14, qui indique aussi les coordonnées des rectorats. Le montant des bourses allouées en 1987 était de 3 834 F à 14 250 F ; 171 533 étudiants en ont bénéficié. L'enveloppe budgétaire qui leur a été consacrée en 1988 s'élevait à 2,1 millions de francs environ.

Il existe, à côté de ces aides « aux critères sociaux » qui représentent 95 % des bourses de l'enseignement supérieur, des bourses « à caractère spécial » destinées aux étudiants préparant l'agrégation, un diplôme de service public ou de troisième cycle ; 8 400 étudiants en ont bénéficié en 1987. Les candidats à ces allocations devront remettre leurs dossiers avant le 30 octobre.

Enfin, plusieurs ministères (notamment l'Agriculture, la Santé et la Culture) dispensent des aides ; pour en connaître les conditions et les dates d'attribution, il faut s'adresser à chacun d'eux.

R. R.

● Festival choral

Le Festival choral de l'Association régionale des chorales périscolaires culturelles éducatives des académies (AROCEA) Créteil, Paris et Versailles, aura lieu les vendredis 27, dimanche 29 et mardi 31 mai à la salle Pleyel.

(Ecole AROCEA, lycée Montaigne, 17 rue Auguste-Comte, 75008 Paris. Tél. : 43-29-86-48.)

● Les femmes et le pub

« Femmes de Pub et pub pour femmes ». tel est le thème du débat qui aura lieu

le 17 mai au cours de « la nuit de la pub HEC ». (HEC, 1 rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-11-50.)

● Coupe omnisports

L'École nationale supérieure agronomique de Montpellier organise du jeudi 12 au dimanche 15 mai la coupe nationale omnisports inter-écoles agronomiques de France. Mille deux cents étudiants seront présents, parmi lesquels des représentants des universités étrangères (Bonn et Barcelone).

(ENSA, 9, place Pierre-Vieille, 34090 Montpellier Cedex. Tél. : 67-52-11-52.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4730

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Utilise des broches dans son activité. — II. Inutile pour celui qui n'a rien à cacher. A plus de pieds que de chevilles. — III. Ce n'était certes pas dans l'eau qu'on y donnait des coups d'épée. Réagir à la baisse. — IV. Avec elle, on devient triste à voir après avoir été pourtant gai. — V. On ne souhaite évidemment pas la voir revenir sur le tapis. Les quatre saisons. — VI. Le mot de la fin, mais pas pour vous. On lui fait tourner la tête. — VII. A un rôle à jouer dans certaines représentations. Il était dans leur intérêt de ne pas trop tirer sur la corde. — VIII. Se fait mettre en « cage ». Note. — IX. Espèces de foin ou de maïs de bibliothèque. — X. Empêche d'évaluer le contenu d'un bidon. —

XI. Sont à prendre avec des pincettes. Pronom.

VERTICALEMENT

I. C'est en croissant qu'on le fait grandir. Espèce de poisson. — 2. Fut un stout de charme pour Hugo. Matière donnant lieu à de nombreux cours. — 3. A plus que son mot à dire. Poussent vers la « sortie ». — 4. Préfixe. Ce n'est pas en payant ses dettes qu'il s'enrichira. — 5. Est idéale pour broder. Élément d'un herceau. — 6. Commence à date fixe. Furent à l'origine de maints mauvais coups. — 7. Nombreux étaient ceux qui comptaient sur lui pour arriver à bon port. Qui n'a donc pas perdu la mise. — 8. On le laisse tomber sans l'abandonner. On ne peut pas dire qu'il n'est pas de bois. Serpents d'eau. — 9. Volent souvent ou bien se font souvent voler. Permet de suspendre des files.

Solution du problème n° 4729

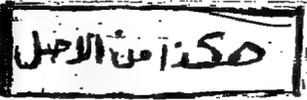
Horizontalement
I. Pendulier. — II. Obéir. Dan. — III. Rupture. — IV. Tressos. — V. Ans. AL. — VI. Ne. Caisse. — VII. Tête. Faim. — VIII. Nul. Le. — IX. Nota. Eden. — X. Isodora. — XI. Tas. Ras.

Verticalement
1. Fortan. Nid. — 2. Eburacé. Os. — 3. Nèpez. Tê. — 4. Ditt. Canada. — 5. Urs. Os. — 6. Renifler. — 7. Ide. Sa. Der. — 8. En. Asile. — 9. Ronflements.

GUY BROUTY.

M.S. ESSEC

GESTION MARKETING
● PROGRAMME INTENSIF de 13 mois, réservé aux titulaires d'un diplôme d'INGÉNIEUR, ou de GESTION, IEP, DEA ou équivalent.
● SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE en Communication, Gestion de Produit, Vente et Distribution.
Informations : Claire DELORME - Tél. : (1) 30-38-38-00
M.S. GESTION MARKETING de l'ESSEC B.P. 105 - 95021 Cergy-Pontoise
ESSEC - Etablissement d'Enseignement supérieur privé





ARCHITECTES
Comment consolider vos plans ?



MEDECINS
Comment soulager votre fichier ?



AVOCATS
Comment défendre vos dossiers ?



PME/PMI
Comment faire vos comptes ?

LA SOLUTION
EST SUR LE STAND ATARI
AU SICOB



HALL 3 AB 3030

Sports

JEUX OLYMPIQUES : l'affaire Zola Budd

Menace de boycottage africain

« Je n'ai pas accepté l'idée de ne pas courir à Séoul. » Zola Budd, la jeune athlète britannique d'origine sud-africaine, continue à s'entraîner. Mais son cas est désespéré. Les pays africains en ont fait le symbole de leur lutte contre l'apartheid. Après avoir obtenu son retrait de l'équipe de Grande-Bretagne aux championnats du monde de cross-country à Auckland, le 27 mars dernier, puis convoquée la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA) de demander à la fédération britannique (BAAB) sa suspension pour un an, le Conseil supérieur du sport africain (CSSA) annonce le clou : « Sur la question de l'apartheid, nous sommes intraitables », a rappelé, le samedi 23 avril, le secrétaire général du CSSA, M. Larina Diack, en brandissant clairement une menace de boycottage des Jeux olympiques de Séoul par les pays africains si Zola Budd devait y participer. « Si un boycottage doit être le prix à payer pour l'honneur et le dignité de l'homme noir, alors nous sommes prêts à payer le prix fort », a-t-il précisé.

Deux fois championne du monde de cross-country, la jeune athlète, âgée de vingt et un ans, avait obtenu en 1984, quelques semaines avant les Jeux de Los Angeles, la nationalité britannique, mais elle avait continué depuis à se rendre régulièrement dans son pays d'origine, où vit encore sa famille. L'association du CSSA, repère sur sa présence à une réunion sportive en Afrique du Sud l'an dernier.

Sommée par les instances internationales de suspendre Budd, la fédération britannique d'athlétisme préfère temporiser. Réuni le dimanche 24 avril à Londres, le conseil du BAAB a différé sa décision dans l'attente des conclusions d'une commission d'enquête formée pour la circonstance. Cette commission de trois membres attendra l'athlète et remettra son rapport le 21 mai.

Cette affaire embarrasse la Grande-Bretagne. L'opinion

publique est divisée au sujet de la jeune coureuse. Le ministre des sports s'abrite derrière un mutisme prudent. Les athlètes britanniques eux-mêmes, un temps menacés par la FIAA d'être exclus des JO si Zola Budd n'était pas punie par la fédération britannique, sont désemparés. Parmi les rares qui se sont prononcés pour un soutien sans réserve à l'athlète d'origine sud-africaine, le double champion olympique de décaathlon Daley Thompson. « Je pense que la FIAA triche. Elle change les règlements dans le but de parvenir à ses fins. Zola Budd devrait être traitée comme n'importe quel athlète britannique et défendue à fond », a-t-il déclaré. Le FIAA tarde seulement de la sanction. Quelle que soit l'opinion que vous ayez sur ce qui se passe en Afrique du Sud, c'est injuste. »

En cette année olympique, le Conseil supérieur du sport africain est en position de force. Il compte déployer une offensive dépassant le cas de Zola Budd contre tous les sportifs d'origine sud-africaine, qu'ils soient noirs ou blancs. « Nous ne faisons aucune distinction entre eux. Nous ne sommes pas racistes. C'est leur gouvernement que nous attaquons », a déclaré M. Larina Diack.

Trois athlètes sont dans le collimateur. Le CSSA n'attend pas d'accepter leur présence à Séoul. Il s'agit de Cornelia Burki, établie aujourd'hui en Suisse et suspectée par les pays africains d'organiser la venue en Europe de sportifs sud-africains ; du marathonien Mark Plaatjes, vingt-sept ans, qui a obtenu l'aide politique aux États-Unis en janvier dernier ; et enfin de Sydney Maree, ancien recordman du monde du 1 500 mètres et sélectionné olympique dans l'équipe américaine aux Jeux de Los Angeles. Ce dernier est soupçonné d'avoir participé à un banquet avec des responsables du sport sud-africain. Le CSSA ne l'a pas déjéré.

J.-J. B.

SKI ALPIN : l'encadrement de la FFS

La guerre des chefs

Point final de la saison hivernale, le XXXVIII challenge des moniteurs de l'École du ski français (ESF), disputé du 19 au 23 avril aux Arcs, a été l'occasion, d'une part, de célébrer le renouveau alpin symbolisé par Franck Piccard, champion olympique de Super-G, d'autre part, de constater les tensions qui existent dans les structures de la fédération française (FFS).

LES ARCS de notre envoyé spécial

Ils sont venus, ils sont tous là... De James Courtet à Perrine Felten, en passant bien sûr par Jean-Claude Killy, le ban et l'arrière-ban des gloires nationales du ski français se sont réunis pour participer à la « nuit Franck Piccard », le champion olympique de Super-G ainsi célébré pour avoir redonné le blason alpin français vingt ans après le triomphe de Grenoble. En perspective, il y a les Jeux d'Albertville en 1992 avec toute une brochette de jeunes espoirs ayant le potentiel pour s'y illustrer.

Mais sont-ils bien tous là ? Le directeur technique national, Jean-Pierre Puthod, n'a pas répondu à l'invitation lancée par le président

de la FFS, Bernard Chevallier. Et il n'assiste pas plus le lendemain à la conférence de presse où est présenté le nouvel encadrement des équipes masculine et féminine. Une absence lourde de signification moins d'un an après la nomination de Jean-Pierre Puthod au poste de DTN à l'instigation de la direction des sports du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports. L'aboutissement logique d'un malentendu ?

Lorsqu'il prend ses fonctions en 1987, la FFS est en état de choc : les championnats du monde de Crans-Montana ont été une véritable déroute pour les équipes de France. Pour redresser la situation avant les Jeux d'Albertville, la direction des sports a décidé de nommer un directeur technique national, poste vacant depuis le départ de Walter Trilling en 1982.

Jean-Pierre Puthod a le profil idéal pour la fonction : c'est un ancien skieur universitaire de haut niveau qui a vécu les heures noires de l'équipe de France lors du décès de Michel Dujon ; c'est un ancien élève d'HEC qui a pris en main les destinées d'une pépinière savoyarde. Rompu aux méthodes modernes de gestion, proche du milieu montagne, Jean-Pierre Puthod a pour meilleur atout un immense enthousiasme. Et il sait le communiquer

aux coureurs. Les résultats ne tardent pas à suivre, d'abord en Coupe du monde puis aux Jeux de Calgary. Mais emporté par son élan, le DTN ne s'est pas rendu compte qu'il avançait souvent en terrain miné.

C'est ainsi qu'il met en cause la gestion de la fédération et qu'il veut intervenir au directeur des équipes, le Suisse Roland Franzy, d'aller à Calgary. Très discret dans un premier temps, Bernard Chevallier, président de la Fédération, va alors remettre les choses à leur place.

Esprit de clan

Le maître des Contamines, qui préside aussi le puissant syndicat des moniteurs, est le véritable homme fort du ski français. Il ne manque pas d'appuis politiques au ministère. Il ne craint donc pas d'entamer un bras de fer avec la direction des sports. D'un côté, il ne renouvelle pas les contrats des entraîneurs suisses Roland Franzy et Ian Tibauser. Mais de l'autre, il décide de limiter au ski alpin le domaine du DTN, dont les compétences s'étendent normalement aux skis nordique et artistique. Sans le dire, c'est une manière de sanctionner les dérapages de Jean-Pierre Puthod.

Naturellement, la direction des sports est hostile à cette solution. Mais cela conduit à marginaliser encore plus le DTN. Car en son absence, les directeurs des équipes, Sylvain Des Lenz, qui succède à Roland Franzy, et Gilles Mazzega, qui se succède à lui-même, ont présenté l'encadrement qu'ils vont mettre en place dans la partie active des championnats du monde de Vall (Colorado) en 1989.

Reste à savoir si cette « guerre des chefs », qui contraste avec l'apparence d'unanimité créée par le succès de Franck Piccard, ne sera pas finalement préjudiciable aux coureurs. Les difficultés rencontrées par Dao Lusa et Mazzega pour pourvoir certains postes rappellent en tout cas un esprit de clan qui ne semble guère propice aux intérêts du ski alpin.

ALAIN GRAUDO.

SKI NAUTIQUE

Entre Manche et Méditerranée

Rallier la Manche à la Méditerranée en empruntant le réseau fluvial français sur un monocoque tel est le défi que s'approprient à relever la vingtaine de participants à la Diagonale des fous. A l'origine de cette épreuve, Gilles Belloni, le concepteur et le réalisateur de ce raid de 1 500 kilomètres qui doit permettre à des aventuriers de s'affronter armes égales entre La Havre et Marseille.

Les skieurs doivent parcourir, jusqu'au 30 avril, la Seine, l'Yonne, la Saône, le Rhône, avec des étapes atteignant parfois 250 kilomètres. Il s'agit d'une véritable course de vitesse, le règlement s'apparentant à celui du Tour de France cycliste. Le temps de franchissement des écluses étant neutralisé. Les organisateurs ont décidé d'organiser des épreuves spéciales de vitesse d'une durée de quinze minutes aux arrivées des étapes qui auront lieu dans dix villes — de la plus petite, Saint-Jean-de-Loane, haut lieu de la batellerie, à la plus grande : Paris.

Des Américains, des Néozélandais, des Britanniques, accompagneront une douzaine de nationaux, comme Jacques Houot, triple champion de France de ski de vitesse, ou Christal Escot, ancienne championne d'Europe de ski nautique classique, dans ce périple. Un skieur et un pilote, habitués à courir ensemble, tenteront donc de coordonner leurs efforts pour réussir à valser les remous de la navigation commerciale ou lutter contre la dénaturation, problème majeur de ces longues stations debout.

« Nous nous sommes impliqués dans cette organisation, destinée à faire connaître le ski de vitesse », précise M. Guy Le Prince, président de la Fédération française de ski nautique.

AVENTURE : le rallye TransAmazon

Deux morts dans la première étape

Le rallye TransAmazon, transposition du Paris-Dakar sur le continent sud-américain, dont la première étape a eu lieu en Colombie, a mal commencé, avec un accident qui a fait deux morts le vendredi 22 avril.

Deux pilotes chiliens, Sergio Raul Abuhadba et Jose Francisco Restuocia, ont trouvé la mort près de Cucuta, ville-frontière avec le Venezuela, terme de la première étape. Leur voiture a percuté un arbre dans un virage.

Parti le matin même de Carthagène (Colombie), ce rallye, qui réu-

nit quatre-vingts concurrents (camions, autos et motos) mais aucun Européen, avait connu des problèmes avant même son départ. En effet, pour permettre au rallye de se dérouler, les équipages latino-américains, qui s'étaient regroupés en association, avaient versé de leur poche quelque 200 000 dollars (environ 1 140 000 F) sur les 280 000 manquants, l'organisateur, Exploration Society of America, n'ayant pu faire face à ses engagements pour le transport des véhicules depuis Buenos-Aires.

(Publicité)

MERCI A EUX QUI SOUTIENNENT UNE GRANDE IDEE

DOMINIQUE (Rigaud, président de FRV)
GABRIEL (Lisette, ancien ministre, président de la mutualité d'outre mer)
GEORGINA (Dufoux, ancien ministre, député)
JACQUES (Robert, professeur de libertés publiques)

LEOPOLD (Sedar Senghor, ancien président du Sénégal)
MARCELINO (Oreja, secrétaire général du conseil de l'Europe)
MICHELE (Alliot-Marie, ministre)
MICHEL (Luneau, directeur général UGC)
OLIVIER (Spithakis, directeur général de la MNEF)
RONY (Brauman, président de MSF)



AD 89 :

MERCI A VOUS QUI ALLEZ NOUS REJOINDRE POUR TRAVAILLER ET REFLECHIR SUR LA NOUVELLE DECLARATION DES DROITS ET DEVOIRS DE FRATERNITE.

36-15 code AD89

AD 89 : Les jeunes pour une nouvelle déclaration

Créée en 1985, AD 89 a pour objectif de rédiger une nouvelle déclaration à l'occasion du bicentenaire en tenant compte notamment des progrès scientifiques et des impératifs de fraternité du troisième millénaire. Résolument apolitique, elle appelle tous ceux (et particulièrement les jeunes) qui le souhaitent à la rejoindre

Association pour la Déclaration du 26 août 1989.

182 Bd Haussmann 75008 Paris

مكتبة الأصيل

ARTS

Rétrospective Erik Dietman au Musée Saint-Pierre de Lyon

Plus sérieux qu'on croit

L'œuvre d'un touche-à-tout inventif, qui, depuis vingt ans et plus, opère dans l'art à coups de jeux de mots et d'images.

C'est peut-être vrai, c'est peut-être faux, toujours est-il qu'Erik Dietman, artiste néo-dadaïste, s'il en reste, a commencé à s'intéresser de très près aux objets de la vie courante le jour où, se livrant à des exercices d'encerclements et de bifurques de mots d'un manuel de philosophie, il se planta le stylo-plume dans la cuisse. Signe évident qu'il lui fallait, s'il voulait vivre un peu moins dangereusement, discipliner les choses avant l'écrit.

Ce qu'il entreprit de faire, assaut de sparadrap rose pour modifier chaises, tables, commodes et couverts, opérant beaucoup plus proprement que les empâqueurs du nouveau réalisme mauritond, et avec assez de chic pour qu'on puisse alors taxer son œuvre de quelque académisme. Ce qui ne collait pas avec l'image d'un artiste proche ami de plusieurs membres du groupe fluxus, donnant lui aussi dans une création multiforme à base d'idées, de gags, de jeux de mots et d'images mêlant réflexions sur l'art et faits de vie, l'art ne pouvant être dans son esprit qu'un département de la vie, qu'une sorte de béquille sans laquelle tout l'édifice Dietman s'écroulerait.

Et l'artiste, un « égocentrique sentimentale », comme l'a très exactement défini son concitoyen, Olo Grønath, patron du Musée d'art moderne de Stockholm, d'où est venue, via Amsterdam, la rétrospective lyonnaise, de cultiver l'us et



l'autre, en bouillissant des associations incongrues, avec une agilité d'esprit toute particulière et une non moins particulière aptitude à quitter un terrain artistique dès qu'il y a trop de monde dessus après avoir été un des premiers à l'aborder. Ainsi, dans les années 60, de ses pensements corporels, on l'on peut voir du body art avant la lettre et qu'on peut toujours expliquer biographiquement par cette histoire de stylo-stylet.

Depuis vingt ans et plus, la position de Dietman n'a pas tellement changé. Celui-ci évolue à l'intérieur d'un langage desu d'images à clés et à tirours constamment renouvelés, se tenant toujours en parallèle et à distance critique et de lui-même et de ce qui se fait au-dehors, sur la scène artistique, passant des objets

et des mots aux maux de la peinture (ainsi des flèches qu'il décoche au début des années 80 à la trans-avant-garde) et à ses propres maux, qu'il enrobe toujours de je-m'enfouitisme verbal, balançant entre la recherche formelle et le catenbour visuel, où le mauvais goût parfois peut cacher la charge affective, poétique, voire dramatique de son œuvre.

Prêt au « dep-art »

Une œuvre qu'il situe aujourd'hui lui-même entre le minimal et l'hystérique, comme il le dit à propos d'une de ses dernières installations : une bonne trentaine de crânes humains que l'on découvre par le derrière lisse, presque aussi lisse que l'œuf de Brancusi, les dix crânes étant chacun coïncésent sur un coin planté dans l'œil ou le front et un socle de béton, et disposés de façon à évoquer la beauté d'un cimetière abandonné aux morts-vivants.

Dietman, toujours prêt au « dep-art », le préfixe pouvait se lire indifféremment comme amorcé de mouvement ou de profonde dépression, donne aujourd'hui plus que jamais dans la sculpture, animale, humaine, naturelle. Et produit en abondance petits bronzes et grands marbres, mêlant objets trouvés aux pièces, aux pièces coulées à partir de vieilles souches, ne se privant de rien, ni de références classiques, de Rodin à Malevitch, ni de jeux de maîtres nobles et vulgaires, ni de formes - de l'informe à la représentation - ni de couleurs. Comme si, à lui seul, l'artiste avait entrepris de dresser un inventaire du domaine sculpté, très tenté par le démon de l'Art avec un grand A, tout en s'en défendant, bien sûr.

GENEVIEVE BREERETTE.

* Lyon, Musée Saint-Pierre, jusqu'au 17 mai.

Le peintre et l'affiche au Musée de la publicité

L'effet de l'image

De Daumier à Warhol et en cent vingt-cinq affiches, le Musée de la publicité convie amateurs de peinture et publivores à savourer deux délices en un : l'art et l'art du message.

En mars 1891, le jeune Pierre Bonnard emménage au 28 de la rue Pigalle dans un atelier qu'il partage avec Maurice Denis et Edouard Vuillard. Par opportunité ou besoin d'argent il signe sa première affiche commandée par Debray, installée à la Haubette-Tinqueux-les-Reims.

Cette France-Champagne lui vaut l'enthousiasme de Toulouse-Lautrec, à qui il présente son imprimeur, et quelques lignes acides dans la revue le Chat noir : « Une affiche supérieure aux produits d'Apelle et de Lévy sans pour cela - enfin ? - être de Chéret ou de Grasset - rudes et rocaille naissent inévitablement de la coupe que tend une rotonde serveuse, chevelure elle aussi spumante, yeux clignés d'un rire. Qu'il agence une affiche ou peigne les feuilles d'un paravent, M. Bonnard aime développer sa composition derrière un motif arabeque qu'il observe en partie... » écrit le critique Félix Fénéon, avant de qualifier le peintre, l'année suivante, de « japonard ».

Considérés comme un genre mineur, l'affiche a pourtant servi de support aux artistes de la Belle Époque. La lithographie va séduire Bonnard, Vuillard (Cyclistes, prenez Bécan), Maurice Denis (la Dépeche du Midi), Gustav Klimt. Dans les années 60, aux Etats-Unis le phénomène s'inverse. La publicité, élargie à toutes les formes de communication modernes (bandes dessinées, magazines, cinéma, télévision) va servir de source d'inspiration à la peinture.

C'est l'époque où Rosy Lichtenstein propose des agrandissements sophistiqués de comics et Andy Warhol des boîtes à soupe Campbell. L'une de ses œuvres publicitaires est exposée en ce moment au Musée de la publicité : un fond rose, deux bouteilles qui entrent en collision. Campagne Warhol pour Perrier ou Perrier pour Warhol ? La rencontre est si parfaite qu'elle se transforme en évidence. On oublie la réclame, on se souvient de l'image et, mieux encore, de son effet.

Les cent vingt-cinq affiches signées Adami, Bérard, Daumier, Calder, Foutija, Marie Laurencin, Picasso etc. racontent toutes des histoires très différentes : on relève là les tricheurs, les fiers, les fatigués, les officiels, les généreux, ceux qui jouent avec les lettres comme avec les couleurs, mais aussi les incompris (Jacques Villon et l'anti-bélier, un produit dérivant), les narcissiques et les malchanceux (Georges Mathieu pour Mireille Mathieu) enfin les inspirés (Van Dongen et les chaussures Cecil, Lucio Fontana et les services express, Henri Matisse pour Nice, travail et joie).

« Difficile, tentant et agréable »

« Je trouve très difficile, plus tentant et plus agréable d'écrire un bel article de publicité que de rédiger une nouvelle », disait Colette.

Coproduite par la Fondation Maeght, l'exposition sera présentée à Saint-Paul-de-Vence (mai-juin), au château de Tarascon (juillet), au Louisiana Museum of Copenhagen (septembre-octobre), à la Fondation Gianada de Martigny, en Suisse (de novembre à janvier) enfin au Cooper Ewitt de New-York et à Tokyo.

LAURENCE BENAIM.

* Musée de l'affiche, 18, rue Paradis, 75009 Paris, jusqu'au 11 mai.

Au Pavillon des arts de Paris

Le rococo moghol

Coupes, boîtes à épices, armes : en Inde, au temps des Moghols, tout était occasion de ciselures et de luxe.

« Jadis certains Mogol », vient de Kaboul et nommé Babur, conquiert Delhi, le Rajasthan et le Cachemire. Cela se passe en 1527, et Babur et ses héritiers établissent un empire ordonné et prospère qui dure jusqu'en 1758, date de la prise de Lahore par les cavaliers britanniques. De conquête en conquête, les Moghols étaient parvenus à régner sur toute l'Inde du Nord et avaient repoussé leur frontière jusqu'au Deccan. Leur pouvoir était absolu, et leur goût du luxe insatiable, quoique leurs sujets soient demeurés

aussi misérables qu'avant et qu'après.

Pour satisfaire leur désir d'élégance, ces Moghols aristocratiques vendaient donc à l'Occident épices, ivoire d'éléphant et soies, qu'il fallait leur payer en or et en argent. Leur appétit était tel que l'Inde fabriquait figure de porcelaine ou disparaissaient les métaux précieux venus d'Europe et même de l'Amérique espagnole et que Colbert s'en inquiéta même.

Mais les Moghols ne thésaurisaient pas ces louis et ces ducats. L'argent obtenu par le commerce, des artisans le fondaient, le ciselèrent, formaient d'étranges ou les mêlaient avec une admirable dextérité. L'objet le plus banal, gobelet ou

paire de ciseaux, le moindre instrument de culte, les boîtes à bétel et celles à cosmétiques, les flacons, les coffrets, les poignards, les aspersoirs d'eau de rose, tout se change alors en bijouterie compliquée. Entrelacs géométriques et animaux stylisés alternent sur les flancs des vases et le long des lames.

Cet art extravagant n'évite ni l'opulence un peu lourde ni l'accumulation inutile des motifs repoussés ou coulés. Il ignore le dévouement, à l'exception de quelques bricoleurs de cheville et de rares vases dont la simplicité détonne au milieu d'un tel rococo oriental. Par ce ne sait quelle coïncidence, les arts décoratifs moghols semblent s'inspirer des folies baroques contemporaines - à moins que ce ne soit l'inverse. Quand les deux outrances se rejoignent, on obtient une splendeur monstrueuse, un reliquaire de vermeil émaillé fabriqué à Goa, à mi-chemin entre baroque portugais et argenterie moghole.

C'est dire qu'une telle exposition n'invite pas seulement à la contemplation, nécessairement un peu monotone, de « belles pièces » bien luisantes et qu'elle se révèle instructive. Pour ajouter encore à la valeur didactique de cette anthologie, on y a adjoint des miniatures contemporaines qui montrent quel usage les riches Moghols faisaient de leurs trésors. C'est une bonne idée.

PHILIPPE DAGEN.

* Pavillon des arts, Forum des Halles, jusqu'au 17 juillet.

LIVRES

Prix Nadar 1988

Créé en 1955 à l'initiative des Gens d'images, le trente-quatrième Prix Nadar, destiné à récompenser un livre édité dans l'année en France et consacré à la photographie, a été attribué à André Kertész, paru aux éditions Hologramme.

D'une perfection graphique rare, cet ouvrage somptueux, à tirage limité, transcende la catégorie des beaux livres. Comportant 152 photographiques pleine page, c'est de loin le plus bel hommage éditorial rendu à celui qui se définissait comme un amateur et qui entendait le rester toute sa vie.

* André Kertész, soixante-dix années de photographie, préface de Cornell Capa, présentation de Hal Herson, Ed. Hologramme, en collaboration avec l'éditeur japonais Iwanami Shoten, 272 p., 1 200 F.

GALERIES

Marie Sallantin, Julio Villani

Abstraites comme autrefois

Abstraction gestuelle ou post-cubiste : deux jeunes peintres récapitulent des esthétiques qui passaient pour périmées.

Les abstractions de toutes espèces, chaudes ou froides, expressives ou muettes, ont perdu de longue date leur pouvoir de surprise. Elles appartiennent au corpus des références universelles dans lequel tout jeune artiste a le droit de puiser, ce dont peu se privent par ces temps de citations et de réminiscences. Les plus adroits inventent ainsi une manière de classicisme moderniste. Marie Sallantin est de cette espèce (1).

Ses peintures sur bois manifestent une parfaite culture, et une maîtrise non moins estimable. Aucun détail n'est laissé à l'abstraction gestuelle ne lui est étranger, de la composition en « all over » au quadrillage de la surface, de la maculation à la traînée qui barre ou rythme la construction. Tout cela combiné donne de puissants écoulements de figures et de signes, où passent des souvenirs américains et français, l'ombre de Kline et peut-être celle de Staël.

Les œuvres ont pour titre « métamorphose » ou « variation », ce qui revient à avouer avec quelque ingénuité qu'il y a à la fois recherches, certitudes abouties, mais encore assez peu de ces « idées » et « senti-

ments » dont Kandinsky exigeait la présence dans chaque œuvre.

Le cas du Brésilien Julio Villani (2) se révèle plus déconcertant encore. Cet artiste d'à peine plus de trente ans fait preuve dans son travail d'une connaissance prodigieuse de ses modèles, collages cubistes de Braque et Picasso et géométries du temps de Cercle et Carré. Avec une perfection presque irritante, il récapitule les trouvailles des uns et des autres et s'en va reprendre à l'un la page de musique imprimée et à l'autre les embellissements de losanges et de carrés.

Comme en 1912 ou en 1930, la sobriété des couleurs s'impose : du bistre, des bruns, des noirs, du blanc, rien de plus. Pas une erreur là-dedans, pas un ratage, et pas davantage d'inventions originales. Est-ce ironie déguisée avec élégance, ou possession d'un corps d'artiste contemporain par une mémoire ayant transmis le du passé proche ? Dans un cas, Villani confectioneer les pastiches conceptuels les plus chics que l'on puisse voir à l'heure actuelle. Dans l'autre, ce ne sont que les premières gammes d'un peintre étonnamment doué qui mérite que l'on suive son évolution.

Ph. D.

(1) Galerie Nicole Ferry, 57, rue des Grands-Augustins, jusqu'au 21 mai.
(2) Galerie Laage Salomon, 57, rue du Temple, jusqu'au 21 mai.

Advertisement for Atari laser printers. It features an image of an Atari laser printer on a stand. The text reads: 'Aujourd'hui tous vos documents méritent la qualité d'impression laser. La solution est sur le stand Atari au Sicob'. Below the image is the Atari logo and 'HALL 5 AB 3030'. At the bottom, there is a handwritten note in Arabic script: 'سكوب من الاجل'.

سكزا من الامل

Culture

VENTES

Les affiches de mai 68

Les murs auront à nouveau la parole le 27 avril, à Drouot avec la vente d'une centaine d'affiches datant de mai 68. Il y a vingt ans déjà, pendant un mois et demi près de 600 000 affiches ont fleuri sur les murs de Paris...



Ecole des Beaux-Arts, 4^e semaine de mai. (Offert en noir et rouge).

raie, ces œuvres artisanales seront imprimées à la hâte, car il faut couler que coule le papier...

taigues et les collectionneurs, peut-être aussi la génération née après 66. Il se pourrait que la Bibliothèque nationale ou le Musée d'histoire contemporaine puissent jouer la trouble-fête pour cette première vente de souvenirs...

ALICE BEDAR.

PHOTO

Patrick Zaks chez Jean-Pierre Lambert

Mises à nu

Réalisés en deux mois et demi, les dérangeants nus en couleur d'un médecin généraliste qui pirate les codes du nu esthétique.

Les nus en couleur de Patrick Zaks n'ont pas pour objet de figurer la douceur, la sensualité et la pureté. D'après de valeur picturale, ils ne sont pas davantage un prétexte à d'élegants jeux de lumière et de forme...

Le premier mérite de Zaks est d'avoir osé sans pudeur investir son désir. Lors de séances improvisées, ses sujets se sont livrés à des sortes de happenings sauvages, sur des musiques de leur choix...

réulte autant de la libre expression du sujet que du point de vue du photographe. Il accorde l'enfermement à huis clos par des jeux de prisonne, de miroirs, qui aboutissent à une vision déformée, accentuée par un usage de la lumière qui module le couleur.

Ses dominantes roses, orange et rouges peuvent égarer. Mais il faut savoir dépasser l'appréhension que suscite d'entrée cet étallement de chair. Tirées au format carré, ces détonantes amorphoses, traitées en poses longues, sont matérialisées par le velouté granuleux du tirage au charbon (procédé Fresson), habituellement réservé à la séduction d'éprouvés sophistiqués.

Cassant le stéréotype du nu noir et blanc, c'est justement parce qu'elles montrent crue la nature humaine que ces visions glauques et distordues obéissent, fascinent et dérangeant. Plus proche des Américains Krims et Joe Grant, la vertu de ce travail extrême est d'oser exposer jusqu'au paroxysme le poids des convenances et du bon goût.

PATRICK ROGERS.

Patrick Zaks, « Nudité », galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine, Paris-4^e, jusqu'au 14 mai.

VARIÉTÉS

Alpha Blondy au Zénith. Le rasta ivoirien

Cas rare chez les musiciens africains des années 80 : malgré le succès, Alpha Blondy continue à rouler à sa propre vitesse. Comme un vieux sage.

Alpha Blondy revient d'une tournée américaine de deux mois et demi dans une série de discothèques d'Atlanta, de Los Angeles et de New-York, dans cette métropole même où, à la fin des années 70, il a découvert le reggae en attendant Burning Spear. Blondy se jeta alors sur tout ce qui passait à portée de sa main en matière de musique jamais ouïe et un soir, dans une boîte, il prit le micro, chanta en français...

Depuis - qu'il chante en dioula, sa langue natale, en français ou en anglais - Alpha Blondy est resté fidèle au reggae, qui est pour lui le résultat d'un métissage culturel. Entre son premier album (1981), enregistré en une journée et le dernier (Révolution), préparé avec soin et réalisé à Paris dans les studios de Pathe-Marconi, le musicien ivoirien a fait tout un parcours plein

de rencontres et de musiques, de concerts pratiqués en Afrique au milieu des amplificateurs qui saturent et de spectacles dans des salles de 80 000 personnes. Le reggae d'Alpha Blondy, lumineux, carré, saut, est devenu aussi plus élaboré, sans perdre quoi que ce soit de son âme, de sa fraîcheur. Simplement, comme un peintre, le « rasta » d'Abidjan sait à présent doser les couleurs.

Mais il a la différence de beaucoup de musiciens africains vite emportés par leur aventure en Occident au point de se laisser aspirer par l'industrie musicale et perdre leurs racines. Blondy garde étonnamment la tête tranquille. Celui qui s'était au début de sa carrière de chanteur une compilation naïve (T'êrê) adressée au soleil peut retrouver confiance, reste décontracté devant la frénésie du show-biz.

En concert au Zénith, Alpha Blondy est entouré d'un groupe baptisé Sybilon soléir - composé de Dominicains, de Français, d'Ivoiriens, de Camerounais et d'Américains, et dont la cohésion s'est naturellement faite au hasard des rencontres et des spectacles.

CLAUDE FLEUTER.

Zénith, les 26, 27 et 28 avril, 20 h 30.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Fin de semaine

1 Samedi

En attendant les résultats du premier tour, je prends mes précautions, j'embaie sur mon bureau, comme une muraille de Chine, quelques-uns des ouvrages que j'ai lus ces jours-ci ou que j'ai envie de lire, et dont j'aimerais pour une raison ou pour une autre vous entretenir. Faute d'imagination sans doute, le bonheur, du moins son expression, n'est pas mon fort. Et pourtant, à la vue de tous ces bouquins qui s'amoncellent, comme un de ces curés à l'ancienne qui, lorsqu'il veut persuader ses ouailles de l'infirmité bormé de Dieu et de la gratuité qu'il leur lui dévient, leur fait lire l'article sur leurs yeux, jambes, bras, mains, oreilles, pieds, nez, etc., et qu'elles n'échappent pas ces vaines richesses contre de vaines millions, de même je frissonne de plaisir à l'idée que si médecins, si narrants qui puissent être les résultats des dimanches qui viennent, mon métier, ma passion, c'est de lire, d'écrire sur ce que j'ai lu, et que je ne trouvais pas ce passé-temps incomparable pour tous les électeurs du monde !

Au vrai, Montaigne, j'aurais pu m'en souvenir, d'une façon plus rapide, plus élégante et plus fraîche, avoir résumé ma tartine en confiant à ses carnet, il y a plus de deux siècles, qu'il n'y avait pas de chagrin pour lui qu'une heure de lecture n'ait dissipé ! Et quel sont ces livres en pile sur ma table, noircie ici et là par le cercle des enciens, qui m'aideraient à supporter les 20 % de M. Le Pen ou que M. Chirac devienne mon président ? Les Conversations de Goethe avec Eckermann (dans la traduction de Jean Chuzet, revue et présentée par Claude Rolis, Gallimard, 160 F.). Jean Chuzet avait publié la première traduction intégrale en français des Conversations en 1930 aux éditions Joliquères. Revue et augmentée, cette traduction parut en 1941 chez Gallimard. Un des rares mérites de l'Occupation fut, en effet, d'accélérer la traduction des grands auteurs allemands qui n'y pouvaient mais. (Et des autres d'ailleurs...) Ce fut la manière la plus honnête de pactiser avec l'ennemi. Peut-être le seul soldat créateur de la collaboration.

Ainsi, tandis que Pétaïn jugeait bon de rencontrer Hitler à Montoire, Gide, à la même époque, préférait d'une façon assez malicieuse le théâtre de Goethe, qui entrait avec les honneurs de la guerre en « Prusse » ! Il le terminait chéri de la poignée de main d'acier des mêmes. Je me réjouis de relire dans d'excellentes conditions de visibilité « le meilleur livre allemand qui soit », d'après le mot fameux de Nietzsche. Claude Rolis, le préfacier, pense que l'heure de Goethe est enfin venue dans notre monde actuel « où d'ordinaire tout ce qui se passe n'a jamais vraiment lieu ».

Au hasard de ma lecture, je suis surpris et presque troublé que Goethe puisse s'entretenir familièrement avec Eckermann, le 17 janvier 1831, d'un roman de Stendhal qui avait été publié en France quelques mois avant : « Nous parlâmes ensuite de la Rouge et le Noir, que Goethe estime l'ouvrage le meilleur de Stendhal. » « Pourtant, je ne puis nier, ajoute-t-il, que certains de ses caractères de femmes sont un peu trop romanesques. » Cependant, ils témoignent tous d'un grand esprit d'observation et d'une profonde intuition psychologique, si bien que l'on peut volontiers pardonner à l'auteur quelques invraisemblances de détail. Il est assez étonnant de penser que Goethe avait, sentible-t-il, une connaissance solide et presque

immédiate des romans et de l'œuvre d'un écrivain français qui était son cadet de trente-quatre ans et qui n'était pas si glorieux à son propre pays.

Stendhal, qui, d'après l'un des hommes qui a le plus étudié son œuvre, V. Del Litto, s'est servi de Poésie et vérité (dont il avait pu lire des fragments dans l'Edinburgh Review où il collaborait lui-même) pour écrire Rome, Naples et Florence, n'avait pas une passion folle pour le seigneur de Weimar. Du moins pour son tempérament. Dans le Vie de Henry Brulard, il parle de « pieté » Goethe ! Mais ce sont là des brouillies. Ce qui compte, c'est qu'à un moment où le chemin de fer en était à ses premières vapeurs la circulation des œuvres littéraires en Europe aussi bien que dans le Nouveau Monde ou dans la vieille Asie était sans commune mesure avec celle d'aujourd'hui. Il y avait une société qui lisait, se tenait au courant par plaisir et devoir, et cette société a disparu dans les années 50 de ce siècle. Il est possible que la France ait disparu à la même époque. Peut-être vingt ans avant. On aurait pu dire que cette question qui nous concerne tous finalement est née un peu agitée lors de la campagne électorale qui se termine.

Après tout, on ne retiens pas deux fois la France et je ne connais pas de pays plus agréable à regarder. Il est dommage qu'en se laissant à un tribunal du niveau de M. Le Pen la charge d'en parler et de raconter des vérités dérangeantes, comme s'il était le ténorier de La route de la fortune, de bons ou mauvais points de nationalité aux badauds éberlués que nous sommes tous.

2 Dimanche

Les autres livres dont j'espère vous dire un mot, ce sont Bagages enregistrés d'Evelyn Waugh (v.o. : Labels, 1930, traduit de l'anglais par Jocelyne Gourand, éditions Quai Voltaire, 120 F., préface de William Boyd). Ce récit de voyage est moins bon que W. Boyd ne l'affirme comme c'était son devoir de préférer, il y a des longueurs. Mais, c'est du Waugh. Et, en juillet ou août prochains, nous nous amuserons plus sur le Stella Polaris, paquebot de luxe qui doit nous conduire de Monte-Carlo à Constantinople en compagnie d'un écrivain anglais de bon aloi que sur les pages surchargées du Mid. Toujours pour l'édi, je vous recommande l'italien, anthologie des voyageurs français aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, par Yves Hersant (Le Bouquins), Robert Laffont, 1-140 pages, 120 F.). En toute vérité, j'ai l'impression d'être le responsable de cet ouvrage !

Pendant l'été 1985, quand, les yeux baissés, je débatais au Moride, j'avais infligé à ses lecteurs le Voyage en Orient (anthologie de voyageurs français dans le Levant du dix-neuvième siècle) de J.-C. Berchet, et les responsables de la collection ont dit se dire : « Frank, qui n'a rien à faire, sans tout content de recommencer l'opération en Italie avec les mêmes, et d'autres que nous tirons de notre chapeau ! » Et pourquoi pas en effet ? Henri Thomas, qui, dans cette édition fort ancienne du théâtre complet de Goethe (1982) que j'évoquais, avait traduit Torquato Tasso, publié chez Gallimard son troisième roman au beau titre simple, Un détour par le vie, que je me réjouissais de lire Henri Thomas a écrit jusqu'ici, après l'avoir lue, le charge de « grand écrivain ». Ce qui fait que chacun de ses livres nous apparaît comme une surprise et un cadeau. C'est bien du Thomas et c'est inattendu.

De Jean-François Revel, le maître le Style du général, qui date de 1959 et qui vient d'être réédité aux éditions Complexe (98 F.). Cet essai sous forme d'une conversation entre deux amis est introduit cette année par un texte de cinquante pages. De la légende vivante au mythe posthume. En son temps, je n'avais pas été tellement séduit par cet essai. Le dialogue me semblait facile, guère des tranchées contre l'homme des chaises. Mais la dédicace de Jean-François à son frère, « Pour Bernard, le seul vrai gaulliste que j'aie jamais connu ! » Nous verrons ça.

Me crois de Lorraine, ce serait plutôt les Carreaux impudiques, Journal intime (1986-1987), de Jean-Edem Hellier (éditions Michel Lafont, 98 F.). J'ai toujours beaucoup de mal à savoir ce que je pense des livres de Hellier. Et cette imprécision de mon jugement m'étonne pas ses affaires ! Il n'y a que Modiano, pourtant son contraire, parmi les écrivains encore vivants pour me donner ce vertige. Il ont ce qui pour moi de commun : que j'attache plus d'importance à ce qu'ils disent sur eux-mêmes que sur les autres qu'à ce qu'ils en disent.

Mais Modiano est plus pratique, tellement silencieux que c'est de confiance qu'on lui accorde sa place dans les manuels, tandis que Jean-Edem Hellier a toujours l'air de lire derrière votre dos, de forcer votre attention, d'imposer votre lecture quand on souhaite plutôt s'écouter dans le calme. Quels livres encore ? Les Jambes d'Emilien ne m'ont pas à rien. Martine ribiste (au Dictionnaire) et les Mémoires de Jean-François (chez Grasset), d'Alain Bonnard, autre variante du casse-pied, de l'éternel jeune homme (qui a déjà trente ans), fou de littérature. Quand on a du talent, c'est peut-être dommage de commencer par des fonds de tiroir.

Vous vous amusez bien et vous apprendrez beaucoup de choses avec Bernstein la Mégistère, 50 ans de théâtre, de passions et de vie parisienne, de Georges Bernstein Gruber (sa fille) et Gilbert Meyron (L.C. Laffont, 149 F.). Et puis, la bonne surprise, Mari Barbote de Pierre Veillet (Arlé, 95 F.). On pouvait craindre qu'après la Pension des normes (même éditeur), parfait récit qui avait fait l'unanimité de « mille », Veillet se replie furtivement dans son cher Sud-Ouest en vieux garçon. « Ah ! s'il voulait écrire ! » Il nous a écrit cette comédie. Il y a encore une vingtaine de livres sur ma table. Bah ! il faut bien que les deuxièmes tours servent à quelque chose !

3 Lundi

Voilà, je n'invente rien. Ce n'était pas un délire d'écrivain, M. Chirac a eu tort de se présenter. Son parti est une survivance, un périmètre un peu aimable. M. Giscard d'Estaing peut sourire et M. Rogard aussi ils peuvent remonter, surtout M. Mitterrand. Je sais, M. Chirac n'a pas été favorisé par les Laffont de Nouvelle-Géolodonia ni par l'assassinat de quatre gendarmes. Le pied ! à glissé dans le sang, disait-il en de mes cruels confrères en 1820. Avec les 14 % de La Pen, rien ne serait plus désoleant pour ce pays que l'hypothétique élection à la présidence d'un monsieur 19 %. Aujourd'hui, le chose sérieuse, c'est la social-démocratie avec son contre-poids giscardien. Ça ne vous emballe pas ? Et La Pen, ça vous emballe ? Il aura fallu trente ans pour que les Français rêveurs s'y fassent. Oh, remerciez-M. Mitterrand qui y trouve pas ailleurs son compte et même son destin !

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS. Table with columns for location, date, and concert details including Ensemble Vocal Audite Nova, Jean Sourisse, Concerts Lamoureux, Mozart, Thinat Jacques Bernier, E.O.P. Jordan, Pires, Emerson String Quartet, and BOWMAN.

PIANO Passionnément! SALLE PLEYEL. TIPO BEETHOVEN, POLLINI LISZT-SCHUBERT, FISHER MOZART-SCHUMANN-SCHUBERT.

ORCHESTRE DE PARIS Directeur musical Daniel Barenboim. SALLE PLEYEL 20H30. 27, 28 avril Kurt Sanderling, direction. 9, 11 mai - 20h Daniel Barenboim, direction.

Culture

THÉÂTRE

« Le Témoin » et « le Gel du matin »

A la rencontre des poètes

Deux spectacles recueillis : le Témoin, d'après l'œuvre du poète allemand Paul Celan, et le Gel du matin, d'après une nouvelle du poète italien Giorgio Caproni.

Le théâtre peut être une invite à découvrir une voix de poète tout en se situant à mille lieues du récit poétique. Les hasards de la programmation rassemblent sur la même scène deux spectacles fort différents, mais répondant à la même exigence d'écoute.

L'œuvre du poète juif allemand Paul Celan, exilé à Paris en 1948 (il s'y donnera la mort en 1970), est réputée difficile. Parce qu'elle est plus qu'économique, resserrée, placée sous le signe de l'œil et de la mort. Mais « au milieu de toutes les pertes », écrivait Celan, « une seule chose n'est pas perdue, le langage ». Le langage et l'autre, celui qui saura le recueillir un jour peut-être, sur « la plage du cœur ». Des poèmes bousillés à la mer. Il y a chez Celan une extrême rigueur de la langue et de la pensée — une fascination des limites conjuguée par une foi inséparable dans le dialogue.

Adapter son œuvre à la scène était risqué. La mise en scène de Pierre-Antoine Villemain réussit par moments à creuser une sorte d'espace sensible, à imposer le spectateur dans la parole même de Celan. Tout simplement, à faire partager la poésie comme expérience.

Sur un plateau sombre, trépidant par le faisceau des projecteurs, trois comédiens, Philippe Cal, Joachim Seitz et Clément Renard parlent, plus

qu'ils ne « disent », les poèmes de Celan. L'équilibre entre le pathétique et une gravité un peu superficielle n'est pas toujours tenu avec un bonheur égal. Le spectacle souffre d'une certaine pose un peu professorale, surtout dans les moments où les poèmes cèdent la place à des « Discours » ou à la correspondance de Celan, textes par ailleurs superbement lus. Mais on peut aller écouter les yeux fermés les voix de Bruno Ganz et d'Hanna Schygalla, qui, pour ce spectacle, ont accepté de jouer, en allemand, la musique des mots de Paul Celan.

Plus théâtral, dosant de manière raffinée le froid et le chaud, est le travail de Ghislaine Draby d'après le Gel du matin, une nouvelle de Caproni qui date de 1947, et dont la traduction de Bernard Simeone reproduit l'éclat lapidaire, douloureux. Par une nuit d'hiver, une femme meurt. L'homme qui l'a aimée confesse sa peur, sa tristesse, son impuissance au partage. Sur scène, il y a un petit cadre, un broc d'eau, un miroir aux fantomatiques reflets bleutés, quelques ampoules, une faible lumière. La diction de Ghislaine Draby est profondément musicale, avec une manière de tenir la note, de cajoler la phrase, puis de la laisser échapper. Elle est seule, petit fantôme serré dans un manteau trop lourd ou une chemise de nuit trop blanche. Elle semble simplement prêter son corps à une voix, avec une belle duplicité de comédienne pudique et généreuse.

ODILE QUIROT.

« Le Témoin » (20 heures) et le Gel du matin (22 heures) à l'espace Kirou, jusqu'au 27 avril (43-73-20-25). Le Gel du matin sera repris du 1^{er} au 14 juin à Villeurbanne et du 20 au 24 juin à Marseille.

• Mort du saxophoniste Michel Attanoux. — Le saxophoniste de jazz français Michel Attanoux est mort le samedi 23 avril à Leval (Mayenne) des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-huit ans. Michel Attanoux avait notamment joué avec Sydney Bechet, Bill Coleman, Mezz Mezzrow, Don Byas, Dizzy Gillespie avant de fonder son propre groupe au début des années 70.

• Obsèques nationales au Congo pour l'écrivain Tchicaya U Tamsi. — Le gouvernement du Congo a décidé de réserver des obsèques nationales à l'écrivain congolais Tchicaya U Tamsi, mort le vendredi 22 avril, dans sa maison de l'Oise. Une messe à sa mémoire sera célébrée mardi 26 avril, à Paris, à 18 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas. La dépouille mortelle de l'écrivain sera ensuite transportée au Congo. D'autre part, mercredi soir 27 avril, France-Culture consacrera à l'œuvre de Tchicaya U Tamsi son émission « Antipodes », animée par l'écrivain antillais Daniel Maximin.

CINÉMA

« Dancers », avec Mikhaïl Barychnikov

Pour quelques entrechats

Ah ! Et Barychnikov battait autant d'entrechats qu'il y a de ponts dans ce film, quel festin ! Comme dans Soleil de nuit, déjà, il incarne un célèbre danseur russe exilé — on se demande où les scénaristes vont chercher tout ça. Tombeur de ces dames — une danseuse de la troupe traîne avec elle, jusque dans les répétitions, un bébé trop blond pour n'être pas son œuvre. Il prépare le tournage de Giselle, incroyable cheval de bataille du ballet romantique. En Italie, « parce que tourner en Italie coûte moins cher », révèle un machiniste. Misha explique fort bien les nuances de leurs rôles aux interprètes, mais lui-même a un problème : il ne sent rien.

« Je souffre de ne pas souffrir », confie-t-il à un camarade.

Débarque une jeune danseuse, belle comme une madone, candide comme une colombe, qui téléphone tous les jours à sa maman. Elle s'appelle Lisa en v.o., Nina dans les sous-titres, allez savoir pourquoi. En pleine rue, pour se balader à moto avec son soupirant italien, elle garde ses chaussons de pointes et sa jupe de turlutane. L'insatiable Don Juan repère vite cette nouvelle proie. Aussitôt consentante. Le plus obtus des spectateurs s'épanouit, il a compris ; la réalité imite la fiction, nous sommes en plein livret de Giselle, où le prince Albert séduit une jeune paysanne.

Entre deux répétitions, Misha amène sa conquête dans sa décapotable rouge. Il la compare aux bouleaux de son pays : « De grands arbres pâles, comme toi », lui dit-il. Las ! Elle apprendra bientôt qu'il a fait le coup du bouleau à d'autres. Au moment précis, mais oui, où l'on tourne la fin de l'acte I de Giselle (arrivée de la princesse fiancée d'Albert), survient une comtesse italienne, que Misha doit épouser à ce croire *Clic-Magazine*. Tandis que Giselle sombre dans la folie, Lisa en larmes quitte le théâtre. S'est-elle noyée ? Sans doute : on retrouve sa veste blanche, trempée. « Assassino ! » crie à Misha le soupireur italien, exact homologue du garde-chasse Hillarian dans le ballet.

Misha revient à temps pour le tournage de l'acte II. Miracle ! Il sent l'Tourmenté par l'image de sa victime, il exprime comme jamais la douleur du prince Albert. Qu'on se rassure, Lisa n'était pas morte. Elle était allée se faire tatouer sur la hanche une marguerite, comme celle qu'effeuille Giselle. « Vous m'avez fait exister », murmure-t-elle au suborneur repentant.

Question : les yeux bleus pâles de Barychnikov et ses quelques minutes de danse valent-ils le prix d'un ticket de cinéma ? La réponse est oui.

SYLVIE DE NUSSAC.

« Blanc de Chine », de Denys Granier-Deferre

Mystère et confusion

En avril 1975, Mathieu Caglioli, un jeune homme d'origine corse (Robin Renucci) réussit à quitter Saïgon en pleine débâcle, avec les Américains. Il emporte Jay, une fillette de huit ans, qu'on lui a confiée, que des papiers officiels font passer pour sa femme. Treize ans plus tard, à Paris, des attentats entre Chinois et Vietnamiens tournent bizarrement autour de Jay la belle Eurasienne (Marguerite Tran) que Mathieu considérait comme sa sœur et qu'il commence à regarder autrement.

Les films français, ces temps-ci, ne brillent pas par l'originalité des

scénarios. Voilà, enfin, une exception. Yves Staudes a écrit une histoire mystérieuse, inquiétante, évocant certains romans d'Eric Ambler. Mathieu mène une enquête au cours de laquelle il découvre les racines d'un passé dispersé entre l'ancienne Indochine des planteurs, le Vietnam, Hongkong, la France et l'Angleterre. Il est pris dans un filet, il plonge dans des zones de plus en plus noires, et tout un monde décadent remonte à la surface.

L'ennui, c'est que la mise en scène est presque toujours en deçà du scénario, ou à côté. Denys Granier-Deferre a voulu, pour son troisième film, changer d'inspiration. Fort bien. Mais il a confondu mystère et confusion, ambiguïté et académisme ; il a donné la même atmosphère à tous les pays traversés et laissé la bride sur le cou à ses acteurs : Renucci n'est pas à l'aise et Michel Piccoli semble se parodier dans un cabotage effréyé.

JACQUES SICLIER.

« China Girl » d'Abel Ferrara

Présenté au dernier Festival de Deauville (le Monde du 13 septembre) *China Girl* a été tourné à New York, dans les rues mêmes de Chinatown et de la petite Italie. Le réalisateur Abel Ferrara est un enfant du quartier, sinon il se serait fait méchamment jeter. A preuve, Michael Cimino qui, pour *Année du dragon*, a dû reconstruire son décor en studio. Coût : 2 millions de dollars. Information donnée par la production de *China Girl* et abondamment reprise, car il n'y a pas grand-chose d'autre à dire sur le film.

Quand même, il n'est pas inutile de souligner — on risquerait de ne pas s'en apercevoir — la vérité du paysage, aussi typique et passe-partout que la grand-rue bordée de maisons en bois dans les westerns.

L'intrigue n'est guère plus originale. Elle est directement inspirée de *Roméo et Juliette*, via *West Side Story*. Il s'agit des amours contrariées entre une Chinoise et un Italien et la guerre des clans qui s'ensuit. Les amants (Richard Panebianco et Sari Chang, mignons et proprés tous les deux) meurent au cours d'une bagarre générale.

Abel Ferrara (*New-York 2 heures du matin*) est réputé pour le pittoresque flamboyant de ses images et la virtuosité virevoltante de sa caméra.

COLETTE GODARD.

Chanson PARIS
18 H 30
ven. 29 sam. 30 avrill
Ora Sutherland
DAVID BERGMAN
Chanter les poètes d'ISRAËL
du mar. 3 au som. 14 mai
Maria Bethania
BRESIL
PRIX 52 F. LOC. 42 74 22 77
2 PLACE DU CHATELET

Lorin MAAZEL Présente BEETHOVEN



A BERCY
27 - 28 MAI 20 H 30

AVEC
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO
Direction musicale : **Lorin MAAZEL**
Chœurs : **PROMUSICA CHORUS de Londres**
Directeur : **Charles SPENCER**
Chef de Chœur : **John Mc CARTHY**

Pamela COBURN (Soprano) **Gary LAKES** (Ténor)
Katherine CIESINSKI (Mezzo) **Simon ESTES** (Baryton Basse)
Tsimon BARTO - **Jean-Claude PENNETIER** (piano)
Patrice FONTANAROSA (violin)
Récitant : **Laurent TERZIEFF**
PROJECTION SUR 3 ECRANS GEANTS

COPIRODUCTION : CURATOR SPITUS COMENTUM - SPIS
LOCATIONS : BERCY - FNAC - AGENCES RENSEIGNEMENTS 43 42 04 04
PAR TEL. : 43 46 12 21 de 11 h à 18 h sauf dimanche

TRANSPUTER
CD ROM

L'innovation technologique est sur le stand Atari au Sicob

ATARI
HALL 3 AB 3030

سكرا من الالهي

Le Carnet du Monde

Naissances

- Jean-Louis VULLIERME et Karen MASON, ont la joie d'annoncer la naissance de...

Décès

- Casn. M. Jacques Beilbé et ses enfants. Toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de...

- M. Georges BURDEAU, M. et M. Jean-Paul Burdeau, Sébastien et Nicolas, M. et M. François Burdeau, Julien, Emmanuel, Marie-Mathilde, M. et M. Michel Burdeau, Christine, Laurent et Béatrice, M. Elisabeth Burdeau, ont la douleur de faire part du décès...

- Marc et Brigitte Chamboille, Etienne et Marie, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de dix-huit ans, de...

- M. et M. Jean-L. Gribon, Les familles Charot, Dutilloy, Gribon, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de...

- M. Gilbert DELMOTTE, survenue le 15 avril 1988, à Angers.

- M. Michel GAIKARD, né Geneviève Baudson, son épouse, M. Jean-Marc Gairard, M. et M. Jacques Gairard et leurs enfants, M. et M. Philippe Gairard et leurs enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de...

- M. Michel GAIKARD, survenue à Paris, le 18 avril 1988. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 20 avril, à Saint-Cristol (Hérault).

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

- M. Philippe HÉRVE, survenue accidentellement le 24 avril 1988, dans sa cinquante-quatrième année.

La mort de Georges Burdeau

Nous apprenons la mort de Georges Burdeau, survenue le mardi 25 avril, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le maître, l'ami qui vient de nous quitter ne portait aucun signe extérieur qui aurait pu révéler son exemplaire valeur. Son abord n'était ni celui d'un mandarin ni celui d'un auteur à la mode. Sa carrière avait été d'un classicisme exaspérant : le doctorat en droit, l'agrégation de droit public en 1934, à la veille de la trentaine, une chaire dans les facultés de droit à Dijon d'abord, à Paris ensuite, avec, entre 1954 et 1956, la direction de l'Institut des hautes études françaises en Egypte (où il fit merveille). Sa retraite administrative ne fut pour lui qu'une occasion de travailler davantage.

La curieuse appellation d'« enseignant-chercheur » qui a connu une belle fortune (à l'instar du pionnier-ringueur ou du fraiseur-ajusteur) l'aurait fait franchement rire car il avait un sens aigu de l'humour. Et pourtant, il était l'incarnation même de ce qu'est ou doit être un professeur, terme plus exact et plus bref.

Les étudiants ont été pendant quarante ans l'une de ses raisons d'être. Il en a formé des milliers à tous les niveaux, du plus élevé au plus élémentaire, car il pensait avec raison que les débutants ont droit aux meilleurs maîtres. Ceux qui ont eu la chance de suivre ses cours et ses séminaires se sont prêts d'oublier ni sa pensée ni son verbe.

Mais l'écho d'une parole, la lumière d'un regard sont confiés à des mémoires elles-mêmes mortelles. L'empreinte d'une œuvre est un gage de survie autrement certain. Or l'œuvre de Georges Bureau est d'une importance et d'une originalité singulières. Tous ses travaux juridiques sont de premier ordre. Leur recensement, qui n'a pas sa place ici, montrerait l'étendue des champs parcourus et la profondeur des connaissances. Pourtant, c'est essentiellement le *Traité de science politique* qui fera vivre longtemps le nom de Georges Burdeau.

Ce *Traité* en dix volumes, l'auteur lui a consacré plus de trente ans de sa vie. Au fil du temps les éditions successives ont été faites d'ouvertures nouvelles, de remaniements, d'approfondissements jusqu'à la faire un livre unique, incalculable et irremplaçable.

Que l'auteur ne donnât pas de la science politique la définition la plus courante - s'il en est une - c'est évident. Il n'en tirait d'ailleurs ni orgueil d'être seul ni gloire de contredire.

Un philosophe du droit

Mais il n'entendait écrire ni une somme de droit constitutionnel comparé en forme d'inventaire normatif ni une chronique de faits et dates statiquement ordonnées. Sa démarche initiale était, à l'instar de celle de Maurice Hauriou, celle d'un philosophe du droit accablé à concevoir la nature des choses : la société, le pouvoir, l'Etat, l'idée de droit. Et c'est à la lumière de cette réflexion fondamentale qu'il interprétait le phénomène politique et, parfois, le juridique.

Que l'on s'imagine pas surtout un théoricien dénué d'enthousiasme dans une logique abstraite et suspendu à des prérogatives. Au contraire, l'on trouvera dans le *Traité* un repérage et une analyse impeccables de la réalité politique. Les travaux de

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

Georges Burdeau était si occupé à chercher et, Dieu merci ! à trouver qu'il oubliait complètement les mêmes besoins de publicité personnelle qui attirant les sunlight. A vue de documents cette négligence sans calcul ne l'empêchera pas, bien au contraire, de demeurer présent. GEORGES VEDEL

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

Georges Burdeau était si occupé à chercher et, Dieu merci ! à trouver qu'il oubliait complètement les mêmes besoins de publicité personnelle qui attirant les sunlight. A vue de documents cette négligence sans calcul ne l'empêchera pas, bien au contraire, de demeurer présent. GEORGES VEDEL

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

Georges Burdeau était si occupé à chercher et, Dieu merci ! à trouver qu'il oubliait complètement les mêmes besoins de publicité personnelle qui attirant les sunlight. A vue de documents cette négligence sans calcul ne l'empêchera pas, bien au contraire, de demeurer présent. GEORGES VEDEL

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

Georges Burdeau était si occupé à chercher et, Dieu merci ! à trouver qu'il oubliait complètement les mêmes besoins de publicité personnelle qui attirant les sunlight. A vue de documents cette négligence sans calcul ne l'empêchera pas, bien au contraire, de demeurer présent. GEORGES VEDEL

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

Georges Burdeau était si occupé à chercher et, Dieu merci ! à trouver qu'il oubliait complètement les mêmes besoins de publicité personnelle qui attirant les sunlight. A vue de documents cette négligence sans calcul ne l'empêchera pas, bien au contraire, de demeurer présent. GEORGES VEDEL

science politique, même si l'on entendait ce terme autrement que lui, il les connaissait parfaitement et s'en servait sans complexe ni préjugé. Il n'est pas d'œuvre plus nourrie que la sienne de références exhaustives, de connaissances précises venues de l'histoire ou de l'actualité et sans cesse remises à jour. Les régimes politiques, les structures sociales, les systèmes de pensée sont mis sous les yeux du lecteur dans toute leur diversité et dans toute leur complexité. L'on s'étonne d'ailleurs de ce qu'un homme seul ait pu couvrir un tel domaine de recherche qui aurait défié une équipe. Mais à aucun moment l'anecdote, l'accident, la mode, ne prennent le pas sur la réflexion essentielle, qui, dans une dialectique platonicienne, remontait à l'idée.

La lecture ou la relecture de *Traité* fait éprouver un double sentiment qui est peut-être le signe de classique. D'une part, les grandes structures de pensée sont empruntées aux sources anciennes : la pensée grecque, la philosophie chrétienne, les Lumières. D'autre part, l'application de cette grille sur le monde présent aboutit à des analyses d'une nouveauté et d'une modernité étonnantes.

Au service de cette pensée Georges Burdeau a mis un style tour à tour démonstratif, incisif, imagé, parfois fongueux ou ironique, avec, de temps en temps, un soupçon ou un sourire.

LE MONDE diplomatique LA CIVILISATION LIBÉRALE par CLAUDE JULIEN NUMÉRO AVRIL EN VENTE PARTOUT

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Le Monde sur minitel ELECTION PRESIDENTIELLE : 2-TOUR Tous les sondages 36.15 TAPEZ LEMONDE IPSOS 36.16 TAPEZ LMINFO

SCIENCES ET MEDECINE

Catastrophes : les secours grippés

Pour bien gérer les « états d'urgence » après une catastrophe technologique il faut améliorer la communication et s'entraîner à des exercices répétés.

LES chimistes, dans leur laboratoire, commencent les réactions des produits qu'ils manipulent. Les chefs d'entreprise, dans leur bureau, savent qui appeler pour régler tel ou tel problème. Le préfet, le commissaire de police, le commandant de gendarmerie, l'officier de sapeurs-pompiers, tous sont prêts à réagir à la moindre alerte. Quant à la presse, elle attend, et parfois espère, l'événement qui va frapper le public. Mais aucun de ces acteurs, pris ensemble dans une tourmente majeure, ne maîtrisera plus rien. L'alchimie d'une catastrophe technologique, qui devrait en principe ressortir à la technique et à la logique — échappe en fait au rationnel. L'accident, imprévisible par définition, se mue en maîtrise aux conséquences elles aussi imprévisibles.

De Seveso à Tchernobyl, en passant par l'Amoco-Cadiz et Bhopal, on ne compte plus les accidents et catastrophes dont les effets réels — morts ou blessés — sont sans commune mesure avec les dégâts psychologiques et sociaux.

Ce sont ces « états d'urgence » qu'analyse aujourd'hui Patrick Lagadec (1), après une thèse sur le risque technologique majeur et un précédent ouvrage intitulé La Civilisation du risque (Seuil, 1981). Ce chercheur à l'école polytechnique s'est, pour l'occasion, transformé en journaliste. Il est allé interviewer une vingtaine de témoins privilégiés, si on peut dire, qui se sont collectés aux accidents majeurs de la décennie. Ces témoignages, livrés bruts dans le corps du livre, sont ensuite décortiqués pour un essai de théorisation de la crise. Et l'auteur s'efforce ensuite d'en tirer des leçons pratiques.

Patrick Lagadec constate d'abord que le premier problème, qui se pose après un accident est la communication, c'est-à-dire la circulation de l'information. « La presse court beaucoup plus vite que tous nos systèmes d'information », avoue Claude Prantzen, haut fonctionnaire de l'aviation civile pris dans les turbulences de l'affaire des DC 10 au lendemain de l'accident de Chicago (1979). Voilà donc une organisation — quelle qu'elle soit — qui, prise dans une catastrophe, va devoir lutter à

armes inégales contre une autre, plus rapide qu'elle : les médias. Pis : elle est « sommée de communiquer à la perfection au moment le plus difficile de son histoire ». Or c'est le contraire qui se produit : « Plus une donnée apparaît inquiétante, étrangement les normes établies, moins vite et moins bien elle sera transmise. »

C'est ainsi qu'après l'explosion de la navette Challenger, en janvier 1986, la NASA, pourtant experte en relations publiques, rata complètement sa gestion de la crise en reportant à deux reprises une conférence de presse où elle ne put que répéter ce que tous les téléspectateurs américains avaient déjà vu sur leur écran. « Ces quatre heures et demie affectèrent tellement les relations de la NASA avec la presse que personne ne sera en mesure de rétablir la situation dans les mois qui suivent. »

Autre exemple, moins connu que le naufrage du Mont-Louis ou la catastrophe de Tchernobyl : la panne à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, due au froid de janvier 1987. Celui qui a

géré cette crise, Bernard Favre, constate que « l'affaire de Saint-Laurent a pris l'apparence d'une crise plutôt en raison d'un manque d'habileté dans l'expression des informations qu'en raison de l'événement lui-même ».

Mais, si la communication est primordiale après un accident, elle ne doit pas être exclusivement tournée vers l'extérieur. Ce fut notamment la douloureuse expérience d'Edgar Faesl, directeur des relations publiques de Sandoz. Après l'incendie de l'entrepôt de Bâle, en novembre 1986, « nos employés devaient regarder la télévision et lire les journaux pour savoir ce qui se passait chez eux ! », constate-t-il.

Vaincre la peur

Quant à Peter Hargitay, chargé de gérer en Europe la crise de Bhopal, il est catégorique : « La priorité ne doit pas être la presse, mais les employés, sinon, on court tout simplement le risque d'implantation. » Risque d'autant plus grand que l'entreprise est multinationale comme Union Carbide, qui mit dix jours à adopter une stratégie de communication et plus de trois mois pour publier le premier rapport technique sur la catastrophe (plus de deux mille morts et des dizaines de milliers de blessés).

Mais qu'est-ce qui paralyse ainsi les organisations les plus puissantes ? « La peur », constate Patrick Lagadec. Peur du journaliste, barbare des temps modernes toujours prêt à fondre sur la cita-

delle et à en faire sauter les murailles », mais aussi peur de l'expert scientifique « irresponsable », peur du public, peur des « collègues et amis », peur de soi-même enfin. Avec la leçon des crises de la décennie, toutefois, « on s'emploie aujourd'hui à transformer cette culture frileuse faite de recroquevillement sur soi, de suffisance et d'agressivité vis-à-vis de tous ce qui bouge à l'extérieur ».

Pour vaincre cette peur, il faut se garder de quelques réactions fréquentes en cas de catastrophe, comme rester pendu au téléphone « 24 heures sur 24 » ou prendre une décision non pour son efficacité, mais pour son effet sur le public. « La gestion de crise n'est pas la conduite du spectaculaire, mais plutôt une accumulation de menues exigences critiques », dit Patrick Lagadec, qui donne donc quelques conseils. Par exemple, « ne jamais laisser des collaborateurs dans la solitude », « s'attendre à devoir gérer des fuites de sa propre équipe », « maintenir le lien avec les politiques », etc. Il recommande aussi de ne pas confondre le technicien, et l'expert, d'évaluer une situation, et l'expert, qui doit permettre au décideur de trancher.

Reste un problème avec les experts scientifiques, dont les disciplines sont souvent trop cloisonnées. Après l'incendie d'un transformateur au pyrénéen à Reims (janvier 1985), un toxicologue avoue : « On est alors brutalement

confronté à l'impératif de passer des connaissances que nous avons acquises sur le rat, le souris, ou parfois même in vitro, à l'être humain. Cela n'est pas facile. »

Une chose à éviter absolument : le plan de gestion de catastrophe sur le papier, qui n'a jamais été testé. Les exercices d'alerte ne garantissent pas contre une certaine pagaille en cas de malheur, mais un bel organigramme jamais essayé en grandeur réelle conduit droit à la catastrophe. Il faut donc s'entraîner à l'accident majeur par des exercices répétés, ne serait-ce que pour s'accoutumer à l'idée d'accident majeur. Il est bien rare,

alors, que ces exercices ne débouchent pas sur de meilleures mesures de prévention. L'entraînement à la catastrophe en diminue le risque. Cette leçon, que Patrick Lagadec résume en une formule (« La gestion de crise n'est pas séparable de la prévention des risques »), est à méditer par tous ceux, et ils sont nombreux, qui peuvent être amenés à gérer une crise « post-accidentelle ».

ROGER CANS.

(1) États d'urgence (Seuil, 412 p., 140 F.).

TCHERNOBYL AN II

OUBLIER Tchernobyl. Le voudrait-on qu'on ne le pourrait pas. Deux ans ont passé depuis ce samedi noir du 26 avril 1986 où, à la suite d'une incroyable série d'erreurs humaines et de violations de consignes de sécurité, le réacteur n° 4 de la centrale ukrainienne de Tchernobyl a volé en éclats et craché une partie de ses produits radioactifs sur toute l'Europe. Depuis, tout a changé, ou presque.

Le temps n'est plus en effet où un responsable de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) affirmait avec une belle assurance, quelques mois après la catastrophe, que, même s'il y avait un accident de ce type tous les ans, le nucléaire restait « une source d'énergie intéressante ». Le temps n'est pas non plus où certains responsables occidentaux, par trop optimistes, déclaraient bien haut que l'accident de Tchernobyl ne leur apprendrait rien sous prétexte que leurs réacteurs étaient de conception différente.

Les mentalités ont changé, comme elles avaient changé en avril 1978 après l'incident de la centrale américaine de Three Mile Island. Dans le domaine des programmes d'équipement nucléaire comme dans ceux de la sûreté des installations et de l'information du public. Car, même si la France et la Grande-Bretagne maintiennent à un rythme lent leurs programmes nucléaires malgré une opinion publique plus réservée que naguère, d'autres, en Europe, ont fait des choix plus catégoriques.

L'Italie dont le président du conseil, M. Giovanni Goria, a dû démissionner pour avoir décidé le report des travaux de la centrale de Montalto. Les pays nordiques (Suède, Finlande, Pays-Bas, Suisse et Autriche) ont ou bien renoncé à étendre leur

parc, ou décidé de « sortir » de l'atome civil.

Quant à la France elle s'interroge sur l'amélioration de la sûreté et l'information du public. Des plans de protection des populations ont été réaménagés dans les départements du Rhône et de l'Ain où la densité des installations nucléaires est particulièrement élevée. On a réexaminé les centrales graphite-gaz dont la construction n'obéit pas aux mêmes normes que celles des réacteurs à eau pressurisée.

Enfin des mesures ont été prises par le ministre de la santé, M. Michèle Barzach, pour mettre en place des techniques de tri rapide des populations exposées au cours d'un accident et le conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire vient d'établir une sorte d'échelle de Richter des accidents et incidents nucléaires. De son côté, l'Union soviétique, première victime de Tchernobyl, n'évite pas le débat sur le nucléaire civil.

Dans un article publié le 24 avril, le Pravda révèle que l'exploitation de la centrale ukrainienne a pris le pas sur « la qualité des travaux de réparation et d'entretien du matériel », que « les réparations ont été effectuées (...) sans vérification convenable et sans étude technologique » et que le ministère chargé de l'énergie nucléaire, qui n'a fourni « aucune aide effective » aux personnels de la centrale, a fait « preuve d'indulgence à l'égard des calculs et des fautes les plus graves ». Bref, un sévère rappel à l'ordre pour un accident qui a fait plus de trente morts, entraîné l'évacuation de 135 000 personnes et la création d'une zone de 30 kilomètres de diamètre et cotée en définitive, selon des représentants du Politburo, quelque 8 milliards de roubles (80 milliards de francs).

J.-F. AUGEREAU.



Le sang des favelas

Les conditions précaires de la transfusion sanguine au Brésil et l'inquiétude des hémophiles face au SIDA.

RIO-DE-JANEIRO de notre correspondant

ILS étaient trois frères, l'un caricaturiste, l'autre musicien, le dernier sociologue, tous connus, voire fameux dans leur spécialité. Hémophiles tous les trois. Le premier est mort à Rio-de-Janeiro au début de l'année, le deuxième l'est de s'éteindre dans la même ville. Le dernier, qui est aussi étropostif, mais n'a pas encore présenté les signes de la maladie, lutte de toutes ses forces pour ne pas désespérer.

Cette tragédie bien d'aujourd'hui est en train de secouer le Brésil. Henfil, le caricaturiste, était très populaire. Par ses dessins souvent féroces, il avait joué son rôle dans la lutte contre le régime militaire. Il y a deux ans, il s'était rendu compte qu'il avait contracté le virus du SIDA lors d'une trans-

fusion sanguine. Il est mort à quarante-trois ans après avoir perdu l'usage de la parole et avoir connu toutes les affres de la maladie. Son enterrement, suivi par de nombreux artistes et hommes politiques (il était l'un des fondateurs du Parti des travailleurs présidé par le syndicaliste « Lula »), s'était presque transformé en meeting de protestation contre la situation sanitaire du pays.

« Mon frère a été assassiné comme je le serai moi-même, comme le seront beaucoup d'autres », dit à cette occasion Chico Mario, le musicien. Aux yeux de l'unique survivant, Herbert de Souza, le mal qui a eu raison de ses deux frères n'a rien de fatidique. Il est dû aux conditions précaires dans lesquelles se font les transfusions de sang au Brésil.

Alors que l'épidémie de SIDA était déjà connue, ainsi que les précautions à prendre pour éviter sa diffusion, les transfusions san-

guines ont continué de se faire souvent sans contrôle préalable. Aujourd'hui encore, si l'on en croit l'hémodaïre Veja, des quatre millions de transfusions réalisées chaque année, 70 % se font sans que le sang soit préalablement soumis au test de détection du SIDA.

Seule Sao-Paulo échappe à cette négligence générale : c'est aussi la ville où le virus est le plus répandu. Depuis la mort d'Henfil, la presse a dénoncé l'existence de banques de sang clandestines, qui ne se préoccupent guère de savoir si le sang qu'elles achètent est contaminé.

Comme dans tous les pays où sévit la misère, le sang, en effet, donne lieu à bien des trafics. Des pauvres vendent le leur, comme ils vendent aussi quelquefois certains de leurs organes. A l'enterrement du caricaturiste, son frère, le musicien, se savait déjà condamné. Très affaibli, il était venu sur un fauteuil roulant.

Compositeur de musique classique et de musique populaire, ayant cinq disques enregistrés, Chico Mario est mort à trente-neuf ans après une septicémie.

Le sociologue Herbert de Souza, cinquante-deux ans, atteint

lui aussi, se force à espérer. Pour tenir le coup, il a recours à la psychanalyse. Il bataille sur tous les fronts pour « sauver le sang » des hémophiles et améliorer le sort des victimes du SIDA, notamment en permettant la légalisation de l'AZI au Brésil. Directeur de l'Institut d'analyse socio-

économique (IBASE) réputé pour ses études critiques sur la réalité brésilienne, il a été et reste un militant de gauche ; voire d'extrême gauche, puis que sous le régime militaire il dut s'exiler à Cuba, où il représenta son pays à l'Organisation latino-américaine

de solidarité. Des Français de Rio pensent que leur gouvernement ou l'Institut Pasteur s'honoreraient en invitant cet homme courageux à Paris, où il pourrait recueillir les informations et les aides qui faciliteraient le combat mené dans son pays.

CHARLES VANHECKE.

VOYAGEZ Mac A PRIX CHARTER 23.900 Macintosh SE H.T. Disque interne 45 Mo. PROMAC compatible 2 lecteurs 800 Ko. 28345.T.T.C. ACCE Informatique 4 bis et 6 rue de Chateaudun - 75009 PARIS Tél. 48.78.38.01 Serveur minitel : 48.78.79.92

Le Monde ELECTION PRESIDENTIELLE 21 TOUR

سكزا من الاجل

سكزا من الاجل

Les spermatozoïdes à la trace

De nouvelles techniques permettent de mesurer automatiquement le pouvoir fécondant du sperme.

TROIS CENT ONZE ans après sa découverte et en dépit de la pratique croissante des techniques de procréation médicalement assistée, le spermatozoïde demeure l'une des cellules les moins connues de l'organisme humain. On ignore encore l'ensemble des substances qui composent le sperme et, surtout, on n'appréhende que de manière très grossière les critères de normalité et de pathologie des spermatozoïdes. Une situation qui fait de l'hypofertilité masculine une catégorie diagnostique fourre-tout et qui autoriserait, si l'on n'y met pas au plus vite bon ordre, toutes les dérives médicales, éthiques et financières. L'apparition toute récente de nouveaux matériels permettant la mesure automatique des spermatozoïdes et de leurs mouvements constitue à cet égard un événement important, comme l'a montré le symposium international sur « le mouvement du spermatozoïde humain et son évaluation », organisé il y a quelques jours à Montpellier (1).

Jusqu'à présent, en pratique, seul le spermogramme permettait d'avoir une idée de la qualité du sperme. Cet examen consistait à observer quelques minutes après l'éjaculation un échantillon de sperme au microscope. Le biologiste cherche ainsi à définir de visu le nombre de spermatozoïdes, la proportion de formes anormales ou immobiles, et la qualité du mouvement des spermatozoïdes apparemment normaux. « Il s'agit d'un examen relativement archaïque », expliquent les professeurs Lanasac et Le Lanou, respon-

sables de la Fédération des CECOS (Centres d'étude et de conservation des ovules et du sperme). « De nombreux biais sont possibles. La subjectivité de l'observateur joue un grand rôle, et on ne peut pas, en l'état actuel des choses, disposer de certitudes quant au pouvoir fécondant des spermatozoïdes que nous étudions. » C'est ainsi, par exemple, que la fourchette de normalité de la numération est très large (de 20 à 200 millions de spermatozoïdes par centimètre cube de sperme), que l'on ne réalise qu'une approximation du pourcentage de formes normales et mobiles, et que seuls des qualificatifs (mouvement progressif ou non, bonne vélocité...) permettent de juger de la qualité de progression des spermatozoïdes. C'est ainsi encore que l'on évoque, avec une certaine imprécision, des diagnostics d'oligospermie (faible nombre de spermatozoïdes), d'asthénospermie (spermatozoïdes fatigués) ou d'oligo-asthénospermie.

S'il est difficile à analyser, c'est pourtant le mouvement du spermatozoïde qui semble être le facteur essentiel de la fécondité masculine. C'est dire qu'il est important de parvenir à une évaluation objective de la vitesse du spermatozoïde (calculée en microns par seconde), du mouvement du flagelle et de l'angle de balancement de la tête, trois critères qui témoignent de sa capacité à aller retrouver l'ovule dans les voies génitales féminines pour le féconder. Après diverses tentatives infructueuses ou inapplicables

en routine, une série de nouveaux appareils commencent à être commercialisés.

« C'est l'application de l'informatique à la vidéo-micrographie qui est à l'origine des progrès actuels », explique M. Jean-François Guériu (laboratoire de la reproduction, CHU de Lyon). « Ces appareils permettent une standardisation des résultats, et nous avons mis au point, lors du colloque de Montpellier, une série de recommandations pour l'utilisation de ces appareils, de manière à parler le même langage et d'étudier en collaboration avec différentes équipes. »

Importants pour ce qui concerne une meilleure définition des causes

de stérilité masculine et pour une approche scientifique (celle des relations entre l'état somatique, les facteurs psychologiques, l'âge et la qualité de la production spermatozoïde, etc.), ces progrès concernent aussi directement les spécialistes des CECOS, qui, pour les inséminations artificielles avec donneur, doivent tenir compte de l'effet souvent destructeur de la congélation-décongélation sur la mobilité des spermatozoïdes.

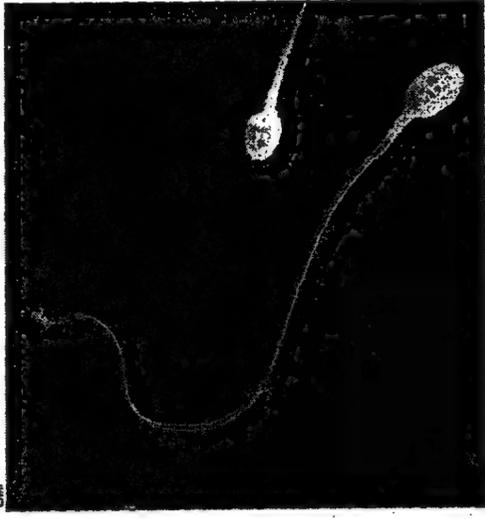
Face aux spermatozoïdes, dit le professeur Georges David, fondateur de la Fédération des CECOS, le biologiste est dans la situation de quelqu'un qui serait en haut de l'arc

de Triomphe, qui observerait le flot des automobiles sur un jour d'intense circulation, et à qui l'on demanderait de se prononcer sur les performances de chaque véhicule. Les nouvelles techniques donnent au biologiste un précieux outil pour mieux évaluer l'intensité et les anomalies de cette circulation, avant que d'autres, demain, ne découvrent le moyen d'identifier et de sélectionner les véhicules porteurs de l'information

concernant le sexe de l'enfant qu'ils cherchent à faire naître.

JEAN-YVES MAU.

(1) Symposium international « Mouvement du spermatozoïde humain et son évaluation », organisé par M.M. Pierre Jouannet, Jean-François Guériu et C. Hineau, dans le cadre des troisième Journées de péronconologie, qui se sont tenues à Montpellier-La Grand-Brière, du 21 au 23 avril.



EMILIE X

Il a fallu plusieurs millénaires pour comprendre le rôle exact de la « liqueur séminale » et plusieurs siècles pour saisir celui du spermatozoïde. S'il a défini les fonctions des principaux acteurs cellulaires de la reproduction et s'il maîtrise avec une efficacité croissante les manipulations médicales de la procréation, le vingtième siècle n'a pas, loin s'en faut, réussi à élucider des règles définitives quant aux pouvoirs et aux responsabilités en matière de paternité.

Un récent jugement du tribunal de Toulouse montre à quel point les choses peuvent dans ce domaine être paradoxales. L'affaire commença en juillet 1983 lorsque M^{me} Ghislaine Fontaine, divorcée de M. Petit, et M. Jean-Claude Bora, stérile, font une demande d'IAD (insémination artificielle avec donneur), Emilie, qui avait été reconnue par M. Bora pendant la grossesse, naît en juillet 1983. Malheureusement, le couple, qui vivait en concubinage, se sépara en décembre 1984. L'affaire vint au justice et, devant le tribunal de Toulouse, M. Bora fait tout naturellement valoir qu'il n'est pas le père biologique d'Emilie et qu'il était séparé de la mère le jour où elle avait fait jadis n'est plus d'actualité.

La mère, qui envisage de se remarier avec son ex-mari, ne fait pas opposition à l'action en reconnaissance de paternité. Le tribunal de grande instance, constatant sans difficulté que M. Bora n'est pas le père biologique de l'enfant, annule la reconnaissance. Il le condamne toutefois à payer 20 000 F à titre de dommages et intérêts à la mère et 100 000 F au titre de l'effort et au risque des prévisions médicales. M^{me} Fontaine, saisie par l'enfant, a en septembre dernier, la cour d'appel confirmant le jugement, estimé opportun de lui porter par le législateur sur l'avancement. Elle réclame 100 000 F de dommages et intérêts et demande au tribunal de reconnaître la paternité de M. Bora. Elle réclame également la reconnaissance de l'enfant, le médecin devenant ainsi victime de la paternité d'un couple qui lui avait demandé de lui aider à avoir un enfant.

Légalement, aujourd'hui, Emilie n'a plus de père. Elle a gagné un statut. J.-Y.M.

Inde : les fillettes au bûcher

L'aniocentèse utilisée en Inde pour déterminer le sexe sert à éliminer des filles, poids social.

L'AMNIOCENTÈSE, qui consiste à analyser des prélèvements de liquide amniotique, au cours de la grossesse, pour détecter les anomalies génétiques à partir de l'étude chromosomique des cellules du fœtus, est une intervention particulièrement délicate, qui présente un danger pour la vie de la mère et de l'enfant. L'aniocentèse est pratiquée en Occident depuis vingt-cinq ans et est très strictement contrôlée, ce qui n'est pas le cas en Inde où elle connaît actuellement une vogue sans précédent.

Cette pratique est devenue un « must » pour toutes les familles citadines indiennes, et les cliniques privées prolifèrent depuis cinq ans, gagnant même les faubourgs les plus désertés où, de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu de serais-ce qu'un malheureux dispensaire ! Kamla n'a jamais entendu parler d'aniocentèse et, pourtant, elle est là, comme des dizaines de milliers de femmes l'ont fait avant elle, dans la salle d'attente d'un de ces centres si nombreux dans le banlieue de Bombay. Enceinte et déjà mère de deux petites filles, elle est tout naturellement venue faire ce que tout le monde appelle ici un « SD test », un test de détermination du sexe de son futur enfant. Si le résultat se révèle positif, c'est-à-dire si c'est un garçon, elle repartira la tête haute en arborant un large sourire sur son visage rayonnant de bonheur. Si c'est une fille, elle se fera immédiatement avorter et, de retour au domicile conjugal, battrà comme plâtre par son mari et copieusement insulté par sa belle-sœur.

Bombay compte 258 centres « très spécialisés » et 16 cliniques agréées officiellement par le gouvernement de l'Etat du Maharashtra. Comme aucune autorisation n'était requise jusqu'à maintenant pour exercer ce genre d'activité, tous les abus ont été commis. De l'aniocentèse, il ne reste plus que sa nefaste utilité : la prédiction des sexes. La plupart de ces centres n'ont même pas le matériel nécessaire à la détection des anomalies génétiques et, faute de guide à ultrasons, les prélèvements de liquide amniotique se font en titonnant dans l'utérus au risque de blesser la mère et l'enfant. Qu'importe ! De toute façon, personne n'attend les trois semaines requises pour l'étude chromosomique des cellules du fœtus : on a donc installé le service des avortements, en tout logique, à côté de la salle où sont pratiqués les « SD tests ».

On estime qu'entre 1978 et 1982 il y a eu dans tout le pays plus de 78 000 cas d'aniocentèse suivis d'avortements de fœtus de sexe féminin. « Depuis 1975, ma clinique a pratiqué 400 000 avortements consécutifs aux examens de présélection et, sur les 1 000 derniers, il n'y a eu qu'un seul fœtus mâle », reconnaît le docteur Datta Pal du Pearl Center, à Bombay, alors que le Women's Center affirme : « Sur les 8 000 avortements que nous avons recensés à Bombay en 1982, il y avait 7 999 fœtus de petites filles. »

« Certaines anomalies génétiques sont liées au sexe et permettent aisément de le déterminer », protestent ceux qui estiment que la nouvelle législation ne va pas assez loin, et, bien que les médecins ne soient pas autorisés à révéler le sexe de l'embryon aux parents, on peut déjà envisager quelle sera l'application de cette loi dans ce pays de corruption et de passe-droits.

« Cette décision du gouvernement fait suite à une enquête commanditée par le ministère de la santé, auprès de cinquante gynécologues de Bombay, qui en compte environ un millier. Il en ressort que 34 % d'entre eux pratiquent l'aniocentèse et que les 64 % qui le font à des fins de présélection des sexes n'hésitent pas à avorter leurs patientes dans la foulée. Leur clientèle est formée pour l'essentiel de femmes des milieux favorisés, ayant déjà une ou deux filles, et 85 % des médecins avouent ne jamais avoir vu de femme du sexe masculin. Le prix des tests est, il est vrai, relativement élevé : trois cents roupies (150 F), la moitié d'un salaire d'ouvrier agricole. »

Si la plupart de ces médecins estiment que les femmes viennent de leur plein gré, le docteur Lakshmi Kulkarni rétorque : « Plus de la moitié de mes clientes m'ont avoué, sous le sceau du secret, avoir subi des pressions de la part de leurs maris et de leurs beaux-parents. »

La position du corps médical reste très ambiguë. Tout en admettant que cette pratique est détestable, 74 % invoquent la volonté du couple et se déchargent ainsi de leur responsabilité morale sur la société. « La détermination des sexes est un problème social comme celui de la dot ou celui du mariage des enfants et, pour cette raison, on ne peut pas reporter toute la responsabilité de cette pratique sur les médecins et leur demandeurs de se discipliner et de refuser de faire des tests », affirme le docteur Tank, président de la société des gynécologues et obstétriciens.

Une grande partie des spécialistes se sentiraient même investie d'une mission humanitaire, en rendant service aux femmes qui ne veulent plus avoir de filles. Le docteur Dharma Kurmi va jusqu'à comparer les femmes à un produit de consommation. « Libançonnez les femmes en faisant d'elles des personnages importants ! »

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

« Certains anomalies génétiques sont liées au sexe et permettent aisément de le déterminer », protestent ceux qui estiment que la nouvelle législation ne va pas assez loin, et, bien que les médecins ne soient pas autorisés à révéler le sexe de l'embryon aux parents, on peut déjà envisager quelle sera l'application de cette loi dans ce pays de corruption et de passe-droits.

« Nous n'avons rien à attendre d'un corps médical qui voit dans cette pratique la seule voie d'avenir », rétorquent les détracteurs des « SD tests ». « Le médecin au-delà de son prestige devrait plutôt jouer de son influence pour décourager les candidats. Après tout, qui en a fait connaître l'existence au grand public et plusieurs des publicités à tous les coins de rue ? »

« Le mariage des sexes est un problème social comme celui de la dot ou celui du mariage des enfants et, pour cette raison, on ne peut pas reporter toute la responsabilité de cette pratique sur les médecins et leur demandeurs de se discipliner et de refuser de faire des tests », affirme le docteur Tank, président de la société des gynécologues et obstétriciens.

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

« Nous n'avons rien à attendre d'un corps médical qui voit dans cette pratique la seule voie d'avenir », rétorquent les détracteurs des « SD tests ». « Le médecin au-delà de son prestige devrait plutôt jouer de son influence pour décourager les candidats. Après tout, qui en a fait connaître l'existence au grand public et plusieurs des publicités à tous les coins de rue ? »

« Le mariage des sexes est un problème social comme celui de la dot ou celui du mariage des enfants et, pour cette raison, on ne peut pas reporter toute la responsabilité de cette pratique sur les médecins et leur demandeurs de se discipliner et de refuser de faire des tests », affirme le docteur Tank, président de la société des gynécologues et obstétriciens.

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

« L'Etat et dans les instituts de recherche médicale agréés, uniquement à titre de préservation pour détecter les anomalies génétiques. Les femmes devront avoir plus de trente-cinq ans, une grossesse tardive ou des antécédents d'ordre génétique ou obstétrique. »

du 1^{er} au 30 avril

Série spéciale **CLUB**

voiture 205 XT, XS ou GTI

ou votre 309 GTI

intérieur complet en cuir

sans supplément de prix*

*Prix tarif Peugeot au 21 Janvier 1988 : l'équipement proposé, au tarif moyen, comprend l'assise des sièges, les doorers et les panneaux de portes, Coloris au choix. Livraison immédiate selon les options choisies.

NEUBAUER

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

2 HEURES POUR SEDUIRE

QUAND IL FAUT ÊTRE LE PLUS RAPIDE ET LE PLUS VENDOR

DE 50 A 2000 COPIES COULEUR RECTO-VERSO EN 2 HEURES

RAPIDOCOLOR

CAP 117 RUE DEL'EVANGILE - BAT 36 - VOIE C77018 PARIS / TEL. 40.38.15.00

SECTEURS DE POINTE

Drôles de « drones »

De petits avions télécommandés utilisés pour certaines missions militaires ou civiles qui mettraient le pilote en trop grand danger.

CURIEX les drones... Ils ressemblent à des grosses maquettes d'avion, mais ils ne sont pas présents au Salon de modèle réduit.

Les avions sans pilote ou avions-bourbons (« drones » en anglais, avec leur envergure de 3 mètres ou moins, ont un poids de quelques dizaines de kilos au maximum et peuvent atteindre des vitesses de près de 200 km/h.

Comme un point sur un jeu vidéo

Par manque de spécialistes, la Météorologie nationale a progressivement abandonné les drones. Leur dernière mission : les mesures fines des basses couches de l'atmosphère durant l'été 1987 à la verticale de l'atoll de Hao en Polynésie française.

Mais deux petites sociétés essaient de prendre le relais. Axat à Sceaux veut relancer les applications civiles sur petits drones avec les SAM (sondes aérodynamiques motorisées) (1). Leur prix varie entre 100 000 F et 250 000 F.

Cao-systèmes à La Celle-Saint-Cloud propose un RPV (remotely piloted vehicle, selon la terminologie anglo-saxonne) destiné à la surveillance et à la reconnaissance aérienne civile et militaire (2). Dans sa version de base, l'avion est équipé d'une charge frontale de 30 kg composée

de deux moteurs, normale et préruptive. Dooc, de mieux prévoir les éruptions volcaniques.

d'une caméra couleur. Le pilotage se fait à vue ou hors vue. Dans ce dernier cas, une quinzaine de capteurs assurent la perception des paramètres du vol (hauteur, assiette, tours moteur) en même temps que la « vision » vidéo. Ces informations sont transmises à une station au sol. Elles sont représentées sur un écran d'ordinateur qui permet alors de piloter le drone comme un point sur l'espace d'un jeu vidéo.

CHRISTIAN TORTEL

Bibliographie

TOUT UN MONDE LOINTAIN

« AUSSI loin que la science recule ses frontières, et sur tout l'arc étendu de ces frontières, on étendra courir le même chasseur du poète. »

L'astrophysicien Michel Casé cite Saint-John Perse en exergue de Nostalgie de la lumière. L'auteur ne prétend pas à la perfection du poète, mais il trouve quelques belles expressions, et tout son livre parle de la lumière. De celle qui nous fait vivre : la lumière du soleil. Mais aussi de cette « obscure clarté », expression plus juste que ne le pensait Hugo. En bonne part, cette « lumière » n'est pas visible, mais constituée de ces rayons X ou de ces ondes radio dont la prise en compte a bouleversé l'astronomie ; et il faut déchiffrer ses signaux très complexes pour décrire de manière aussi cohérente que possible le monde extraterrestre.

C'est aussi de lumière que parle Jean-Pierre Luminet, même s'il traite en apparence de son absence. Les « trous noirs » auxquels il consacre son livre sont des « astres » tellement lourds et denses qu'ils retiennent tout ce qui pourrait en sortir, y compris la lumière. Ils sont donc invisibles par principe. Mais la relativité einsteinienne énonce que toute masse déforme l'espace en son voisinage. Dans le cas des « trous noirs », la déformation est si importante qu'il se produit dans leur voisinage des phénomènes étranges et oscurément étranges et oscurément étranges. D'autre part, le nouvel espace qui sort des équations n'a plus rien à voir avec celui que nous connaissons. La distance s'échange avec le temps ; le « trou » est peut-être un tunnel conduisant vers un autre univers ou vers une autre région de l'univers. D'où l'effort des astrophysiciens, dont les catégories apert-

temporelles s'organisent autour de mots comme « en haut », « à droite », « avant », pour comprendre, puis décrire dans ce langage, un espace supposé duquel le plus complexe des territoires est un modèle de simplicité. Jean-Pierre Luminet s'y essaie. Il y réussit dans la mesure du possible.

On pourra lire, du même auteur, un article dans le volume consacré Aux confins de l'univers de la Nouvelle Encyclopédie des sciences et des techniques. C'est la cosmologie, dans ses divers aspects qui en est le thème central : son histoire, les méthodes d'observation, l'épuration de l'univers, les divers modèles concevables... Le profane pourrait commencer la lecture par un bref article d'Hubert Reeves, « La flèche du temps en cosmologie ». Le Parisien de Montcaumon étant trop proche, l'auteur, entreprend, d'expliquer notre notion du temps à un extraterrestre. Cela n'a rien d'évident — et l'on comprend, de ce fait, que l'hypothétique habitant d'un trou noir aurait du mal à nous expliquer son monde.

Saurait-on tout de l'astronomie après avoir lu ces ouvrages ? Il suffirait d'ouvrir le Dictionnaire de l'astronomie qu'a établi Philippe de la Cotardière pour constater que cette science est multiple et recèle bien d'autres secrets.

M. A.

* Nostalgie de la lumière, mots et nouvelles de l'astrophysique, par Michel Casé, éditions Belfond, 202 p., 98 F.

* Les Trous noirs, par Jean-Pierre Luminet, éditions Belfond, 330 p., 98 F.

* Aux confins de l'univers, Fondation Diderot, éditions Fayard, 372 p., 295 F.

* Dictionnaire de l'astronomie, par Philippe de la Cotardière, éditions Larousse, 316 p., 55 F.

Demain

BOOM SUR LES SUPRACONDUCTEURS

Les perspectives industrielles offertes par les supraconducteurs à haute température sont telles que plusieurs pays industrialisés ont décidé d'amplifier leurs efforts de recherche dans ce domaine.

Après le Japon, qui a décidé de multiplier par six les crédits impartis à la supraconductivité, et les Etats-Unis, où le président Reagan a appelé il y a un an à la mobilisation générale dans ce secteur, les organismes de recherche les plus prestigieux de plusieurs pays européens (France, Italie, RFA et Grande-Bretagne) ont décidé d'unir leurs efforts pour améliorer l'efficacité de leur recherche.

Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été prises dans ce sens : échanges d'informations sur les politiques nationales, leur financement, les différents équipements mis en place, et les chercheurs impliqués dans cette recherche ; organisation régulière de réunions de travail scientifique ; échange de chercheurs post-doctoraux ; circulation rapide des informations sur les résultats obtenus avant publication dans les revues scientifiques, et mise en place d'un réseau d'experts. Toutes ces actions seront coordonnées par un comité permanent.

UN TEST CONTRE LES LISTERIAS

Après l'épidémie de listériose survenue récemment en Suisse et en France, chez des personnes ayant consommé des fromages — vacherins suisses — contaminés, une société lyonnaise de biotechnologie spécialisée dans la mise au point de tests de détection des contaminants dans les produits alimentaires (1) a réalisé un test de dépistage rapide des listeriales dans les produits laitiers et carnés. Ce test est conçu selon le principe d'une réaction immuno-enzymatique entre un anticorps monoclonal spécifique et un antigène de Listeria monocytogenes. Un second anticorpe monoclonal conjugué à une enzyme permet de révéler ce complexe anticorps-antigène.

Les méthodes bactériologiques conventionnelles de détection de Listeria monocytogenes demandent jusqu'à dix-huit jours de délai pour l'obtention d'une réponse positive, près de trois semaines pour être assuré de l'absence totale de listeria. Le principal atout du test est la rapidité de

la réponse : quarante-huit heures. La simplicité d'interprétation permet sa réalisation par tout personnel de laboratoire, pour un coût inférieur à celui des méthodes classiques.

(1) Traxsis.

UN PISTON CONTRE LE SIDA

La propagation du SIDA et de l'hépatite B par la réutilisation de seringues contaminées devrait enfin pouvoir être évitée : six seringues à usage unique mises au point tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont été sélectionnées par l'OMS pour être testées sur plusieurs milliers de personnes. Leur principe commun est de se bloquer définitivement après une première injection et donc de ne pouvoir être réutilisées, contrairement aux seringues jetables. Réalisées en plastique, ces nouvelles seringues dont le piston ne peut être actionné que dans un seul sens et dont l'aiguille ne peut être retirée sans se briser devraient coûter rapidement le même prix que les seringues jetables actuelles.

De son côté, un médecin lyonnais, le docteur J.-L. Brunet, a réalisé un système de sécurité adaptable sur les diverses seringues traditionnelles (vacutainer pour prise de sang ou seringues classiques pour injection) destiné à écarter pour les médecins et infirmières tout risque de piqûre et de contamination : une sorte de capuchon se rabat automatiquement sur l'aiguille souillée dès qu'elle ressort du muscle ou de la veine piquée.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN BRAILLE

Dans le cadre des différentes mesures prises par Air France en faveur des passagers à mobilité réduite, la compagnie va tester prochainement le prototype d'une plaquette imprimée en braille, portant à la fois sur les consignes de sécurité et sur les informations, telles les manipulations du siège et des différents équipements.

Un schéma en relief de l'appareil décrit l'emplacement des issues de secours, des toilettes et des offices.

La mise au point de cette plaquette — qui sera proposée dès cet été aux passagers non voyants — a été réalisée en collaboration avec l'Institut des aveugles Valentin Haüy.

Vous parler d'argent à la carte...

C'est sensé.

Vous proposer la carte vraiment utile...

C'est avoir le sens du service : c'est notre 6° sens.

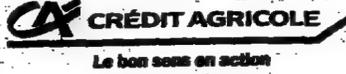
CARTES BANCAIRES

Retirer de l'argent 24 H/24, régler vos achats, en France et à l'étranger... Aujourd'hui les raisons de posséder une carte bancaire ne manquent pas. Et en plus, elle doit s'adapter parfaitement à votre mode de vie.

Pour savoir quelle carte vous est vraiment utile, faites le point avec nous sur les services que vous en attendez : retirer de l'argent ? payer vos achats ? bénéficier du débit différé sur votre compte ? Comptez-vous l'utiliser en France ? à l'étranger ? Voulez-vous disposer des privilèges d'une carte de prestige ?

Au Crédit Agricole, nous proposons la carte bancaire qui vous rend tous les services que vous souhaitez, nous le pouvons, nous les avons tous.

Alors, pour mettre la bonne carte à votre service, venez nous en parler. Le sens du service, c'est notre 6° sens.



Le bon sens en action

FORMATION EN 1 AN LA DOUBLE COMPETENCE

Ajoutez la pratique de la micro-électronique et de l'informatique industrielle à vos compétences actuelles.

Notre formation s'adresse à des ingénieurs et diplômés universitaires (Bac +3) polyvalents ou spécialisés : mécaniciens, chimistes, thermiciens, biologistes, etc.

Dossier à remettre avant fin juin 1988 pour les candidats en formation initiale le 21 septembre pour les candidats en formation professionnelle. RENTREE le 10 octobre.

Pour plus d'information appelez Mme Brufile 781 : 6591499140

28, rue des Electriciens, BP 64, 13375 Marseille Cedex 12. Tél. : 6591499140.

Le désire recevoir une documentation sur ISMEA NOM Profession Adresse

2 HEURES POUR SEDUIRE

سكزادان الاجل

سكنا من الاموال

Economie

SOMMAIRE

■ Les experts américains et les observateurs étrangers s'inquiètent d'un éventuel redémarrage de l'inflation aux Etats-Unis. A Washington, les autorités monétaires envisageraient une hausse des taux d'intérêt (lire page 29).

■ En Chine, notamment dans les villes, les prix alimentaires connaissent une augmentation très importante que le gouvernement ne parvient pas à maîtriser (lire page 29).

■ Appartenant ou n'appartenant pas à l'OPEP, les pays producteurs de pétrole se rencontrent le mardi 26 avril à Vienne pour stabiliser les cours du pétrole (lire page 28).

■ Chômage : les résultats du mois de mars confirment une baisse sensible. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 4,7 % (lire ci-dessous).

Baisse du chômage en mars

Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 4,7 % en un an

Le chômage a fortement baissé en mars, selon les statistiques publiées le lundi 25 avril par le ministère des affaires sociales et de l'emploi. A la fin du mois, on comptait 2 547 800 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en données brutes, soit 3,3 % de moins qu'en février dernier et 4,9 % de moins qu'en mars 1987. En données corrigées, on estimait à 2 535 100 le nombre de chômeurs à la fin mars, soit 46 800 de moins en un mois (-1,8%), la diminution étant de 4,7 % en un an.

D'après l'INSEE, le taux de chômage revenait à 10,3 % de la population active, alors qu'il était de 10,7 % un an plus tôt. Massif, le recul n'efface toutefois pas l'effet de l'augmentation survenue à partir de mars 1986 (2 467 000 en données corrigées).

Aussi tôt rendu public au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, ce bon résultat a fait l'objet d'une polémique et d'une utilisation politique. M. Michel Delabarre, au nom du PS, a fait observer que ce chiffre « n'est pas crédible » après trois mois de hausse consécutive. L'ancien ministre socialiste des affaires sociales a soupçonné le gouvernement de M. Chirac et M. Philippe Séguin d'avoir, à l'occasion, inventé « un nouveau concept, le chômage en données CVE, c'est-à-dire « corrigé par volonté électoriale ». M. Séguin a immédiatement répliqué en invitant son prédécesseur à veiller « à la formulation de ses critiques ». « Si l'honnêteté des agents chargés d'établir les statistiques était mise en cause, je n'hésiterais pas un instant à lui en demander raison par toutes voies

de droit », a-t-il menacé. Invité du journal télévisé de TF1, M. Jacques Chirac s'est, pour sa part, félicité du succès enregistré et a voulu voir la récompense de sa politique. Le premier ministre et candidat RPR a souligné que ces données mensuelles confirmaient une tendance au recul « pour la première fois depuis quinze ans ».

Croissance de reprises d'activité

De fait, il y a longtemps qu'une baisse d'une telle ampleur ne s'était produite dans les chiffres du chômage puisque l'il faut remonter à septembre 1985 pour en trouver une à peu près équivalente en données corrigées. MM. Chirac et Séguin peuvent donc se prévaloir d'une belle réussite qui survient inopinément entre les deux tours. On peut même se demander pourquoi la nouvelle en a été différée, alors qu'elle était connue des services du ministre des affaires sociales et de l'emploi le 22 avril au matin et qu'elle aurait pu être plus tôt influencée le scrutin.

Comme souvent cependant, la réalité statistique est plus compliquée que ne le laissent apparaître quelques éléments favorables. La baisse, pour aussi nette qu'elle soit, semble due à deux facteurs principaux et à une situation particulière à ce mois de mars.

Il faut tout d'abord retenir la confirmation d'une apparente meilleure santé du marché du travail. En données corrigées, le flux des nouvelles inscriptions sur les listes de l'ANPE a faibli de 6,8 % en un mois

et de 3,1 % en un an. Cela pourrait être dû à un ralentissement des licenciements, même si les arrivées au chômage à l'issue d'un contrat à durée déterminée continuent d'augmenter. Le regain des mises en préretraite FNE, après les abses de licenciement pour les salariés de plus de 56 ans et 6 mois, pourrait également expliquer le phénomène.

Parallèlement, et cela est encore un meilleur signe, on assiste à une forte croissance (+10 % en un mois, +8,3 % en un an) des reprises d'activité et, donc, d'un emploi après une période de chômage. Un indice supplémentaire qui tendrait à prouver que la perte d'efficacité salariale est au moins momentanément écartée, ainsi que l'indiquait déjà une estimation de l'ANPE et de l'ASSEDI pour l'année 1987 (le Monde du 16 avril).

Vient ensuite des raisons moins positives de la baisse du chômage, même si certaines mesures se justifient. Relancés depuis le printemps dernier, les opérations de traitement social se poursuivent à un rythme élevé et ne manquent pas de produire leurs effets. Les stages pour les chômeurs de longue durée en vue de leur réinsertion dans le monde du travail, les ateliers de formation en alternance pour les jeunes, les stages SIVE (stages d'initiation à la vie professionnelle) se maintiennent à un haut niveau.

Enfin, les radiations des listes ont augmenté de 20,1 % en un mois et de 22,8 % en un an : 9 749 d'entre elles, intervenues en février, sont comptabilisées en mars. Plus de 100 000 chômeurs ont été convoqués en cours de mois, ce qui a entraîné des annulations d'inscription. Les procédures de comptabilisation des chômeurs ayant des contrats d'intérim de courte durée ont également été modifiées.

Sur le fond, tout cela ne change pas grand-chose. Si le chômage des moins de vingt-cinq ans a fortement diminué, surtout pour les hommes (-16 % en un an), la situation des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans s'est aggravée. L'amélioration pour les uns s'est traduite par davantage de vulnérabilité pour les autres. La précarité de l'emploi s'est accentuée, par ailleurs et retours successifs à l'ANPE, finit par faire grossir les rangs des chômeurs de longue durée. Ils étaient 793 083, soit 31,1 % du total, à être inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, dont la moitié depuis plus de deux ans. L'ancienneté moyenne de chômage est de trois cent cinquante-huit jours, en augmentation de six jours par rapport au mois précédent et de deux jours par rapport à l'an passé. Les bons résultats d'un mois ne corrigent malheureusement pas les tendances de fond. Malgré le traitement social, malgré la stabilité pour l'instant retrouvée de l'emploi salarié ou même son amélioration, ce ne sont pas 25 000 postes supplémentaires créés en un an qui allègeront le fardeau du chômage.

ALAIN LEBLAUD

Après le premier tour de l'élection présidentielle

La poussée du Front national relance les démarches unitaires pour le 1^{er} mai

En 1936, la volonté de lutter contre le « danger fasciste » avait conduit, après un rapprochement amorcé dès 1934, à une réunification, qui devait être de courte durée, de la vieille CGT. La poussée du Front national, à travers le score de M. Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, n'aura certainement pas le même effet. Mais elle amène certaines organisations à rechercher des convergences pour un 1^{er} mai unitaire. La fête du travail a, en effet, la double caractéristique, cette année, de tomber, comme en 1984, entre les deux tours de l'élection présidentielle et sur une période « clébrée », au même temps que Jeanne d'Arc, par... les partisans de M. Le Pen.

Dés dimanche soir, la FEN a pris contact avec la CFDT pour envisager une initiative commune. Cette proposition a été matérialisée par une lettre que M. Yamicr Simbron, secrétaire général de la FEN, a adressée à toutes les organisations syndicales et aux deux UNED. Du côté de la CFDT également, on s'est pas resté inerte. Au départ, l'union régionale parisienne URJ-CFDT avait décidé d'organiser un « gala des libertés » le 30 avril, après avoir essayé des refus des autres syndicats pour une initiative unitaire. La confédération avait, de son côté, marqué son hostilité à la proposition de M. Pierre Juquin d'organiser une contre-manifestation le 1^{er} mai pour s'opposer à celle de M. Le Pen. Le 8 avril, les Nouvelles CFDT écrivaient : « La CFDT refuse de se laisser entraîner sur ce terrain, d'entrer dans le jeu des incertitudes ou de se joindre à une opération politique ».

Mais à la suite de discussions avec la direction « moderniste » de l'URP, la confédération acceptait que celle-ci « pose une note de résistance » le 1^{er} mai contre « toutes les forces et politiques d'exclusion » en accompagnant le 19 avril une initiative au métro Charonne. Le 25 avril, avec l'aval de la confédération, l'URP s'est adressée aux autres syndicats pour proposer une réunion le 27 avril sur « une initiative unitaire face aux néo-fascistes et xénophobes ».

Cette démarche — qui a eu d'échos ni à la CGT ni à la FO ni à la CGC et n'en aura sans doute pas plus à la CFTC — devrait aboutir à une manifestation à Paris le dimanche matin CFDT-FEN avec le concours de syndicats autonomes de la Fonction publique, de SOF-

Racisme, de la Ligue des droits de l'homme et peut-être du MIRAP qui pourrait aussi envoyer une délégation à la manifestation de la CGT dans l'après-midi à 15 heures, de la République et l'OPéra. Des forces politiques participeraient, elles, à cette manifestation « unitaire » ? « Si le PS ou d'autres veulent être présents », répond M. Jacky Bonchamp, secrétaire général de l'URP, « pourquoi pas mais à condition qu'ils respectent le principe d'une manifestation qui doit rester syndicale ». Ainsi, les politiques devraient manifester derrière les syndicats, lesquels ne montreraient pas d'attentes aux défilés.

D'autres initiatives unitaires ont été annoncées avant même le premier tour de l'élection présidentielle. Ainsi, plus de deux cents responsables syndicaux de la CGT, de la CFDT, de la FEN, de FO et des autonomes ont lancé un appel commun rédigé le 26 avril pour un « 1^{er} mai unitaire contre l'extrême droite et contre les exclusions ». La Ligue des droits de l'homme a écrit, dès le 23 avril, à la CFDT, à la CGT, à la FEN et à la FO pour leur demander « au minimum » de donner une place essentielle dans leurs mots d'ordre à la volonté de lutte contre la xénophobie que le Front national fait passer sur la France ».

Ces démarches n'ont pas fait, jusqu'à présent, bouger d'un pouce la CGT qui a de nouveau appelé le 25 avril à un « grand 1^{er} mai de la France ». Dans un communiqué, le bureau confédéral de la CGT assure que « le 1^{er} mai mettra l'accent sur la dénonciation à combattre sans concession tout acte, tout comportement, toute compromission de nature à altérer le racisme ou le chauvinisme ». « Le chômage, la baisse du niveau de vie, la précarité de l'existence et les politiques qui les entraînent, ajoutés à, sont les sources réelles du désespoir dont se nourrit le fascisme. C'est en les combattant qu'on en fait reculer ».

FO a réagi, comme la CFTC, son refus de toute manifestation politique ou politico-syndicale le 1^{er} mai. Mais, pour le contrôle de la Bergerie, le chômage, la précarité, la nouvelle pauvreté et le dépeuplement de la région « conduisent un certain nombre de citoyens à la désespérance ». Un message plus que préoccupant pour tous les syndicats.

MICHEL NOBLECOURT

Alors que le conflit s'étend

La direction de Michelin accepte une réunion de conciliation à la préfecture

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

Alors que le mouvement gagne d'autres unités, la direction de la manufacture française des pneumatiques Michelin a fait savoir à son personnel qu'elle participera à la commission de contrôle qui siègera mercredi 27 avril à Clermont-Ferrand. Cette réunion avait été sollicitée par les syndicats auprès de la direction régionale du travail, sur les conseils du préfet de la région.

Même si la direction estime qu'il y a un léger tassement, le mouve-

ment de protestation contre « l'insuffisance » de l'augmentation des salaires horaires des agents de fabrication, qui se traduit par des arrêts de travail quotidiens, reste soutenu. Il touche désormais d'autres usines comme celles du Puy-en-Velay, de Bourges, Vannes, La Roche-sur-Yon, Troyes, Roanne et Choleat.

A Clermont-Ferrand, le cycle des manifestations et des meetings a repris. Sit-in lundi 26 avril à la gare SNCF et blocage des portes d'entrée de l'usine-mère jusqu'à 8 h 30 mardi.

En fait, les syndicats entendent mobiliser les salariés jusqu'au

27 avril, date à laquelle ils rencontreront officiellement la direction, cette dernière ayant fait savoir qu'elle acceptait de participer à la réunion de conciliation. C'est, leur a-t-elle dit, pour « exposer à nouveau sa politique salariale, dont la constitution est nécessaire à l'avenir de l'entreprise ».

Les rémunérations, rappelle la direction, ont été augmentées de 3,81 % en 1987, alors que l'inflation n'était que de 3,1 %. De surcroît, 3,8 % sont prévus pour 1988.

J.-P. R.

Après six semaines de grève

Les négociations sont suspendues à la SNECMA

La direction de la SNECMA, dont la production de moteurs d'avion est paralysée par des grèves depuis six semaines, annonce, dans un communiqué, qu'elle suspend les négociations avec les syndicats. Elle est déçue à ne les reprendre « que lorsque la libre circulation des personnes et des biens sera effective dans les unités » du groupe. Elle a réorganisé les procédures judiciaires pour faire respecter la liberté du travail, et le tribunal de grande instance de Nanterre devait se prononcer, mardi 26 avril, au sujet de l'occupation de l'usine de Genevilliers.

Selon la direction, les revendications d'une augmentation de 1 500 F égale pour tous, les personnels et du paiement des heures de grève ne peuvent être satisfaites. Elle rappelle ses propositions d'une hausse de 3,8 % de la masse salariale, « au-delà de laquelle il est impossible d'aller ». Elle continue à souligner des négociations sur l'attribution de la prime, la mise en place d'un statut et d'un système de prévoyance pour les non-cadres et la recherche d'une formule d'intéressement.

Grève générale des dockers le 26 avril. — Pour soutenir les ouvriers portuaires de Fos, la Fédération nationale des ports et docks CGT appelle l'ensemble des dockers de tous les ports français à cesser le travail le 26 avril. Dans un communiqué, les « ouvriers dockers approuvent la seule réponse possible aux agissements provocateurs, profondément réactionnaires, pour ne pas être scolarisés, des employeurs de maintenance de Marseille-Fos. En effet, nos cotisations de mettre en péril l'activité portuaire de Marseille et du golfe de Fos par leur caractère social. Ils sont allés jusqu'à dénoncer les accords locaux paritaires signés avec les ouvriers dockers en 1979 et voudraient se livrer à une répression antisyndicale ».

REPÈRES

Production industrielle

Progression de 5 % en URSS...

La production industrielle soviétique a augmenté de 5 % durant le premier trimestre et la productivité de 5,4 %, selon les chiffres du comité d'Etat aux statistiques publiés par les Izvestia. Ce dernier chiffre est supérieur à celui dont fait état l'agence Tass, citant un compte rendu du conseil des ministres selon lequel la productivité, en hausse de 4 % durant le premier trimestre, ne permet pas d'atteindre les objectifs du Plan (6,6 %). Même insuffisante, cette productivité s'explique notamment par le départ de quatre cent mille personnes des secteurs de l'industrie, de la construction et des transports vers d'autres domaines, en particulier celui des services. La production de certains biens de consommation et de produits alimentaires reste inférieure aux prévisions du Plan, qui, en revanche, ont été respectés pour le pétrole, le gaz et le charbon. Le comité d'Etat aux statistiques indique que l'insuffisance de l'offre a entraîné une poursuite de la hausse des prix libres de 2 % pour les légumes, de 18 % pour les fruits, de 21 % pour les pommes de terre.

...hausse continue au Japon

La production industrielle japonaise a progressé de 0,4 % en mars après avoir déjà augmenté de 2,3 % en février. En un an (mars 1988 comparé à mars 1987), la progression est de 11,2 %.

Dette Rééchelonnement pour la Yougoslavie

Les Yougoslaves sont parvenus le lundi 25 avril à un accord avec les banques créancières sur le rééchelonnement de 6,5 milliards de dollars de dettes à court terme, à New-York, un porte-parole de la Manufactures Hanovers qui préside le comité de coordination des instituteurs de crédit engagés en Yougoslavie. Cet accord prévoit le rééchelonnement des échéances sur dix-huit ans ainsi que le maintien d'une ligne de crédit de 300 millions de dollars pour la banque centrale yougoslave. Le taux de marge des banques a été ramené à 0,8125 % au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres), un taux équivalent à celui dont a récemment bénéficié la Mexique et le plus bas octroyé par les banques depuis l'éclatement de la crise de la dette.

Commerce

Forte augmentation des réexportations de Hongkong

Le commerce de réexportation de Hongkong a progressé de 49 % en 1987 par rapport à l'année précédente, atteignant 182,8 milliards de dollars de Hongkong (23,4 milliards de dollars des Etats-Unis).

Le premier marché pour les réexportations de Hongkong a été la Chine, qui a acheté à Hongkong pour 80 milliards de dollars de Hongkong (7,7 milliards de dollars des Etats-Unis) de produits fabriqués hors de la colonie britannique, soit 47 % de plus qu'en 1986. Les principales importations ont été les textiles et les équipements électriques.

Au cours de la même période, les exportations chinoises vers les autres pays ont fait un bond de 63 % à 84 milliards de dollars de Hongkong (10,7 milliards de dollars des Etats-Unis), principalement des jouets.

Le second marché pour les réexportations de Hongkong a été les Etats-Unis, avec 32,5 milliards de dollars de Hongkong (4,2 milliards de dollars des Etats-Unis), en hausse de 45 % sur 1986. (AFP)

BILLET

Une réaction épidermique

La Bourse s'est-elle encore posée de la gauche ? Au vu de sa réaction spontanée et violente aux résultats du scrutin, la question pouvait se poser. Dès l'ouverture de la séance du lundi 26 avril, les valeurs françaises enregistrèrent un recul de 1,46 %. Le mouvement s'accéléra ensuite et, en fin de séance, la baisse moyenne des cours dépassait 3 %. Au fil des négociations, cependant, le marché se ressaisissait et, à 17 heures, à la clôture définitive des cotations de la journée, l'indicateur instantané avait réduit l'écart de moitié environ (-1,7 %). A l'analyse, des similitudes apparaissent entre les situations rue Vivienne d'après les premiers tours des élections de 1981 et de 1988.

Il y a sept ans, tout comme le 25 avril, la Bourse avait subi un mouvement dérapé (-2 %). Cette chute, qui pouvait apparaître comme un correctif après la hausse enregistrée lors de la séance précédente, n'était en fait que le résultat des vives inquiétudes suscitées par la sanction des urnes, avec en toile de fond les nationalisations et l'entrée des communistes au gouvernement.

Rien de tel en 1988. La France a expérimenté le socialisme. Le communisme n'est plus que l'ombre de lui-même. Et le président Mitterrand s'est engagé à renouer avec les nationalisations. Même avec la promesse du coup d'arrêt donné aux privatisations, n'y a-t-il pas là de quoi calmer les appréhensions ? En fait, ce n'est pas tant la perspective d'une réélection du chef de l'Etat à la fonction suprême que la déception causée par la très médiocre performance de son favori qui a fait basculer le marché. La Bourse est « chirurgienne » et les sondages, qui circulent sous le manteau les jeudi et vendredi précédents, ont renforcé son optimisme sur les

chances du premier ministre de se trouver en meilleure posture pour affronter le président de la République au deuxième tour.

Personne n'avait osé prévoir que le Front national d'un côté, les Verts de l'autre allaient véritablement grignoter les positions des deux grands candidats en lice pour l'un ou l'autre du président sortant.

Achats de l'étranger ?

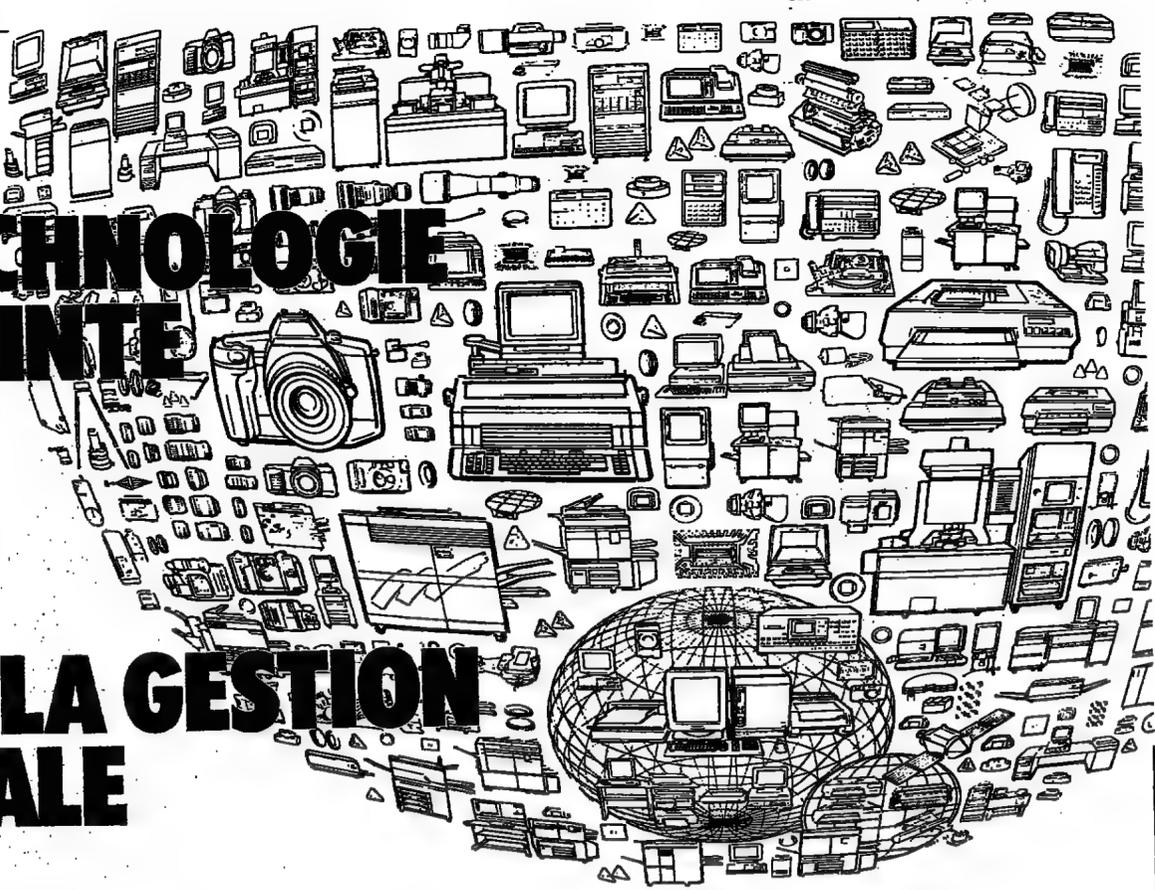
La réaction de la Bourse a donc été avant tout épidermique. Mais si le marché ne craint plus un nouvel Etat socialiste, si tant est que celui-ci le redonne un jour, la vision de l'avenir reste floue. Une nouvelle victoire de M. François Mitterrand ouvrirait en effet une longue période d'incertitude avec les bénéfices du nouveau gouvernement devant le Parlement menacé de dissolution, la perspective d'élections législatives anticipées dont les résultats seraient très incertains, la promesse, enfin, d'un retour de l'impôt sur les grandes fortunes.

Or les marchés financiers ont une mémoire de l'incertitude, surtout à l'heure où le statut économique exige plus de rigueur dans la gestion des affaires. Pour expliquer le ressassement du marché lundi après-midi, quelques-uns évoquent des achats de l'étranger. C'est possible. Mais si la faiblesse de l'activité (moins de 1 milliard de francs de transactions sur les valeurs françaises) témoigne de la sérénité affichée par la communauté financière, elle constitue aussi une preuve que Paris, pour l'instant, n'est pas redevenu un centre d'attraction pour les capitaux internationaux. L'excitant La Pen, lui, inquiète l'étranger.

ANDRÉ DESSOT.

DANS LA TECHNOLOGIE DE POINTE

DANS LA GESTION GLOBALE



PARTAGER L'INNOVATION

La technologie est une ressource que nous voulons partager.
A cette époque où la technologie est reine, notre but reste simple. Nous voulons partager ce que nous possédons. Parce que chez Canon, nous croyons que la technologie est une ressource naturelle comme l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons. C'est pourquoi chacune de nos innovations est destinée à faire partager au plus grand nombre les découvertes techniques.

Nous avons été les premiers à introduire l'électronique dans nos appareils-photo, pour permettre à n'importe qui de maîtriser l'image comme un professionnel. Nous avons pris les gros photocopieurs, si encombrants, et les avons rendus petits, et de prix abordable pour l'usage personnel et familial. Et quand nous sommes arrivés avec notre imprimante à Laser, nous ne l'avons pas gardée pour nous tous seuls. Au contraire, nous avons contribué à lancer une toute nouvelle industrie — celle de l'édition de qualité à partir d'un simple bureau.

Le commerce n'est qu'un commencement.
Nous avons une grande ambition: nous voulons abolir les frontières nationales. Parce que chez Canon, il ne nous a pas fallu longtemps pour comprendre que, lorsqu'on travaille ensemble, le commerce n'est qu'un commencement.

C'est pourquoi, lorsque nous avons fondé notre première filiale de ventes en Europe,

à Genève en 1963, nous savions que ce n'était qu'un premier pas. Exactement neuf ans plus tard, nous avons établi notre première unité de production européenne, une usine de photocopieurs à Giessen, en Allemagne de l'Ouest. Depuis, nous y avons ajouté une deuxième usine, à Bretagne, en France. Les Etats-Unis possèdent aussi leur usine Canon, et nous avons établi des accords d'échange technique avec la République Populaire de Chine.

Coopérer pour un avenir plus souriant.
Aujourd'hui, nous grandissons dans de nouvelles directions, étendant nos activités dans le domaine des télécommunications, de l'intelligence artificielle et de la technologie bio-informatique. Ne nous méprenons pas. Nous croyons au profit. Mais nous désirons utiliser ce profit avec sagesse. Pour créer de nouveaux emplois, réduire la pollution, et bénéficier à l'humanité. Un rêve utopique? Pas vraiment.

L'année dernière, nous avons célébré chez Canon notre 50ème anniversaire. Maintenant que nous entamons notre second demi-siècle, nous continuons à croire que le succès, comme la technologie, sont faits pour être partagés, et que l'un des idéaux que nous devrions tous poursuivre, c'est de travailler ensemble à la construction d'un monde meilleur.

Canon



صكنا من الاجل

Économie

AFFAIRES

729 millions de francs de bénéfices en 1987

Pechiney cherche 5 milliards de francs pour se développer

Pechiney, producteur français national d'aluminium et troisième mondial, a-t-il enfin recouvré la santé? Les bénéfices de 1987, annoncés le 26 avril, par M. Jean Gandois, son PDG, peuvent, en tout cas, le laisser penser: avec 729 millions de francs de résultat net consolidé (après 248 millions de charges de restructuration), le groupe réalise un beau rétablissement après les 451 millions de francs de pertes enregistrés en 1986, qui avaient fait douter de l'efficacité de la chirurgie pratiquée entre 1982 et 1985.

M. Gandois s'enorgueillit d'autant plus de ce résultat qu'il a été réalisé avec un dollar en forte baisse par rapport à l'année précédente. « Avec 511 millions de francs en 1987 contre 6,93 en 1986, nous avons perdu 730 millions de francs, estime-t-il, la moitié sur l'aluminium, l'autre moitié en effets mécaniques (résultats de la filiale américaine Howmet calculés en francs...) ou sur d'autres secteurs ».

Mais cette baisse a été plus que compensée par l'heureuse conjoncture que connaît l'aluminium depuis un an: une demande dynamique portée par les marchés de l'automobile, du bâtiment et de l'emballage, et une hausse des prix qui a essentiellement joué sur les quatre derniers mois de 1987. La tonne d'aluminium, qui avait démarré l'année à 1.150 livres, s'est terminée à 1.800

livres. Bien que les prix aient actuellement tendance à fléchir, la situation reste bonne pour 1988. « Le premier semestre est fait de prix élevés, assure M. Jean Gandois, quant au second semestre, même s'il devait y avoir un décrochage rapide — ce qui ne me paraît guère probable — une grande partie est déjà engagée en raison de notre système de contrats ». Le moral est donc au beau fixe rue Balzac, où l'on se serait pas étonné de voir les profits de 1988 progresser d'au moins 50 % par rapport à ceux de 1987.

Pechiney profite de sa chance pour faire le ménage. Le groupe a provisionné sur les pertes dans les céramiques, les fibres de carbone, les fonderies (Ussel...). Du coup, il se paie le luxe de se faire certifier comme les grands mondiaux, l'américain Alcoa et le canadien Alcan, par le cabinet d'audit international Price Waterhouse. Ce qui conduit le périmètre de consolidation de 1987 à connaître quelques modifications. La forte hausse du chiffre d'affaires (38,9 milliards de francs) contre 34,6 en 1986) doit notamment être imputée à l'intégration de l'activité « commerce international ».

Reste que Pechiney manque d'argent pour son développement. Comme la plupart de ses concurrents français, l'entreprise porte l'héri-

tage du passé dans le poids de son endettement et la faiblesse de ses fonds propres (quelque 9 milliards de francs). « Nous sommes propres et honnêtes, mais pauvres », commente Jean Gandois. Les dettes globales s'élevaient à 17 milliards de francs, malgré un effort de désendettement important de 2,6 milliards, dû à la sortie de l'activité « cuivre » désormais regroupée avec celle de l'italien SMI et à la cession de la moitié de la participation de Pechiney dans l'aluminerie canadienne de Bécancour (qui allège l'endettement de 1,6 milliard et apporte 800 millions de francs de « cash »).

Sur la ligne de départ

Pechiney a d'autant plus besoin d'argent frais que de nombreux secteurs sont, selon les termes de Jean Gandois, « sur la ligne de départ », avec des projets d'acquisition. La filiale américaine Howmet a signé une lettre d'intention pour acquérir une société américaine de haute technologie qui lui apportera 15 % d'activité supplémentaire, avec des débouchés dans l'électronique et l'automobile. Ceбал, spécialiste de l'emballage, qui veut doubler de taille dans les trois ans, devra le faire au moins par la moitié par acquisition. Après deux achats récents en Espagne, une autre acqui-

sition est en discussion en France. Les PME prometent des « techniques et matériaux avancés », répartis entre les spécialités métalliques (pour 1 milliard) et les composants et systèmes (pour 2,5 milliards) sont tout autant dévouées de capitaux. Sans oublier le nucléaire, piloté avec la COGEMA, et les projets de développement des usines d'électrolyse au Canada, en Australie, et pour qu'on ne s'en aille pas en France, une nouvelle usine dans l'Hexagone.

« Pour 5 milliards de francs, nous pourrions faire quelque chose de formidable avec Pechiney », affirme Jean Gandois. Encore faut-il trouver l'actionnaire prêt à apporter ces capitaux. D'une façon ou d'une autre, le PDG espère bien que la privatisation, même partielle et progressive, pourra être réalisée. N'avait-il pas songé ainsi à convertir en actions les certificats d'investissement du groupe qui représentent 18,5 % de son capital en les assortissant d'un bon de souscription pour une nouvelle action, qui lui aurait ainsi permis une augmentation de capital de 18,5 %? Le Krach boursier a entravé ces projets et avoue trop souvent en France, le sort de l'entreprise est désormais dépendant des fluctuations politiques.

CLAIRE BLANDIN.

ENERGIE

Pour 3,2 milliards de francs

Elf-Aquitaine rachète les intérêts pétroliers du groupe britannique RTZ

Elf-Aquitaine a racheté le groupe britannique Rio-Tinto-Zinc (RTZ) ses intérêts pétroliers pour la somme de 308 millions de francs sterling, soit environ 3,2 milliards de francs, payés comptant, sans avoir recours au marché financier. Ces intérêts s'appliquent à trente et un permis de platesaux continentaux en mer du Nord et quinze permis à terre, avec des participations dans de nombreux gisements en production: Argyll, Forties, Esmoood... ainsi que sur le gisement, non encore développé, de Bruce. Ils correspondent à 140 millions de barils de réserves prouvées (20 millions de tonnes), plus de 50 millions de barils de réserves probables, pouvant être portés à 100 millions de barils, le tout acheté à un prix de 2,3 à 3 dollars par baril.

Cette acquisition représente 6 % des réserves d'Elf-Aquitaine (gaz et pétrole), qui se situent à 16 % en France, 40 % en Europe, 40 % en Afrique et 4 % aux États-Unis. Elle fait suite au rachat, en commun avec le groupe allemand Wintershall, des intérêts pétroliers de l'américain Amox en mer du Nord, et de ceux d'un autre

américain Pennzoil, aux Pays-Bas (2,5 milliards de mètres cubes de réserves). Pour le PDG d'Elf-Aquitaine, M. Pécqueur, ce genre d'acquisition par négociations directes est préférable aux OPA coûteuses comme son groupe l'avait tenté sur la compagnie pétrolière britannique Tri-control, enlevée de haute lutte par le groupe américain Arco qui, lui-même, dans de nombreux gisements en production: Argyll, Forties, Esmoood... ainsi que sur le gisement, non encore développé, de Bruce. Ils correspondent à 140 millions de barils de réserves prouvées (20 millions de tonnes), plus de 50 millions de barils de réserves probables, pouvant être portés à 100 millions de barils, le tout acheté à un prix de 2,3 à 3 dollars par baril.

Quant à RTZ, la politique du groupe n'est pas seulement de se décharger de certaines activités, non seulement dans le pétrole, acquises au début des années 70, mais aussi dans le ciment (numéro deux en Grande-Bretagne) cédées à un scandinave en janvier 1988. En revanche, à l'automne dernier, RTZ a disputé et obtenu, un français Lagard, la firme B&E-Electric, l'un des principaux distributeurs en Grande-Bretagne de produits pour l'installation de petits réseaux électriques.

FRANÇOIS BERNARD.

Première réunion à Vienne des pays exportateurs de pétrole

La planète pétrolière change. Après six ans de crise de surproduction et une chute des prix qui a ralenti le revenu réel des producteurs au niveau de 1973, les grands pays exportateurs de brut, longtemps concurrents, se rapprochent pour tenter de stabiliser les cours.

A Vienne, mardi 26 avril, les six principaux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devaient recevoir, en fin de soirée au siège de l'Organisation, les représentants officiels de sept de leurs anciens rivaux, désormais prêts à coopérer afin d'éviter un nouvel effondrement des prix du brut: Mexique, Chine, Oman, Malaisie, Égypte, Arabie Saoudite et Colombie.

Dans la soirée, à titre d'observateurs, devaient être également présents un responsable norvégien ainsi qu'un ambassadeur du Texas. L'URSS, second exportateur mondial, qui avait participé à Londres, début mars, à une réunion préparatoire, a, en revanche, choisi de ne pas participer à la réunion de Vienne, afin, semble-t-il, de ne pas avoir l'air d'excuser de pressions sur l'OPEP.

A l'issue de ces premiers contacts, OPEP et NOPEP (pays non membres de l'OPEP) pourraient assister ensemble, le 26 avril, à une conférence

cooperative élargie de l'Organisation, au cours de laquelle seront étudiés les moyens d'éviter une nouvelle chute des prix. Ensemble, les vingt et un pays réunis à Vienne représentaient environ les trois quarts des exportations mondiales et 47 % de la production. Certains dirigeants de l'OPEP tentent de créer une « OPEP mondiale », a déclaré le secrétaire américain à l'énergie, à la veille de la réunion de Vienne, après une discussion avec « l'échec », faute de volonté et de cohésion entre les participants.

Bien qu'aucun résultat significatif n'en soit attendu, cette réunion a été accueillie par les opérateurs, qui y voient un signe d'encouragement pour l'OPEP. Son annonce a déjà provoqué depuis deux semaines une nette remontée des cours sur les marchés internationaux, où le pétrole s'échange désormais autour de 17 dollars le baril, soit 10 % en dessous des prix de référence officiels de l'OPEP. A terme, le rapprochement annoncé entre l'OPEP et ses principaux concurrents devrait faciliter les efforts de l'Organisation pour stabiliser les prix de la matière première le plus équilibré du globe et permettre d'éviter un nouvel effondrement.

V.M.

Pour préparer le grand marché européen

La compagnie britannique Air Europe commande trente Boeing

La société britannique International Leisure Group (ILG), maison-mère de la compagnie aérienne charter Air Europe, annonce qu'elle a commandé vingt-deux Boeing 737-200 et huit Boeing 737-400 pour un montant de 745 millions de livres (8 milliards de francs). Les 737 seront équipés de moteurs franco-américains CFM-56 coproduits par General Electric et SNECMA. La livraison de ces appareils commencera en 1989 et s'étalera sur cinq ans.

Cette commande confirme la pugnacité de cette compagnie charter qui se transforme lentement en compagnie régulière. Née en 1979, par la volonté d'ILG, quatrième organisateur européen de voyages, Air Europe a transporté, en 1987, deux millions de passagers avec ses six Boeing 737 et ses trois Boeing 757, et réalisé un bénéfice de 7,3 millions de livres (le Monde du 12 mars).

Air Europe pratique des tarifs de 30 à 35 % inférieurs à ceux des

transporteurs continentaux. La compagnie dessert régulièrement Paris et Munich au départ de Londres-Gatwick et ne cache pas qu'elle veut profiter de l'assouplissement réglementaire en cours pour tisser un réseau européen dont les prix compétitifs seraient l'atout principal. Les trente Boeing commandés seront l'outil de cette stratégie offensive axée sur le grand marché européen de 1993.

Incendie sur une plateforme pétrolière au Brésil. — Le Brésil va être contraint d'importer au moins 38 000 barils par jour de brut pour compenser la perte de production consécutive à l'incendie qui s'est déclaré dimanche 24 avril sur la plateforme pétrolière Enechova, dans le baie de Campos, à 280 kilomètres au nord de Rio-de-Janeiro. La compagnie nationale, Petrobras n'espérait pas parvenir à éteindre le feu avant quinze jours, ni remettre en fonctionnement la plateforme avant un mois. Son préjudice sera d'environ 100 millions de dollars, le plus important jamais enregistré depuis sa création. Le feu s'est déclaré dimanche vers 17 heures (heure locale) à la suite d'une fuite de gaz et a été suivi d'une explosion deux heures plus tard. Cet incendie n'a fait aucune victime, les deux cent cinquante occupants ayant pu être évacués à temps. — (AFP).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de la SAGEM a arrêté, le 22 avril 1988 les comptes de l'exercice 1987.

La SAGEM a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires hors taxes de 4 607 902 000 FF, enregistrant une hausse de + 3,03 %, malgré la diminution des effectifs de la société de - 3,6 %.

Le résultat net d'impôt a progressé de + 19,8 % et se situe à 129 398 000 FF, après déduction des amortissements de 171 298 000 FF et la poursuite d'efforts importants en matière de recherche et développement.

Pour 1988, le chiffre d'affaires devrait augmenter d'environ 5 % et le résultat connaîtrait une croissance comparable à celle de 1987.

La SAGEM a renforcé sa participation dans la SAT en la portant à 49,3 % au 31 décembre 1987. Les comptes consolidés du groupe SAGEM font ressortir un résultat global net d'impôts de 192 897 000 FF contre 199 609 000 FF en 1986, en dépit de la charge provenant d'importants retraitements comptables (amortissements et provisions dérogatoires) et aussi de la non-répétition au niveau de la SAT de résultats exceptionnels, significatifs en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé de 1987, en hausse de 3,3 % sur 1986, s'est élevé à 8 799 000 000 FF.

L'exercice 1987 a été marqué, pour la SAGEM, par plusieurs événements importants, porteurs d'avenir:

- Dans le domaine militaire qui représente 38,5 % de l'activité totale, il est à signaler: la commande des équipements de navigation et de pilotage destinés aux sous-marins nucléaires de nouvelle génération; les commandes relatives au viseur-tireur de char AMX Leclerc; la confirmation des succès de la nouvelle génération de centrales inertielles miniatures dédiées aux câbles tactiques; la mise sur le marché de systèmes de préparation de mission pour

avions d'armes et les réponses à des appels d'offres de rénovation d'avions d'armes sur le marché national et international.

- Dans le secteur civil, l'année a été marquée par le lancement de produits nouveaux, devant engendrer une activité importante: la gamme de télécopieurs SAFAX pour laquelle les objectifs sont de prendre une large part du marché, et une nouvelle gamme de terminaux de paiement électronique. Il est à noter aussi: les tableaux de bord électroniques; la reconnaissance de la compétence SAGEM en matière de projections et de chiffrements de l'information; l'opération de la participation SAGEM dans le programme de réalisation Eurêka-Carminal en matière de traitement de l'information et de la communication à bord des voitures.

Le conseil a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée ordinaire, ordinaire et extraordinaire, pour le 11 juin 1988 à 16 heures au 10, avenue d'Iéna, Paris 16^e. A cette assemblée, il sera notamment proposé de distribuer en 1988 un dividende:

- de 22 FF pour les actions ordinaires contre 20 FF (1) en 1987 (+ 10 %);
- de 32 FF pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote contre 25 FF (1) en 1987 (+ 28 %).

Ces dividendes sont à majorer de l'impôt fiscal correspondant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1) Après ajustement du fait du doublement du capital social effectué en 1987 par distribution gratuite d'actions.

NB. — Les bilan, compte de résultat, annexe de l'exercice 1987, ainsi que les comptes consolidés, ont été transmis au BALO pour publication et peuvent être consultés au siège de la SAGEM, 6, avenue d'Iéna, Paris 16^e.



Le conseil d'administration de SAGA s'est réuni le 21 avril 1988 sous la présidence de M. Jean-Luc Fillion pour arrêter les comptes sociaux.

Le résultat net social, en sensible progression, atteint 61 MF contre 48,5 MF en 1986. Cette évolution très favorable concerne tant le résultat courant que le résultat exceptionnel, qui enregistré notamment la plus-value de cession d'Uniroste.

Ce résultat autorise le conseil d'administration à proposer à l'assemblée

annuelle prévue pour le 22 juin 1988 la distribution, sur le capital augmenté, d'un dividende majoré par rapport à l'an dernier, soit 10 F par action (+ avoir fiscal de 5 F) contre 9,50 F (+ avoir fiscal de 4,75 F) en 1986.

Le conseil d'administration a également, au cours de cette séance, examiné les comptes consolidés. Confirmant les prévisions, le résultat net consolidé par le groupe s'établit en augmentation avec 72,4 MF contre 70,8 MF en 1986.



Offre publique d'achat des bons de souscription d'actions CRD TOTAL FRANCE par TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

RAPPEL AUX PORTEURS DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CRD TOTAL FRANCE : Vous avez la possibilité JUSQU'AU 5 MAI 1988 INCLUS de céder vos bons au prix de 10 F par bon. Passé le 30 juin 1989, les bons n'auront plus aucune valeur.

Une note d'information établie par TOTAL CFF, CRD TOTAL FRANCE et la BANQUE PARIBAS, ayant obtenu le visa N° 88-107 de la COB en date du 7 avril 1988, est disponible sans frais auprès de la BANQUE PARIBAS et de TOTAL CFF.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE LES PRESSES DE LA CITÉ

Le conseil d'administration des Presses de la Cité qui s'est réuni le 21 avril 1988 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe — qui intègre 30 % de chiffre d'affaires de France Loisirs — s'est élevé à 2 705 millions de francs en progression de 7,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net consolidé a atteint pour la part du groupe 183,9 MF contre 178,6 MF en 1986.

Les comptes de la société-mère, Les Presses de la Cité SA, font apparaître un chiffre d'affaires de 320,6 MF en 1987 et un bénéfice net de 151,7 MF contre un bénéfice net de 106,7 MF en 1986.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 13 juin 1988 un dividende de 30 F par action assorti d'un avoir fiscal de 25 F,

soit un revenu global de 75 F contre 30 F en 1986.

Aux termes d'un accord intervenu en février 1988 entre la Générale occidentale et CEP Communication, il a été décidé d'apporter les activités d'édition du groupe CEP Communication, représentées par les Librairies Larousse et Fernand Nathan aux Presses de la Cité.

Cet apport sera soumis à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 13 juin 1988.

A l'issue de cette opération, Les Presses de la Cité prendront le nom de Groupe de la Cité et continueront d'être cotées aux opérations du marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris sous cette nouvelle appellation.

Les états financiers sociaux et consolidés détaillés qui paraîtront très prochainement au BALO sont disponibles dès à présent auprès de la société: 8, rue Garancière, 75006 Paris.



Dans l'avis financier — VALLOUREC — paru dans le numéro de Monde du 21 avril 1988 (daté 22), il fallait lire au cinquième paragraphe: L'amélioration de l'activité autorisée à la fin de l'année 1987 s'est confirmée: le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1988 est supérieur de 26 % à celui de la période correspondante de 1987. Les opérations de restructuration décidées en 1987 et qui ont pesé sur les résultats de cet exercice sont maintenant achevées; l'effet de ces mesures, la remontée progressive des prix et une activité plus soutenue entraîneront un net redressement des résultats qu'un éventuel renouveau de conjoncture ne pourrait que faiblement remettre en cause en 1988, compte tenu du carnet de commandes.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE chaque mercredi (éditions datées jeudi) Renseignements: 46-55-91-82 - Poste 4138

M. Missoffe le développement

PAR 27-28 PALAIS DES

Économie

ETRANGER

Conséquence de la réforme économique La Chine menacée par l'inflation

PÉKIN
de notre correspondant

Le gouvernement chinois aborde sur la pointe des pieds le problème explosif d'une inflation qui commence à prendre des proportions inquiétantes. Les statistiques officielles pour le premier trimestre de l'année font apparaître une hausse des prix de détail de 11 % en moyenne dans le pays. Le chiffre angere mal de l'objectif proclamé il y a moins de deux semaines consistant à maintenir l'inflation à moins de 10 %.

Le plus grave n'est pas dans cette moyenne, mais dans la nature de l'inflation urbaine, la plus forte (13,4 %). Les autorités ont reconnu que, dans les trente-deux villes où est concentrée la plus grande partie des deux cents millions de citadins, les prix de l'alimentation hors céréales ont grimpé de 24,2 %, avec un record pour les légumes frais (près de 49 %). Dans le même temps, le revenu moyen urbain n'a augmenté que de 13 % par habitant. Encore est-ce là le bilan officiel, dont certains économistes continuent à penser qu'il est sous-évalué.

On est loin, en tout état de cause, du chiffre de 7,2 ou 7,3 % (selon qu'on écoute le chef du gouvernement, M. Li Peng, ou ses ministres) retenu officiellement pour l'an dernier. L'homme qui va présider au destin économique de la Chine pour les cinq ans à venir, le vice-premier ministre Yao Yilin, a lui-même douté publiquement il y a peu que le gouvernement parvienne à maintenir l'inflation en dessous de la barre des deux chiffres.

Pour la première fois depuis longtemps, les dépenses des ménages urbains ont dépassé de 2 % leurs revenus au premier trimestre. L'inflation, chacun le reconnaît, est inévitable. Elle est le résultat direct de la réforme économique, dans sa phase initiale en tout cas. Elle résulte également d'un réflexe accumulatoire chez les consommateurs effrayés par les perspectives d'avenir devant la spirale inflationniste.

Le mécontentement n'en est pas moins vif, d'autant qu'il est particulièrement malaisé à un régime socialiste de faire admettre le principe d'une inflation qui touche en premier lieu les produits d'usage courant. On l'a bien vu lorsque M. Yao, au cours d'une conférence de presse télédiffusée en direct, s'essayait à expliquer que, si les Chinois avaient une vue d'ensemble de la situation

économique, ils s'inquiéteraient moins de la hausse quotidienne des prix sur les marchés de légumes.

On s'étonne moins, dès lors, de voir les autorités annoncer, comme elles l'ont fait le 22 avril, un programme d'austérité assez vague, qui reflète la difficulté de leur tâche: freiner la demande qui fait monter les prix, sans réduire la croissance. Le principe de l'indexation des salaires les plus bas est de *facto* caduc, même si l'on n'ose pas le dire. Mais il est précisé que leur augmentation ne devra pas excéder le taux de croissance de la production. Plusieurs villes sont en train d'instaurer des subventions aux consommateurs, les plus sérieusement affectées par l'inflation des produits alimentaires essentiels.

Autre front d'intervention: la hausse excessive des investissements de l'Etat, en particulier dans les biens de consommation: 19,2 % de plus que l'an dernier pour la même période, soit une facture de 5 milliards de dollars, dont une bonne part en véhicules, matériel de bureau et autres fantaisies coûteuses, en principe interdites pour le moment.

Appel aux banques

Le contrôle renforcé des investissements visera à les diriger principalement vers les projets d'infrastructure exigés par le plan, plutôt que vers des réalisations d'un rapport très à la mode. Le gouvernement appelle donc les banques locales à la reconquête pour réduire les crédits, tandis que la Banque de Chine promet de ralentir la planche à billets. Enfin, on annonce la création de corporations spécialisées dans les investissements de base, allant de l'énergie aux transports et à l'agriculture, de manière à rationaliser le flux des investissements.

La philosophie en vigueur a été exposée, le vendredi 22 avril, par l'Agence Chine nouvelle, qui citant des chercheurs en sciences économiques, a affirmé que, là où la croissance de la production avait permis une amélioration réelle du niveau de vie de la population, comme à Canton, celle-ci avait fini par accepter « psychologiquement » les hausses. C'est à ce prix, espère Pékin, que sera levé l'« obstacle social » auquel est confrontée la réforme économique.

FRANCIS DERON.

M. Missoffe lance une société de capital-développement sur l'Asie du Sud-Est

Accompagner la prise de risque que constitue la création de joint-ventures (sociétés communes) et permettre à la France d'améliorer en Asie (1) une « présence lamentable », a fait savoir qu'elle allait ouvrir une ligne budgétaire de ce type, dont le montant reste à fixer. Des appuis qui, dans l'esprit de M. Missoffe, se peuvent assimiler à des subventions.

En prenant des participations minoritaires dans les joint-ventures mises en place avec leur appui technique, les responsables de Sofinasia espèrent susciter des vocations au sein d'une nouvelle génération qui « n'a plus l'impression de s'élever lorsqu'elle s'éloigne de 2 kilomètres de la Concorde », comme le souligne, ironique, l'ancien ambassadeur de France au Japon. Ils cherchent ainsi à répondre à une double nécessité: rattraper des parts de marché qui, dans quelques années, « seront définitivement perdues » pour les entreprises françaises; prendre en compte l'attente des pays asiatiques qui, soucieux de sortir de leur état de « pays attardés », demandent, tel un léoniste, aux nations industrielles de jouer la carte des implantations et des transferts de technologie.

Ce caractère privé n'exclut pas l'appui financier des pouvoirs publics. Le ministre du Commerce extérieur, M. Michel Noir, s'est engagé à apporter un financement complémentaire représentant une

enveloppe globale de 50 millions de francs sur laquelle il sera possible de tirer au fur et à mesure des opérations. La Communauté européenne, également intéressée par l'expérience, a fait savoir qu'elle allait ouvrir une ligne budgétaire de ce type, dont le montant reste à fixer. Des appuis qui, dans l'esprit de M. Missoffe, se peuvent assimiler à des subventions.

En prenant des participations minoritaires dans les joint-ventures mises en place avec leur appui technique, les responsables de Sofinasia espèrent susciter des vocations au sein d'une nouvelle génération qui « n'a plus l'impression de s'élever lorsqu'elle s'éloigne de 2 kilomètres de la Concorde », comme le souligne, ironique, l'ancien ambassadeur de France au Japon. Ils cherchent ainsi à répondre à une double nécessité: rattraper des parts de marché qui, dans quelques années, « seront définitivement perdues » pour les entreprises françaises; prendre en compte l'attente des pays asiatiques qui, soucieux de sortir de leur état de « pays attardés », demandent, tel un léoniste, aux nations industrielles de jouer la carte des implantations et des transferts de technologie.

(1) Indonésie, Philippines, Malaisie, Thaïlande, Brunei, Singapour, Corée du Sud, Hongkong, Taïwan, Vietnam.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

L'économie des Etats-Unis, celle de ses partenaires occidentaux, les prêteurs de l'Amérique, les milieux financiers internationaux, les marchés des changes, pourront-ils attendre les dix mois qui vont s'écouler avant qu'un nouvel hôte de la Maison Blanche puisse proposer des mesures urgentes, telles qu'un relèvement des impôts ou une réduction des dépenses budgétaires, à un Congrès partiellement renouvelé ?

C'est ce que commencent à se demander des observateurs attentifs, de part et d'autre de l'Atlantique. A bien des signes, ils redoutent que l'inflation importée, au bout de deux ans de baisse du dollar, ait entraîné d'apparaitre, après avoir couru comme un feu sous la cendre, la redoutée que confiance des prêteurs en la solidité du dollar, leur sage, ne soit ébranlée, avec toutes les conséquences que cela implique pour le financement du déficit américain, celui du budget. Ils s'alarment du déficit de la balance des paiements avec l'étranger, dont le creusement gonfle vertigineusement l'endettement extérieur des Etats-Unis: 100 milliards de dollars en 1985, 425 milliards fin 1987, 600 fin 1988, 900 fin 1990, si rien n'est entrepris. Une véritable bombe à retardement dont le mécanisme est désormais enclenché. Ils pensent, enfin, que la Réserve fédérale, banque centrale du pays et seul pouvoir en mesure d'engager la lutte contre l'inflation sans trop se soucier des enjeux électoraux, va se décider à durcir sa politique du crédit. A vrai dire, elle a déjà commencé, faisant, depuis un mois, monter doucement et insidieusement les taux à court terme aux Etats-Unis.

Temps de réponse

Les signes relevés par les observateurs ? Moins la hausse de 0,5 % du prix de détail américain pour le mois de mars annoncée le jeudi 21 avril que celle de 0,6 % des prix de gros pour le même mois de mars, rendus publics le vendredi 15 avril et signalée comme la plus élevée depuis un an. Cette hausse, en effet, ne se répercuta qu'en détail: la semaine dernière, un analyste de New-York, reliant l'augmentation des prix de gros, c'est-à-dire des prix à la production, à celle des produits importés, s'exclama: « On nous prépare un joli bouillon de culture pour l'inflation. » Un autre de ces analystes prévoyait que ces « mensuels chiffres de mars ne sont que le début de cinq mois d'autres mensuels chiffres, tous inflationnistes ».

Certes, le relèvement des prix du pétrole a joué son rôle, et il peut être temporaire, de même que celui de l'alimentation, souvent à caractère saisonnier. Mais on ne peut oublier que la chute du prix du baril de pétrole à moins de 15 dollars en 1986 a permis à l'inflation de tomber à près de 1 % cette année-là, et qu'aujourd'hui cette carte ne peut plus être jouée. Par ailleurs, les cours des céréales blé et maïs ont commencé à monter sur le marché de Chicago depuis le début de l'année (15 % pour le maïs), et ce n'est pas de bon augure pour les prix de l'alimentation et des produits d'élevage.

Enfin, et c'est peut-être le plus grave, l'inflation importée va, très vraisemblablement, se manifester dans les prochains mois. M. Stephen Marris, ancien conseiller de l'OCDE et chercheur associé de l'International Institute of Economics à Washington, et membre du groupe de trois-trois experts qui, à la fin de l'an dernier, ont lancé un cri d'alarme contre les risques d'une récession couplée avec une crise très grave, note qu'aux Etats-Unis les délais de réponse sont toujours très longs.

Déficit budgétaire, retour de la hausse des prix, baisse du dollar Les Etats-Unis sur la corde raide

Ainsi, tout le monde, à commencer par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale jusqu'en mai 1987, dénonçait les risques d'une hausse des prix domestiques induite par celle des prix des produits importés, du fait de la baisse vertigineuse du dollar. Mais, note également M. Marris, les marges bénéficiaires prélevées par les importateurs américains et les exportateurs étrangers, notamment japonais, étaient telles que la hausse théorique et mécanique des prix des produits importés a été quasiment annulée et compensée par des prélèvements sur ces marges. Aujourd'hui, cette compensation n'est plus possible, les marges ont été mangées, et les industriels n'ont plus le choix que d'augmenter leurs prix à l'exportation (Le Monde du 6 avril 1988).

En guise de démonstration, on relèvera qu'en mars dernier, aux Etats-Unis, les plus fortes hausses de prix ont été notées sur le matériel électro-domestique (+ 2 %) et sur les vêtements, très largement importés, comme on le sait. Le tout est de savoir quand la contagion s'étendra au prix des produits fabriqués aux Etats-Unis, avec, là aussi, un « effet de seuil » et un délai de réponse: d'ici là la fin de l'année et probablement avant. Quant aux

salaires, ils connaîtront des hausses dans des délais de retard assez longs, peut-être encore un an, mais aussi, peut-être moins. Depuis très peu de temps, les salaires de l'industrie ont commencé à « bouger », les relèvements annuels passant de 2,5 % à 3,5 %.

Hausses des taux d'intérêt

Si l'inflation se réveille, la Réserve fédérale durcira sa politique, avons-nous dit. Aux Etats-Unis et ailleurs, les gens bien informés sont maintenant persuadés que M. Alan Greenspan, chausant de son prédécesseur, M. Paul Volcker, et discrètement poussé par lui, n'hésitera pas à manier l'arme des taux d'intérêt pour ralentir la surchauffe outre-Atlantique et freiner la consommation, un grand désespoir du président Reagan, champion de l'expansion.

Les taux d'intérêt à long terme, ceux des bons du Trésor à trente ans, par exemple, n'attendront pas l'initiative de la Réserve fédérale pour monter, leur hausse reflétant la défiance des prêteurs étrangers, qui relèveront, ainsi, la prime d'assurance contre une dépréciation de leurs créances. A New-York, des institutions comme la Banque Morgan et Salomon Brothers prédisent

un renchérissement des taux à long terme, qui passerait de 9 % actuellement à 10 % ou 10,50 % d'ici à la fin de l'année. Rappelons que ces taux montèrent de 7,50 % en mars 1987 à 10,50 % le matin du 19 octobre 1987, jour où la Bourse de New-York s'écroula...

Certes, on trouvera ces pronostics bien noirs et bien pessimistes. M. Stephen Marris, qui attend la crise en vain depuis deux ans et prévoit même, aux Etats-Unis, une inflation « et » une récession, est une Cassandra patentée. Mais, de l'autre côté de l'Atlantique, des esprits lucides sont du même avis. Ainsi, M. Howard Stein, président du Dreyfus Fund qui, à New-York, gère plus de 40 milliards de dollars de capitaux (230 milliards de francs), déclare tout net à ses visiteurs français qu'il faudra un second choc pour forcer la Maison Blanche et le Congrès à agir, c'est-à-dire à augmenter les impôts (et il faut dire que le Congrès s'y prépare... pour l'an prochain). Une véritable course de vitesse est donc engagée entre les réalités de l'économie et l'incapacité du pouvoir politique. En attendant, le « fonds à risque » de Dreyfus s'est mis, pour une bonne part, vendre à découvert sur Wall Street. C'est tout dire!

FRANÇOIS RENARD.

LES 40 ANS D'ISRAËL



ISRAËL fête ses quarante ans. Au commencement, il y eut le partage manqué de 1947, la première guerre israélo-arabe et la naissance douloureuse de l'Etat juif dans un environnement régional hostile.

POUR faire revivre l'histoire tumultueuse des quatre décennies qui suivirent, le Monde a fouillé ses archives et sélectionné ses articles les plus significatifs. Il en raconte les divers épisodes guerriers: la campagne de Suez, la victoire éclair de 1967 qui modifia le visage d'Israël, la chaude alerte du Kippour, la mésaventure libanaise.

Il fait l'inventaire des grands problèmes de société qui se posent dans l'Israël de 1988 et analyse la question palestinienne dans les territoires occupés. Le Monde rappelle aussi la chronologie détaillée de ces quarante années et publie les portraits des personnages qui les ont marquées de leur empreinte.

Le Monde

LES 40 ANS D'ISRAËL M 1058 2804 H 28 F RD

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

LOCALITÉ: _____

PAYS: _____

NOMBRE D'EXEMPLAIRES: _____ X 28 F (Frais de transport inclus en France métropolitaine)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES: _____ X 30 F (Frais de transport inclus à l'étranger)

TOTAL DE LA COMMANDE: _____ F

COMMANDE ET RÈGLEMENT A FAIRE PARVENIR A:

Le Monde Service de vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75009 Paris - FRANCE

**36 PAGES
25 FRANCS
EN VENTE CHEZ
VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX
ET PAR
CORRESPONDANCE**

**PARIS
27 - 28 AVRIL
PALAIS DES CONGRÈS**

**LES RENDEZ-VOUS CONTROL DATA
C'EST DEMAIN**

Demain 27 avril et après demain 28 avril, vous avez rendez-vous avec l'Informatique Transparents. Deux journées consacrées, par CONTROL DATA et ses partenaires informatiques, à vous informer et à vous démontrer l'Informatique Transparents, en particulier sur le nouveau supermini ordinateur, le CYBER 930. Rendez-vous donc au Palais des Congrès de Paris, place de la Porte Maillot, avec votre invitation-programme pour participer à l'événement informatique CONTROL DATA, ou téléphonez aujourd'hui au: (1) 64 61 51 51.

CONTROL DATA

سكنة من الاجل

Marchés financiers

BOURSE DU 25 AVRIL

Cours relevés à 17 h 35

Main table with columns for 'Règlement mensuel' and 'VALEURS'. It lists various financial instruments, their current prices, and percentage changes.

Comptant (indication) SICAV (indication) 25/4

Table containing 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various securities and their market values.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', showing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

سكزانا اللال

Le Monde

ÉTRANGER 3 Les retrouvailles entre le président Assad et M. Yasser Arafat. 4 Un nouveau ministre de la défense en RFA. - M. Shultz a rendu compte aux alliés des ses entretiens de Moscou. 6 Les Philippines ont élu un maire sur les Spratleys.	POLITIQUE 7 à 14 Après le premier tour de l'élection présidentielle. DÉBATS 2 « La République et l'Islam », par Gilles Képel.	SOCIÉTÉ 15 Aux assises de la Grande ; les ambitions immodérées de François Korb. 16 Déménagement d'un réseau de trafic d'héroïne en Chine. 18 Sports : menace de boycottage africain sur les JO de Séoul.	CULTURE 19 Arts : rétrospective Erik Diatman à Lyon ; le rocco moghol au Pavillon des arts ; le peintre et l'officine au Musée de la publicité. 20 « Digestions », par Bernard Frank. 21 Cinéma : Dancers. 17 Communication.	ÉCONOMIE 26 La poussée du Front national relance les démarches unitaires pour le 1 ^{er} mai. 28 Pechiney : 729 millions de francs de bénéfices en 1987. 29 La Chine menacée par l'inflation. 30-31 Marchés financiers.	SERVICES Abonnements 2 Campus 17 Carnet 22 Mots croisés 17	MINITEL • Election, 2 ^e tour : vote pronostiqué EL • L'Info 24 heures sur 24 AFP • Tous les jeux du Monde JEUX 3815 Tapez LEMONDE
---	--	---	---	--	---	--

La campagne pour le second tour de l'élection présidentielle

Le PCF se désistera en faveur de M. Mitterrand

Le Parti communiste français appelle au désistement en faveur de M. François Mitterrand pour le second tour de l'élection présidentielle. C'est en substance la teneur du message du bureau politique que M. Claude Billard, membre de cette instance, est venu délivrer, le lundi 26 avril, à la quarantaine de membres du comité fédéral du PCF de la Meurthe-et-Moselle. « La séance s'est très mal passée pour lui »,

Le bureau politique du PCF devait se réunir, le mardi 26 avril, afin de préparer la session du comité central de mercredi, à l'issue de laquelle le parti fera connaître sa position concernant le second tour de l'élection présidentielle. Le rapport introduit sera présenté par M. Georges Marchais lui-même, le secrétaire général ayant repris, dès dimanche soir, son rôle de dirigeant suprême du parti.

Les membres du « gouvernement » du PCF devaient prendre connaissance de « l'avis » de la base qui s'est exprimé à l'occasion de la réunion des comités fédéraux, dès lundi soir. Selon certaines sources, « on devait laisser monter la colère des communistes », mais, compte tenu du nouvel effondrement du PCF, l'abandon n'a pas dû être absent dans les instances départementales.

confie un des participants. Il semble que M. Billard, dirigeant chargé de « suivre » cette fédération lorraine, ait reçu « une volée de bois vert » offerte par les « durs » de la nouvelle direction locale mise en place à l'occasion de la préparation du dernier congrès national du PCF, en décembre 1987, afin de remplacer des responsables jugés trop conciliants avec les réservataires.

On peut imaginer que la parole de M. Jean-Marie Le Pen et ses résultats inquiétants dans la totalité des fiefs communistes ne laisseront pas indifférents les dirigeants du parti, poussés, par la force des choses, vers l'affirmation d'une union plus crédible au sein de la gauche.

Quoi qu'il en soit, sans attendre la décision annoncée par le « parlement » du parti, des responsables communistes ont déjà pris sur eux de juger négativement le score de M. André Lajoinie, de souhaiter un débat pour en expliquer les raisons, et, d'autre part, d'appeler implicitement au vote en faveur de M. François Mitterrand afin de « faire barrage » à la montée de l'extrême droite. M^{me} Colette Goeuriet, député communiste de Meurthe-et-

Selon un membre du comité fédéral, M^{me} Claude Fischer, premier secrétaire local, fraîchement élu, « était convaincue que le parti ne se désisterait pas, et elle a été obligée de faire passer l'avis contraire ». Un débat « virulent » s'est déroulé autour de cette consigne du bureau politique et aucun vote n'a été organisé à l'issue de la discussion. Un membre de la direction se serait désolidarisé du secrétariat de la fédération.

« Tous les communistes, les socialistes, les démocrates et républicains à se rassembler et à agir pour une politique nouvelle correspondant aux aspirations et aux besoins de nos populations pour battre au deuxième tour la droite et l'extrême droite ». Notre correspondant, Georges Chatain, nous précise que ces appels n'ont pas été publiés, lundi, dans l'Echo du Centre, le quotidien communiste, ce qui a provoqué une protestation publique de certains journalistes de cet organe.

O. B.

Sur le vif Cochons martyrs

Je suis bien content ! Vous avez fini par régler à l'insolent drame des cochons martyrs. Vous avez des nouvelles, des nouvelles, nombreux, n'oubliez rien, je ne croie pas sous le courrier, je m'écrie pour m'encourager. Vas-y, ma grande ! Accroche-toi, continue à taper sur tous les salopards capables de battre leurs gamins. C'est des chiens.

Des chiens, façon de parler. Faut vous dire, il y a eu pas mal de lettres furieuses... c'est-à-dire, je m'y attendais... des lettres de protestation ; les lettres d'homme, on s'en fait, je n'en ai que ça que le méchant. Plus tard, ils se vengent sur leurs propres gosses. Tu ferais mieux de prendre la défense des animaux. J'ai même reçu la copie d'un article sur le massacre des innocents, le massacre des cochons bretons écriés au tracteur dans les rues de Quimper il y a quelques temps. L'honneur !

La-dessus, qu'est-ce que je vois dans le miroir ? Une affiche phénoménale signée Nat Nat.

merque de pré-à-porter. Trois petits cochons en train de récupérer les gros déchets jetés de filières désuètes ; cochons en avant, offertes, jupe par-dessus tête, à la connotation du passé. Et Jacques d'un grognement, qui me, mais droit comme un I, qui, lui, nous fait un pied de nez.

Je ne sais pas si la bouche ouverte, mon sac de gym sous le bras, stupéfait ! Non, c'est pas drôle, l'honneur à bon dos ! C'est dégoûtant. J'ai jamais rien vu de plus sadique, de plus méprisant pour la femme, et pour l'homme. Oh, pardon ! Excusez-moi... Non, non, c'est pas une insulte aux cochons. Pourquoi êtes-vous obligés de jouer pendant des heures, sous les projecteurs, le groin collé à ces horribles fesses de bébé gonflées de cellulose et trempées de fond de teint, il y a vraiment des parents, je vous dirais d'être fiers, qui ne reculent devant rien !

CLAUDE SARHAUTE

Les forces de l'ordre tentent de reprendre le contrôle de la situation en Nouvelle-Calédonie

NOUMEA de notre correspondant

Prises de court par la multiplication des barrages routiers sur la côte est de la Grande Terre, les autorités tentent, le mardi 26 avril, de reprendre la situation en main. Si de nombreux barrages ont pu être démantelés, la circulation reste néanmoins difficile dans de nombreux secteurs. Selon un scénario devenu classique, les militants du FLNKS disparaissent dans les broussailles au passage des forces de l'ordre, pour abriter peu de temps après de nouveaux arbres sur la chaussée. L'accès reste impossible à Pouébo, dans l'extrême nord, où plus d'une dizaine de barrages demeurent en place. Les communications téléphoniques sont coupées avec Hienghène.

À Poniéhoua, des militants indépendantistes avaient creusé une tranchée, en travers de la route. Seuls des véhicules légers parvenaient difficilement à contourner l'obstacle. A la hauteur de la tribu de Goué, sur la commune de Houailou, un jeune métis de dix-sept ans, Martial Wanama, a été mortellement atteint par des coups de feu tirés par des inconnus, alors qu'une patrouille de gendarmes tentait de rétablir la circulation. Le climat est également tendu sur les îles de Lifou et Maré, où militants FLNKS et gendarmes se livrent à une partie de cache-cache autour des barrages.

Mais le foyer de tension le plus préoccupant reste Camala. Une opération de gendarmerie d'urgence s'est déclenchée mardi en début de matinée dans la région, à la suite des graves affrontements de ces derniers jours, au cours desquels une Mélanésienne de dix-huit ans a été tuée et sept gendarmes blessés. Les autorités observent un mutisme total, il est extrêmement difficile d'avoir une idée de l'ampleur des actions de rattachage en cours. Les liaisons téléphoniques sont par ailleurs interrompues avec le village.

Une situation de guérilla

De source officielle, on indiquait qu'une fusillade nourrie avait opposé les forces de l'ordre à des groupes armés. Dans ce secteur, encore très imprégné du culte d'Eloi Machoro, le « chef de guerre » FLNKS abattu par le GIGN en janvier 1985, les indépendantistes sont particulièrement déterminés. Les reporters qui se sont rendus sur place ont pu observer qu'ils se préparaient à vivre une situation de guérilla. Ils s'étaient pas léchés, dimanche et lundi, à lancer la brigade de gendarmerie où une centaine de civils se seraient réfugiés.

Sur l'autre point chaud de l'archipel, l'île d'Ouvéa, plus de trois cents hommes - placés sous l'autorité du général Vidal, commandant en chef des forces armées de Nouvelle-Calédonie - lançaient également une vaste opération visant à récupérer les armes gendarmes toujours retenus en otages. Les recherches se sont concentrées sur deux îlots de la baie d'Ouvéa (dans le nord de l'île), où des déplacements suspects

avaient été repérés par deux hélicoptères de la marine nationale qui mouillaient à proximité.

La zone urbaine de Nouméa n'a pas été épargnée ce mardi par l'actualité climat de tension, avec des incidents à la tribu de Saint-Louis. Afin de protester contre des coups de feu tirés en direction d'un bus occupé par des Wallisiens, trois barrages ont été édifiés par des indépendantistes sur l'axe routier qui borde la tribu ; deux d'entre eux ont été détruits par des forces de l'ordre. Des échanges de coups de feu ont été échangés à plusieurs reprises entre les deux camps. Le début de soirée, les barrages n'étaient toujours pas levés.

Enfin, le FLNKS a été invité à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il a refusé. « Les actions individuelles et les actions collectives depuis le week-end ont été ralenties sur différents points du territoire ». Son objectif n'a pas varié : « l'annulation de l'Assemblée régionale du 24 avril », et « la nomination d'un médiateur afin de discuter des conditions de l'autodétermination du peuple kanak ».

FREDERIC BOBIN

MM. Bérégovoy et Juppé mettent au point les modalités du face-à-face de M. Chirac et du chef de l'Etat

Finalement, le débat télévisé Mitterrand-Chirac prévu pour le jeudi 28 avril rassemblera autour d'un frère au « duel » Mitterrand-Giscard de 1981. Il sera bien « à la française », et pas « à la japonaise » ni « à la chinoise ». M. Pierre Bérégovoy, directeur de campagne de M. François Mitterrand, et M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, qui se sont rencontrés, le lundi 25 avril, à l'Assemblée nationale, ont considérablement avancé dans les négociations.

Les modalités du débat reproduiront celles qu'avait exigées M. Robert Badinter en 1981 et qu'avait alors acceptées l'équipe de M. Giscard d'Estaing. Chaque candidat désignera donc un réalisateur qui assistera, en régie, le réalisateur de l'émission. Le choix de ce dernier n'est pas encore définitivement établi, les chiraquiens pour leur part avançant le nom d'Alexandre Tarrat réalisateur de l'émission « Questions à domicile » sur TF 1.

Les « plans de coupes » seront prohibés : lors de chaque intervention d'un des deux débats, on ne verra donc pas les réactions de son adversaire.

Avenue Franco-Russe, au siège de l'état-major de campagne du président-candidat, on dément qu'il s'agisse d'une « concession » à M. Jacques Chirac. « Jamais le président n'a demandé que les adversaires soient côte à côte et non face à face. C'est une intrusion médiatique ».

Deux points de divergence subsistent mardi 26 avril en milieu de journée. D'abord sur le nombre des journalistes qui arbitreront le débat. Les chiraquiens, qui souhaitent que ces journalistes « jouent un rôle de modérateurs et n'aient pas à apprécier le contenu des interventions des candidats », désirent en limiter le nombre à deux.

ou trois. Les mitterrandistes, en revanche, adeptes d'une formule « plus moderne, moins figée, dans laquelle les journalistes puissent éventuellement interrompre l'un ou l'autre », ne seraient pas hostiles à la présence de quatre arbitres.

Sur les noms des journalistes qui seraient désignés, la guerre des rumeurs batrait encore son plein mardi. Avenue Franco-Russe, on assure que les chiraquiens auraient notamment refusé Anne Sinclair, Jean Boissonnat et Albert Du Roy. Côté chiraquiens, on dément qu'aucun nom ait été avancé lors du premier tête-à-tête Juppé-Bérégovoy. Mais on ne cache pas que l'on préférerait que le débat soit coarbitré par Michelle Cotta et Elie Vannier, respectivement directeurs de l'information de TF 1 et d'Antenne 2. Les deux chaînes qui devraient, sous réserve de l'acceptation de TF 1, retransmettre le débat.

Le deuxième point de désaccord porte sur la durée du débat. Les chiraquiens souhaitent qu'il se prolonge pendant deux heures, ce qui paraît un peu long aux mitterrandistes. Pour serrer ces derniers bousins, les témoins des deux duellistes devaient encore se rencontrer dans la soirée du mardi 26 avril.

D. S.

L'Eurofighter en compétition avec le Rafale

La Grande-Bretagne lance son programme d'achat de combat européen

Le ministre britannique de la Défense, M. George Younger, a confirmé, lundi 25 avril à Londres, que la Grande-Bretagne envisage de s'engager officiellement dans le programme Eurofighter d'achat de combat produit en coopération avec l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale, et conçu en Europe, de projet français Rafale.

En prévoyant d'acheter deux cent cinquante exemplaires de l'Eurofighter, la Grande-Bretagne participerait à hauteur de 23 % au développement de cet avion, soit une dépense globale de 6 à 7 milliards de livres (environ 64 à 75 milliards de francs), dont 17 milliards de livres (environ 18,2 milliards de francs) pour la mise au point des prototypes.

C'est une grande chance pour l'industrie britannique, a expliqué M. Younger, et principalement pour British Aerospace (pour la cellule) et Rolls Royce (pour le réacteur).

A Londres, on croit savoir que l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale pourraient annoncer officiellement, la semaine prochaine, leur ralliement au projet Eurofighter.

La semaine dernière (le Monde du 22 avril), le gouvernement français a officiellement fait savoir qu'il avait donné son accord au lancement du programme Rafale pour les besoins de l'armée de l'air et de l'aéronavale, et qu'il demeurerait ouvert à toute perspective d'une coopération européenne. L'annonce par la Grande-Bretagne de son choix en faveur de l'Eurofighter, s'il est suivi par ses trois autres partenaires comme tous le laisse prévoir, renforcera la collaboration entre Européens : cette coopération, désormais, pourrait se réduire à des productions de sous-ensembles ou d'équipements communs aux deux modèles d'appareils.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 avril

Amélioration

Après la réaction épidémique au résultat du premier tour des élections présidentielles, la Bourse est revenue à des meilleures dispositions. Encouragé par la forme des places financières internationales et par la stabilité du franc, l'indice a instantanément gagné 1,12 %. Penetrans incitait la veille en raison de la forte demande progressant de plus de 20 %. Parmi les autres hausses figuraient Guyenne et Gascogne (+ 6,15 %), Maison Pénit (+ 6 %), Luchaire (+ 4,9 %) SAT (+ 4,9 %), BIS (+ 4,3 %) et Acoac (+ 4 %). En baisse, on notait la Sodexco (- 1,9 %), Darty (- 1,9 %), Marine Wendel (- 1,9 %) et Ecco (- 1,9 %).

UN HALOGENE SE CHOISIT CHEZ UN SPECIALISTE



REGALI
c'est la garantie
1 an de votre halogène
REGALI
c'est la garantie
d'un service après vente
REGALI
c'est la garantie
des meilleurs prix

+ DE 100 MODELES EXPOSES

REGALI	CADEAUX & HALOGENES
<ul style="list-style-type: none"> 27 - 44, bd St-Amand 28 - 44, rue St-Amand 29 - 22, bd de Montparnasse 30 - 185, bd St-Germain 31 - 8, rue de Valenciennes 32 - 65, bd Haussmann 33 - 97, bd Haussmann 34 - C.C. Galvache, N. 2 35 - 127, rue d'Alsace 36 - C.C. Beauprévalle, N. 2 37 - 45, rue Victor-Hugo 38 - 95, rue de France 39 - 24, rue des Saussaies 40 - 82, rue des Saussaies 	<ul style="list-style-type: none"> CHATEL, C.C. Créteil, N. 2 BOULOGNE, 125, bd Jean-Jacques EVRY, C.C. Evry II, N. 2 ST-GERMAIN-EN-LAYE, 94, rue de l'Indépendance ST-GERMAIN-EN-LAYE, C.C. St-Quentin-Ville, 4, rue Colbert QUINCY-SEVAST, C.C. Evry SARCELLES, C.C. Les Fleurettes

Le numéro de « Monde » daté 26 avril 1988 a été tiré à 899 921 exemplaires

LE BACCHUS GOURMAND

Son chef, Thierry Collé
21, rue François I^{er} - Face Europe
Réservations : 47.20.15.83

MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.

46 900 F HT

Macintosh II M.o. disque dur interne 40 M.o.
1 lecteur interne, clavier étendu
écran DIMENSION 19 pouces monochrome
carte vidéo haute résolution iC Products

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Bonnard Paris 8^e • 47 72 26 26
81, av. du Prado Marseille 6^e • 91 37 25 03